

المملكة المغربية

ROYAUME DU MAROC

INSTITUT AGRONOMIQUE  
ET VÉTÉRINAIRE HASSAN II



معهد الحسن الثاني  
للزراعة والبيطرة

N° Ordre : 2022/17/ECO

**THESE**

**Présentée  
Pour l'obtention du titre de  
Docteur de l'Institut Agronomique Et Vétérinaire Hassan II**

Formation Doctorale : Sciences Economiques et Sociales appliquées à l'Agriculture (SESAA)  
Unité de Recherche : Sciences Economiques et Sociales appliquées à l'Agriculture (SESSA)

par

**TOUMI Larbi**

Intitulée

**ANALYSE DE LA GOUVERNANCE POUR LA  
SECURITE ALIMENTAIRE EN LEGUMINEUSES  
AU MAROC**

**Soutenue publiquement le 29 Octobre 2022 devant le jury composé de :**

Pr. EL Hassane ABDELLAOUI	(ENAM, Meknès)	Président
Pr. Mohamed EL AMRANI	(ENAM, Meknès)	Directeur de thèse
Pr. Abdelkader AIT EL MEKKI	(ENAM, Meknès)	Membre du comité de thèse
Pr. Rachid HARBOUZE	(IAV HASSAN II, Rabat)	Membre du comité de thèse
Pr. Zakaria KADIRI	(UNIVERSITE HASSAN II, Casablanca)	Rapporteur
Pr. Aziz LARBI	(ENAM, Meknès)	Rapporteur
Dr. Rachid MRABET	(INRA, Kénitra)	Examineur

---

**Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II**  
**Dépôt légal : 2022MO4760**  
**ISBN : 978-9920-782-73-9**

## *REMERCIEMENTS*

### *Je témoigne mes sentiments de profonde gratitude :*

- ✚ A Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, de Développement Rural et des Eaux et Forêts, Pr. Mohamed SADIKI, que j'ai l'honneur de travailler sous sa Direction. Merci pour ses encouragements et son soutien.
- ✚ A mon Directeur de thèse, Pr. Mohamed EL AMRANI, qui a accepté de diriger ce travail de recherche, le superviser et l'encadrer avec toute la qualité requise pour mener à bien une recherche scientifique. Ses judicieux conseils, ses précieuses remarques, ses commentaires éclairés et ses encouragements constants m'ont été d'un soutien inestimable.
- ✚ Aux membres du comité de thèse : Pr. Abdelkader AIT EL MEKKI et Pr. Rachid HARBOUZE et au Dr. Aziz FADLAOUI qui m'ont apporté le soutien nécessaire. Ils ont toujours enrichi ce travail par leurs remarques et observations pertinentes et qui m'ont permis de couronner ce travail par des publications scientifiques dans des revues internationales.
- ✚ Aux membres du jury : Pr. El Hassane ABDELLAOUI et Pr. Aziz LARBI (de l'ENA de Meknès), Pr. Zakaria KADIRI (de l'Université Hassan II Casablanca) et Dr. Rachid MRABET (de l'INRA) d'avoir accepté d'évaluer ce travail.
- ✚ A tous les acteurs et experts de la filière des légumineuses alimentaires pour m'avoir accordé des entretiens et avoir répondu à toutes mes questions de recherche. Ils ont été d'un grand soutien pour l'aboutissement des résultats de cette thèse. Merci pour leur patience et disponibilité.

## *DEDICACE*

✚ A la mémoire de mes parents et ma sœur Naima que Dieu ait leur âme en sa sainte miséricorde.

✚ A ma femme, mes filles Nour et Fatima-Zahra pour leur soutien et leurs encouragements continus. Que ce modeste travail puisse leur exprimer toute mon affection et tout mon amour.

✚ A toute ma famille et A tous mes ami(e)s qu'ils trouvent dans ce travail une marque de mon grand attachement.

✚ A tous ceux qui m'ont aidé tout au long de ces années.

## ACRONYMES ET ABREVIATIONS (1)

<b>ADA</b> : Agence de Développement Agricole	<b>FAO</b> : Food and Agriculture Organization
<b>AfDB</b> : African Development Bank	<b>FOASTAT</b> : Statistiques de la FAO
<b>ALE</b> : Accords de Libre Echange	<b>FENU</b> : Fonds d'Equiptment des Nations Unies
<b>AO</b> : Appellation d'Origine	<b>FIAC</b> : Fédération Interprofessionnelle des Activités des Céréales
<b>AVA</b> : Agri-Food and Veterinarian Authority	<b>FMC</b> : Forum Marocain des Consommateurs
<b>BIO</b> : Agriculture Biologique	<b>FNCL</b> : Fédération des Négociants en Céréales et Légumineuses
<b>CAM</b> : Crédit Agricole du Maroc	<b>FOCP</b> : Fondation de l'Office Chérifien des Phosphates
<b>CEF</b> : Cercle des Entrepreneurs du Futur	<b>GATT</b> : General Agreement on Tariffs and Trade
<b>CESNU</b> : Conseil Economique et Social des Nations Unies	<b>GIE</b> : Groupement d'Intérêt Economique
<b>CGV</b> : Chaîne Globale de Valeur	<b>GISA</b> : Groupe Interministériel sur la Sécurité Alimentaire
<b>COMCEC</b> : Standing Committee for Economic and Commercial Cooperation of the Organization of Islamic Cooperation	<b>GTZ</b> : Agence de coopération Allemande Internationale
<b>CSA</b> : Comité Mondial de la Sécurité Alimentaire	<b>HCP</b> : Haut-Commissariat au Plan
<b>DCH</b> : Disponibilités à la Consommation Humaine	<b>HLPE</b> : High Level Panel of Experts
<b>DDFP</b> : Direction de Développement des Filières de Production	<b>IAV Hassan II</b> : Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II
<b>DELPHI</b> : Méthode de Delphes	<b>ICARDA</b> : International Center for Agricultural Research in the Dray Areas
<b>DRAs</b> : Directions Régionales d'Agriculture	<b>IG</b> : Indication Géographique
<b>DSS</b> : Direction de la Stratégie et des Statistiques	<b>IFPRI</b> : International Food Policy Research Institute
<b>EAM</b> : Ecart Type à la Médiane	<b>IMILA</b> : Initiative Maroco-Indienne pour le Développement des Légumineuses Alimentaires
<b>EUA</b> : Etats Unis d'Amérique	<b>IMReD</b> : Introduction, Matériels, Résultats et Discussion
<b>ENA</b> : Ecole Nationale d'Agriculture	<b>INRA</b> : Institut National de la Recherche Agronomique
<b>ENCDM</b> : Enquête Nationale sur la Consommation et les Dépenses au Maroc	<b>IPC</b> : Indice de Prix à la Consommation

## ACRONYMES ET ABREVIATIONS (2)

<b>IRES</b> : Institut Royal des Etudes stratégiques	<b>ONSSA</b> : Office National de la Sécurité Sanitaire des produits Alimentaires
<b>MAAF</b> : Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Forêt	<b>ONICL</b> : Office National Interprofessionnel des Céréales et des Légumineuses
<b>MAMDA</b> : Mutuelle Agricole Marocaine des Assurances	<b>ONU</b> : Organisation des Nations Unies
<b>MAEDI</b> : Ministère des Affaires Etrangères et de Développement International	<b>OPA</b> : Organisations Professionnelles Agricoles
<b>MAPMDREF</b> : Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts	<b>OR</b> : Odds Ratios
<b>MEFRA</b> : Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme Administrative	<b>PAM</b> : Programme Alimentaire Mondial
<b>MIDI</b> : Matrice des Influences Directes et Indirectes	<b>PMV</b> : Plan Maroc Vert
<b>MMIDI</b> : Maxima des Influences Directes et Indirectes	<b>PIB</b> : Produit Intérieur Brut
<b>MS</b> : Ministère de la Santé	<b>SONACOS</b> : Société Nationale de Commercialisation des Semences
<b>MICEVN</b> : Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie Verte et Numérique	<b>SDOQ</b> : Signes Distinctifs d'Origine et de Qualité
<b>OCP</b> : Office Chérifien des Phosphates	<b>TCC</b> : Taux de Couverture de la Consommation
<b>OCDE</b> : Organisation de la Coopération et de Développement Economique	<b>TDI</b> : Taux de Dépendance des Importations
<b>ODD</b> : Objectifs de Développement Durable	<b>TVA</b> : Taxe à la Valeur Ajoutée
<b>OMC</b> : Organisation Mondiale du Commerce	<b>VHR</b> : Variétés à Haut Rendement
<b>OMD</b> : Objectifs du Millénaire pour le Développement	
<b>ONCA</b> : Office National du Conseil Agricole	
<b>ONG</b> : Organisation Non Gouvernementales	

## Résumé

La filière des légumineuses alimentaires connaît des contraintes techniques, organisationnelles et de gouvernance empêchant sa relance en tant que filière stratégique pour le développement agricole du Maroc. Ce travail de thèse doctorale a pour objectif global de répondre à la question suivante : comment améliorer la gouvernance de la filière des légumineuses à des fins de sécurité alimentaire ? Pour répondre à cette question, nous l'avons abordé à travers i) la consultation et les entretiens auprès des experts pour identifier les leviers de structuration et de bonne gouvernance de la filière, ii) l'analyse de son cadre multi-acteurs en cartographiant les relations des acteurs de la filière, en analysant prospectivement leur structure d'influence afin d'élaborer une ébauche de scénarios de développement futur de la filière et en étudiant les perceptions des acteurs sur la relation entre gouvernance et sécurité alimentaire pour déterminer les indicateurs de gouvernance ayant un impact sur la sécurité alimentaire en légumineuses.

A travers la revue documentaire et l'état de l'art, nous avons élaboré un cadre d'analyse de la gouvernance de la filière des légumineuses à des fins de sécurité alimentaire sur la base de l'approche de gouvernance de la chaîne de valeur et celle de l'OCDE en termes de diagnostic et de comblement de déficits de gouvernance. Aussi, nous avons fait appel à des outils méthodologiques variés mais complémentaires. Pour la consultation des experts, nous avons utilisé la méthode Delphi qui visait à mesurer le consensus de 26 experts sélectionnés parmi les acteurs de la chaîne de valeur de cette filière sur la base des items ou leviers organisés sous forme d'une échelle de mesure de Likert. Quant à l'analyse de la dynamique des relations entre acteurs et leur structure d'influence, nous avons opté pour la méthode MACTOR (Acteurs, Objectifs, Rapports de force). En ce qui concerne l'analyse des perceptions des acteurs de cette filière, nous avons combiné la régression logistique ordinale et l'analyse qualitative. Les données ont été collectées à partir de deux types d'outils d'investigation : un questionnaire e-Delphi comprenant 40 leviers soumis à des experts, administré en deux tours et un guide d'entretien semi-structuré auprès de 34 acteurs représentant l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur de la filière.

La consultation des experts nous a permis de dégager un quasi-consensus sur 39 leviers dont 18 sont classés au 1<sup>er</sup> rang selon le scoring des experts contribuant à la structuration de la filière et sur sept leviers visant à améliorer sa gouvernance. Ces leviers ont un caractère novateur pour le contexte des légumineuses au Maroc et constituent une orientation intéressante pour les décideurs des politiques publiques pour relancer cette filière en tant que filière stratégique. Il ressort, aussi des résultats, que la filière des légumineuses est caractérisée par une pluralité d'acteurs intervenant tout au long de la chaîne de valeur dont le jeu est instable et peu connexe. Un scénario de changement est possible dans la mesure où les acteurs opérationnels de la chaîne seront organisés et structurés et les acteurs étatiques joueront le rôle de relais en déterminant le jeu d'ouverture et amenant les acteurs opérationnels à s'inscrire dans une dynamique autour d'une stratégie globale de développement de la filière.

En outre, les résultats de notre recherche ont pu montrer la relation entre la gouvernance et la sécurité alimentaire en légumineuses en termes d'accessibilité et de stabilité plutôt qu'en termes de disponibilités alimentaires et d'utilisation. L'indicateur de gouvernance le plus significatif affectant l'accessibilité est le pilotage et le contrôle de la filière. Alors que les indicateurs relatifs au degré de partage de l'information sur le système de distribution, de transparence, de confiance entre les acteurs ne semblent pas affecter la stabilité. Cependant, l'émergence de contraintes liées à la coordination, l'engagement, la confiance et le partage d'informations entre les acteurs de la filière ne sont pas favorables à un rôle déterminant dans la gouvernance de la sécurité alimentaire.

A la lumière de ces résultats, nous avons proposé un scénario de changement de la filière ayant pour objectif l'amélioration de sa performance.

**Mots clés :** Gouvernance, Sécurité alimentaire, Chaîne de valeur, Prospective, Légumineuses alimentaires, Maroc.

## ملخص

يعاني قطاع القطاني من عراقيل تقنية وتنظيمية وذات صلة بالحكمة تحول دون تمركزه كقطاع استراتيجي للتنمية الفلاحية في المغرب. وتهدف أطروحة هذه الدكتوراه الى الإجابة على السؤال التالي: كيف يمكن تحسين حكمة قطاع القطاني لأغراض الأمن الغذائي؟ وللإجابة على هذا السؤال الجوهري، قمنا باستشارة ومقابلة الخبراء من جهة لتحديد عوامل هيكلية هذا القطاع وحكامته الجيدة ومن جهة أخرى بتحليل إطاره المتعدد الأطراف من خلال رسم خرائط علاقات الفاعلين وتحليل هيكل نفوذهم من أجل استشراف سيناريوهات التنمية المستقبلية للقطاع وكذا تحليل تصورات الفاعلين حول العلاقة بين الحكمة والأمن الغذائي لتحديد مؤشرات الحكمة التي لها تأثير على الأمن الغذائي للقطاني.

من خلال المراجعة الوثائقية والأبحاث العلمية ذات الصلة، قمنا ببلورة إطار عمل لتحليل حكمة قطاع القطاني لأغراض الأمن الغذائي بناءً على مقارنة حكمة سلسلة القيمة ونهج منظمة التعاون والتنمية الاقتصادية من حيث تشخيص نواقص الحكمة ومعالجتها. أيضاً، استخدمنا أدوات منهجية متنوعة ولكنها تكاملية. لاستشارة الخبراء، استخدمنا طريقة "DELPHI" التي تهدف إلى قياس إجماع 26 خبيراً تم اختيارهم من بين الفاعلين في سلسلة القيمة في هذا القطاع على أساس مقياس "LICKERT". أما بالنسبة لتحليل ديناميكية العلاقات بين الفاعلين وهيكل تأثيرها، فقد اخترنا طريقة "MACTOR" (الفاعلون، الأهداف، توازن القوى). أما فيما يتعلق بتحليل تصورات الجهات الفاعلة في هذا القطاع، قمنا بدمج الانحدار اللوجستي الترتيبي والتحليل النوعي. وقد تم جمع المعطيات من خلال نوعين من أدوات البحث: استبيان e-Delphi يتألف من 40 رافعة تم تقديمها للخبراء ويتم إدارته في جولتين ودليل مقابلة شبه منظم مع 34 فاعل يمثلون جميع مراحل سلسلة القيمة الخاصة بالقطاع.

وقد مكنتنا استشارة الخبراء من الوصول إلى إجماع شبه كلي على 39 رافعة، 18 منها في المرتبة الأولى وفقاً لتقييم الخبراء تساهم في هيكلية القطاع وعلى سبع روافع تهدف إلى تحسين حكامته. هذه الروافع ذات الطابع المبتكر لسياق القطاني في المغرب تشكل توجهاً مهماً لوضعي السياسات العمومية لإعادة تمركز هذا القطاع كقطاع استراتيجي. كما يتضح من النتائج أن قطاع القطاني يعاني من تعدد الفاعلين المشاركين في جميع مراحل سلسلة القيمة الذين علاقات تأثيرهم غير مستقرة وغير متصلة بشكل كبير. سيناريو التغيير ممكن بقدر ما سيتم تنظيم وهيكلية الجهات الفاعلة التشغيلية للسلسلة ولعب الجهات الفاعلة الحكومية دور مؤثر من خلال تحديد اللعبة الافتتاحية وجعل الجهات الفاعلة التشغيلية جزءاً من ديناميكية حول استراتيجية تنمية القطاع.

علاوة على ذلك، تمكنت نتائج هذا البحث من إظهار العلاقة بين الحكمة والأمن الغذائي للقطاني من حيث إمكانية الوصول الى الغذاء والاستقرار وليس من حيث توافر الغذاء واستخدامه. ويعتبر مؤشر الحكمة الأكثر أهمية الذي يؤثر على إمكانية الوصول الى الغذاء هو إدارة القطاع ومراقبته. في حين أن المؤشرات التالية التي تؤثر على الاستقرار لا تشكل أهمية: درجة مشاركة المعلومات حول نظام التوزيع، ودرجة الشفافية، ودرجة الثقة بين الفاعلين. إلا أن ظهور القيود المتعلقة بالتنسيق والالتزام والثقة وتقاسم المعلومات بين الفاعلين للقطاع لا يفضي إلى دور حاسم للحكمة في الأمن الغذائي. وعلى ضوء هذه النتائج، اقترحنا سيناريو لتغيير القطاع بهدف تحسين أدائه.

**الكلمات المفتاحية:** الحكمة، الأمن الغذائي، سلسلة القيمة، الاستشراف، القطاني، المغرب

## Abstract

The pulses sector faces technical, organizational and governance constraints that prevent its revival as a strategic sector for agricultural development in Morocco. The overall objective of this doctoral thesis is to answer the following question: how can the governance of the pulses sector be improved for food security purposes? To answer this question, we have approached it through, on the one hand, the interview and consultation of experts to identify the levers of its structuring and good governance and, on the other hand, through the analysis of its multi-actor framework by mapping the relationships of the value chain actors, prospectively analyzing their structure of influence in order to elaborate a draft of future development scenarios of the pulses sector and analyzing the perceptions of the actors on the relationship between governance and food security to determine the governance indicators having an impact on the food security of pulses.

Through the literature review, we developed a framework for analyzing the governance of the pulses sector for food security purposes based on the value chain governance approach and that of the OECD in terms of diagnosing and filling governance gaps. Therefore, we used a variety of complementary methodological tools. For the consultation of experts, we used the Delphi method, which aimed to measure the consensus of 26 experts selected from among the actors in the value chain of this sector on the basis of a Likert measurement scale. For the analysis of the dynamics of relations between actors and their influence structure, we opted for the MACTOR method (Actors, Objectives, and Power Relations). For the analysis of the perceptions of the actors in this sector, we combined ordinal logistic regression and qualitative analysis. Data were collected from two types of investigative tools: an e-Delphi questionnaire comprising 40 levers submitted to experts and administered in two rounds and a semi-structured interview guide with 34 stakeholders representing all links in the value chain of the sector. The consultation of experts enabled us to reach a near-consensus on 39 levers, 18 of which were ranked first according to the scoring of experts contributing to the structuring of the sector, and on seven levers aimed at improving its governance. These levers are innovative for the context of pulses in Morocco and constitute an interesting orientation for public policy makers to relaunch this sector as a strategic sector. It also emerges from the results that the pulses sector is characterized by a plurality of actors involved throughout the value chain, whose interplay is unstable and unrelated. A scenario of change is possible insofar as the operational actors in the chain are organized and structured and the state actors play the role of relay by determining the opening game and bringing the operational actors into a dynamic around a development strategy for the sector. In addition, the results of our research were able to show a relationship between governance and food security for pulses in terms of accessibility and stability rather than in terms of availability and utilization. The most significant governance indicator affecting accessibility is the piloting and control of the sector. While none of the following indicators affecting stability are significant: the degree of information sharing on the distribution system, the degree of transparency, and the degree of trust between actors. However, the emergence of constraints relating to coordination, commitment, trust and information sharing between actors in the sector are not favorable to a decisive role in governance for food security. In the light of these results, we proposed a scenario for change in the pulses sector with the objective of improving its performance.

**Keywords:** Governance, Food security, Value chain, Prospective, Pulses, Morocco

## Table des Matières

<b>Liste des Figures</b> .....	xv
<b>Liste des Tableaux</b> .....	xvii
<b>Liste des Encadrés</b> .....	xviii
<b>Introduction Générale</b> .....	1
<b>Première Partie : Problématique et Approche Méthodologique</b> .....	6
<b>Introduction de la Première partie</b> .....	7
<b><i>Chapitre 1 : Importance économique de la filière des légumineuses alimentaires</i></b> .....	8
Introduction.....	8
I. Aperçu global de la filière à l'échelle mondiale.....	8
1. Pourquoi la filière des légumineuses alimentaires ?.....	8
1.1 Le rôle agro-environnemental des légumineuses.....	8
1.2 Atouts nutritionnels et sanitaires des légumineuses.....	9
1.3 Avantages économiques des légumineuses.....	10
2. Superficies et production.....	10
3. Commerce international des légumineuses.....	12
II. La filière des légumineuses au Maroc.....	13
1. Principales phases des politiques publiques pour les légumineuses.....	13
2. Trajectoire de la filière des légumineuses et sa structure de gouvernance.....	17
3. Etat des lieux et enjeux de développement de la filière au Maroc.....	18
3.1. Superficies et zones de production.....	18
3.2. Offre alimentaire.....	19
3.2.1. Evolution des quantités produites.....	19
3.2.2. Disponibilités alimentaires.....	20
3.2.3. Taux de dépendance des Importations (TDI).....	22
3.3. Demande alimentaire.....	23
3.3.1. Evolution de la consommation humaine.....	23
3.3.2. Taux de couverture de consommation.....	24
3.4. Commercialisation.....	25
3.5. Accessibilité.....	26
3.6. Situation nutritionnelle.....	28
3.7. Analyse diagnostic de filière.....	29
3.8. Enjeux de développement de la filière.....	31
Conclusion.....	32
<b><i>Chapitre 2 : Problématique, Objectifs et Hypothèses de travail</i></b> .....	33
Introduction.....	33
I. Esquisse de Problématique.....	33
II. Etat de l'art de la recherche.....	36
III. Objectifs de recherche et Hypothèses de travail .....	40
Conclusion.....	41
<b><i>Chapitre 3 : Méthode d'approche</i></b> .....	42
Introduction.....	42
I. Positionnement épistémologique.....	42
1. Le post-positivisme.....	42
2. Le constructivisme ou le socioconstructivisme.....	42
3. La perspective transformative.....	42
4. La perspective pragmatique.....	43
II. Cadre d'analyse.....	43

III. Approche empirique.....	46
1. Les phases de la recherche.....	47
2. Outils d'investigation.....	47
Conclusion.....	48
<b>Conclusion de la première partie.....</b>	<b>49</b>
<b>Deuxième Partie : Les fondements théoriques de la recherche.....</b>	<b>50</b>
<b>Introduction de la deuxième partie.....</b>	<b>51</b>
<b><i>Chapitre 4 : Agriculture et question alimentaire dans les théories de développement économique.....</i></b>	<b>52</b>
Introduction.....	52
I. Avant les années 60.....	52
II. Après les années 60 : Changements dans la théorie de développement économique.....	56
III. Nouvelle approche de développement : le développement durable.....	57
Conclusion.....	60
<b><i>Chapitre 5 : Concept de Sécurité Alimentaire : Evolution &amp; Définitions.....</i></b>	<b>61</b>
Introduction.....	61
I. Evolution du concept de la Sécurité Alimentaire & Définitions.....	61
1. Principales phases de genèse du concept.....	61
2. Principales définitions retenues.....	64
3. Nouvelle réflexion théorique sur la sécurité alimentaire.....	65
3.1. Pourquoi cette réflexion ?.....	65
3.2. Les nouvelles dimensions de la sécurité alimentaire.....	66
3.2.1. Agencéité.....	66
3.2.2. Durabilité.....	66
3.3. Le caractère multidimensionnel de la sécurité alimentaire.....	67
3.4. Le nouveau cadre théorique de changement.....	68
II. Sécurité alimentaire et Systèmes alimentaires.....	69
1. Liens entre sécurité alimentaire et systèmes alimentaires.....	69
2. Rôle de la sécurité alimentaire dans les chaînes de valeur agricoles durables.....	71
Conclusion.....	72
<b><i>Chapitre 6 : Concept de la gouvernance et son rapport avec la sécurité alimentaire.....</i></b>	<b>73</b>
Introduction.....	73
I. Concept de Gouvernance: Esquisse de définitions.....	73
II. Les principales approches théoriques de la gouvernance.....	75
1. La gouvernance de l'entreprise.....	75
2. La gouvernance des chaînes de valeur selon le modèle Chaîne Globale de Valeur.....	76
3. La gouvernance publique.....	79
4. La gouvernance multi-niveaux.....	80
5. La gouvernance des biens communs.....	82
III. Emergence du concept de la gouvernance de la sécurité alimentaire.....	83
IV. Gouvernance mondiale de la sécurité alimentaire.....	84
V. Gouvernance alimentaire au Maroc et Leçons tirées du Benchmark international.....	85
Conclusion.....	87
<b><i>Conclusion de la deuxième partie.....</i></b>	<b>88</b>
<b>Troisième Partie: Résultats &amp; Discussions.....</b>	<b>89</b>
<b>Introduction de la troisième partie.....</b>	<b>90</b>
<b><i>Chapitre 7 : Les leviers de structuration et de bonne gouvernance de la filière des légumineuses alimentaires.....</i></b>	<b>91</b>
Introduction.....	91
I. Matériels et Méthodes.....	92

1. Cadre d'analyse.....	92
2. Collecte des données.....	94
3. Constitution du panel des experts.....	94
4. Limites de la Méthode.....	95
II. Résultats.....	95
1. Consensus versus désaccord entre les réponses des experts.....	95
2. Consensus versus désaccord sur les nouveaux leviers du panel des experts.....	97
3. Consensus versus désaccord du panel des experts sur les leviers structurant la filière.....	99
4. Analyse des commentaires des experts sur l'avenir de la filière dans la prochaine décennie (horizon 2030).....	101
III. Discussion.....	103
Conclusion et Recommandations.....	104
<b>Chapitre 8 : Dynamique des relations des acteurs de la filière des légumineuses et leur structure d'influence.....</b>	<b>105</b>
Introduction.....	105
I. Matériels et Méthodes.....	106
II. Résultats.....	108
1. Cartographie des relations des acteurs de la filière des légumineuses alimentaires au Maroc.....	108
2. Structure des influences entre les acteurs de la filière des légumineuses.....	109
2.1. Influences et dépendances des acteurs.....	110
2.2. Rapports de force directs et indirects entre acteurs.....	111
2.3. Rapports de force potentiels entre acteurs.....	112
2.4. Connexité entre acteurs.....	112
2.5. Comparaison du poids (Ri) et de la connexité (Ci) des acteurs.....	113
3. Position des acteurs sur les objectifs stratégiques de la filière des légumineuses alimentaires.....	115
III. Discussion.....	116
Conclusion & Recommandations.....	117
<b>Chapitre 9: Perceptions des acteurs de la filière des légumineuses sur la relation entre gouvernance et sécurité alimentaire.....</b>	<b>120</b>
Introduction.....	120
I. Matériel et Méthodes.....	121
1. Cadre d'analyse et grille de variables utilisées.....	121
2. Analyse des Données.....	122
2.1. Modèle logistique ordinale.....	122
2.1.1. Description.....	122
2.1.2. Sélection des variables.....	123
2.2. Analyse de contenu.....	124
II. Résultats.....	124
1. Relation entre gouvernance et sécurité alimentaire en légumineuses.....	124
2. Modèle logit ordinal de l'accessibilité.....	125
3. Modèle logit ordinal de la stabilité.....	126
4. Perceptions des acteurs sur l'impact de la gouvernance sur la sécurité alimentaire.....	127
4.1. Position des acteurs.....	127
4.2. Perceptions des acteurs.....	128
III. Discussion.....	130
Conclusion et Recommandations.....	132
<b>Conclusion de la troisième partie.....</b>	<b>133</b>

<b>Conclusion Générale et Recommandations</b> .....	134
<b>Références Bibliographiques</b> .....	139
<b>Annexes I</b> .....	152
Annexe 1 : Liste des 40 leviers (items) par dimension thématique (1 <sup>er</sup> tour).....	153
Annexe 2 : Matrice des Influences Directes et indirectes (MIDI).....	155
Annexe 3 : Grille de variables utilisées pour l’analyse de l’impact de la Gouvernance sur la sécurité alimentaire (Disponibilités alimentaires/ Accessibilité/ Utilisation/ Stabilité) des légumineuses.....	156
Annexe 4 : Corrélations entre variables indépendantes.....	157
Annexe 5 : Moyenne des coefficients de corrélations entre variables.....	157
<b>Annexes II : Questionnaires et Guides d’entretien ( DELPHI- MACTOR)</b> .....	158
Annexe 6 : Questionnaire DELPHI sur la Gouvernance de la filière des légumineuses alimentaires au Maroc (1 <sup>er</sup> Tour).....	159
Annexe 7 : Questionnaire DELPHI sur la Gouvernance de la filière des légumineuses alimentaires au Maroc (2 <sup>ème</sup> Tour).....	167
Annexe 8 : Questionnaire et Guides d’Entretien (MACTOR)	175

## Liste des Figures

Figure 1.	Evolution de la production et de la superficie des légumineuses dans le monde 1961-2020.....	10
Figure 2.	Les dix premiers producteurs des légumineuses dans le monde en 2020.....	11
Figure 3.	Les principales légumineuses produites dans le monde en 2020.....	12
Figure 4.	Evolution des quantités des importations et des exportations des légumineuses dans le monde 1961-2020.....	12
Figure 5.	Evolution de la valeur des importations et des exportations des légumineuses dans le monde 1961-2020.....	13
Figure 6.	Evolution des superficies des principales légumineuses au Maroc durant la période 2000-2021.....	19
Figure 7.	Evolution de la production des légumineuses au Maroc durant la période 2000-2021 .....	20
Figure 8.	Evolution des exportations des principales légumineuses au Maroc durant la période 1971-2020.....	21
Figure 9.	Evolution des importations des principales légumineuses au Maroc durant la période 1992-2021.....	21
Figure 10.	Evolution des Disponibilités à la Consommation Humaine par habitant des principales légumineuses au Maroc durant la période 1998-2018.....	22
Figure 11.	Evolution du TDI des légumineuses au Maroc durant la période 1998-2020....	23
Figure 12.	Evolution du TCC des légumineuses au Maroc durant la période 1998-2021...	25
Figure 13.	Circuits de commercialisation des légumineuses au Maroc.....	25
Figure 14.	Evolution des quantités commercialisées au Maroc des principales légumineuses durant la période 1998-2020.....	26
Figure 15.	Evolution de l'IPC du panier marocain durant la période 2007-2019.....	27
Figure 16.	Evolution de l'IPC des produits alimentaires de base durant la période 2007-2019.....	27
Figure 17.	Evolution du prix intérieur annuel des principaux produits des légumineuses au Maroc durant la période 2009-2020 (Dh/Ql).....	28
Figure 18.	Liens de la chaîne de valeur et groupes d'acteurs.....	44
Figure 19.	Cadre d'analyse adapté de la gouvernance pour sécurité alimentaire.....	46
Figure 20.	Induction, déduction et abduction.....	47
Figure 21.	Théorie du Changement du Concept de la sécurité alimentaire.....	69
Figure 22.	Dimensions de sécurité alimentaire et systèmes alimentaires.....	70
Figure 23.	Environnement des acteurs de la chaîne de valeur agricole.....	72
Figure 24.	Modèles de Gouvernance des chaînes de valeur.....	78
Figure 25.	Processus méthodologique de DELPHI.....	93
Figure 26.	Cartographie des relations des acteurs de la filière des légumineuses alimentaires au Maroc.....	109
Figure 27.	Plan des influences et dépendances entre les acteurs de la filière des légumineuses alimentaires au Maroc.....	111
Figure 28.	Rapports de force directs et indirects entre les acteurs de la filière des légumineuses alimentaires au Maroc.....	112
Figure 29.	Connexité actuelle des acteurs de la filière des légumineuses alimentaires au Maroc.....	114
Figure 30.	Comparaison du poids (Ri) et de la connexité (Ci) des acteurs de la filière des légumineuses alimentaires au Maroc.....	115

Figure 31.	Positionnement des acteurs sur les objectifs stratégiques de la filière des légumineuses alimentaires au Maroc .....	116
Figure 32.	Mobilisation des acteurs sur les objectifs stratégiques de la filière des légumineuses alimentaires au Maroc.....	116
Figure 33.	Perceptions des acteurs de la filière de l'impact de la gouvernance sur les disponibilités alimentaires.....	127
Figure 34.	Perceptions des acteurs de la filière de l'impact de la gouvernance sur l'utilisation.....	127
Figure 35.	Perceptions des acteurs de la filière de l'impact de la gouvernance sur l'accessibilité.....	128
Figure 36.	Perceptions des acteurs de la filière de l'impact de la gouvernance sur la stabilité.....	128
Figure 37.	Proposition de Scénario de changement pour la filière des légumineuses alimentaires au Maroc.....	138

## Liste des Tableaux

Tableau 1.	Les bienfaits des légumineuses sur la santé.....	9
Tableau 2.	Trajectoire de la filière des légumineuses au Maroc et sa structure de gouvernance.....	17
Tableau 3.	Répartition territoriale des cultures des légumineuses au Maroc selon espèces durant la période décennale 2011-2021.....	19
Tableau 4.	Evolution de la consommation annuelle moyenne humaine (Kg/habitant/an) des légumineuses alimentaires au Maroc.....	23
Tableau 5.	Consommation moyenne annuelle humaine (Kg/habitant/an) des légumineuses alimentaires par type de produit.....	24
Tableau 6.	Analyse SWOT des légumineuses alimentaires au Maroc.....	31
Tableau 7.	Synthèse des résultats des principales recherches sur la gouvernance de la sécurité alimentaire.....	38
Tableau 8.	Méthodes utilisées de la recherche.....	48
Tableau 9.	Composition du panel des personnes enquêtées par domaine d'expertise.....	95
Tableau 10.	Classement des leviers de réponses selon le niveau d'accord.....	96
Tableau 11.	Niveaux d'accord et classement des nouveaux leviers des experts.....	98
Tableau 12.	Avis des répondants sur le devenir de la filière des légumineuses alimentaires au Maroc à l'horizon 2030.....	102
Tableau 13.	Enjeux et objectifs stratégiques de la filière des légumineuses au Maroc selon l'avis des experts.....	108
Tableau 14.	Moyenne du degré des influences et de dépendances directes et indirectes entre catégories d'acteurs.....	110
Tableau 15.	Analyse comparée des moyennes des rapports de force entre catégories d'acteurs.....	113
Tableau 16.	Relations de dépendance entre les variables.....	125
Tableau 17.	Paramètres du modèle Logit ordinal de l'accessibilité.....	126
Tableau 18.	Paramètres du modèle Logit ordinal de la stabilité.....	127

## Liste des Encadrés

Encadré 1.	Les dix-sept objectifs de développement durable.....	58
Encadré 2.	Principales définitions retenues.....	65
Encadré 3.	Les cinq principes d'une sécurité alimentaire mondiale.....	67
Encadré 4.	Les six Dimensions de la sécurité alimentaire.....	68
Encadré 5.	Les principes d'une bonne gouvernance des entreprises.....	76
Encadré 6.	Une Myriade de définitions sur la gouvernance publique.....	80
Encadré 7.	Huit Principes de gouvernance des biens communs selon OSTROM.....	83
Encadré 8.	Gouvernance mondiale de la sécurité alimentaire.....	84

# INTRODUCTION GENERALE

L'agriculture et l'alimentation ont suscité l'intérêt des auteurs des théories de développement économique. La complexité de leur analyse a fait appel à des différentes dimensions dont la gouvernance constitue une dimension à laquelle les politiques agricoles et alimentaires doivent en tenir compte. La gouvernance constitue, aujourd'hui, un axe stratégique de ces politiques. D'autant plus, la gouvernance n'est toujours interpellée que lorsqu'il y a un problème de performance au sein d'un système, que l'on soit en entreprise, au niveau de l'État, d'une organisation, d'une région, ou d'un territoire (Bakour, 2013).

Au niveau international, la gouvernance systématique de la sécurité alimentaire et de la nutrition au XXe siècle remonte à la création de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) en 1945. Pendant longtemps, le paradigme dominant était productiviste, poussé par la nécessité de trouver des solutions à la faim et à la malnutrition en volume de la production alimentaire dans le monde. Ce n'est qu'à partir du milieu des années 90, des questions telles que la gouvernance, la durabilité et l'équité sont devenues de plus en plus pertinentes. Ce changement d'orientation a été confirmé par la crise alimentaire de 2007-2008 où ce paradigme productiviste a été élargi au-delà de l'amélioration de la productivité agricole et la promotion du développement rural en insistant sur le rôle des principes tels que la réactivité, la responsabilité, la transparence, la participation et l'égalité dans la réduction de la malnutrition et l'insécurité alimentaire (FAO, 2011). Toutefois, il y a lieu de souligner qu'après des années de baisse constante, le nombre de personnes touchées par la faim dans le monde a recommencé à augmenter en 2015, pour atteindre 690 millions de personnes en 2019, soit une augmentation de 10 millions de personnes par rapport à 2018 et de près de 60 millions en cinq ans (FAO et al., 2020).

Sur la plan continental, l'Afrique est la plus touchée puisque 19,1% de sa population est sous-alimentée, suivie de l'Asie (8,3%) et de l'Amérique latine et des Caraïbes (7,4%). Les experts de l'Organisation des Nations Unies (ONU) estiment que si cette tendance se poursuit en 2030, l'Afrique abritera plus de la moitié de personnes qui souffrent de manière chronique de la faim dans le monde (FAO et al., 2020). Cette situation sera exacerbée avec des systèmes alimentaires de plus en plus confrontés à de nombreux défis tels que la dégradation des ressources naturelles, le changement climatique, les conflits, l'évolution démographique, les inégalités d'accès aux denrées alimentaires et aux ressources agricoles, la crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19 et les conflits entre Etats.

La guerre lancée par la Russie contre l'Ukraine a de lourdes conséquences sur la volatilité des prix des denrées alimentaires et vient déstabiliser les marchés mondiaux, aggravant l'insécurité alimentaire déjà rehaussé par les répercussions de la pandémie sur les systèmes alimentaires et la sécurité alimentaire et la nutrition. Ces répercussions ont poussé l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) hors portée de nombreux pays et ont mis en exergue les disparités des systèmes alimentaires. De ces crises, ont cependant émergé plusieurs leçons. Au premier rang d'entre elles, la transformation des systèmes alimentaires est une priorité d'urgence (FAO et al., 2020). En effet, La pandémie illustre clairement l'interconnexion des systèmes alimentaires avec les systèmes économiques, environnementaux, de santé et en tant que telle, les réponses politiques nécessitent une coordination entre les différents systèmes de gouvernance (FAO, 2020).

Dans cette directive, le Panel de Haut Niveau des Experts (HLPE) du comité mondial de la sécurité alimentaire de la FAO a mis en place une nouvelle réflexion théorique sur le concept de la sécurité alimentaire et la nutrition qui met l'accent sur l'importance de l'agencité et de la durabilité en tant que principales dimensions de la sécurité alimentaire outre les quatre autres dimensions

abondamment citées: disponibilité, accès, utilisation et stabilité, retenus dans la définition de la sécurité alimentaire lors du sommet mondial de l'alimentation en 1996 : " La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active".

Ces deux dimensions découlent directement du principe du droit à l'alimentation. Bien qu'elles ne soient pas nouvelles, elles méritent d'être davantage mises en avant dans les cadres conceptuels et stratégiques et ce, dans l'objectif de transformer les systèmes alimentaires et les aligner aux ODD, notamment l'ODD 2 "Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable" (HLPE, 2020).

L'agencéité est généralement perçue comme un aspect fondamental du développement (Kabeer, 1999 ; World Bank, 2005 ; Ibrahim et Alkire, 2007). Elle ne se résume pas à l'accès aux ressources matérielles, dans la mesure où elle inclut l'autonomisation, à savoir la capacité des personnes à agir dans le but d'améliorer leur propre bien-être, ainsi que leur capacité à se mobiliser au sein de la société pour influencer sur le contexte général, y compris en pesant dans l'élaboration des politiques (Alsop et Heinsohn, 2005). Elle est généralement conditionnée par les dynamiques de pouvoir local, les disparités de richesse, les normes liées au genre et les structures de gouvernance (Peter, 2003). Pour assurer une sécurité alimentaire durable, il faut que les pratiques mises en place dans le système alimentaire respectent et protègent sur le long terme les écosystèmes, qui sont au cœur même du système alimentaire, dans leur rapports complexes avec les systèmes économiques et sociaux nécessaires pour garantir la sécurité alimentaire et la nutrition (El Bilali et al., 2018 ; Meybeck et Gitz, 2017 ; Carlsson et al., 2017).

Cette nouvelle réflexion autour du concept de la sécurité alimentaire et la nutrition est d'autant primordiale dans le contexte actuel de la crise sanitaire due à la COVID-19 qui aggrave la situation déjà urgente de la sécurité alimentaire et de la nutrition et met en relief la pertinence et l'opportunité de cette réflexion pour relever les défis à la fois multiples et complexes auxquels sont confrontés les systèmes alimentaires et prendre des mesures pour améliorer ces systèmes et les rendre non seulement plus résilients face aux crises, mais également plus équitables et inclusifs, habilitants et respectueux, régénérateurs, sains et nutritifs, ainsi que productifs et prospères pour tous (HLPE, 2020).

De même, il est reconnu aujourd'hui que la transformation des systèmes alimentaires nécessite une meilleure implication des acteurs notamment non étatiques tels que le secteur privé et les organisations d'agriculteurs. Les gouvernements ne peuvent réussir seuls et doivent compter sur la combinaison des efforts avec les contributions respectives des autres acteurs non étatiques pour réduire la pauvreté, assurer la sécurité alimentaire et améliorer la nutrition grâce à une transformation résiliente, inclusive et durable du système alimentaire (FAO,2020). Afin de faciliter cette transformation fondamentale des systèmes alimentaires qui va permette de relever les nombreux défis auxquels ils font actuellement face et qui entravent la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier l'ODD 2, le rapport de HLPE recommande la gouvernance efficace comme orientation stratégique nécessaire pour favoriser cette transformation (HLPE, 2020).

En outre, le dernier rapport de l'IFPRI (International Food Policy and Research Institute) sur la transformation des systèmes alimentaires après la COVID-19 a analysé le rôle de la gouvernance pour des systèmes alimentaires dans un contexte de protection des ressources naturelles et de l'environnement. Selon ce rapport, la gouvernance n'est pas seulement confondue avec les

gouvernements dont l'Etat est la seule source d'autorité. Les lois nationales et les institutions gouvernementales certainement jouent un rôle, mais des institutions formelles et informelles plus locales, ont aussi un rôle important à jouer. En réunissant différents acteurs, y compris le gouvernement, le secteur privé et la société civile, les plateformes multipartites constituent une approche utile pour soutenir une gouvernance efficace et inclusive. Ces plateformes peuvent aider à parvenir à une compréhension commune de comment le comportement de chaque acteur affecte les autres, et facilitent les accords sur les règles au service des systèmes alimentaires résilients et durables (IFPRI, 2021).

La gouvernance apparaît comme un gage d'efficacité de gestion des enjeux liés à la sécurité alimentaire des pays. Les institutions, les règles et les processus politiques jouent un rôle important dans la croissance de la production agricole durable, l'augmentation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'amélioration des moyens d'existence et le bien-être de tous (FAO, 2011). Cependant, la gouvernance de la sécurité alimentaire au Maroc n'occupe pas une place stratégique dans les politiques publiques de façon à ce qu'elle soit matérialisée par un mécanisme de coordination et d'orientation sous forme d'un conseil ou d'une commission interministérielle dédiée à la sécurité alimentaire et à la nutrition. En effet, le Maroc dispose d'une multitude d'acteurs de la sécurité alimentaire avec des stratégies sectorielles qui ne reflètent pas pleinement la nature transversale de la sécurité alimentaire comme concept multidimensionnel. Il présente des insuffisances liées principalement à l'absence d'un dispositif national de gouvernance de la sécurité alimentaire avec une vision globale intégrée (Toumi et El Amrani, 2020).

C'est dans cette perspective de la nouvelle réflexion sur la sécurité alimentaire et la nécessité de transformation des systèmes alimentaires après la COVID-19 que nous voulons contribuer en explorant davantage le rôle de la gouvernance dans la sécurité alimentaire tout en élaborant un cadre d'analyse basé aussi bien sur la théorie de la gouvernance de la chaîne de valeur et son cadre multi-acteurs que sur l'approche de l'OCDE en matière de gouvernance. De même, nous avons privilégié le courant post-positif de la recherche scientifique qui se base sur l'étude de cas ou d'un échantillon afin d'étudier la problématique de la gouvernance par rapport à la sécurité alimentaire dans le contexte national. C'est ainsi, que nous avons choisi l'étude du cas de la filière des légumineuses alimentaires.

En effet, les légumineuses alimentaires sont de plus en plus inscrites dans les politiques agricoles et systèmes alimentaires durables, compte tenu de leur rôle crucial dans une alimentation saine et équilibrée, dans la production alimentaire durable et surtout dans la sécurité alimentaire. Un regain d'intérêt international a été exprimé à la filière et son rôle pour la sécurité alimentaire en termes d'apports nutritionnels, économiques, agro-environnementaux et de santé. La promotion des cultures des légumineuses à travers le monde s'est concrétisée par la déclaration de 2016 l'année internationale des légumineuses, lors de la 68<sup>ème</sup> Assemblée Générale des Nations Unies. En plus, une journée internationale des légumineuses a été instauré le 10 février de chaque année par la FAO<sup>1</sup>.

En Afrique, elles occupent une place importante dans l'alimentation africaine et sont cultivées dans différentes parties de l'Afrique. Environ un quart du total des légumineuses est produit en Afrique à l'échelle mondiale avec une variété de légumineuses pour la consommation locale et l'exportation. Le Nigéria, l'Éthiopie, le Niger, la Tanzanie, et le Kenya font partie des plus grands producteurs de légumineuses du continent (Mpopfu et Nyoni, 2017).

---

<sup>1</sup> World Pulses Day | FAO | Food and Agriculture Organization of the United Nations

Au niveau national, les légumineuses continuent à être présentes dans le panier du consommateur marocain et dans le programme nutritionnel du Maroc en tant que source d'apports de micronutriments selon la stratégie nationale de la nutrition. En fait, durant les trois décennies (1985-2014), les légumineuses ont gardé leur importance dans le panier marocain malgré la tendance observée par l'augmentation de la consommation des produits laitiers (+95%), des poissons (+119%) et œufs (+ 110 %) au détriments des céréales (-0,1%) et du sucre (- 23,8 %) (HCP, 2014). Durant la période de confinement liée à la pandémie de la COVID-19, les légumineuses étaient parmi les denrées alimentaires concernées par les mesures prises par le gouvernement marocain pour alléger l'impact de cette pandémie. Ces mesures concernent la suspension de la perception du droit d'importation applicable aux lentilles, pois chiches, fèves et haricots secs afin de garantir l'approvisionnement régulier et suffisant en ces denrées sur le marché national à des prix raisonnables (MEFFRA, 2020).

Elles constituaient une composante importante dans les systèmes de production et occupaient la seconde place dans les assolements après les céréales dans les années 80. Cependant, la croissance démographique et la politique céréalière ont eu un impact négatif sur le maintien de cette place (Laamari, 2015). Aussi, il faut souligner que la filière des légumineuses connaît des contraintes techniques, organisationnelles et de gouvernance qui ont contribué à la relative marginalisation des légumineuses dans les systèmes de culture actuels au Maroc et empêchant sa relance en tant que secteur stratégique pour le développement agricole et y contribuer ainsi positivement à la sécurité alimentaire du pays.

Dans ce contexte, les légumineuses alimentaires ont fait l'objet de plusieurs études techniques et socio-économiques qui offrent les éléments nécessaires pour l'orientation de la filière. Une attention particulière a été donnée à la création variétale et la protection des cultures, les conditions économiques de production et de valorisation sans pour autant s'intéresser plus aux déterminants plus structurels provenant de l'organisation même de la filière et des stratégies des acteurs. En effet, l'analyse des politiques publiques qui ont marqué l'histoire des légumineuses au Maroc ont mis en lumière le déficit de gouvernance qui n'a pas permis de relancer cette filière (Fadlaoui, 2015).

C'est dans ce cadre que nous plaçons cette présente recherche sachant bien que les mutations économiques, sociales et climatiques imposent au Maroc de revoir sa vocation agricole à travers la réhabilitation de la place des légumineuses alimentaires au niveau des systèmes de production nationale, réduire la part des importations et par conséquent améliorer la sécurité alimentaire du pays en ces denrées alimentaires. Ainsi, Cette thèse a pour objectif général d'analyser la gouvernance pour la sécurité alimentaire en se focalisant sur la filière des légumineuses alimentaires. Explicitement, elle tente de répondre à quatre grandes questions déterminant l'avenir de cette filière :

- Comment améliorer la gouvernance de cette filière à des fins de sécurité alimentaire ?
- Quelle est la dynamique des relations entre acteurs de la filière des légumineuses alimentaires et leur structure d'influence ? Quelles sont les perspectives de son développement futur ?
- Quelles perceptions ont ces acteurs sur la relation entre gouvernance et sécurité alimentaire ?

La réponse à ces questions va, certes, fournir des orientations stratégiques et recommandations concrètes aux décideurs politiques afin d'instaurer une dynamique relationnelle positive de la filière et mettre en valeur les indicateurs de gouvernance ayant un impact sur la sécurité alimentaire

en ces denrées alimentaires. Les éléments de réponse et l'ensemble des aspects traités dans la présente recherche nous permettent de scinder ce travail de thèse en trois parties : La première partie est consacrée à la problématique de notre recherche, les objectifs attendus et la méthodologie d'approche. Elle est structurée désormais en trois chapitres. Le premier donne un aperçu sur l'importance économique des légumineuses au niveau mondial, à l'échelle de l'Afrique et au niveau national. Un focus sera donné sur le contexte national de la production des légumineuses, les différentes politiques publiques et une esquisse de structures de gouvernance pour cette filière ainsi que l'état des lieux des légumineuses dans une optique de sécurité alimentaire et de ses enjeux de développement. Le deuxième présente la problématique, le questionnement soulevé, l'état de l'art de la recherche, les objectifs de la recherche et les hypothèses de travail. Le troisième décrit l'approche scientifique de recherche adoptée et le cadre d'analyse de notre recherche.

La deuxième partie porte sur la compréhension des fondements théoriques de notre cadre d'analyse à travers une revue de la littérature. Elle est composée de trois chapitres. Le premier traite la place de la question alimentaire dans les théories de développement économique. Le deuxième dresse les principales phases de la genèse du concept de la sécurité alimentaire et les définitions y afférentes ainsi que le nouveau cadre théorique quant à la nouvelle réflexion sur la sécurité alimentaire et les liens entre systèmes alimentaires et sécurité alimentaire. Le troisième chapitre présente le concept de la gouvernance et son rapport avec la sécurité alimentaire au niveau mondial et dans le contexte national.

Pour la troisième partie, nous interpréterons les résultats de l'ensemble de nos investigations que nous structurons en trois chapitres. Chaque chapitre sera présenté selon la structure IMReD : Introduction, Matériels et Méthodes, Résultats et Discussion, en plus d'une conclusion et recommandations.

Le premier chapitre va répondre à la question soulevée se rapportant à l'amélioration de la gouvernance de la filière des légumineuses alimentaires à des fins de sécurité alimentaire en identifiant les leviers de structuration et de bonne gouvernance de cette filière. Le deuxième chapitre présente une cartographie des relations des acteurs de la filière et analyse leur dynamique de relations et leur structure d'influence dans une démarche prospective en déterminant les perspectives de développement futur de cette filière.

Le troisième chapitre examine s'il existe une relation entre gouvernance et sécurité alimentaire pour les légumineuses et détermine les indicateurs de gouvernance ayant un impact sur la sécurité alimentaire et ce, de point de vue des acteurs œuvrant dans cette filière. En conclusion, un scénario de changement pour le développement de la filière est proposé sur la base de l'exploitation des résultats obtenus de nos investigations.

# **PREMIERE PARTIE**

## *Problématique et Approche Méthodologique*

## **Introduction de la Première Partie :**

Pour entamer notre thèse, nous avons privilégié de commencer par la problématique et l'approche méthodologique adoptée pour traiter les questions de notre recherche qui émanent de l'étude de cas du terrain. Cette façon de faire va nous permettre de bâtir notre recherche sur une problématique réelle et apporter des recommandations pratiques et utiles pour les politiques agricoles nationales.

Notre thématique de recherche est la gouvernance de la sécurité alimentaire qui requiert, aujourd'hui, une importance stratégique dans les politiques agricoles afin d'affranchir le monde de la faim et de la pauvreté et réussir le deuxième objectif de développement durable relatif à l'éradication de la faim, l'atteinte de la sécurité alimentaire, l'amélioration de la nutrition et la promotion d'une agriculture durable.

Malheureusement, avec la propagation de la pandémie de la COVID-19, la guerre entre la Russie et l'Ukraine et leurs répercussions négatives sur la sécurité alimentaire de nombreux pays, cet objectif de développement durable a été contrasté. D'où la nécessité de repenser les systèmes alimentaires pour renforcer leur résilience et soutenir les stratégies d'adaptation des acteurs. Nous avons choisi les légumineuses alimentaires comme cas d'étude de notre recherche compte tenu, d'une part, de leur importance pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et d'autre part, du regain d'intérêt au niveau international à leurs rôles tant dans l'agriculture durable que dans la nutrition.

Dans ce cadre, nous avons scindé cette partie en trois chapitres. Le premier chapitre traite de l'importance des légumineuses aussi bien au niveau mondial, à l'échelle de l'Afrique et au niveau national. Une analyse particulière a été consacrée au contexte national avec un examen de la structure de gouvernance de cette filière, son état des lieux selon les dimensions de la sécurité alimentaire et de ses enjeux de développement. Ce chapitre a été utile pour cerner notre problématique et poser les questions de notre recherche, définir les objectifs de recherche et les hypothèses de travail, que nous avons inclus dans le deuxième chapitre. Le troisième chapitre a été réservé à l'approche méthodologique. Une présentation succincte des différents courants théoriques de la recherche a été donnée avec notre positionnement quant à la méthode d'approche poursuivie. Aussi, un cadre d'analyse a été présenté et justifié avec les méthodes de recherche retenues pour chaque objectif de la recherche.

# CHAPITRE 1

## *Importance économique de la filière des légumineuses alimentaires*

### **Introduction**

Les légumineuses sont parmi les cultures alimentaires qui fournissent de l'apport énergétique alimentaire. Elles sont les principales sources de diversité dans la plupart des régimes alimentaires. Cependant, l'approvisionnement mondial de ces denrées est insuffisant pour atteindre les niveaux des apports recommandés (Siegel et al., 2014). Ces dernières années, une grande importance a été accordée aux légumineuses vu leurs caractéristiques qui les rendent bénéfiques tant pour l'agriculture que la nutrition. C'est pour cette raison, la soixante-huitième Assemblée Générale des Nations Unies a proclamé 2016 année internationale des légumineuses. L'objectif était de sensibiliser sur le potentiel des légumineuses et leurs avantages économiques et nutritionnels dans le cadre d'une production vivrière durable et leur appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Dans ce chapitre, nous allons expliquer le choix de cette filière et la présenter d'une part à l'échelle mondiale avec un focus sur l'Afrique et d'autre part, dans le contexte national, à travers une analyse de la structure de gouvernance adoptée par les politiques publiques, de son état des lieux sous l'angle de la sécurité alimentaire et de ses enjeux de développement à la lumière des résultats de l'Initiative Maroc-Indienne de développement des Légumineuses Alimentaires (IMILA)<sup>2</sup>.

## **I. Aperçu global sur la filière à l'échelle mondiale**

### **1. Pourquoi la filière des légumineuses alimentaires ?**

Les légumineuses sont reconnues par leur pouvoir en termes de nutrition, de santé, de biodiversité et de sécurité alimentaire. Elles présentent les avantages suivants :

#### **1.1 Le Rôle agro-environnemental des légumineuses**

Comparativement aux autres cultures, les légumineuses alimentaires présentent un avantage précieux puisqu'elles fabriquent leur propre engrais. Elles contribuent d'une part à l'amélioration de la structure du sol et son enrichissement en azote à travers leurs propriétés biologiques permettant la fixation symbiotique de l'azote atmosphérique et d'autre part, elles améliorent la qualité de la ration alimentaire humaine et animale vu leur richesse en protéines.

Aussi, les légumineuses représentent un bon précédent culturel en rotations culturales. Elles rendent le sol sur lequel elles poussent plus fertile pour la culture suivante. Elles permettent donc une baisse notable de l'utilisation des engrais azotés. En outre, leur culture comporte d'autres avantages agro-environnementaux tels que la rupture des cycles parasitaires et des adventices, l'augmentation de la biodiversité, ou encore des avantages en termes d'adaptation des pratiques culturales aux effets des changements climatiques.

---

<sup>2</sup> L'IMILA est une initiative de partage des expériences réussies et de nouveaux concepts de développement aussi bien au Maroc qu'en Inde pour la promotion des légumineuses. Elle est exécutée par un consortium de recherche composé de INRA, Fondation OCP, ICARDA et IAV Hassan II.

Selon la FAO (2016a), les légumineuses sont avantageuses car non seulement elles s'adaptent au changement climatique mais contribuent à l'atténuation de ses effets. En fait, les légumineuses :

- Par leur propriété de fixation de l'azote atmosphérique, elles réduisent le recours à l'engrais à base de l'azote synthétique et par conséquent contribuent à la réduction de l'émission de gaz à effet de serre (85 millions d'ha de légumineuses ont contribué à fixer mondialement 3-6 millions de tonnes d'azote dans les sols) ;
- Ont une grande diversité génétique permettant à développer des variétés de légumineuses encore plus résilientes au climat ;
- Introduites comme base des systèmes des cultures en rotation culturale ou dans les systèmes intercalaires, elles diminuent le risque d'érosion et d'épuisement des sols et améliorent le pouvoir de séquestration du carbone terrestre ;
- Introduites dans l'alimentation animale, les produits dérivés des légumineuses contribuent à améliorer le taux de conversion des aliments, en réduisant au même moment, l'émission de gaz à effet de serre.

Concernant le maintien de la biodiversité, les légumineuses sont également intéressantes. Au niveau du sol, elles aident à augmenter la biomasse microbienne du sol, améliorant ainsi la biodiversité du sol (FAO, 2016b).

## 1.2 Atouts nutritionnels et sanitaires des légumineuses

De point de vue nutritive, les légumineuses présentent des avantages nutritionnels importants en termes d'apport de glucides, de fibres, de protéines, de calcium, de potassium, d'acide folique, de zinc, de fer et de magnésium. Elles sont riches en nutriments, ayant une faible teneur en acides gras, sans gluten et enregistrent une faible allergénicité. En plus, les légumineuses associées aux céréales créent une protéine complète riche en lysine (légumineuses) et en méthionine (céréales) (Curran, 2013). Compte tenu du caractère diététique des légumineuses, elles ont les bienfaits suivants sur la santé (tableau 1) :

**Tableau 1. Les bienfaits des légumineuses sur la santé**

Caractéristique diététique	Effets	Bon pour
Fibre Protéine	Satiété	La gestion du poids
Fibre soluble Amidon résistant	Aide à faire baisser le cholestérol, les triglycérides.	Eviter les maladies cardio-vasculaires
Fibre soluble Amidon résistant Amidon lentement digestible	Ralentit l'absorption du glucose	Diabète, gestion du poids
Fibre insoluble	Ajoute du volume aux selles, améliore le transit colique	La gestion du poids
Protéines végétales	Alimentation faible en gras saturés	Eviter les maladies cardio-vasculaires

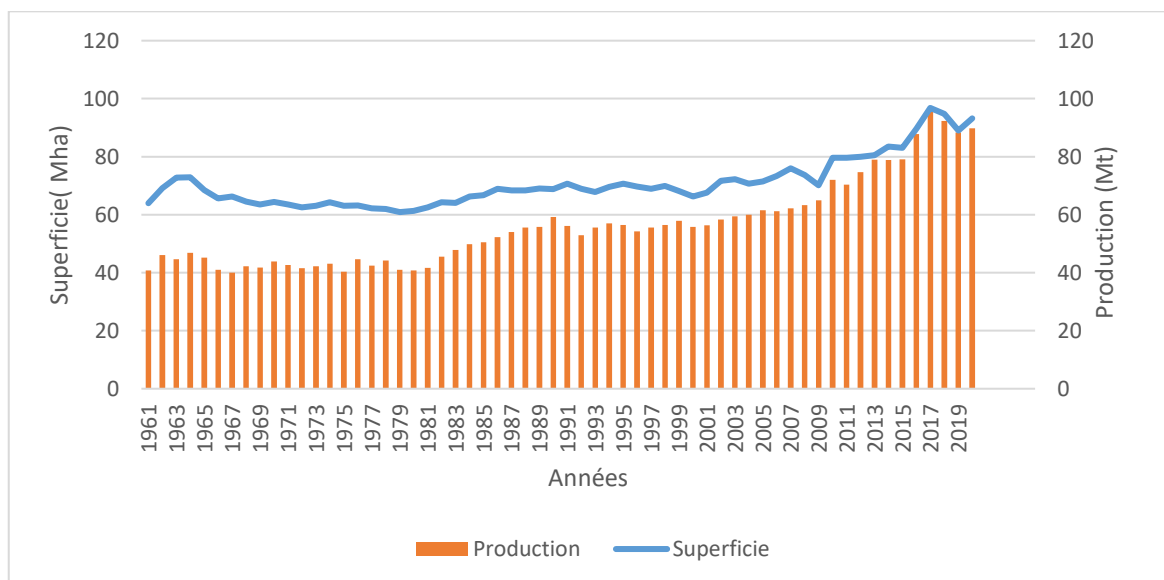
Source : (Curran, 2013)

### 1.3 Avantages économiques des légumineuses

Les légumineuses ont un rôle économique important à jouer puisqu'elles réduisent le recours aux engrais azotés et améliorent le rendement des cultures ayant comme précédent cultural les légumineuses. Cette importance est de plus en plus justifiée avec les enjeux de développement durable pour des systèmes de production végétale et animale plus durables qui prennent en compte les coûts des intrants et les impacts environnementaux. Toutefois, la valeur économique des légumineuses n'est pas appréciée à sa juste valeur en termes de leur contribution à la réduction de l'empreinte écologique des systèmes alimentaires, à l'amélioration de la marge de bénéfice économique des cultures à l'échelle de la rotation et aux débouchés de la valorisation des légumineuses dans l'alimentation humaine (Magrini et Thomas, 2017).

En termes de débouchés économiques, les légumineuses peuvent être utilisées de plusieurs façons. Pour l'alimentation animale, les légumineuses servent de compléments alimentaires pour leurs apports protéiques notamment au niveau des tourteaux. En matière d'alimentation humaine, elles sont cependant présentes dans plusieurs types de produits d'alimentation comme la charcuterie, les produits de panification ou encore les produits d'alimentation "bien-être". En effet, un développement récent de produits transformés à partir des légumineuses se manifeste en Europe à travers les steaks végétaux et les pâtes alimentaires. Les légumineuses sont fortement utilisées en tant que "matière protéique végétale" dans l'industrie agro-alimentaire à destination de la viennoiserie, panification, charcuterie et plats cuisinés. Leurs applications tournent autour de l'amélioration de la texture et du taux protéique (Algis et al., 2016).

## 2. Superficies et Production



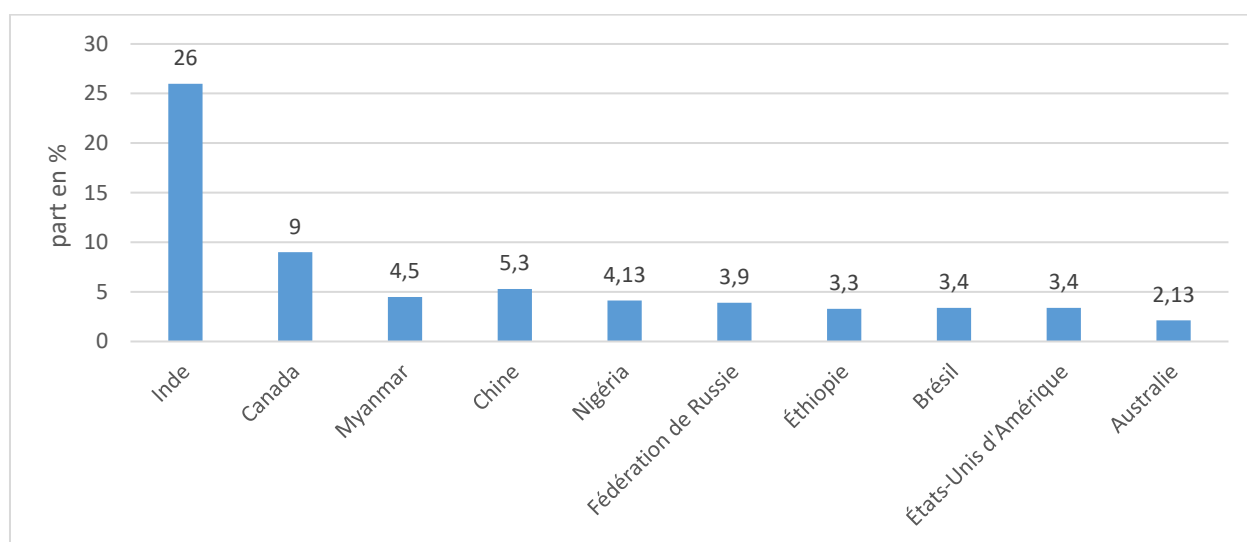
Source : (Nos investigations près exploitation des données de la FAOSTAT)

**Figure 1. Evolution de la production et de la superficie des légumineuses dans le monde 1961-2020**

Depuis le début des années 60, la superficie mondiale s'est accrue progressivement de plus de 45% en passant de 64 millions d'hectares en 1961 pour atteindre 93 millions d'hectares en 2020. Quant à la production, elle a commencé sa tendance haussière au début des années 80 puis a évolué

positivement pour enregistrer une progression de plus de 52% entre 1980 et 2020 (Fig1). Cette tendance est aussi observée au niveau du continent africain avec une évolution de la production beaucoup plus importante de + 300%<sup>3</sup> durant la même période.

La production mondiale en 2020 a atteint 89.8 millions de tonnes dont l'Inde est le premier et principal pays producteur (soit 26%). Le Canada et la Chine arrivent respectivement en deuxième et troisième positions (9% et 5,3%), puis le Myanmar avec une contribution à hauteur de 4,5%. Seulement, deux pays africains figurent parmi les dix premiers producteurs dans le monde à savoir le Nigeria (4%) et l'Éthiopie (3,3%) (Fig.2). Toutefois, la part de l'Afrique dans la production mondiale est importante. Elle a atteint environ 24% en 2020. Les principaux pays producteurs sont : Nigeria, Éthiopie, Niger, Tanzanie, Kenya et Ouganda. Au niveau de la région de l'Afrique du Nord, la production des légumineuses n'est pas suffisamment développée en comparaison avec les autres pays notamment de l'Afrique de l'Est. Le Maroc est le pays qui produit le plus des légumineuses en 2020 avec 2 fois plus la production de l'Algérie, 4 fois la production de la Mauritanie et 2,4 fois la production de la Tunisie.

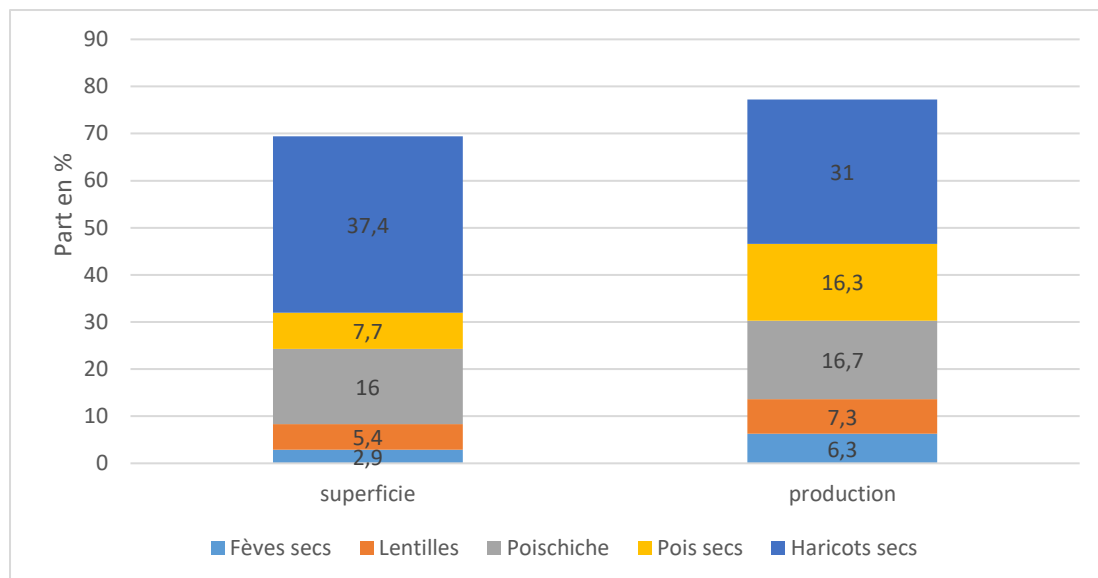


Source : (Nos investigations après exploitation des données de la FAOSTAT)

**Figure 2. Les dix premiers producteurs des légumineuses dans le monde en 2020**

En termes des principales légumineuses dans le monde au titre de l'année 2020, les haricots secs occupent la première place en termes de superficie et de production, suivis des pois chiches, des pois secs, des lentilles et de fèves secs. Ces principales légumineuses totalisent respectivement près de 69,4% de la superficie et 77,6% de la production dans le monde (Fig.3).

<sup>3</sup> Cette évolution a été calculée pour l'Afrique après exploitation des données de la FAOSTAT de la figure 1.

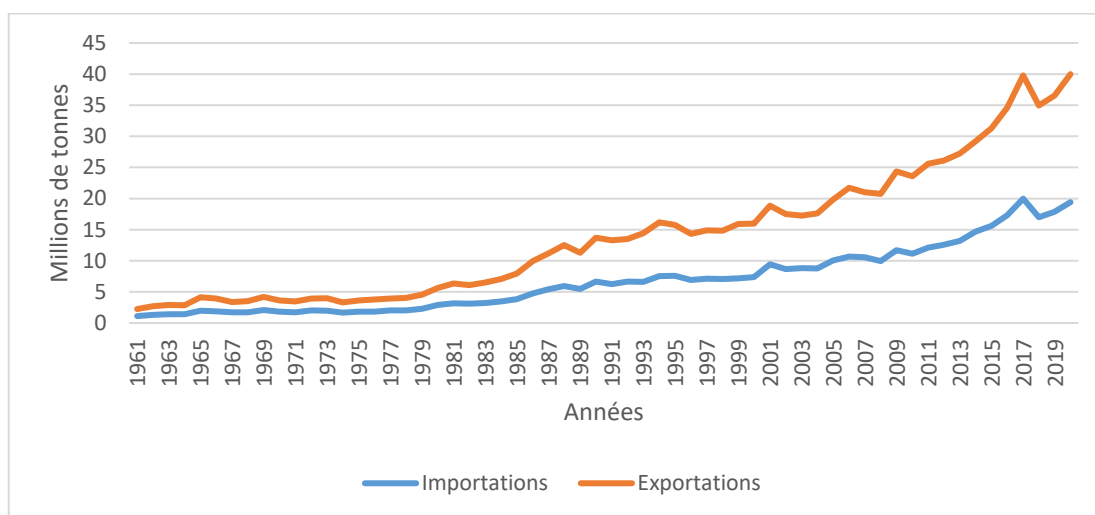


Source : (Nos investigations après exploitation des données de la FAOSTAT)

**Figure 3. Les principales légumineuses dans le monde en 2020**

### 3. Commerce international des légumineuses

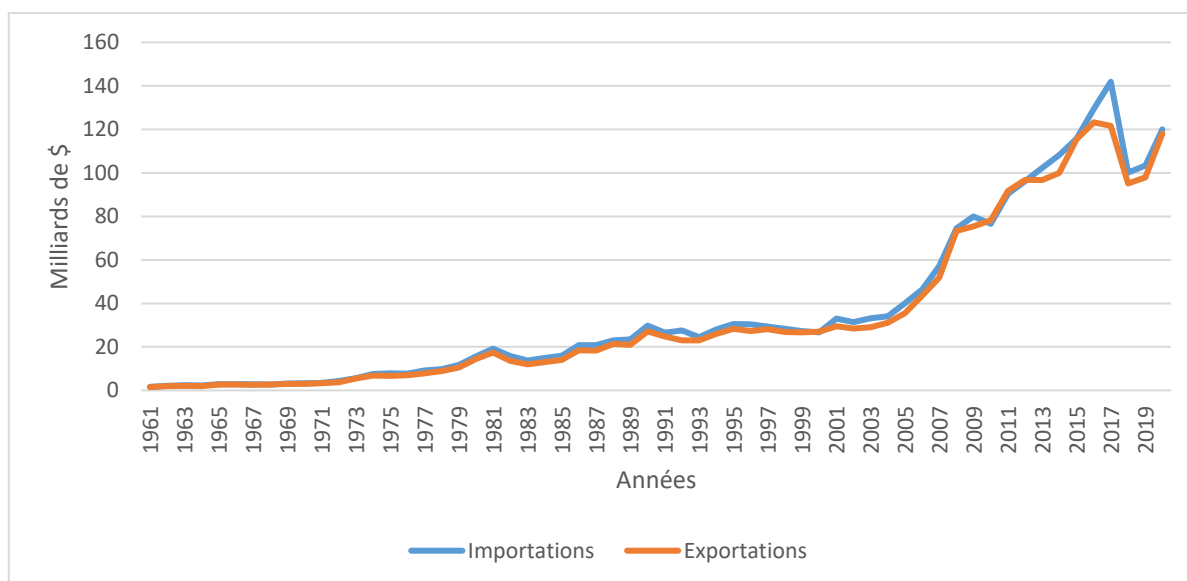
Le commerce international des légumineuses a connu une évolution notoire à partir du début des années 80 aussi bien en termes de quantité (millions de tonnes) que de valeur (milliards de \$), ce qui dénote de l'importance des échanges commerciaux des légumineuses dans le monde (Fig.4 et Fig.5). En 2020, les principaux pays importateurs des légumineuses en termes de quantité sont l'Inde (13%), le Bangladesh (7%), le Pakistan (6,5%) et la Chine (5,5%). Alors que, les principaux pays exportateurs sont : le Canada (36,5%), l'Australie (8%), les Etats-Unis d'Amérique (7%), le Myanmar (6,4%) et la Russie (5%). La part de l'Afrique dans ce commerce international des légumineuses est assez faible. Il est de 6,6% pour les exportations et de 8 % pour les importations<sup>4</sup>.



Source : (Nos investigations après exploitation des données de la FAOSTAT)

**Figure 4. Evolution des quantités des importations et des exportations des légumineuses dans le monde (1961-2020)**

<sup>4</sup> Ces parts de l'Afrique dans le commerce international des légumineuses ont été calculés à partir de l'exploitation des données de la FAOSTAT de la figure 4



Source : (Nos investigations après exploitation des données de la FAOSTAT)

**Figure 5. Evolution de la valeur des importations et des exportations des légumineuses dans le monde (1961-2020)**

## II. La filière des légumineuses au Maroc

### 1. Principales phases des politiques publiques pour les légumineuses

Sur le plan historique, les légumineuses alimentaires ont existé depuis longtemps aussi bien au niveau du système de production de plusieurs régions marocaines que des habitudes alimentaires des populations. Elles étaient davantage consommées dans les milieux pauvres et produites dans des zones peu fertiles (Rosenberger, 1980)<sup>5</sup>. Elles étaient surtout cultivées pour leur action fertilisante du sol et comme source de fourrage pour le bétail, plutôt que pour l'objectif principal de l'alimentation humaine (Sinclair et Vadez, 2012). Les principales phases marquant l'évolution des politiques publiques mis en œuvre en faveur des légumineuses, depuis l'indépendance du Maroc, sont synthétisées comme suit :

#### ▪ Première Phase : 1960-1980

Durant cette phase, la politique agricole visait l'autosuffisance alimentaire, la promotion des exportations et la substitution des importations. Elle a été caractérisée par une intervention massive de l'Etat qui a accordé la priorité au secteur irrigué (près de 42% du budget a été alloué au secteur irrigué (Doukkali et *al.*, 2003)<sup>6</sup>. Le secteur pluvial n'a bénéficié que de certaines actions (opération labour, opération engrais, ...etc.) visant l'utilisation des facteurs modernes de production. C'est ainsi, que les légumineuses ont pu bénéficier, dans le cadre des opérations labour et engrais, des actions de vulgarisation ayant visé leur introduction dans les rotations culturales en substitution à la jachère. Cette phase a été aussi caractérisée par les subventions aux intrants (engrais, produits phytosanitaires, matériel agricole...etc.) dans le cadre du Code des Investissements Agricoles instauré en 1969. En termes d'organisation du marché intérieur et le commerce extérieur des légumineuses, cette phase a connu deux périodes distinctes :

<sup>5</sup> Cité par Driouchi et El Mezroui, (1992).

<sup>6</sup> Cité par Fadlaoui et al. (2015).

- Une première période allant de 1960 à 1973 où les transactions et les prix étaient libres à tous les stades de la commercialisation. Toutefois, les organismes coopératifs et les commerçants agréés ont été soumis à une déclaration bimensuelle à l'Office National Interprofessionnel des Céréales et Légumineuses (ONICL) (El Mir et al., 1998)<sup>7</sup>.
- La seconde période, allant de 1974 à 1983, a été caractérisée par l'organisation du marché intérieur dans le cadre du Dahir portant loi n°1-73-335 relative à l'organisation du marché des céréales et des légumineuses, promulgué en 1973<sup>8</sup>, et par ses textes d'application. Cette loi avait identifié trois types d'opérateurs : les détaillants, les collecteurs et les commerçants agréés pour les transactions commerciales des légumineuses, mais dont les flux des produits (achats et stocks) étaient définis en relation avec les céréales.

En ce qui concerne les exportations, les légumineuses ont été soumises à l'autorisation préalable de l'ONICL à partir de 1973 suite à la promulgation du Dahir susmentionné. Une série de décisions de suspension et de reprise des exportations a été opérée<sup>9</sup> durant la période 1977-1983 où les exportations marocaines, bénéficiaient de mesures d'encouragements initiées en 1967, puis renforcées en 1978. Elles ont porté sur l'assurance à l'exportation, la couverture du risque de change à terme, et les crédits à l'exportation à des taux préférentiels (El Mir et al., 1998)<sup>10</sup>.

#### ▪ Deuxième Phase : la décennie 1980 -1990

Durant cette phase, les politiques protectionnistes et interventionnistes de la première phase ont été remplacées par des mesures de régulation de l'économie via les mécanismes du marché dont l'objectif d'autosuffisance a été substitué par la sécurité alimentaire. Cette phase a coïncidé avec la mise en œuvre de réformes importantes à travers les programmes de stabilisation et d'ajustement structurel qui ont été élargies au secteur agricole à partir de 1985. Celles-ci se sont articulées autour de deux axes majeurs que sont le désengagement de l'État et la libéralisation des échanges (Akesbi, 2014).

Ces réformes ont concerné principalement la libéralisation des structures de production, l'instauration d'une politique de « vérité des prix » à la production et à la consommation, l'abandon progressif de la subvention aux intrants agricoles, la restructuration de la procédure d'octroi des aides et subventions par la création du Fonds de Développement Agricole (FDA) ainsi que la libéralisation du commerce extérieur et la dévaluation de la monnaie nationale. Cette phase a coïncidé par la politique du soutien du blé, traduite par le lancement d'un programme d'intensification en 1985 visant l'emblavement d'un million d'hectares de blé à travers la diffusion de nouvelles variétés, la fixation d'un prix garanti et de marges de commercialisation. Ce programme d'intensification a eu des incidences négatives sur l'extension et le progrès technique des légumineuses (Fadlaoui et al., 2015).

#### ▪ Troisième phase : Début 1990 jusqu'à 2008

Cette phase a connu des changements introduits par les programmes d'ajustement structurel, appliqués antérieurement, et les décisions de libéralisation de 1996 qui ont concerné l'ensemble des secteurs de l'économie du pays, visant aussi bien les prix que le budget de l'Etat et les institutions. Cette phase a été marquée par l'entrée en vigueur de l'accord du cycle d'Uruguay

<sup>7</sup> Cité par Fadlaoui et al. (2015).

<sup>8</sup> C'est à partir de 1973 que les légumineuses étaient rentrées dans le domaine d'intervention de l'ONICL. Auparavant, cette institution ne s'occupait que des céréales.

<sup>9</sup> La première suspension a été opérée en 1977 et la reprise en 1978. La seconde suspension a été effectuée en 1981 et la reprise partielle (fèves et lentilles) a été enregistrée en 1983.

<sup>10</sup> Cité par Fadlaoui et al. (2015)

(conclu à Marrakech en 1994), de l'institutionnalisation officielle de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) à partir de janvier 1995, et de la signature d'une série d'accords de libre-échange (ALE) et d'association, notamment avec l'Union Européenne (UE), les Etats Unis d'Amérique (EUA) et les pays arabes.

Pour les légumineuses, ce processus de libéralisation du commerce extérieur a été concrétisé par la suite par la promulgation de la loi 13-89 relative au commerce extérieur qui avait consacré le principe de la liberté des importations et des exportations. Afin de renforcer le système d'information sur les échanges extérieurs, la loi 12-94 relative à l'Office National Interprofessionnel des Céréales et des Légumineuses et à l'organisation du marché des céréales et des légumineuses, a été complétée par la loi n°17-96, qui a institué une déclaration pour les opérations d'importation ou d'exportation des légumineuses. Parallèlement, les importations des légumineuses ont été assujetties en 1992 aux taxes suivantes : droits de douanes (45%), prélèvement fiscal (12,5%), et taxe sur la valeur ajoutée (19%). Ce système de taxation n'a pas cessé d'être modifié, au fil des années, en fonction de l'offre domestique<sup>11</sup> (Fadlaoui et al., 2015).

Dans le cadre de l'engagement du Maroc dans les accords du GATT (Accord Général sur les Tarifs douaniers et le Commerce), les taxes antérieures ont été maintenues pour un taux maximum de 60% qui sera réduit de 24% sur une période de 10 ans. Les droits d'importation sont fixés à un tarif douanier de l'ordre de 40%, en plus de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au taux de 20%. Les lentilles, les pois chiches et les fèves sont exonérés de la TVA (Fadlaoui et al., 2015). En ce qui concerne, les accords de libre-échange avec les pays arabes, les légumineuses alimentaires bénéficient de l'exonération du paiement du tarif douanier, mais restent soumises au paiement de la TVA. Les autres accords, conclus avec les EUA et l'UE, stipulent qu'à terme l'importation des légumineuses des EUA sera effectuée à droit nul, d'une part, et une réduction annuelle des tarifs appliqués aux contingents accordés à droits préférentiels aux importations en provenance de l'UE, d'autre part (Fadlaoui et al., 2015).

#### ▪ **Quatrième phase du lancement du Plan Maroc Vert en 2008**

Cette phase a été marquée par le lancement du Plan Maroc Vert qui est lancé en 2008 en tant que nouvelle stratégie agricole visant à :

- Imprimer au secteur agricole une dynamique d'évolution harmonieuse, équilibrée et évolutive qui tient compte de ses spécificités ;
- Exploiter les marges de progrès et valoriser au mieux les potentialités ;
- Faire face aux nouveaux enjeux tout en préservant les équilibres sociaux et économiques ;
- Accompagner la profonde mutation que connaît le système agro-alimentaire mondial.

Cette stratégie agricole s'est axée sur une approche globale destinée à tous les acteurs selon leurs objectifs, sur la base de deux piliers. Le premier pilier porte sur le développement d'une agriculture moderne à haute valeur ajoutée répondant aux règles du marché en s'appuyant sur les investissements privés. Le deuxième pilier concerne l'accompagnement solidaire de la petite agriculture à travers l'amélioration des revenus des agriculteurs les plus précaires, notamment dans les zones enclavées. Elle a mis en place quelques outils et actions en faveur des légumineuses et qui concernent principalement :

---

<sup>11</sup> En 1994, les droits de douane et le prélèvement fiscal à l'importation ont été respectivement de 35% et 15%. La taxe sur la valeur ajoutée a été supprimée du fait que le commerce intérieur des légumineuses est exonéré de TVA.

- Les opportunités offertes par l'agrégation et les projets de développement de la filière ;
- L'assurance multirisque où les légumineuses bénéficient d'un taux de subvention de 90% dans les zones défavorables, intermédiaires et privilégiées de premier niveau ;
- L'adoption d'une loi 03-12 relative aux interprofessions agricoles et halieutiques dont la filière des légumineuses n'a pas bénéficié d'un contrat programme à l'instar des autres filières agricoles ;
- Une loi n°25-06 relative aux Signes Distinctifs d'Origine et de Qualité (SDOQ) des denrées alimentaires et des produits agricoles et halieutiques par laquelle la lentille Zaer (province de Khémisset) a été reconnue comme indication géographique ;
- Un contrat-programme entre l'État et la profession pour le développement du secteur semencier où l'utilisation de semences de légumineuses certifiées n'a pas atteint le taux de 10% prévu en 2020.

Concernant les projets mis en œuvre par le Plan Maroc Vert, les légumineuses n'ont pas bénéficié de projets selon les modalités du piler II. En termes d'agrégation, un seul projet d'agrégation en pois chiche est en cours de réalisation. Il est piloté par une coopérative agricole de la région de Rabat-Salé-Kénitra et concerne 300 ha avec 63 agrégés de petits agriculteurs<sup>12</sup>. Avec l'achèvement du Plan Maroc Vert, une nouvelle phase pour le développement agricole durable est prévue dans la nouvelle génération green à l'horizon 2030 :

#### ▪ Phase de la nouvelle Génération Green (2020-2030)

En application des Hautes Orientations Royales qui ont fixé des objectifs clairs et précis au secteur agricole, la nouvelle stratégie agricole nommée " Génération Green" à l'horizon 2030 s'est basée sur un bilan rigoureux du Plan Maroc Vert et d'un état des lieux exhaustif du secteur en tenant compte des évolutions du contexte national et international marquées par la nécessaire adaptation à l'accélération des changements climatiques, au niveaux national, régional et mondial et les tendances mondiales en matière de modes de consommation (bio, éco-responsabilité,...etc.), de nouvelles méthodes agricoles (zéro labour, engrais performants), des tensions commerciales internationales, des innovations technologiques et financières. Cette stratégie repose sur deux fondements (MAPMDREF, 2020) :

- Le Premier fondement donne la priorité au développement de l'élément humain à travers la mise en place d'une nouvelle génération de classes moyennes agricoles, de jeunes entrepreneurs agricoles, d'organisations professionnelles agricoles et de mécanismes d'accompagnement.
- Le deuxième fondement part des acquis du Plan Maroc Vert et vise la pérennité du développement agricole à travers la consolidation des filières agricoles, la mise en place des chaînes de distribution modernes et efficaces, le développement de la qualité, l'innovation Green Tech et l'agriculture résiliente et éco-efficente.

Avec cette nouvelle stratégie agricole, il y a une nouvelle orientation à faire valoir les potentialités nationales en matière des légumineuses et l'inscrire dans les systèmes de culture comme composante clé des assolements et rotations agricoles compte tenu de ses avantages agro-environnementaux. Dans cette perspective, la Fédération Interprofessionnelle des Activités des Céréales (FIAC) et en concertation avec le Département de l'Agriculture, vont restructurer la filière en amont et aval et assurer une représentation la filière dans l'organisation de la fédération<sup>13</sup>.

<sup>12</sup> Les données sont collectées de la fiche du projet d'agrégation de la DRA de Rabat-Salé-Kénitra.

<sup>13</sup> L'arrêté n°2274-21 du 3 moharrem 1443 (12 août 2021) fixe le niveau de représentativité des organisations professionnelles composant l'interprofession de la filière céréales- légumineuses.

De même, les légumineuses seront prises en considération dans le nouveau contrat programme qui va lier cette fédération avec le gouvernement dans le cadre des orientations stratégiques de ladite stratégie.

## 2. Trajectoire de la filière des légumineuses et sa structure de gouvernance

En s'appuyant sur ces différentes phases ayant marqué les politiques publiques en faveur des légumineuses au Maroc, nous allons essayer de synthétiser la trajectoire des légumineuses depuis l'indépendance dans le tableau suivant en se basant sur la simple grille de caractérisation des filières agroalimentaires (Bencharif et Rastoin, 2007), qui décrit le processus historique de construction des filières selon 5 entrées (Etape historique de la filière, Séquence d'activités, Espace géographique, Environnement Institutionnel et Structure de gouvernance) :

**Tableau 2. Trajectoire de la filière des légumineuses au Maroc et sa structure de gouvernance**

Etape historique de la filière	Séquences d'activités	Espace géographique	Environnement Institutionnel	Structure de gouvernance
Intervention de l'Etat (1960-1980)	Matières premières : Production nationale + Exportation + Distribution (achats et stocks en relation avec les céréales)	Territoire national	Planification centrale en matière de production (opérations labour, engrais et vulgarisation) Organisation du Marché intérieur et commerce extérieur (Déclaration bimensuelle à l'ONICL)	Gouvernance interventionniste de l'Etat
Désengagement de l'Etat et libéralisation des échanges (1980-2008)	Matières premières : Production nationale + Importation + Exportation + Distribution (détaillants, collecteurs et commerçants)	Territoire national + fournisseurs étrangers	Libéralisation des structures de production ; Instauration d'une politique de « vérité des prix » à la production et à la consommation ; Abandon progressif de la subvention aux intrants agricoles ; Principe de la liberté des importations et exportations (transactions commerciales privés)	Loi n° 12-94 organisant le marché des céréales et des légumineuses Loi n°17-96 (déclaration auprès de l'ONICL pour les opérations d'importation ou d'exportation) Système de taxation modifiable en fonction de l'offre domestique : pas de mode de gouvernance spécifique aux légumineuses

**Tableau 2 (Suite)**

Etape historique de la filière	Séquences d'activités	Espace géographique	Environnement Institutionnel	Structure de gouvernance
La décennie du Plan Maroc Vert (2008-2020)	Production nationale + Importation + Exportation + Distribution (détaillants, collecteurs et commerçants) + valorisation (1 <sup>er</sup> niveau de transformation)	Territoire national + fournisseurs étrangers	L'agrégation comme mode d'organisation (pilier I du PMV) Le pilier II du PMV (agriculture solidaire) Loi n°03-12 sur l'interprofession et adoption du Contrat programme pour l'organisation et développement des filières (Les légumineuses n'ont pas bénéficié)	Pas de mode de gouvernance dédiée à la filière  Cadre juridique régissant la filière non modifiée

Source : (Nos investigations)

Il ressort de cette esquisse de trajectoire de la filière des légumineuses depuis l'indépendance que le désengagement de l'Etat et la libéralisation des échanges n'ont pas permis de créer une dynamique d'évolution positive des légumineuses du fait que le paysage économique et institutionnel n'a pas permis une transition réussie vers l'économie de marché et aidé à l'émergence d'entreprises privées et d'organisations professionnelles réellement représentatives et opérationnelles, qui auraient dû prendre en charge certaines fonctions d'organisation et de coordination de la filière. Cette filière n'a pas pu se démarquer en tant que filière stratégique à cause d'un déficit de gouvernance. Avec la nouvelle stratégie agricole "Génération Green", un regain d'intérêt a été manifesté en faveur de cette filière afin de faire valoir les potentialités nationales en matière des légumineuses dont l'effort de restructuration de l'amont et de l'aval est parmi les enjeux de développement de cette filière.

### 3. Etat des lieux et Enjeux de développement de la filière au Maroc

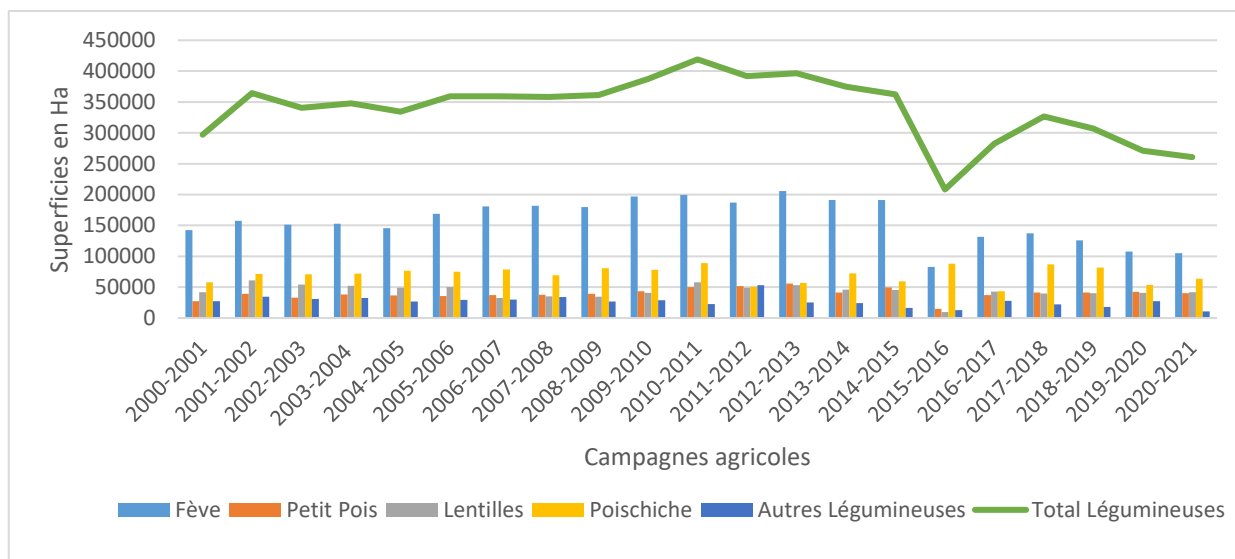
#### 3.1 Superficies et zones de production

Au Maroc, les légumineuses alimentaires<sup>14</sup> occupaient une place importante en termes d'occupation du sol. Durant la période 1972-1976, un niveau maximum de superficies a été dédié aux légumineuses avec une moyenne annuelle de 560.000 Ha et un niveau minimum d'environ 342.000 Ha de moyenne annuelle au cours de la période 1997-2001 (DDFP,2014). Cependant, cette importance a régressé à partir de la campagne agricole 2000-2001 où l'évolution des superficies a connu des variations importantes durant les 20 dernières années (Fig.6) avec une baisse notable durant la campagne agricole 2015-2016 marquée par une sécheresse sévère au Maroc (208.242 Ha). Pendant la période décennale 2011-2021, la superficie moyenne annuelle emblavée par les légumineuses alimentaires s'élevait à 327.322 Ha et qui représente près de 4% de la superficie agricole utile. Quant à l'importance des différentes espèces<sup>15</sup>, les fèves occupent de loin la place la plus importante. Elles s'étalent sur environ 46% de la superficie totale allouée aux

<sup>14</sup> Il s'agit de légumineuses sèches. Selon la FAO, les légumineuses désignent un sous-groupe de la famille des légumes et concernent uniquement les plantes récoltées pour l'obtention de grains secs ( World Pulses Day | FAO | Food and Agriculture Organization of the United Nations)

<sup>15</sup> Les espèces recensées par les statistiques du Département de l'Agriculture (Statgri) concernent principalement les fèves, petits pois, lentilles, pois chiches, autres légumineuses et Orobe qui n'a pas été pris en considération en raison de sa destination pour l'alimentation animale

légumineuses. Les pois chiches viennent en seconde position avec 21 % et les lentilles et les petits pois occupent chacun 13% de la superficie totale des légumineuses (tableau 3).



Source : (Nos investigations après exploitation des données de STATAGRI)

**Figure 6. Evolution des superficies des légumineuses au Maroc durant la période 2000-2021**

**Tableau 3. Répartition territoriale des cultures des légumineuses au Maroc selon espèces durant la période décennale (2011-2021)**

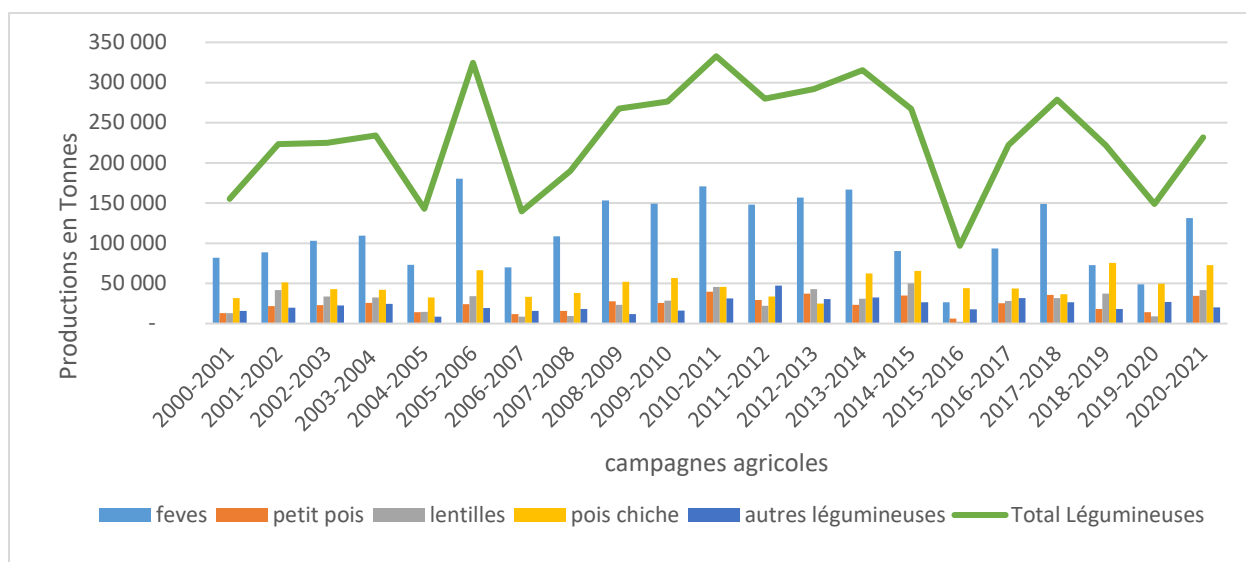
Espèces	Superficie Moyenne (Ha)	%	Rendement Moyen (Qx/Ha)	Principales zones de production
Fèves	151.268	46	6,8	Préif, Saïs, Gharb, Settât
Pois chiches	67.781	21	6,5	Saïs, Taounate, Gharb
Lentilles	42.400	13	5,9	Khémisset, Settât
Petits pois	42.340	13	5,2	Settât, Doukkala, Safi, Fès, Taounate
Autres	23.533	7	6,3	Taounate, Taza, Safi, Beni Mellal
Total	327.322	100	6,14	-

Source : (Nos investigations après exploitation des données de STATAGRI)

### 3.2 Offre alimentaire

#### 3.2.1 Évolution des quantités produites

Durant les années 70, le Maroc était un des exportateurs mondiaux des légumineuses et la production nationale maximum a atteint 3,5 millions de Qx durant la période quinquennale 1971-75 (DDFP, 2014). Cependant, après cette période, la production nationale a connu des variations importantes marquées par des pics (324.640 T soit plus de 3 Millions de Qx durant la campagne agricole 2005-2006) et des chutes remarquables (96.762 T durant la campagne agricole 2015-2016 marquée par la sécheresse) dues essentiellement à la régression des superficies consacrées aux légumineuses et aux aléas climatiques (Fig.7). En matière d'importance des espèces ayant enregistré une meilleure production nationale moyenne durant la période décennale 2011-2021, la fève est de loin l'espèce qu'a connue une grande production représentant 47% de la production nationale totale, suivie de pois chiche de 21%, de lentille 13% et de petit pois de 11%.



Source : (Nos investigations après exploitation des données de STATAGRI)

**Figure 7. Evolution de la production des légumineuses au Maroc durant la période 2000-2021**

### 3.2.2 Disponibilités alimentaires

Pour le calcul des disponibilités alimentaires des légumineuses, nous sommes basés sur la formule de calcul des bilan alimentaires (FAO, 2003). Le disponible à la consommation humaine (DCH) d'un produit alimentaire donné est la quantité potentiellement disponible pour l'alimentation humaine. Il est obtenu par déduction des diverses utilisations autres que consommation humaine des ressources en ce produit. Ainsi, pour chaque produit alimentaire, le DCH annuel par habitant (Kg/habitant/an) = (1) – (2) / Nombre de la population de l'année.

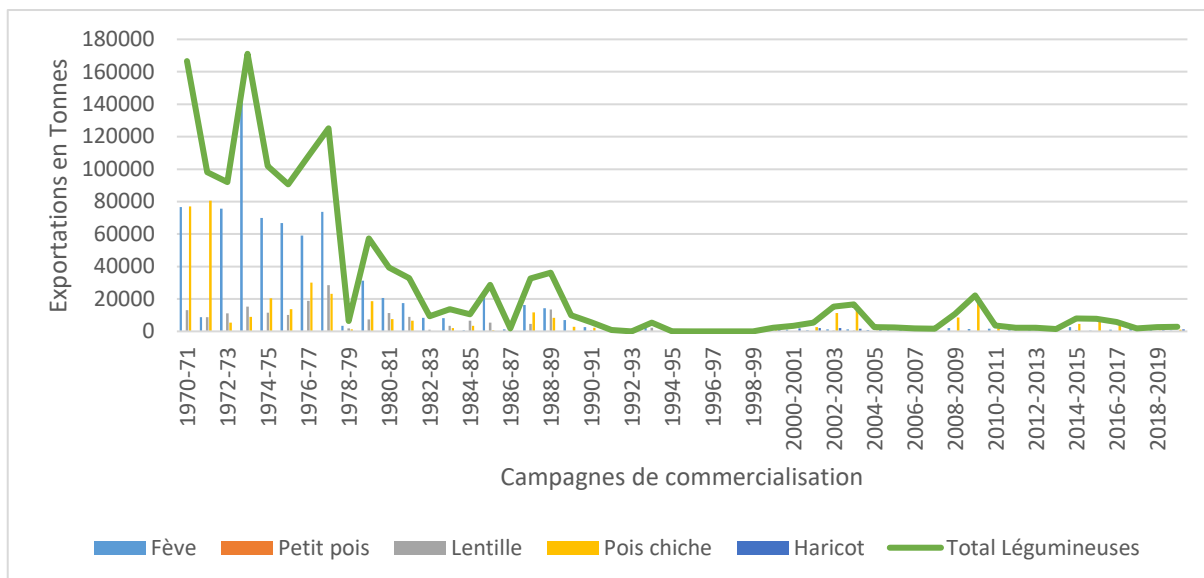
(1) Disponibilités alimentaires pour l'utilisation intérieure = Production + importations – (exportations + variations des stocks (baisse ou augmentation))<sup>16</sup>

(2) Utilisation intérieure = alimentation animale+ semences+ transformation alimentaire+ autres utilisations+ pertes<sup>17</sup>

En matière d'exportation, le Maroc était un des exportateurs mondiaux des légumineuses depuis le début des années 70 avec des quantités exportées importantes avoisinant 171.100 Tonnes en 1974 soit 1,7 Millions de Qx. Cependant avec la régression des superficies dédiées aux légumineuse au Maroc et les politiques adoptées en matière d'export, les quantités exportées vont chuter de manière significative durant la campagne agricole 78-79 (6400 T soit 64.000 Qx). A partir du début des années 90, le Maroc exporte les légumineuses avec des quantités très faibles d'une campagne agricole à une autre (Fig.8).

<sup>16</sup> Pour le calcul de la disponibilité pour l'utilisation intérieure, nous avons utilisé les données en matière de production, d'importation et d'exportation de STATAGRI, ONICL et Morocco Foodex. Pour les variations de stocks, nous avons utilisé les données de FAOSTAT en raison de leur indisponibilité au niveau de l'ONICL et du Département de l'Agriculture.

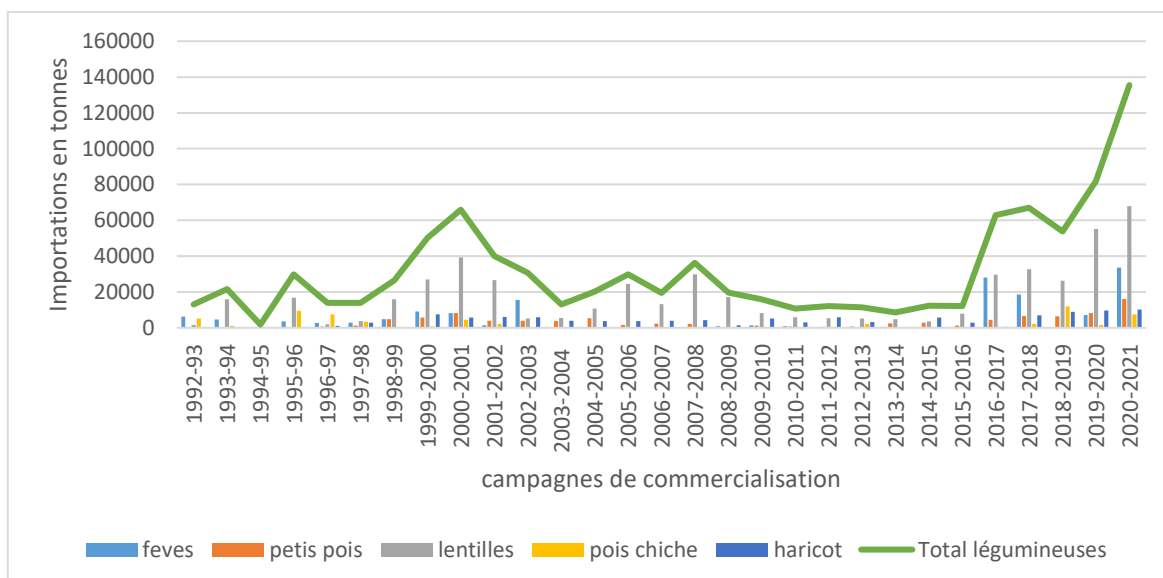
<sup>17</sup> Pour le calcul de l'utilisation intérieure, nous avons pris les données de FAOSTAT en raison de l'indisponibilité de ces données au niveau de l'ONICL et du Département de l'Agriculture. Ces données (alimentation animale, semences, pertes et autres) ont été actualisées jusqu'à 2018 et extraites du site de la FAO ([www.fao.org/faostat](http://www.fao.org/faostat)).



Source : (Nos investigations après exploitation des données de l'ONICL et Morocco Foodex)

**Figure 8. Evolution des exportations du Maroc des principales légumineuses durant la période 1971-2020**

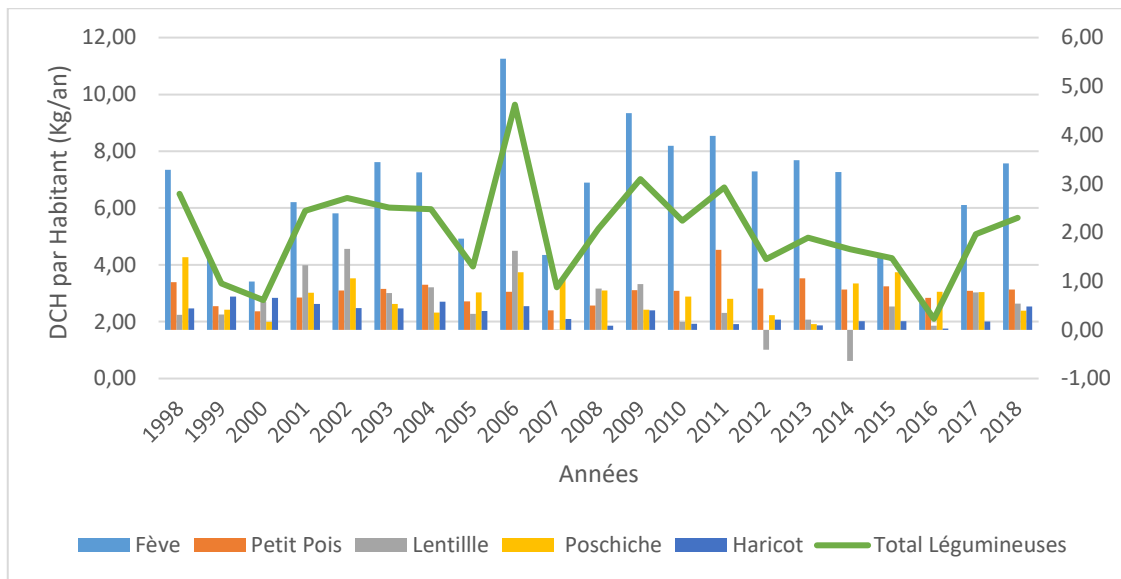
En fait, le Maroc est devenu un importateur net des légumineuses depuis le début des années 90 où les importations ont commencé à augmenter progressivement avec des pics importants durant les deux campagnes 1999-2000 et 2000-2001 (50.200 T et 66.000 T respectivement). A partir de la campagne 2001-2002, les importations vont connaître des bas et des hauts et ne reprendre significativement qu'après la campagne de 2016-2017 avec des quantités importantes (62.883 T) pour atteindre le maximum durant la campagne 2020-2021 (135.500 T) (Fig.9). En moyenne sur la période de 1992-2021, le Maroc a importé 31.711 T dont les lentilles représentent 50% suivi de fèves de 17%, de haricots de 13%, de petits pois de 11% et de pois chiches de 9%.



Source : (Nos investigations après exploitation des données de l'ONICL)

**Figure 9. Evolution des importations du Maroc des principales légumineuses durant la période 1992-2021**

En termes de disponibilités alimentaires à la consommation humaine par habitant et sur la base de nos calculs à partir des données de l'utilisation intérieure des statistiques de la FAO, elles ont connu des variations importantes avec des hauts et des bas avec un maximum 9,64 kg/an durant l'année 2006 et un minimum de 2,1 Kg/an coïncidant avec l'année de sécheresse 2016. A partir de l'année 2017, les disponibilités vont augmenter significativement pour atteindre 5,66 Kg/an en 2018 (Fig.10). En moyenne sur les deux dernières décennies (1998-2018), les disponibilités à la consommation humaine par habitant des légumineuses sont de 5,19 Kg/an dont les Fèves représentent 54 %, suivi des petits pois et pois chiches de 15% chacun, des lentilles de 10 % et de haricots de 6%.



Source : (Nos calculs issues des données de STATAGRI, FAOSTAT et ONICL)

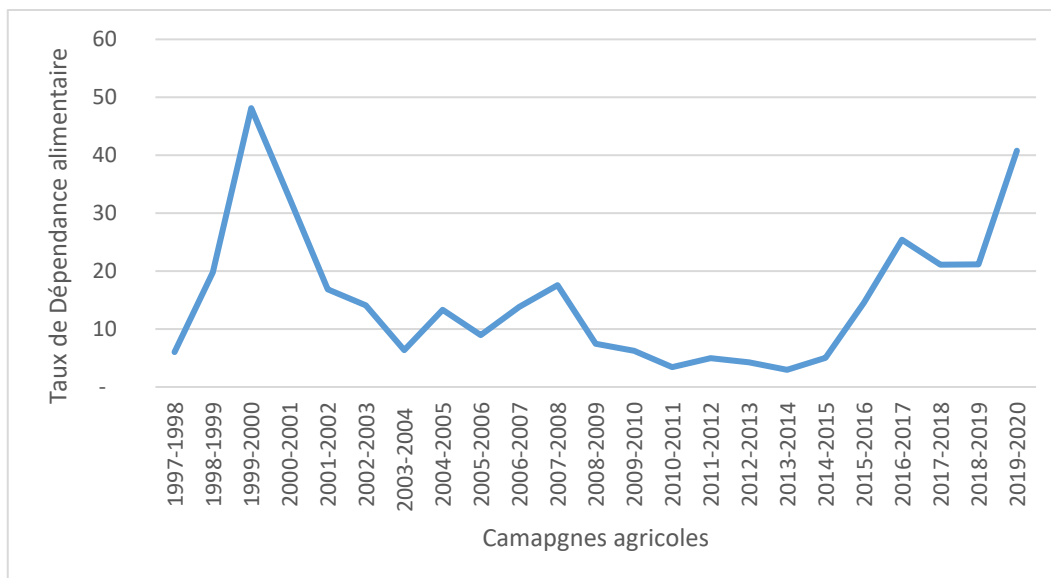
**Figure 10. Evolution des Disponibilités à la Consommation Humaine par habitant des principales légumineuses au Maroc durant la période 1998-2018**

### 3.2.3 Taux de Dépendance des Importations (TDI)

Au cours de l'analyse de la situation alimentaire d'un pays, il importe de savoir quelle part des approvisionnements intérieurs disponibles provient des importations et celle qui provient de la production nationale. Le Taux de Dépendance des Importations TDI répond à cette question. Il se définit (FAO, 2003):

$$TDI = \frac{\text{Importations}}{(\text{Productions} + \text{Importations} - \text{Exportations})} * 100$$

Le complément de ce pourcentage représente la part de l'approvisionnement national produite dans le pays. Comme le Maroc exporte de quantités faibles de légumineuses depuis le début des années 90, le TDI des légumineuses au Maroc ne reflète pas réellement la dépendance alimentaire aux importations. Durant la période (1998-2020), ce pourcentage a connu une évolution importante depuis 1998 jusqu'au 2000 pour atteindre 48%. A partir de 2001, ce pourcentage a chuté significativement pour atteindre 6% en 2004, puis il a repris progressivement avec des variations basses et hautes pour atteindre 41% en 2020 qui coïncide avec une année de sécheresse. Ceci, s'explique par la non stabilité de l'augmentation de la production nationale durant cette période (Fig.11).



Source : (Nos calculs)

**Figure 11. Evolution du TDI des légumineuses au Maroc durant la période 1998-2020**

### 3.3 Demande alimentaire

#### 3.3.1 Evolution de la consommation humaine

Entre 1985 et 2014, l'évolution de la consommation en légumineuses alimentaires révèle que le panier des marocains a connu une variation positive de 17,4% passant de 5,76 à 7,34 Kg/habitant/an (tableau 4), contrairement à la consommation des céréales qui a diminué de 0,1 % passant de 210,4 à 185 Kg/habitant/an (HCP, 2014). En fait durant cette période, les légumineuses ont gardé leur importance dans le panier marocain malgré la tendance observée par l'augmentation de la consommation des produits laitiers (+95%), les poissons (+119%) et œufs (+ 110 %) au détriments de céréales (-0,1%) et du sucre (- 23,8 %) (HCP, 2014).

**Tableau 4. Evolution de la consommation annuelle moyenne humaine (Kg/habitant/an) des légumineuses alimentaires**

Nature de produit alimentaire	Année et milieux de résidence								
	1985			2001			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Légumineuses sèches	6,10	5,50	<b>5,76</b>	6,06	5,01	<b>5,60</b>	7,01	7,82	<b>7,34</b>

Source : (HCP, ENCDM 2014)

En termes de produits des légumineuses alimentaires les plus consommés par les marocains, il y a la lentille qui vient en premier lieu avec une consommation annuelle moyenne de 3,3 Kg/habitant, suivi de haricot (1,6 Kg/habitant) et en dernier lieu la fève et le pois-chiches avec 1,1 kg/habitant chacun (tableau 5).

**Tableau 5. Consommation moyenne annuelle humaine (Kg/habitant/an) des légumineuses alimentaires par type de produit**

Produit alimentaire	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Légumineuses alimentaires	7,01	7,82	7,34
Fèves sèches	0,9	1,3	1,1
Poids-chiches	1,0	1,1	1,1
Haricots secs	1,6	1,6	1,6
Lentille	3,2	3,5	3,3
Petit-pois secs	0,2	0,3	0,2

Source : (HCP, ENCDM 2014)

En comparant ces quantités consommées des légumineuses annuellement avec le disponible à la consommation humaine par habitant, nous constatons que durant les deux dernières décennies (1998-2018), le disponible à la consommation humaine par habitant qui est en moyenne de 5,19 Kg/habitant/an, ne couvre pas les besoins en consommation des légumineuses (7,34 Kg/habitant/an) selon le dernier recensement du HCP en 2014. Ce déficit qui est de l'ordre de 2,15 kg/habitant/an concerne principalement par ordre d'importance les légumineuses suivantes : Lentilles (2,77), Haricots (1,27) et Pois chiches (0,4). Par contre, il y a un excédent pour les fèves (1.74) et les petits pois (0.59)<sup>18</sup>.

### 3.3.2 Taux de Couverture de Consommation

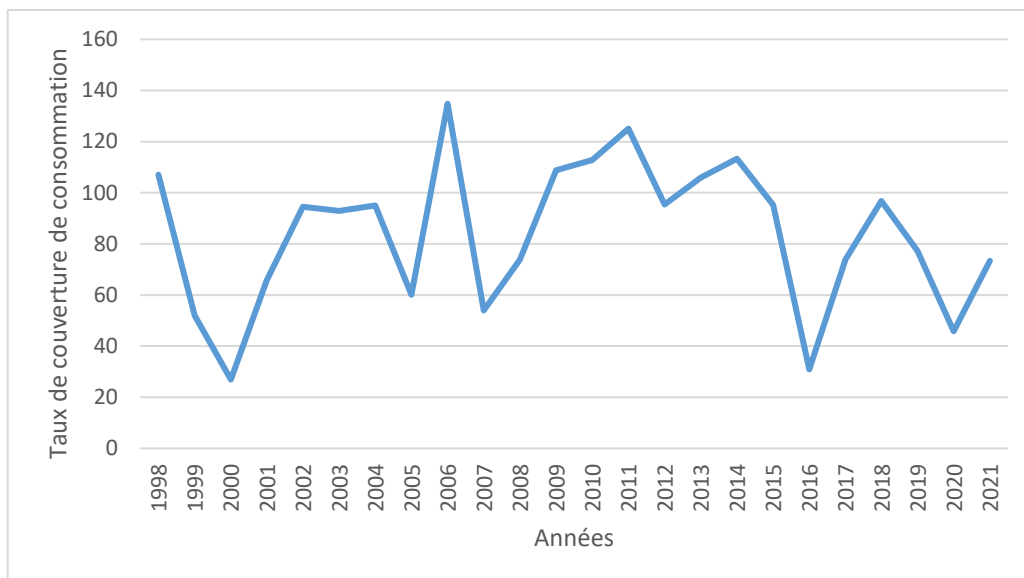
Le taux de couverture de la consommation représente le % de couverture de la consommation d'un pays pour un produit par la production nationale en ce produit.

$$TCC = \text{Production} / \text{Consommation}^{19}$$

Pour les légumineuses alimentaires, le taux de couverture de la consommation (TCC) a connu une irrégularité durant la période (1998-2021), avec des hauts et bas, une sur-couverture de 135% durant la campagne agricole 2005-2006 et un minimum de 27% durant la campagne agricole 1999-2000 (Fig.12). La production nationale en légumineuses alimentaires n'arrive pas à couvrir les besoins de consommation de façon durable, qui est due principalement à l'irrégularité de la production, la régression des superficies consacrées aux légumineuses et aux aléas climatiques dus à la sécheresse.

<sup>18</sup> Sur la base de nos calculs.

<sup>19</sup> Pour le calcul de TCC, nous avons pris la moyenne annuelle des quantités consommées en légumineuses alimentaires issues de l'enquête de HCP en 2014, que nous avons multipliés par la population du Maroc relative à chaque année de la période du 1998-2021 issue des statistiques démographiques du HCP.

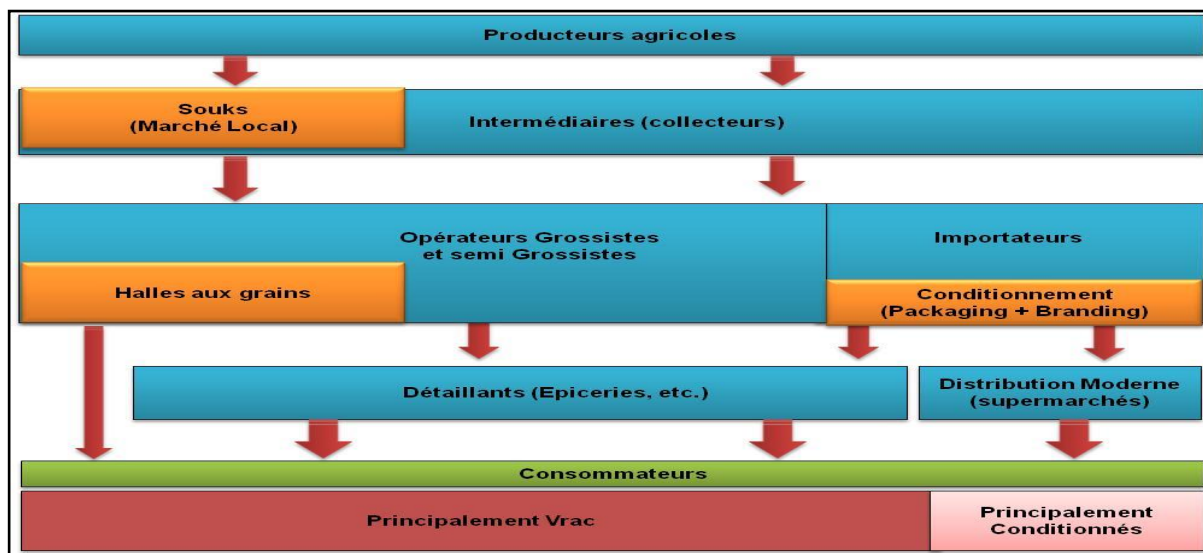


Source : (Nos calculs)

**Figure 12. Evolution du TCC des légumineuses au Maroc durant la période 1998-2021**

### 3.4 Commercialisation

Selon la loi n°12-94 précitée, la commercialisation des légumineuses sur le marché marocain est libre. La mise sur le marché de la production locale est réalisée au niveau des places dites "souks ruraux et halles aux grains (rahba)". Ces places sont animées par les producteurs agricoles, les collecteurs et les consommateurs. Les principaux circuits de commercialisation des légumineuses sont présentés comme suit (Fig.13) :



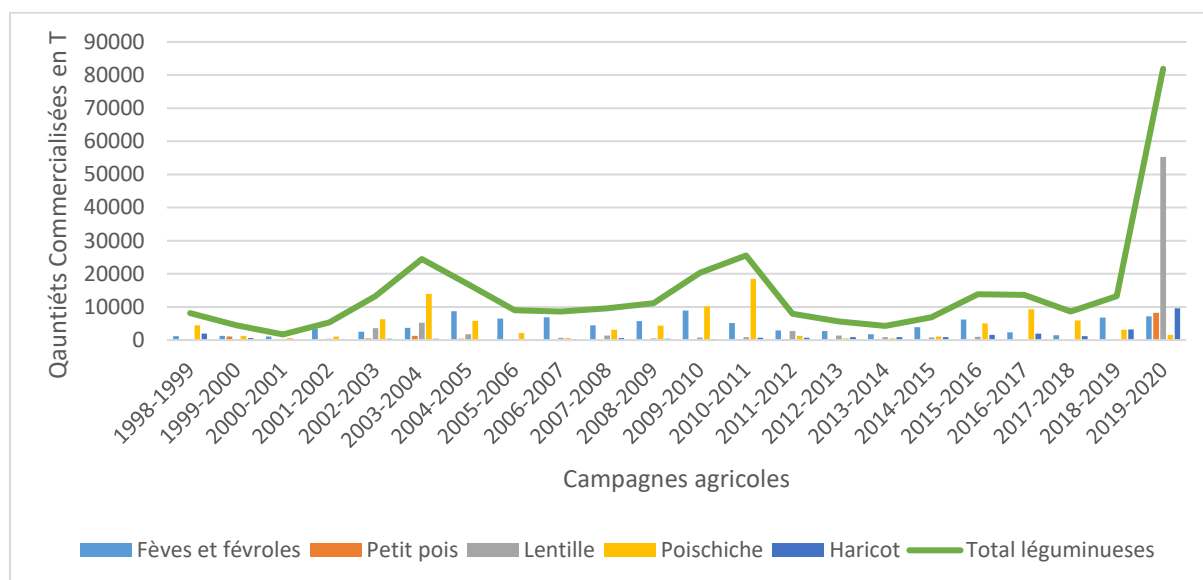
Source : (Driouach, 2020)

**Figure 13. Circuits de commercialisation des légumineuses au Maroc**

Les collecteurs acheminent leurs achats, principalement, vers les halles aux grains de Casablanca, Rabat et Meknès. La halle aux grains de Casablanca (Médiouna) constitue la principale source d'achat pour les commerçants structurés, disposant d'infrastructures de stockage. Ces derniers sont enregistrés et déclarent périodiquement leurs activités à l'ONICL. Ils sont à un nombre limité, près de 12 opérateurs, principalement, localisés dans la Région de Casablanca-Settat et Fès-Meknès. Presque la totalité de leurs achats s'effectuent auprès des collecteurs, soit au niveau de leurs dépôts

ou au niveau de la halle aux grains de Casablanca (Driouach, 2020). Les quantités commercialisées selon les circuits organisés sont variables selon les campagnes agricoles et restent généralement limitées compte tenu des niveaux de production (Fig.14). Durant les deux dernières décennies et plus (1998-2020), la moyenne des quantités commercialisées des légumineuses est de 14482 tonnes, ce qui représente environ 7% de la moyenne de la production durant la même période.

Le système actuel de commercialisation des légumineuses alimentaires souffre encore d'une anarchie de ses circuits et reste conditionné par une multitude d'intermédiaires qui s'interfèrent pour priver les producteurs de certaines marges de gains supplémentaires. En outre, le souci de valorisation des produits des légumineuses pour l'assurance d'autres marges de gains complémentaires semble quasi-absent chez les producteurs et les intermédiaires. Par la même occasion, il faut noter que la filière des légumineuses souffre de problèmes de disponibilité de travail, de mécanisation et le recul des formes sociales de production (mode de faire valoir indirect). Il est certain que ces éléments associés aux parasites et aux changements climatiques ont contribué largement à la régression des surfaces et à la chute des rendements. Donc, c'est plus que des alternatives technologiques qu'il faut proposer aux producteurs mais des interventions politiques et organisationnelles qui s'imposent (Laamari, 2015).



Source : (Nos investigations après exploitation des données de l'ONICL)

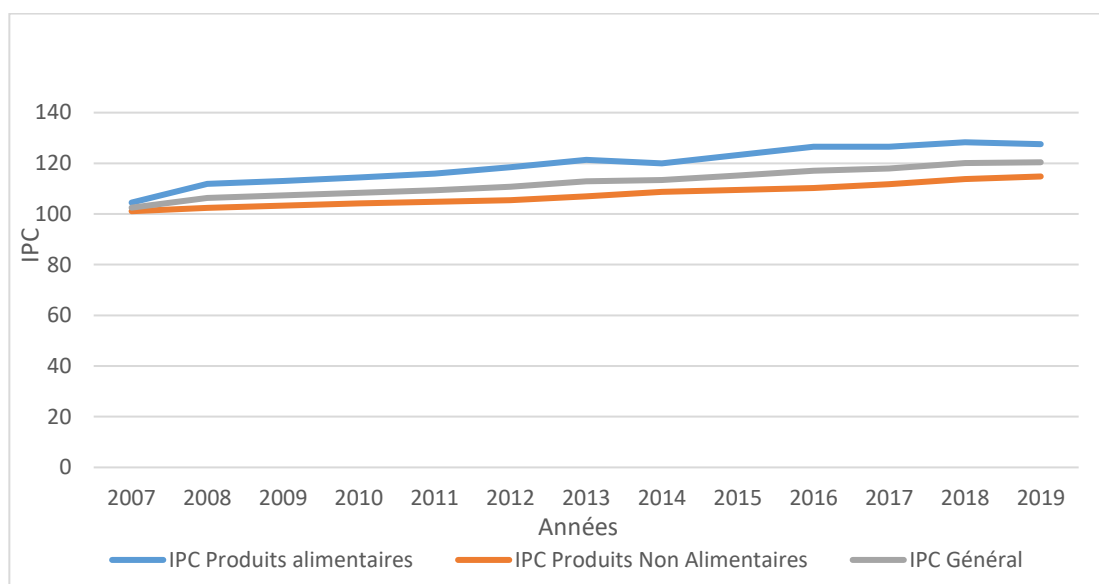
**Figure 14. Evolution des quantités commercialisées au Maroc des principales légumineuses durant la période 1998-2020**

### 3.5 Accessibilité

Selon l'enquête du HCP sur les prix à la consommation, l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) (base 100 : 2006)<sup>20</sup> mesure la variation relative des prix à la consommation d'un panier fixe de produits consommés par les ménages marocains. Il a pour objectifs d'appréhender le taux d'inflation et d'analyser et suivre la conjoncture économique. L'IPC des produits alimentaires a connu une évolution supérieure aussi bien de celui des produits non alimentaires que de l'indice général pour tous les produits consommés durant la période 2007-2019 (Fig.15). En moyenne durant cette période, l'IPC des produits alimentaires (119) est supérieur que l'IPC général pour

<sup>20</sup> Les données sont issues du HCP et qui ont été mis à jour par le HCP sur la base des nouvelles données issues de l'enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages de 2013-2014.

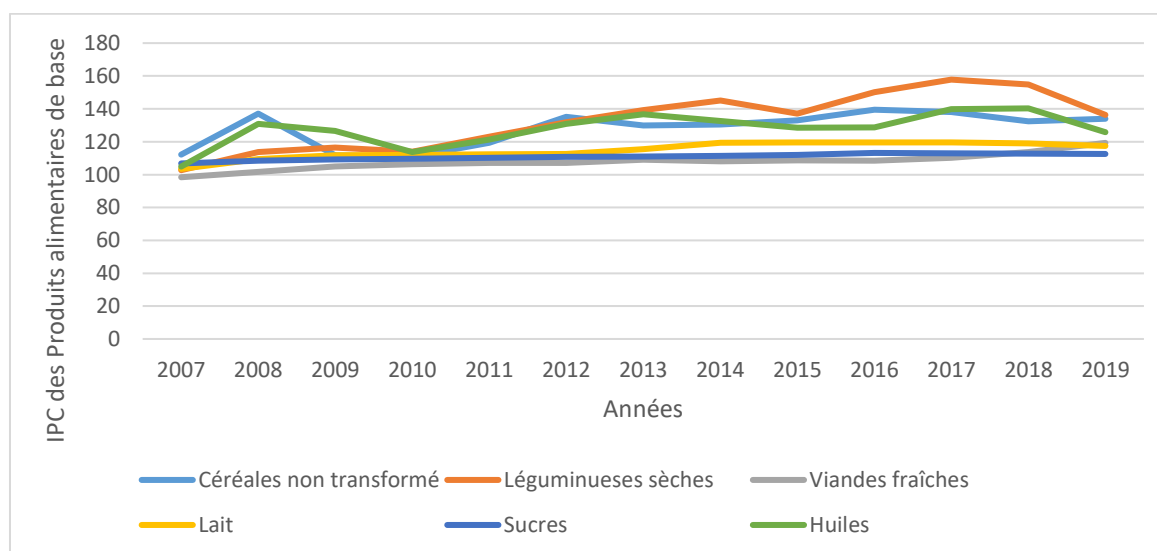
tous les produits consommés (112) du panier marocain. Ce qui rend l'accessibilité de plus en plus difficile aux produits alimentaires.



Source : (Nos investigations après exploitation des données du HCP)

**Figure 15. Evolution de l'IPC du panier marocain durant la période 2007-2019**

Par rapport aux produits alimentaires de base (Céréales, Lait, Sucres, Huiles et Viandes) durant la période 2007-2019 (Fig.16), l'IPC des légumineuses sèches a connu une évolution supérieure que les autres produits alimentaires de base. En moyenne, l'IPC des légumineuses sèches durant cette période est plus élevé (132) que les autres produits de base. Toutefois, à partir de 2017, l'IPC des légumineuses sèches a tendance à diminuer.

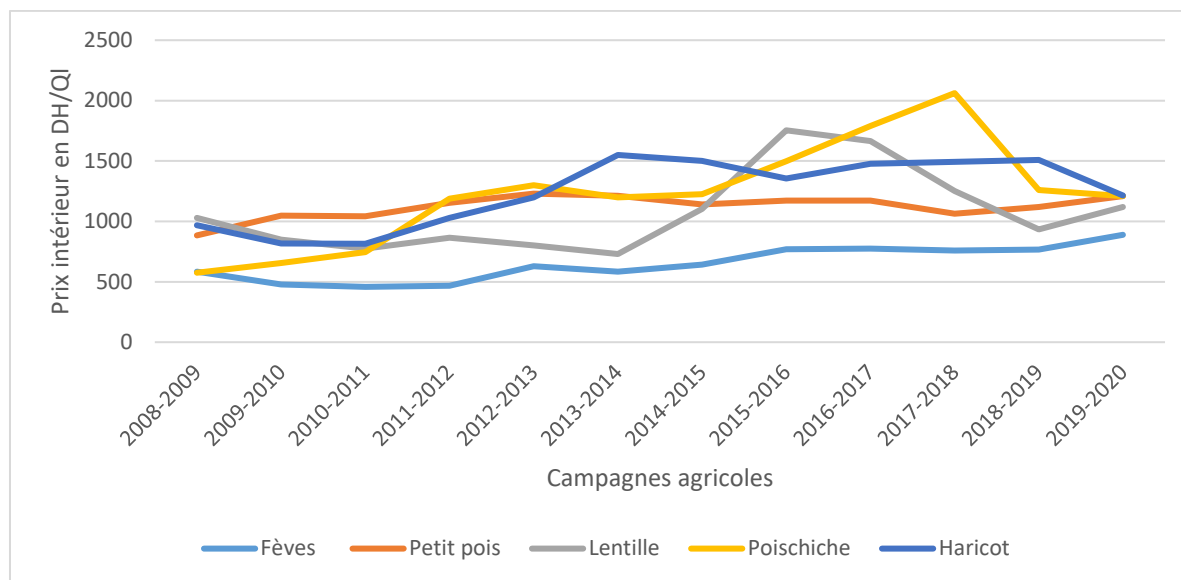


Source : (Nos investigations après exploitation des données du HCP)

**Figure 16. Evolution de l'IPC des produits alimentaires de base durant la période 2007-2019**

Quant aux prix pratiqués des légumineuses sur les places des souks et halles aux grains, ils sont déterminés par le niveau de production domestique, la qualité (calibre des grains, impuretés, couleur, ...etc.) et des prix des importations. Ils sont caractérisés par deux types de variabilité : La première variabilité, de nature interannuelle, est associée essentiellement à la variabilité de la production domestique et la seconde variabilité, qualifiée d'intra annuelle, s'explique par le

caractère saisonnier de la demande qui se manifeste par une consommation relativement forte en hiver et au mois sacré de Ramadan. En fait, l'évolution des prix annuels des légumineuses a connu une évolution positive durant la période 2009-2020, marquée par celle des pois chiches (une différence de prix de + 634 Dh/Ql) et celle des petits pois (une différence de prix de +325 Dh/Ql) (Fig.17).



Source : (Nos investigations après exploitation des données de DSS/MAPMDREF)

**Figure 17. Evolution du prix intérieur annuel des principaux produits des légumineuses au Maroc durant la période 2009-2020 (Dh/Ql)**

En cette période de demande forte des légumineuses (Hiver et Ramadan), la question de la flambée des prix des légumineuses et leur rareté sur le marché donnent du fil à retordre aux pouvoirs publics. En fait, c'est un problème récurrent qui s'est accentué ces derniers temps dont les raisons multiples allant de l'irrégularité de la production, la sécheresse et la dépendance aux importations notamment des lentilles, haricots et pois chiches. Pour pallier à cette situation, le gouvernement via des révisions des droits de douanes en fonction des stocks nationaux, suspend la perception du droit applicable à ces denrées afin de répondre aux besoins nationaux et de maintenir stables leurs prix.

### 3.6 Situation nutritionnelle

Le profil alimentaire Marocain connaît des changements profonds et rapides résultant de la croissance de l'urbanisation, du développement économique, de la mondialisation, de l'augmentation de la production de l'industrie alimentaire et de la présence des médias qui encouragent la consommation de produits favorisant l'apparition de l'obésité et d'autres désordres métaboliques. Ces changements conduisent ainsi à l'installation d'une transition nutritionnelle, se référant au passage d'une alimentation riche en amidon et fibres, faible en gras et d'une vie physiquement active à une alimentation plus diversifiée mais riche en sucres, en graisses animales saturées et en aliments usinés, faible en fruits, légumes et fibres et à un mode de vie sédentaire (Allali, 2017).

Bien que la situation nutritionnelle soit améliorée durant ces dernières années en particulier la baisse importante en rapport avec la malnutrition, le Maroc connaît une transition démographique, épidémiologique et nutritionnelle ayant pour conséquence l'émergence de troubles liés au surpoids

et à l'obésité. En effet, la prévalence de maigreur montre une hausse préoccupante. Outre les pratiques inadéquates d'alimentation des jeunes enfants, les sécheresses dans certaines zones rurales et l'incidence encore élevée de la pauvreté dans certaines régions sont probablement des facteurs explicatifs (FAO, 2011).

Selon les différentes enquêtes et études menées par le Ministère de la Santé durant les dernières décennies, les troubles nutritionnels constituent toujours un problème de santé publique malgré les progrès notables dans la lutte contre la malnutrition et plus particulièrement chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes en âge de procréer (MS, 2018). Afin de surmonter les risques de la malnutrition, la stratégie nationale de la nutrition au Maroc recommande dans son programme nutritionnel l'adoption d'une alimentation saine et équilibrée en se référant au « Guide Marocain de Nutrition » où les légumineuses sont parmi les denrées alimentaires qui assurent un équilibre alimentaire compte tenu de leur index glycémique faible. Ledit guide recommande la consommation des légumineuses secs (au moins 3 fois / semaine) car elles sont riches en fibres, en protéines végétales et en fer (MS, 2016). Par ailleurs, l'analyse de densité nutritionnelle des aliments consommés au Maroc présente des avantages pour les légumineuses sèches sur le plan nutritionnel par rapport aux autres denrées alimentaires. En effet, elles ont une forte densité énergétique (Kcal/100 g) et un faible coût de l'énergie (Kcal/Dh) (Taboz, 2018). Ainsi, un effort de sensibilisation considérable devrait être réalisé par l'Etat afin d'orienter les jeunes et adultes marocains à consommer davantage les légumineuses en tant que source nutritive importante pour la santé des marocains.

### **3.7 Analyse diagnostic de la filière**

En se basant sur les résultats de l'Initiative Maroco-Indienne pour le Développement des Légumineuses Alimentaires (IMILA) qui s'est déroulée durant la période 2014-2018<sup>21</sup>, un diagnostic de la filière a été réalisé. Cette initiative avait pour objectif l'augmentation de la production des légumineuses alimentaires par les petits agriculteurs pour le renforcement de la sécurité alimentaire et des apports nutritionnels à travers l'amélioration des technologies, les systèmes participatifs de gestion de savoir et la gouvernance dans le cadre de la coopération sud-sud. Elle a concerné les principales légumineuses à savoir : fèves, pois chiches et lentilles dans les principales régions productrices des légumineuses du Royaume (Sais-Taounate, Zaers-Zemmour, Chaouia-Ouardigha, Abada-Doukkala et Tadla-Azilal). Les résultats phares de cette initiative ont porté sur :

- La conduite des légumineuses alimentaires dans les cinq grandes zones de production et l'identification des contraintes de développement de la filière ;
- L'étude et l'analyse de la chaîne de valeur des légumineuses cibles avec focus sur la valeur ajoutée en post-récolte, conditionnement, stockage, conservation et labellisation des légumineuses ;
- L'évaluation des variétés améliorées suivant l'approche participative chez les agriculteurs ;
- L'évaluation et le raffinement des options de gestion intégrée des cultures par les légumineuses ;
- La mise en place des plateformes d'innovation d'échange d'informations et de connaissances sur les légumineuses dans les zones cibles dans le cadre d'une approche multi-acteurs ;
- La mise en place des systèmes de production de semences fonctionnels au niveau des villages.

---

<sup>21</sup> Les résultats ont été extraits des rapports d'activités de l'IMILA de 2014 à 2018.

Par rapport à l'analyse diagnostic de la filière dans le cadre de cette initiative, il y a lieu de dégager des enseignements importants quant à l'importance des légumineuses alimentaires par région, la conduite technique, l'offre, les coûts de production, la valorisation et les contraintes de développement. Il a été montré que les caractéristiques technico-économiques des légumineuses alimentaires sont spécifiques à chaque région et à chaque culture. Aussi, il a été dégagé que les légumineuses sont toujours présentes avec des proportions différentes compte tenu des difficultés rencontrées par les producteurs et des conditions du marché de chaque zone cible. Ce sont des cultures qui contribuent à presque au quart du revenu des ménages, assurent des journées de travail le long de l'année, renforcent les relations sociales à travers le mode de faire valoir indirect et sont considérées comme un précédent culturel en améliorant la fertilité du sol. Toutefois, les principales contraintes de développement des légumineuses sont classées selon l'avis des agriculteurs enquêtés en six types : le foncier, la main d'œuvre, le financement, la technologie de production, le marché et l'organisation (Laamari, 2015). En termes de revenu net à l'hectare en année normale, il varie d'une région à une autre avec des performances importantes pour les pois chiches dans la région de Rabat (16767 DH/ha), les lentilles dans la région de Tadla (10703 Dh/ha), les fèves dans la région de Meknès (9050 Dh/ha) et les petits pois dans la région de Abda (9231 Dh/ha). En moyenne nationale, les légumineuses alimentaires ne sont pas rémunératrices suffisamment compte tenue des coûts de production et la modestie des rendements qui sont faibles et ne reflètent pas le potentiel des régions et les acquis de la recherche agronomique (Laamari, 2015).

Une récente étude de la FAO en 2021 sur l'état et les perspectives de développement des légumineuses alimentaires dans le grand Maghreb arabe a confirmé les contraintes de développement des légumineuses pour le contexte national. Ces contraintes tournent principalement autour de la faiblesse de l'utilisation des techniques de production améliorées (variétés améliorées et certifiées, bon contrôle des adventices, des maladies, ravageurs et plantes parasites, maîtrise des pertes à la récolte ...) qui permettent d'améliorer substantiellement le rendement et assurer une bonne rentabilité de ces cultures. Afin de protéger les agriculteurs pratiquant les légumineuses et réduire les fortes fluctuations des prix, l'étude recommande de limiter et rationaliser les importations des légumineuses alimentaires. Aussi, il a été révélé par cette étude la faiblesse du développement du créneau de la valorisation depuis le conditionnement, le stockage et la transformation, qui serait nécessaire pour maintenir l'attractivité de ces cultures (FAO, 2021).

Par ailleurs, l'analyse SWOT faite par l'initiative IMLA a permis de dégager les principales forces et faiblesses et les défis et enjeux auxquels est confronté le développement et la réhabilitation des légumineuses au Maroc. Cette analyse a fait ressortir une multitude d'acteurs intervenants dans la filière allant des acteurs institutionnels étatiques, des petits agriculteurs faiblement organisés, des importateurs, des intermédiaires, des industriels principalement présents sur un seul segment du marché, à savoir celui des produits emballés et la distribution. Elle a mis en exergue les principales forces, faiblesses, opportunités et menaces de la filière (tableau 6).

**Tableau 6. Analyse SWOT des légumineuses alimentaires au Maroc**

<b>FORCES</b>	<b>FAIBLESSES</b>
Une importance nutritionnelle reconnue ; Disponibilité des résultats de recherche et développement ; Marché demandeur ; Ne requiert pas d'importants investissements pour la transformation ;	Faible organisation horizontale et verticale ; Manque de visibilité tout au long de la chaîne de valeur ; Produit local de qualité inférieure et de calibre irrégulier ; Dissipation de l'information ; Prédominance des canaux de distribution traditionnels Spéculation sur les prix ; Coût de production important ;
<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>
Tendance à la hausse vers la distribution à travers le réseau de distribution moderne ; Large gamme de produits transformés pouvant être fabriqués à partir des légumineuses alimentaires	Lobby d'importateurs de légumineuses ; Marché de la contrebande ; Impact important du coût d'énergie et du manque des ressources en eau sur le coût de production

Source : (Laamari et al., 2016)

### 3.8 Enjeux de développement de la filière

Après avoir présenté l'état des lieux des légumineuses au Maroc, nous avons jugé utile de présenter les principaux enjeux de développement des légumineuses à travers les résultats de l'analyse diagnostic de l'initiative IMILA et la revue bibliographie sur les études nationales et internationales se rapportant aux légumineuses. Plusieurs déterminants économiques liés aux marchés et filières et aux politiques agricoles peuvent être avancés pour expliquer la relative marginalisation des légumineuses dans les systèmes de culture actuels au Maroc. De même, la diminution des aides publiques favorisant les légumineuses, et les conditions économiques plus avantageuses que rencontrent d'autres productions, sont souvent mises en avant. Au-delà de ces facteurs, il existe des déterminants plus structurels provenant de l'organisation même des filières et des stratégies des acteurs. Un des enjeux majeurs de développement de la filière c'est l'organisation et la restructuration de l'amont et de l'aval de la filière avec un modèle de bonne gouvernance est à l'ordre du jour des politiques agricoles.

En effet, les freins économiques au développement de ces cultures ne seront véritablement levés qu'avec une bonne gouvernance axée sur la coordination étroite des acteurs institutionnels et des acteurs privés, notamment pour définir les actions communes à mener en recherche et développement pour cette filière autour d'une vision commune entre acteurs de la filière (Magrini et Thomas, 2017). De même, l'enjeu de la mise à niveau technique et technologique est de taille pour répondre aux débouchés de commercialisation avec la mise en place d'une production nationale de qualité, suffisante et valorisée pour faire face à la concurrence des produits importés. Aussi, faut-il souligner l'enjeu de la reconnaissance économique et sociale des services écosystémiques fournis par une augmentation de la superficie en légumineuses, comme une condition nécessaire pour consolider les volumes produits par les filières et pour assoir une politique agricole d'accompagnement des producteurs qui intégrerait véritablement les bénéfices nutritionnels et environnementaux associés à ces productions.

## Conclusion

Nous pouvons conclure de ce chapitre que la filière des légumineuses alimentaires connaît au Maroc des contraintes techniques, organisationnelles et de gouvernance ne permettant pas de la relancer en tant que filière stratégique pour le développement agricole du pays. Les différentes politiques publiques n'ont pas réussi à instaurer une dynamique d'évolution positive de la filière et les potentialités offertes par cette filière n'ont pas été exploitées à leur juste valeur à l'instar de certains pays comme le Canada, parmi les premiers pays producteurs et exportateurs des légumineuses au monde. En effet, le Canada a pu développer une politique de relance basée sur une communication autour de la consommation des protéines végétales, des avancées dans la recherche variétale et dans la façon de structurer et organiser la filière, via des contrats pluriannuels à prix fixe pour l'achat des légumineuses aux producteurs (Algis et al., 2016). De même, il a développé l'industrie des légumineuses par la recherche des processus novateurs et de nouvelles utilisations pour les légumineuses (Pâtes alimentaires et nouilles à base de farine et d'amidon de légumineuses) (Wang, 2014).

Par ailleurs, nous considérons que le regain d'intérêt aux légumineuses aussi bien au niveau international qu'au niveau national à travers la nouvelle stratégie agricole " Génération Green", donne une opportunité pour relancer cette filière et tirer profit de ses potentialités dans le cadre d'une stratégie qui répond aux différents enjeux de développement de la filière au Maroc. Dans cette perspective, nous allons dans le chapitre suivant cerner la problématique de notre recherche sur la base des constats soulevés dans ce chapitre ainsi que l'état de la recherche afin d'identifier nos objectifs de recherche et les hypothèses de travail.

## CHAPITRE 2

### *Problématique, Objectifs et Hypothèses de la recherche*

#### **Introduction**

Sur la base de la présentation de la filière des légumineuses alimentaires au Maroc, de son analyse diagnostic ainsi que les enjeux de son développement, ce présent chapitre présente la problématique de la recherche et les questions y afférentes avec la définition des objectifs de recherche attendus et les hypothèses de travail. Aussi, un état d'art de la recherche est abordé en synthétisant les principales recherches en rapport avec notre problématique aussi bien au niveau international qu'au niveau national. Cet état d'art permet de situer notre recherche par rapport aux recherches précédentes et déterminer notre contribution scientifique à la thématique de la gouvernance pour la sécurité alimentaire.

#### **I. Esquisse de Problématique**

En lien avec la question alimentaire et la nécessité d'assurer la sécurité alimentaire des pays, la gouvernance alimentaire est de plus en plus requise face au caractère multidimensionnel de la sécurité alimentaire et aux défis et enjeux auxquels est soumise la sécurité alimentaire des pays. Ces défis concernent aussi bien des menaces aiguës et immédiates<sup>22</sup> que des menaces chroniques et à long terme<sup>23</sup>. Ces menaces rendent la sécurité alimentaire plus complexe et face à une nouvelle réalité celle de la dépendance de la sécurité alimentaire d'un pays à la sécurité régionale et mondiale. Faire face à ces défis soulève non seulement la question de "que faire ?" mais aussi celle de "qui fait quoi ?", de "pourquoi ?", de "à quel niveau de gouvernement ?" et de "comment ?". Les réponses à ces questions ne seront pérennes que s'il y a suffisamment d'engagement, de collaboration, de capacités, d'intégrité et de transparence entre les parties prenantes.

Avec la crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19 et la crise alimentaire causée par la guerre en la Russie et l'Ukraine, la sécurité alimentaire des pays a resurgit dans le centre des débats politiques et économiques, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement sécurisé en denrées alimentaires de base avec des prix abordables. De même, le dernier rapport de HLPE (High Level Panel of Experts) sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle publié en pleine crise sanitaire mondiale, a mis en relief le besoin urgent de renforcement et de consolidation de la réflexion conceptuelle autour de la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour donner la priorité au droit à l'alimentation, élargir la compréhension de la sécurité alimentaire et adopter un cadre analytique et politique des systèmes alimentaires (HLPE, 2020). Parmi les directives potentielles de ce rapport pour les politiques agricoles, la gouvernance efficace est l'une des orientations nécessaires pour soutenir les politiques agricoles à mieux répondre aux objectifs de développement durable, en particulier l'ODD2 "Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et

---

<sup>22</sup> Perturbations météorologiques sévères, calamités naturelles, hausse des prix de l'énergie, changement brutal de politiques tel la guerre déclenchée par la Russie et l'Ukraine, stocks de céréales en diminution, activités terroristes, hausse des prix des produits agricoles ...etc.

<sup>23</sup> Changement climatique, pauvreté, sous-investissement dans l'infrastructure et technologies agricoles, dégradation des terres et ressources en eau pour l'agriculture, politiques hostiles vis à vis des agriculteurs...etc.

promouvoir l'agriculture durable''. La gouvernance comprend ainsi un engagement renouvelé à la coopération et la coordination multilatérales, une meilleure coordination entre secteurs à différentes échelles de gouvernement ainsi que des partenariats multi-acteurs efficaces qui soutiennent la participation et la représentation, y compris les voix de groupes marginalisés et vulnérables (HLPE, 2020).

Dans le contexte national, la question de l'analyse du rôle de la gouvernance dans la sécurité alimentaire n'a pas fait l'objet de beaucoup de recherches académiques, bien que certaines recherches antérieures se sont focalisées notamment sur l'évaluation des politiques publiques liées à la sécurité alimentaire (Moussaoui et al., 2003 ; Akesbi, 2011 ; Rerhrhaye et Ait El Mekki, 2017). D'autres recherches se sont concentrées sur l'analyse du rôle de coordination des acteurs locaux dans la chaîne de valeur globale des produits exportés et l'examen de la relation entre l'organisation de la chaîne d'approvisionnement et la sécurité sanitaire des produits exportés (Tozanli et El Haddad, 2007 ; Ait Hou et al., 2015).

Afin d'explorer davantage cette question, nous avons voulu l'approcher à travers l'étude du cas de la filière des légumineuses alimentaires au Maroc. Le choix de cette filière s'est fait pour les raisons suivantes : En premier lieu, le regain d'intérêt international pour les légumineuses et leur rôle dans la sécurité alimentaire en termes d'apports nutritionnels, de bénéfices pour la santé, des avantages économiques et agro-environnementaux, et en deuxième lieu son importance stratégique dans l'approvisionnement régulier et suffisant en période de crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19. Les légumineuses faisaient partie des denrées alimentaires concernées par les mesures d'allègement de l'impact de cette pandémie prises par le gouvernement du Maroc en exonérant les lentilles, les pois chiches, les haricots et les haricots secs des droits d'importation (MEFRA, 2020). S'ajoute à cela, l'importance de la présence des légumineuses dans le panier du consommateur marocain (voir tableau 4) et dans le Programme Marocain de Nutrition comme source d'apports en micronutriments selon la stratégie nationale de nutrition (MS,2016). Elles sont particulièrement riches en protéines et représentent une alternative à la consommation de protéines animales.

Jusqu'aux années 80, les légumineuses occupaient la seconde place dans les assolements après les céréales. Cependant, la politique du soutien du blé traduit par le lancement d'un programme d'intensification en 1985 a impacté négativement l'extension et le progrès technique de cette filière. De même, la libéralisation du secteur céréalier a entraîné des réductions notables des niveaux d'activités et des revenus agricoles de l'ensemble des zones agro-écologiques d'agriculture pluviale, conduisant une détérioration globale de la contribution de l'offre intérieure à la sécurité alimentaire du pays (Moussaoui et al., 2003).

En termes d'import et export, le Maroc a accusé un déficit moyen annuel de 294.890 Qx.<sup>24</sup> durant la période décennale (2010-2020). Une telle situation montre que la filière des légumineuses au Maroc a du mal à redécoller sachant bien le Maroc a perdu sa place d'exportateur mondial de légumineuses alimentaires durant les années 70. Dès le début des années 90, il est devenu importateur net suite à une succession d'années de sécheresse, de la faiblesse des exportations et de la concurrence de certains pays comme la Turquie, l'Australie, le Mexique et le Canada. Toutefois, malgré le recours aux importations, le Maroc n'arrive pas à couvrir la demande alimentaire en légumineuses de manière stable et durable puis que le disponible à la consommation humaine par habitant est caractérisé par une irrégularité et le taux de couverture de la consommation

---

<sup>24</sup> Sur la base de nos calculs des données recueillies de Morocco Foodex et de l'ONICL.

connaît lui aussi une irrégularité avec des hauts et de bas due principalement à l'irrégularité de la production, la régression des superficies consacrées aux légumineuses et aux aléas climatiques dus à la sécheresse. De plus, le disponible à la consommation humaine par habitant (5,19 Kg/habitant/an) ne couvre pas en moyenne durant les deux dernières décennies (1998-2018) les besoins en consommation des légumineuses (7,34 Kg/habitant/an) selon le dernier recensement du HCP en 2014, avec un déficit pour les lentilles, les haricots et les pois chiches et un excédent pour les fèves et les petits pois (Cf. Section 3 du Chapitre 1 de la première partie). Selon le scénario tendanciel 2021-2025 établi par le Haut-Commissariat au Plan (HCP), ce constat va persister vu que la croissance annuelle de la production des légumineuses alimentaires connaîtra une légère croissance positive ne dépassant guère 2%, ce qui est largement insuffisant pour couvrir les besoins alimentaires en légumineuses (HCP, 2019).

Par ailleurs, l'analyse diagnostic de la filière dans le cadre de l'Initiative Maroc-Indienne de développement des légumineuses alimentaires (IMILA), a fait ressortir une multitude d'acteurs intervenant dans la chaîne de valeur avec fragmentation de l'offre locale, asymétrie de l'information, faible organisation, manque de gouvernance et de structuration des liens entre les acteurs de l'amont et de l'aval de la filière. De plus, les politiques publiques en faveur des légumineuses depuis l'indépendance jusqu'au désengagement de l'Etat et la libéralisation des échanges n'ont pas permis l'émergence d'entreprises privées et d'organisations professionnelles réellement représentatives et opérationnelles pour créer une dynamique d'évolution positive des légumineuses et permettre une transition réussie vers l'économie de marché. Malgré l'avènement du Plan Maroc Vert, la filière des légumineuses ne s'est pas relancée et n'a pas bénéficié d'un contrat programme à l'instar des autres filières agricoles.

En partant de ces constats qui laissent apparaître de nombreux freins à un réel potentiel de développement de la filière des légumineuses alimentaires au Maroc, nous nous sommes centrés sur la remise en cause de la gouvernance de la filière des légumineuses alimentaires. Ainsi, notre question principale de recherche est : **Comment améliorer la gouvernance de la filière des légumineuses à des fins de sécurité alimentaire ?**

Pour répondre à cette question, nous allons l'aborder à travers d'une part, la consultation des experts pour identifier les leviers de structuration et de bonne gouvernance de la filière et d'autre part, via l'analyse du cadre multi-acteurs de la filière des légumineuses au Maroc en soulevant les sous-questions suivantes ?

- Quels sont les acteurs qui œuvrent dans la filière des légumineuses au Maroc et qui en sont les plus influents ?
- Comment se manifeste le jeu de pouvoir entre ces acteurs de la filière ?
- Comment se positionnent ces acteurs vis-à-vis des enjeux et objectifs stratégiques de développement de la filière ? Quels sont les perspectives de développement futur de la filière ?
- Quelles perceptions ont ces acteurs sur la relation entre gouvernance et sécurité alimentaire pour les légumineuses ?
- Quels sont les indicateurs de gouvernance ayant un impact fort sur la sécurité alimentaire en légumineuses ?

## II. Etat de l'art de la recherche

Comme nous prétendons de ne pas dresser une liste exhaustive des recherches se rapportant à la gouvernance pour la sécurité alimentaire, nous avons sélectionné les recherches pertinentes ayant un rapport avec notre problématique de recherche, notamment en ce qui concerne l'étude de la chaîne de valeur des filières agricoles. Au niveau international, nous nous sommes intéressés aux études de cas des recherches suivantes :

- La filière de blé en Algérie où l'auteur s'est focalisé sur le modèle de Chaîne Globale de Valeur, et en particulier le cadre institutionnel et la structure de gouvernance.
- L'aquaculture en Bangladesh où les auteurs ont analysé l'efficacité et la performance de la chaîne de valeur de deux types de poissons en examinant la gouvernance interne et externe suivie par les acteurs de la chaîne de valeur de chaque produit.
- L'étude de cas de 6 produits (lait, riz, viande blanche, coton, pommes de terre, canne à sucre) en Inde avec un focus à la coordination, le contrôle et la sauvegarde des intérêts des acteurs.
- La filière du café et de l'élevage en Brésil où les auteurs ont examiné deux types de mécanismes de gouvernance volontaire (certification par un tiers et intensification durable des programmes) pour comprendre pourquoi les deux mécanismes de gouvernance ont évolué différemment entre ces deux filières.
- L'utilisation de la théorie de la Chaîne Globale de Valeur pour comprendre la gouvernance de l'industrie de l'élevage de crevettes au Vietnam.
- L'analyse de la structure, de la dynamique, des risques sanitaires et de gouvernance du système de viande de poulet à griller de Nairobi en utilisant le cadre d'analyse de la chaîne de valeur.
- L'étude de l'influence des mécanismes de gouvernance sur la performance de la filière de coton du Mali.

Au niveau national, une grande partie des études et recherches doctorales sur la sécurité alimentaire au Maroc s'est focalisée sur l'approche économique de la sécurité alimentaire en analysant principalement les points suivants :

- Les exportations et importations agro-alimentaires et leurs poids dans le déficit alimentaire du pays (Smidou, 1995).
- L'étude de la sécurité alimentaire au Maroc à l'horizon 2020 dans la perspective des objectifs du Plan Maroc Vert (Berdai, 2016)
- L'impact du changement climatique sur la sécurité alimentaire et sanitaire du pays (IRES, 2014).
- Les effets de la régulation de la qualité sanitaire des aliments à la fois sur les performances économiques des filières des pays en voie de développement dont le Maroc et sur la réduction du risque sanitaire sur les marchés (Hamza, 2012).
- Proposition d'une feuille de route pour une sécurité alimentaire durable au Maroc en se basant sur l'analyse de Global Food Security Index (Toumi, 2016).
- Le comportement des ménages agricoles ou ruraux vis-à-vis des structures des marchés, de l'incertitude et du risque (Ejjanoui, 2017).

Toutefois, les recherches portant sur l'approche institutionnelle de la sécurité alimentaire et plus particulièrement sur l'importance stratégique que requiert la gouvernance dans les filières agricoles sont limitées et concernent :

- La filière des fruits et légumes où les auteurs ont examiné le rôle des institutions et l'organisation de la chaîne d'approvisionnement dans la gouvernance de la sécurité sanitaire ;
- La filière de la tomate où les auteurs ont analysé les systèmes de gouvernance dans la Chaîne Globale de Valeur de la tomate fraîche exportée et inséré dans les échanges commerciaux notamment avec l'Europe.
- La filière du blé tendre où l'auteur a analysé le choix politique dans la cadre de la bonne gouvernance du plan Maroc vert pour cette filière.

La synthèse des principales recherches ayant un rapport avec notre problématique de recherche est présentée dans le tableau ci-après :

**Tableau 7. Synthèse des résultats des principales recherches sur la gouvernance de la sécurité alimentaire**

Intitulé	Auteurs	Année	Résultats obtenus
Concepts et Méthodes de l'Analyse de Filières Agroalimentaires : Application par la Chaîne Globale de Valeur au cas des Blés en Algérie	A. Bencharif, J.L. Rastoin	2007	L'analyse a permis de montrer la désintégration de cette filière dès lors que l'Etat, omniprésent pendant plus de 3 décennies (configuration de monopole public), s'efface lentement du secteur productif et distributif. Si le consommateur gagne en diversité de produits, la performance économique sectorielle ne semble pas être assurée du fait de déficits informationnels et managériaux et la vulnérabilité de la filière paraît élevée en raison d'une forte dépendance externe.
How can governance improve efficiency and effectiveness of value chains? An analysis of pangas and tilapia stakeholders in Bangladesh	Md Taj Uddina, Apurba Goswamia, Md Salehur Rahmanb, Aurup Ratan Dhara	2019	L'étude recommande que la bonne gouvernance devrait être assurée de la production jusqu'à la consommation tout au long des acteurs de la chaîne de valeur. Le gouvernement doit agir en suivant la qualité des poissons étudiées et améliorer la gouvernance de la chaîne de valeur. Les autorités respectives doivent former les acteurs de la chaîne de valeur et fournir les services de conseil pour saisir le potentiel d'exportation de ces deux produits

**Tableau 7 (Suite)**

Intitulé	Auteurs	Année	Résultats obtenus
Governance of agricultural value chains: Coordination, control and safeguarding	Pradeep Kumar Mishra, Kushankur Dey	2018	L'étude a conclu que la nature de la coordination, le contrôle et l'interdépendance dans la chaîne de valeur agricole locale différent et varient d'un produit à un autre. La gouvernance de chaîne de valeur de ces produits est criblée de chevauchements et contradictions dans les rôles des acteurs. Cependant, dans un environnement orienté de plus en plus vers le marché contrôlé par des acteurs organisés, une transition vers un marché axé sur les acheteurs est attendue dans le futur. Dans un tel contexte, les décideurs et les politiques doivent sauvegarder les intérêts des petits producteurs.
Scaling up sustainability in commodity agriculture: Transferability of governance mechanisms across the coffee and cattle sectors in Brazil	R. Hajjar, P. Newton, D. Adshead, M. Bogaerts, V.A. Maguire-Rajpaul, L.F.G.Pinto, C.L. McDermott, J.C. Milder, E. Wollenberg, A. Agrawal	2019	L'étude a conclu que des programmes pilotes d'intensification durable dans l'élevage bovin ont eu plus de succès que la certification pour impliquer les agriculteurs, en partie parce qu'elles impliquent moins d'investissements de la part des agriculteurs participants. La distribution et la qualité des ressources environnementales, des marchés, des connaissances, des acteurs et des réseaux peuvent jouer un rôle important dans la capacité d'un mécanisme de gouvernance à s'enraciner efficacement.
Governance of Global Value Chains in Response to Food Safety and Certification Standards: The Case of Shrimp from Vietnam	Nhuong Tran, Conner Bailey, Norbert Wilson, Michael Phillips	2013	L'étude a montré que les relations de gouvernance deviennent plus fragmentées en aval de la chaîne où opèrent un grand nombre de petits producteurs et commerçants. Cette fragmentation peut nuire à l'accès aux marchés les plus lucratifs et avoir pour effet imprévu de marginaliser les petits agriculteurs et commerçants.
The broiler meat system in Nairobi, Kenya: using a value chain framework to understand animal and product flows, governance and sanitary risks	Maud Carron, Pablo Alarcon, Maurice Karani, Patrick Muinde, James Akoko, Joshua Onono, Eric Fèvre, Barbara Hasler, Jonathan Rushton	2017	L'étude a mis en évidence des différences structurelles significatives entre les différentes chaînes de poulets de chair. Les inégalités dans la qualité des produits et l'accès au marché constatés dans l'ensemble du système étaient importants. Le Gouvernement aura besoin d'une élaboration de politiques inclusives pour la participation progressive des petits exploitants et formalisation des chaînes.

**Tableau 7 (Suite)**

<b>Intitulé</b>	<b>Auteurs</b>	<b>Année</b>	<b>Résultats obtenus</b>
Mécanismes de gouvernance et performance de la filière coton du Mali	Arouna Kone	2011	L'étude a montré que les trois mécanismes de gouvernance à savoir la gouvernance partenariale, la confiance et la gouvernance contractuelle, influencent la performance de la filière. La gouvernance partenariale et la confiance ont des effets positifs sur l'efficacité, l'amélioration des rendements et la satisfaction des exploitants à l'égard de leur relation avec la Compagnie Malienne de Développement de Textiles. Pour gérer efficacement les relations entre les acteurs et atteindre une meilleure performance de la filière coton, il est nécessaire d'utiliser une forme multidimensionnelle de la gouvernance, à travers la combinaison de ces trois mécanismes de gouvernance.
Food safety standards and international supply chain organization: A case study of the Moroccan fruit and vegetable exports	Ait Hou Mohamed, Cristina Grazia, Giulio Malorgio	2015	L'étude a analysé la relation entre la structure et l'organisation de la chaîne d'approvisionnement des fruits et légumes et le degré de conformité avec les normes internationales de sécurité sanitaire. Elle a montré l'existence d'un lien entre l'organisation de la chaîne d'approvisionnement, les types de marchés cibles et les canaux de commercialisation, où les exportateurs orientés vers les supermarchés se resserrent à travers les canaux d'intégration verticale.
Gouvernance de la chaîne globale de valeur et coordination des acteurs locaux : la filière d'exportation des tomates fraîches au Maroc et en Turquie	Selma Tozani Fatima El Hadad Gauthier	2007	L'étude a conclu que les acteurs locaux devaient opter pour des stratégies collectives pour garder le pouvoir de négociation face aux agents clés de la chaîne globale. Pour cela, il est préconisé de faire une mise à niveau continue des compétences locales par des investissements dans les domaines de la qualité sanitaire des produits horticoles.
La gouvernance agricole à la lumière des Enjeux de Sécurité Alimentaire des Céréales au Maroc « Cas Du Blé Tendre »	Rerhrhaye Kawtar	2018	L'étude a montré que la production en blé tendre pourrait certes suivre une tendance haussière à l'horizon 2020, mais ne pourrait répondre que partiellement aux besoins de consommation intérieure. En outre, pour réussir la bonne gouvernance agricole, la prise en considération de l'évolution des déterminants de la demande dans le futur est devenue impérative. Il convient donc de pallier aux insuffisances de la stratégie du Plan Maroc Vert en matière de prospective alimentaire pour lui permettre de jouer pleinement son rôle de développement de l'offre agricole et contribuer de manière efficace à la couverture des besoins alimentaires du pays.

(Source : Nos investigations)

### III. Objectifs de recherche et Hypothèses de travail

Les objectifs de cette thèse sont :

1. Identifier les leviers de structuration et de bonne gouvernance de la filière selon l'avis des experts et acteurs de cette filière ;
2. Cartographier les relations des acteurs de la filière et analyser leur structure d'influence;
3. Elaborer une ébauche de scénarios de développement futur de la filière ;
4. Examiner l'existence ou non d'une relation entre gouvernance et sécurité alimentaire et déterminer les indicateurs de gouvernance ayant un impact sur la sécurité alimentaire en légumineuses.

A travers l'analyse de la gouvernance pour la sécurité alimentaire en légumineuses, nous anticipons les réponses aux questions soulevées en formulant les hypothèses suivantes :

**Hypothèse n°1 – Le recours à la consultation et à la confrontation d'idées et de savoir-faire entre acteurs et experts concernés par la filière des légumineuses constituent une force de proposition pour surmonter les contraintes de développement de la filière.**

La filière des légumineuses alimentaires connaît des contraintes d'ordre organisationnel, technique et de gouvernance ne l'aidant pas à se relancer en tant que filière stratégique pour le développement agricole au Maroc. Nous supposons que le recours à la consultation d'experts et acteurs de profils variés en légumineuses et la confrontation de leurs connaissances peuvent constituer une force de propositions concrètes aux décideurs politiques pour relever les contraintes de développement de cette filière et identifier les leviers de sa structuration et de sa bonne gouvernance.

**Hypothèse n°2 – La structure d'influence actuelle entre acteurs de la filière des légumineuses alimentaires n'aide pas à inscrire la filière dans une dynamique relationnelle positive.**

Le diagnostic de l'IMILA sur la filière des légumineuses alimentaire a montré l'existence des acteurs aussi bien en amont que l'aval de la filière. Cependant, cette filière connaît des problèmes de structuration et d'organisation comme contraintes de développement. Devant un tel constat, nous supposons que la structure d'influence actuelle entre ces acteurs n'est favorable pour inscrire la filière dans une dynamique relationnelle positive. Nous envisagerons, donc, de cartographier les relations des acteurs de la filière et analyser la structure d'influence entre ces acteurs afin de déterminer le jeu de pouvoir susceptible d'inscrire la filière dans le changement sachant bien que le besoin de transformation de filières agricoles durant la période post-COVID 19 s'oriente vers une restructuration et une proximité de médiation entre acteurs de la filière (Ugaglia et al., 2021).

**Hypothèse n°3 – Il existe une relation de corrélation entre gouvernance et sécurité alimentaire en légumineuses.**

A travers la perception des acteurs de la filière sur l'impact de la gouvernance sur la sécurité alimentaire en légumineuses, nous supposons qu'il existe une relation de corrélation entre la gouvernance et la sécurité alimentaire en termes de disponibilités alimentaires, d'utilisation, d'accessibilité et de stabilité. En d'autres termes, nous voulons examiner cette relation et déterminer les indicateurs de gouvernance ayant un impact fort sur la sécurité alimentaire en légumineuses.

#### **Hypothèse n°4- Des visions différentes et perceptions controversées existent entre acteurs de la filière quant à l'impact de la gouvernance sur la sécurité alimentaire en légumineuses.**

En se basant sur l'analyse de la perception des acteurs de la filière sur l'impact de la gouvernance sur la sécurité alimentaire en légumineuses, nous supposons qu'il existe des visions différentes et des perceptions controversées entre acteurs de la filière et qui ne sont pas en mesure de soulever les défis et contraintes de développement de la filière.

#### **Conclusion**

En conclusion, nous considérons que dans le secteur agricole national, les recherches portant sur l'importance stratégique que requiert la gouvernance dans les politiques publiques de développement, n'ont pas été suffisamment développées. C'est ainsi, que nous contribuons par cette recherche à explorer davantage ce champ de recherche et montrer son importance pour la sécurité alimentaire. En effet, l'originalité de notre recherche par rapport aux principales recherches que nous avons synthétisées au niveau national, consiste, d'une part, à examiner la relation directe entre gouvernance et sécurité alimentaire en légumineuses au Maroc à travers l'analyse de la perception des acteurs de la filière sur cette relation et d'autre part, à prospecter l'avenir de cette filière à travers l'analyse du jeu de ces acteurs compte tenu de son importance stratégique pour le développement futur de cette filière.

# CHAPITRE 3

## *Méthode d'approche*

### **Introduction**

Nous considérons que la recherche scientifique est une démarche rationnelle qui permet d'examiner des problèmes à résoudre et d'obtenir des réponses précises à partir des investigations. En sciences économiques et sociales appliquées à l'Agriculture, différents niveaux de recherche peuvent être utilisés allant de la description, de la classification à l'explication. Dans ce chapitre, nous présentons l'approche de recherche retenue, la démarche méthodologique ainsi que les modes et outils d'investigation qui sont mobilisés.

### **I. Positionnement épistémologique**

Les choix méthodologiques d'une recherche émanent du positionnement épistémologique de l'auteur de la recherche. En littérature, il existe 4 courants de la théorie de la connaissance les plus répondus à savoir : le post-positivisme, le constructivisme, la perspective transformative et la perspective pragmatique (Creswell, 2018).

#### **1. Le Post-positivisme**

C'est une doctrine de recherche qui véhicule la construction de savoir et porté par ses principaux auteurs Auguste Comte, Jhon Stuart Mill, Emile Durkehiem, Isaac Newton. C'est une approche déterministe dans laquelle des causes déterminent des résultats. La méthode scientifique commence d'abord avec une théorie, une collecte de données qui appuient ou contredisent cette théorie. Toutefois, cette approche est considérée comme réductionniste car elle réduit la collecte des données à un échantillon pour faire l'étude et obtenir des résultats.

#### **2. Le constructivisme ou le socioconstructivisme**

C'est une approche qui tire ses origines dans les travaux de Karl Mannhiem, de Peter L. Berger, de Thomas Luckmann ou encore Yvonna Lincoln et Egon G. Cuba. Elle consiste à s'appuyer sur la perspective des participants et à étudier les interactions entre participants ainsi que les contextes sociaux, historiques et culturels. Dans cette doctrine, le chercheur peut travailler de manière déductive ou inductive et ne part pas forcément avec une théorie.

#### **3. La perspective transformative**

C'est une approche qui repose sur les travaux de K. Marx, Theodor W. Adomo, Herbert Marcuse et Jurgen Habermas. Elle considère la recherche un moyen de donner la voix à un groupe marginalisé et traite des problématiques spécifiques de pouvoir, d'inégalité, d'oppression et contient un agenda de réformes.

#### **4. La perspective pragmatique**

La perspective pragmatique repose sur les travaux de Charles Senders Peirce, William James, George Herbert Mead ou Jhon Dewey. Elle se focalise sur le problème de recherche sans s'affilier

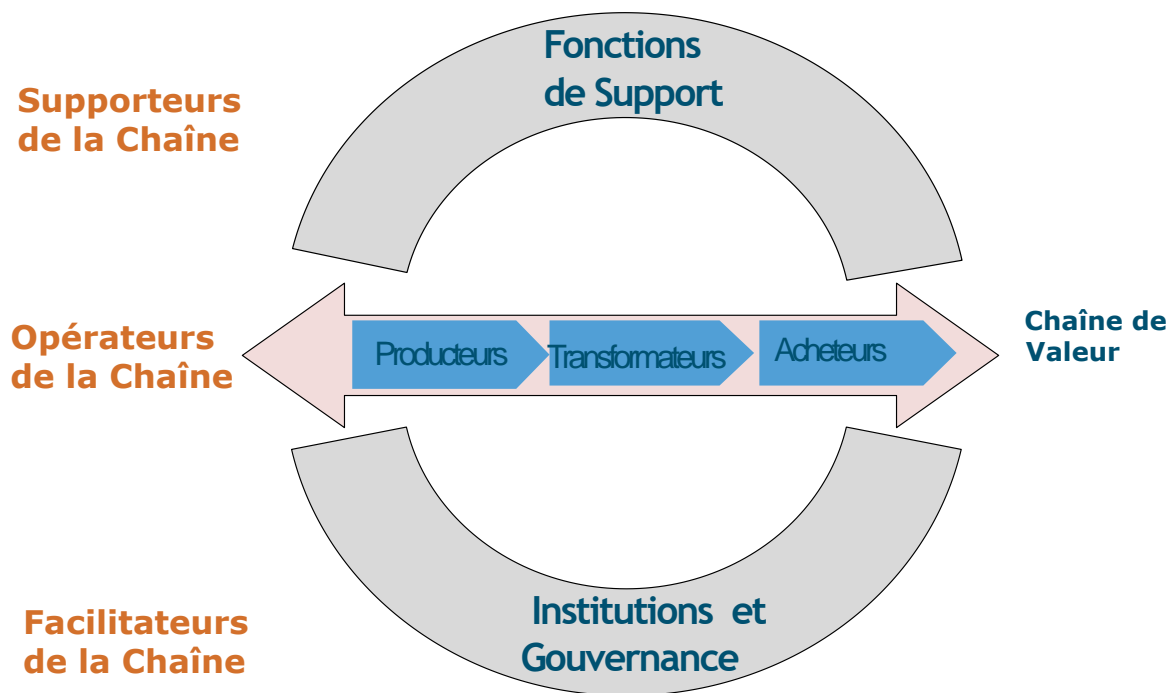
à un courant philosophique particulier et utilise toutes les approches à disposition pour comprendre au mieux le problème et extraire de cette compréhension une solution ou application.

A travers ces courants philosophiques et en tenant compte de la nature de l'objet de notre recherche, nous nous situons dans le courant post-positiviste. Nous sommes partis de l'étude de cas pour définir notre problématique de recherche et concevoir un cadre d'analyse. En effet, la nature de l'objet étudié influera en retour le choix de l'approche. En plus, ce courant privilégie le recours à l'étude de cas qui aujourd'hui est devenue scientifiquement correcte et jouit aussi d'une espèce de préjugé favorable de la part de la communauté scientifique. Dans beaucoup de programmes de recherche utilisant principalement une approche quantitative, nous constatons un recours fréquent à l'étude de cas comme méthode complémentaire (Gagnon, 2012).

Par ailleurs certains auteurs pensent que les classifications les plus utiles de la recherche se font selon ses finalités scientifiques et non pas selon l'orientation épistémologique (Class et Schneider, 2020). De même, les différentes approches de recherche sont liées les unes aux autres (Jarvinen, 2004) et rend la complexité du choix devant le chercheur. Afin de simplifier ce choix, une typologie en trois grandes familles a été proposée par Class et Schneider (2020) : recherche explicative, orientée test de théorie, recherche interprétative, orienté création de théorie et recherche design qui consiste à analyser un problème, présenter une solution et la prouver. Ces trois éléments de recherche contribuent à dire qu'une approche de recherche tend à être qualitative, quantitative ou mixte.

## **II. Cadre d'analyse**

Devant l'importance du concept de la gouvernance de la sécurité alimentaire mais également face aux multiples facettes des approches de gouvernance et des alternatives institutionnelles liées à ce concept, quel cadre d'analyse préconisons-nous à la gouvernance pour la sécurité alimentaire ? Nous sommes référés aux études et recherches sur la gouvernance de la chaîne de valeur de la filière et son cadre multi-acteurs et l'approche de l'OCDE en matière d'analyse de la gouvernance. L'analyse de la gouvernance via le concept de la chaîne de valeur met en place un cadre multi-acteurs et met en exergue une série d'indicateurs comme le pilotage et contrôle de la filière, la proximité physique, la proximité fonctionnelle et la proximité organisationnelle de la filière, la coordination et la collaboration entre les acteurs de la chaîne de valeur (Soullier, 2013). Le cadre multi-acteurs du concept de la chaîne de valeur de la filière fait ressortir trois majeurs groupes d'acteurs de la chaîne de valeur (GTZ, 2007), schématisés comme suit (Fig.18) :



Source : (GTZ, 2007)

**Figure 18. Liens de la chaîne de valeur et groupes d'acteurs**

Ces trois groupes d'acteurs sont :

**1-Les opérateurs de la chaîne de valeur** : Il s'agit des entrepreneurs ou entreprises assurant les fonctions de base de la chaîne de valeur, créent de la valeur et possèdent le produit à différents stages (producteurs, processors, commerçants, grossistes, exportateurs/importateurs et détaillants) ;

**2-Les supporteurs de la chaîne** fournissent des services de business aux opérateurs de la chaîne. Ils ont un rôle dans la chaîne de valeur mais ne possèdent pas le produit (distributeurs d'intrants, entreprises de semences, banques et assurances, sociétés d'électricité, transporteurs, services de développement du business, conseillers financiers et auditeurs) ;

**3-Les facilitateurs de la chaîne** créent et définissent les conditions au secteur privé pour faire le business (institutions de l'état aux différents niveaux, services publics comme justice, office des normes).

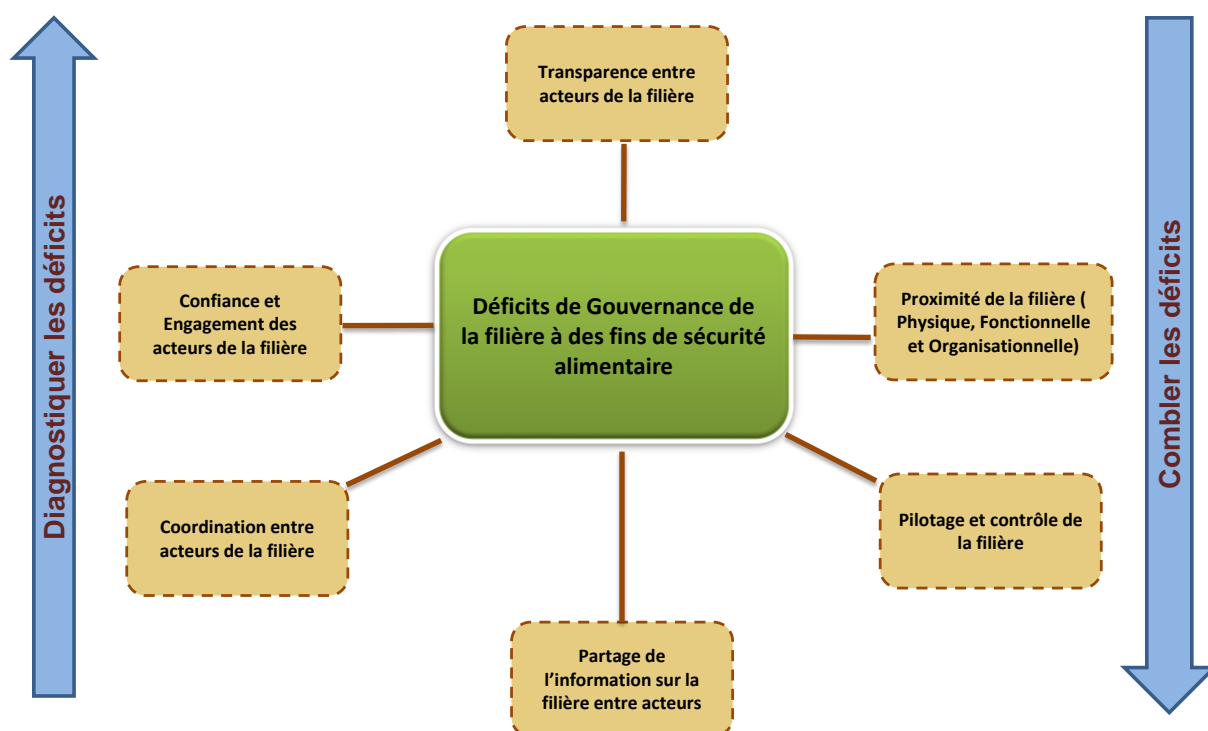
En effet, l'analyse de la gouvernance de la filière nécessite d'identifier les acteurs clés de la filière, leur emplacement, la façon dont elles interagissent avec leur base d'approvisionnement et leur source d'influence et de pouvoir sur eux (Gereffi et al., 2005). De même, elle permet de comprendre comment une chaîne est contrôlée et coordonnée lorsque certains acteurs de la chaîne ont plus de pouvoir que d'autres (Gereffi et Fernandez-Stark, 2016).

Quant à l'approche de l'OCDE en matière de gouvernance, elle est une approche bottom up et pluri-acteurs qui repose sur les principes généraux de bonne gouvernance : la légitimité, la transparence, la responsabilité, les droits de l'homme, l'état de droit et l'inclusion. Elle fait appel aux indicateurs de l'engagement, de la transparence et de la confiance et de partage des ressources (OCDE, 2015). Les raisons suivantes ont guidé notre choix de ces approches d'analyse de la gouvernance :

- La nouvelle vision systémique de la sécurité alimentaire présente des caractéristiques intrinsèques et fait appel à plusieurs acteurs ;
- La cohérence, la complémentarité et la coordination de interventions en faveur de la sécurité alimentaire est à la fois une préoccupation mondiale, nationale et régionale, qui nécessite une approche pluri-acteurs ;
- Le concept de la chaîne de valeur et son cadre multi-acteurs permet de comprendre les relations entre acteurs de la filière notamment la collaboration et la coordination considérées cruciales pour la performance de la chaîne et sa mise à niveau (Gereffi, Fernandez-Stark, 2016).
- L’approche de l’OCDE en matière de gouvernance est une approche bottom-up et inclusive qui offre un cadre d’analyse systémique qui se base sur le diagnostic de la gouvernance afin de combler les déficits pour donner plus de visibilité aux bonnes pratiques de gouvernance. Elle comprend une dimension “confiance et engagement” qui reflète à notre sens la fonction transversale de la sécurité alimentaire en termes d’organisation et de coordination qui est primordiale pour établir des stratégies efficaces de sécurité alimentaire (OCDE, 2011).

En s’inspirant de ces approches, nous avons élaboré un cadre d’analyse de la gouvernance de la sécurité alimentaire adapté de l’approche de l’OCDE en matière de diagnostic et de comblement de déficits de gouvernance de la chaîne de valeur de la filière à travers les dimensions suivantes de gouvernance selon le schéma ci-après (Fig.19):

- Proximité de la filière (physique, fonctionnelle et organisationnelle) ;
- Pilotage et contrôle de la filière ;
- Partage d’informations entre les acteurs sur la filière en termes d’intrants, de technologie de production, de qualité, d’offre, de prix et de système de distribution ;
- Coordination et collaboration entre acteurs de la filière ;
- Engagement et confiance entre acteurs de la filière ;
- Transparence entre acteurs de la filière.



Source : Nos investigations

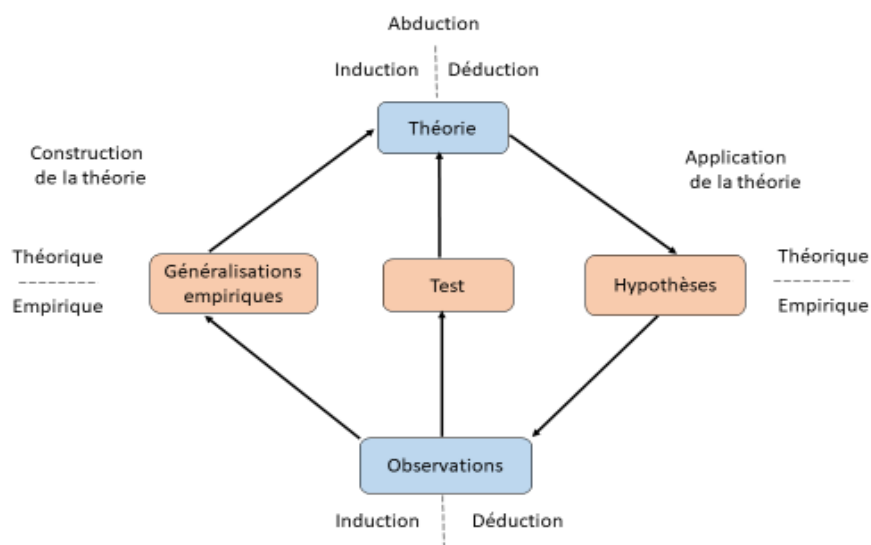
**Figure 19. Cadre d'analyse adapté de la gouvernance pour sécurité alimentaire**

Bien que ce cadre d'analyse ne comporte pas tous les indicateurs de gouvernance lié à la sécurité alimentaire et incluant les nouvelles dimensions de sécurité alimentaire durabilité et agenciété, nous avons voulu situer la gouvernance pour la sécurité alimentaire dans l'approche de chaîne de valeur et mettre en exergue le rôle que peut jouer la gouvernance de la chaîne de valeur de la filière à des fins de sécurité alimentaire dans son bon fonctionnement. De même, nous considérons que la gouvernance est avant tout une question de coordination entre acteurs qui suppose une vision commune des enjeux de la sécurité alimentaire, la concertation, le partage de l'information, la coopération et la prise de décision.

En fait, ce cadre d'analyse va nous permettre de déceler les déficits constatés de gouvernance quant aux dimensions sus indiquées à l'échelle de la filière des légumineuses entre ses différents acteurs et comment les combler et de comprendre les mécanismes de coordination et de coopération existants entre acteurs à des fins de sécurité alimentaire.

### **III. Approche empirique**

Pour toute recherche scientifique, la démarche méthodologique peut être inductive, déductive ou abductive. En fait, la présence d'objectifs multiples pose la question du processus et de l'approche. Les recherches peuvent être ancrées dans un processus (par exemple inductif ou déductif) ou adopter des démarches mixtes (comme les démarches abductives). Le choix de l'approche dépend de l'état d'avancement des connaissances théoriques et les concepts quant au problème de décision que l'on étudie, mais surtout du type d'objectif de recherche que l'on se fixe (Evard et al., 201). Le schéma suivant illustre les démarches à suivre entre le modèle théorique et le modèle empirique d'une recherche scientifique (Fig.20) :



Source : (Evard et al., 2011)

**Figure 20. Induction, déduction et abduction**

### 1. Les Phases de recherche

Par rapport à notre recherche et les objectifs que nous avons fixés, nous nous situons beaucoup plus dans une démarche déductive. Notre démarche a emprunté le cheminement ordonné suivant selon les 3 phases suivantes (phase de conception, phase méthodologique et phase de traitement) :

- **Phase de conception** : c'est une phase de construction de l'objet de l'étude de la thèse tout en choisissant à formuler un problème de recherche et énoncer les questions, les objectifs et les hypothèses de recherche. Aussi, cette phase s'occupe d'élaborer un cadre d'analyse suite à une relecture des écrits pertinents sur la thématique de recherche.
- **Phase méthodologique** : la phase méthodologique consiste à définir le contexte de l'étude (cas à étudier, la population à enquêter, l'échantillon ...), choisir les méthodes et les outils de collecte de données, décrire le déroulement de collecte des données et collecter les données.
- **Phase de traitement** : pour cette phase, il s'agit particulièrement de présenter et d'analyser les données collectées (ordonner, classer, comparer, mesurer la force du lien entre les variables), interpréter et discuter les résultats.

### 2. Outils d'investigation

Les modes d'investigation sont déterminés par les paradigmes de recherche et les objectifs de la recherche. Le choix du mode d'investigation se situe au niveau de 3 approches à savoir : l'approche qualitative, l'approche quantitative et l'approche mixte. Comme notre recherche analyse la gouvernance pour la sécurité alimentaire des légumineuses au Maroc et fait appel à la collecte des données se référant notamment aux acteurs de la filière, notre approche adoptée est une approche mixte qui fait appel aussi bien à l'approche quantitative et l'approche qualitative.

L'outil d'investigation de base est le questionnaire avec un entretien semi-directif avec les responsables des structures à enquêter. En fonction de l'objectif de recherche, nous proposons la méthode adéquate en se basant sur un questionnaire qui porte aussi bien des questions fermes que

des questions ouvertes pour amener l'interviewé à exprimer son avis et donner ses arguments. Ainsi, les principales méthodes scientifiques suivantes sont déployées en fonction des objectifs de recherche poursuivis (Tableau 8) :

**Tableau 8. Méthodes utilisées de la recherche**

Objectifs de la recherche	Méthodes
Identifier les leviers de structuration et de bonne gouvernance de la filière selon l'avis des experts et acteurs de cette filière	Méthode DELPHI
Cartographier les relations des acteurs de la filière et analyser leur structure d'influence	Méthode MACTOR
Elaborer une ébauche de scénarios de développement futur de la filière	Méthode DELPHI+ Méthode MACTOR
Examiner l'existence ou non d'une relation entre gouvernance et sécurité alimentaire et déterminer les indicateurs de gouvernance ayant un impact sur la sécurité alimentaire des légumineuses	Régression logistique ordinale + analyse du contenu du discours des acteurs

Ainsi, pour la méthode DELPHI, 26 experts et acteurs de la filière ont été enquêtés et sélectionnés sur la base de leurs savoir-faire et expériences par rapport à la nature des questions posées se rapportant à l'examen des contraintes et enjeux de développement de la filière selon ses différents maillons de chaîne de valeur. Alors que pour la méthode MACTOR et la régression logistique ordinale, nous avons interviewé 34 acteurs représentant l'ensemble des acteurs de la filière.

En termes de présentation des résultats de notre recherche et leurs discussions, nous avons opté de les présenter sous la structure IMReD (introduction, Matériels et Méthodes, Résultats et Discussion). Pour chaque résultat, nous avons exposé la problématique spécifique et décrit la méthode adoptée tout en justifiant son choix.

## Conclusion

En guise de conclusion, l'approche méthodologique d'une recherche reste fortement liée à la nature de l'objet de l'étude et les objectifs de recherche fixés. Devant la multitude d'approches et leur liaison, la recherche de complémentarité ne peut qu'améliorer la qualité de la recherche. En effet et par rapport à notre recherche, nous avons veillé à combiner plusieurs méthodes scientifiques pour combler les limites que peuvent présenter le recours à une seule méthode.

## **Conclusion de la Première Partie :**

La première partie nous a permis de retenir, d'une part, l'importance de la filière des légumineuses aussi bien au niveau international qu'au niveau national et d'autre part l'intérêt scientifique de notre thématique de recherche et son originalité par rapport aux recherches précédentes dans le contexte national.

Au niveau international, nous avons vu que l'échange commercial des légumineuses à travers le monde a connu ces dernières années, une évolution importante en termes de quantités exportées et de valeur. Cette évolution n'a pas profité pour les pays de l'Afrique du Nord comparativement avec les pays de l'Afrique de l'Est. Pour le contexte national, l'analyse diagnostic de la filière et ses enjeux de développement sous l'angle des dimensions de la sécurité alimentaire, nous a permis de conclure que les potentialités offertes par cette filière n'ont pas été saisies par les politiques publiques afin de la relancer en tant que filière stratégique pour le développement agricole du pays. Avec l'avènement de la nouvelle stratégie agricole Génération Green, un regain d'intérêt de la filière a été exprimé avec un travail prévu de restructuration de la filière en amont et en aval dans le cadre du nouveau contrat programme liant la Fédération interprofessionnelle des activités des Céréales (FIAC) et le Gouvernement.

C'est dans cette perspective que nous voulons à travers nos résultats de recherche proposer des recommandations concrètes pour la redynamisation de cette filière et mettre en exergue le rôle de la gouvernance dans la sécurité alimentaire des légumineuses. Pour cette raison, nous avons opté pour une diversification de méthodes scientifiques dans un souci de complémentarité et de qualité des résultats obtenus. Aussi, nous avons adopté un cadre d'analyse qui va nous permettre de réaliser nos objectifs de recherche. Ce cadre se base sur l'approche multi-acteurs de la chaîne de valeur et les indicateurs de gouvernance selon l'approche aussi bien de l'OCDE que celle de la gouvernance de la chaîne de valeur. Après avoir présenté notre problématique, le cadre d'analyse adopté et la méthode d'approche, la deuxième partie sera consacrée à la compréhension des fondements théoriques de notre cadre d'analyse.

## **DEUXIEME PARTIE**

### ***LES FONDEMENTS THEORIQUES DE LA RECHERCHE***

## **Introduction de la Deuxième Partie :**

La question alimentaire a été toujours une question stratégique et a alimenté les débats des théories de développement économique. Aujourd'hui avec la crise alimentaire due à la guerre entre la Russie et l'Ukraine et au lendemain de la crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19 avec ses répercussions sur les systèmes alimentaires, l'alimentation ne peut plus être envisagée au seul prisme de la production alimentaire, mais inclut de nouveaux enjeux liés à la santé des consommateurs, au respect de l'environnement et à l'accessibilité sociale des produits. Il est apparu nécessaire de renforcer la coordination des acteurs en favorisant une compréhension commune des enjeux et des défis de la sécurité alimentaire au niveau mondial. Ce qui place la gouvernance au cœur de la réflexion de l'enjeu alimentaire. En effet, selon l'étude de l'OCDE/FAO/FENU (2016), la coordination verticale et horizontales insuffisantes représentent un problème majeur pour la mise en œuvre de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la plupart des pays.

Compte tenu de l'importance stratégique que requiert aujourd'hui la sécurité alimentaire et le rôle de la gouvernance dans l'atteinte de cette sécurité alimentaire aussi bien au niveau mondial qu'à l'échelle des pays, nous voulons dans cette deuxième partie présenter les fondements théoriques de ces deux concepts à savoir la sécurité alimentaire et celui de la gouvernance et son rapport avec la sécurité alimentaire. En fait, notre cadre d'analyse de notre recherche portant sur la gouvernance pour la sécurité alimentaire a fait appel au concept de la gouvernance de la chaîne de valeur et à l'approche de l'OCDE en matière de gouvernance que nous avons adapté à la sécurité alimentaire en légumineuses.

Cette partie sera composée de trois chapitres. Le premier chapitre traitera de la question de l'agriculture et de l'alimentation dans les différentes théories de développement économique. Le deuxième chapitre présentera les principales phases de la genèse du concept de la sécurité alimentaire, les différentes définitions qui lui sont attribuées et les liens entre systèmes alimentaires et sécurité alimentaire. Le troisième chapitre se focalisera sur le concept de gouvernance et les différentes approches qui le sous-tendent ainsi qu'une esquisse de la gouvernance mondiale de la sécurité alimentaire et les leçons tirées du benchmark international pour la gouvernance alimentaire au Maroc.

## **CHAPITRE 4**

### *Agriculture et Question alimentaire dans les théories de développement économique*

#### **Introduction**

Les théories de développement économique sont en perpétuel changement. Le développement était considéré comme un « progrès économique », en particulier durant les deux décennies qui ont suivi l'indépendance de nombreux pays du tiers monde. Dans les années 1950 à 1960, les économistes ont dominé les débats sur le développement et considéraient l'industrialisation et la productivité comme des conditions préalables au développement. Pour ce faire, il fallait stimuler le secteur industriel naissant et mobiliser le secteur traditionnel de l'économie pour l'industrialisation. Cependant, le développement économique ne signifie pas seulement la croissance économique et englobe d'autres dimensions comme les changements structurels de la production, l'innovation technologique, sociale et politique et l'amélioration de la condition humaine (Adelman, 1961).

Par ce chapitre, nous présentons les différentes théories du développement économique qui ont alimenté le débat sur la question alimentaire. Différents auteurs et questions importantes ont émergé depuis les 16<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> siècles jusqu'à présent seront considérés.

#### **I. Avant les années 60**

Des siècles avant l'élaboration du concept actuel de la sécurité alimentaire, le souci de la croissance et du développement était d'augmenter la production et le capital. Durant la période du XVI<sup>e</sup> siècle à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le mercantilisme a dominé le discours et la politique économiques. C'est une doctrine économique fondée sur la théorie selon laquelle une nation profite en accumulant des réserves monétaires grâce à une balance commerciale positive, en particulier des produits finis. Elle s'appuie sur la classe des marchands et favoriser l'essor industriel et commercial de la nation afin qu'un excédent commercial permette l'entrée des métaux précieux (Echaudemaison, 1993). Elle ne doit son apparition qu'aux critiques adressées par des auteurs comme Smith, Quesnay et Heckscher ou par des défenseurs du mercantilisme comme Schmoller et Cunningham.

Spector a synthétisé les pour et les contres du concept de mercantilisme : ceux qui sont en faveur du mercantilisme, avancent l'éloge de l'intervention de l'État dans l'économie. Le mercantilisme ne représente plus les intérêts d'une partie seulement de la nation, il s'identifie désormais aux intérêts de la nation tout entière. Les classes dirigeantes ne sont plus des fous qui s'illusionnent mais des porteurs rationnels de l'idée d'État, d'unité politique et d'économie nationale. Pour ceux qui sont en désaccord avec le mercantilisme, ils évoquent un dirigisme et un protectionnisme caractérisant le mercantilisme, faisant passer les intérêts de certains (les marchands) pour ceux de tous (Spector, 2003).

Selon Landreth et Collander (2002), l'objectif de l'activité économique des mercantilistes, était la production et non la consommation, comme le ferait plus tard l'économie classique. La richesse de la nation n'était pas définie en termes de somme de la richesse individuelle mais en encourageant simultanément la production, en augmentant des exportations, et en réduisant la consommation intérieure. Les mercantilistes préconisaient de bas salaires afin de donner à l'économie nationale des avantages concurrentiels dans le commerce international. En outre, ils pensaient que des salaires supérieurs à un niveau de subsistance réduiraient l'effort de travail : des salaires plus élevés feraient travailler moins d'heures par an et la production nationale baisserait. Ainsi, l'objectif de l'activité économique est défini en termes de production nationale et non en termes de consommation nationale.

Contrairement aux mercantilistes, les physiocrates ont concentré leur théorie sur l'agriculture et la terre. Ils mettent l'accent sur le fait que la richesse repose sur la production des biens et non pas sur la possession d'or et d'argent. La physiocratie était une véritable "école de pensée", qui s'est développée en France au XVIIIe siècle. Leur pionnier Quesnay (1694-1774) a publié le tableau économique en 1758. C'est une approche globale de l'activité économique qui met en évidence les interrelations économiques entre les différents participants à l'activité économique (classe productive des exploitants agricoles, classe des propriétaires des terres et classe stérile). Selon cette approche, seul le secteur agricole est capable de générer un excédent de production "produit net" comparé des autres secteurs productifs qui transforment en richesse ce qui a été produit par l'agriculture. En ce sens, ils sont "stériles".

Pour accroître le flux de produit net en circulation dans l'économie, l'Etat (incarné par le Roi) ne doit pas intervenir dans l'économie si ce n'est que pour protéger le libéralisme (le laisser-faire et laisser passer) et la propriété privée. En effet, de la même manière que la libre circulation du sang entre les différents organes favorise la santé du corps humain, le produit net doit circuler sans entrave (sans intervention de l'Etat) entre les différentes classes pour que l'économie connaisse une croissance<sup>25</sup>. Les physiocrates ont vu la véritable richesse d'une nation déterminée par le surplus de production agricole en négligeant les autres secteurs et en ignorant l'importance de la redistribution des richesses par l'Etat.

A partir de la première révolution industrielle, caractérisée notamment par l'avènement de l'organisation industrielle et la croissance de la production industrielle, la pensée économique classique s'est développée. Les fondateurs de l'économie classique (Smith, Malthus, Ricardo et Say) forgent leur analyse de développement économique sur quelques postulats suivants<sup>26</sup> :

- ***L'individualisme des agents économiques*** : l'individu est rationnel et c'est à lui qu'il parvient à juger ou décider ce qui est bon pour lui. L'intervention de l'Etat aura des conséquences perverses. En effet, chaque individu poursuit son intérêt particulier par la maximisation des satisfactions et la minimisation des efforts.
- ***L'affirmation de la liberté économique*** : selon Smith, la recherche de l'intérêt individuel permet de réaliser l'intérêt général car il existe une main invisible "le Marché" qui guide les passions individuelles vers le bien de tous. L'harmonisation des intérêts étant naturelle,

---

<sup>25</sup> Extrait de la fiche de lecture du courant des physiocrates, publié par [etudiant-economie.over-blog.com](http://etudiant-economie.over-blog.com)

<sup>26</sup> Ces postulats ont été synthétisés de fiches de lectures sur la pensée économique classique de [etudiant-economie.over-blog.com](http://etudiant-economie.over-blog.com)

il n'y a dès lors aucune raison pour que l'Etat fasse passer l'intérêt général au-dessus de la somme des intérêts privés. L'affirmation de la liberté économique est conditionnée par le droit privé et la propriété privée des moyens de production.

- **La permanence de l'équilibre économique** : un système économique conduit par le principe de la liberté économique, tend naturellement vers l'équilibre. Selon la loi des débouchés de Say, toute offre crée une demande équivalente.
- **La division du travail** : selon les auteurs de la pensée économique classique, le processus de production est la combinaison des facteurs de production : terre, travail et capital. Smith considère que le degré de division du travail augmente la productivité, réduit les coûts de production, et par conséquent augmente les profits, l'investissement, les salaires et la demande. En effet, il distingue entre le travail social et le travail technique : le premier concerne la séparation des fonctions entre les différentes classes sociales et le second concerne la division des tâches dans l'unité de production. Cette division du travail aura trois avantages : Premièrement, l'accroissement de l'habileté de l'ouvrier à augmenter la quantité des produits qu'il peut réaliser. Deuxièmement, le gain de temps qui se perd en passant d'un ouvrage à un autre peut être réutilisé dans une autre activité. Troisièmement, la division du travail serait à l'origine de l'invention de toutes les machines propres à abrégé et à faciliter le travail.

En opposant les physiocrates, Smith rejette le principe de la productivité exclusive de l'agriculture. Toutefois, il ne pouvait ignorer les questions agricoles. Dans son ouvrage sur la Richesse des Nations (1776), il considère la richesse d'une nation l'ensemble des produits y compris les produits agricoles qui agrémentent la vie de la nation tout entière, c'est-à-dire de toutes les classes et de toutes leurs consommations (Jhonson, 1997).

S'intéressant à la divergence intrinsèque entre l'accroissement de la population et celui des subsistances, Malthus (1798) a contribué par le principe de la population dans le développement économique à travers son 'Essai sur le principe de la population'. Il a théorisé la croissance de la population, considérant que la population sans aucun contrôle ou restriction, continuera à augmenter exponentiellement tandis que l'approvisionnement alimentaire n'en suivra pas. Il écrivait que le pouvoir multiplicateur de la population est tellement supérieur à celui qu'a la terre de produire de la subsistance pour l'homme qu'une mort prématurée doit être, sous une forme ou sous une autre, le lot de la race humaine'' (OCDE, 2010). Selon Malthus, la population est un facteur important dans la hausse de la demande alimentaire et dans les changements sur l'approvisionnement alimentaire.

Bien que la thèse de Malthus soit critiquée de façon à sous-estimer le potentiel de progrès scientifique et technologique de l'agriculture, elle prend de regain d'intérêt de nos jours, sachant que la FAO n'a cessé de mettre en lumière le défi de nourrir le monde à l'horizon 2050 où la population mondiale sera de 9,1 milliards d'habitants. La question fondamentale qui s'imposait : 'Est ce que les ressources naturelles en termes de ressources en eau, de terre et de diversité génétique sont suffisantes pour répondre à la demande alimentaire mondiale ?

Les experts de la FAO supposaient que le défi de nourrir la planète en 2050 est possible si les conditions suivantes sont satisfaites :

- L'augmentation de l'investissement dans la recherche et le développement en faveur d'une croissance soutenue de la productivité, de réformes institutionnelles de l'infrastructure, des services environnementaux et d'une gestion durable des ressources.
- Les politiques ne doivent pas simplement se concentrer sur la croissance de l'offre, mais aussi sur l'accès des pauvres et des personnes souffrant de la faim de ce monde aux denrées alimentaires dont ils ont besoin pour avoir une vie saine et active.

En s'éloignant de la pensée de Smith, Ricardo considérait que la richesse se répartit entre trois composantes que sont les salaires, les profits et la rente. Toutefois, il rejoignait le point de vue de Malthus sur l'importance du facteur démographique, en affirmant que l'évolution de la population mène inévitablement à la hausse du prix des subsistances (du fait des rendements décroissants de la terre) et à celle de la rente foncière (suite au besoin accru de terres cultivables). Ainsi, selon lui, la croissance démographique provoquera nécessairement une perte des profits par la rente, et par conséquent la fin de l'investissement productif, ce que Ricardo appelle « l'état stationnaire » de l'économie, état qui peut être freiné par le progrès technique (Béatrice, 2012). Il distingue deux types de progrès technique : les améliorations qui augmentent les facultés productives de la terre et celles qui, par le perfectionnement des machines, permettent d'obtenir le même produit avec le même travail. S'agissant de ce dernier, il s'empresse de noter que le travail productif employé sur cette terre (la terre marginale) ne fournit jamais une reproduction aussi considérable que le même travail employé dans l'industrie. Il estimait que si le prix naturel du pain devait baisser de 50 % du fait de quelque découverte importante dans la science de l'agriculture, la demande augmenterait peu, car personne n'en désirerait plus que la quantité satisfaisant ses besoins (Béatrice, 2012). Ainsi selon Ricardo, le progrès technique ne pourrait être une solution efficace contre la hausse des prix des céréales que le recours à l'importation

Considéré un des pionniers de libre échange, Ricardo était en faveur de la spécialisation des pays dans la production des biens qui maîtrisent, dont ils ont un avantage comparatif et peuvent compenser leurs besoins en produits par l'importation. Il considérait que tous les pays, même les moins compétitifs, trouvent dans certaines conditions théoriques (concurrence parfaite, sans pressions politiques), un intérêt à rentrer dans le jeu du commerce international en se spécialisant dans la production où ils détiennent l'avantage relatif le plus important ou le désavantage relatif le moins lourd de conséquences. En étudiant l'exemple des échanges de vin et de drap entre l'Angleterre et le Portugal dans son ouvrage « Principes de l'économie politique et de l'impôt » en 1817, Ricardo était en faveur de la spécialisation de l'Angleterre dans la production de drap, où elle possède un avantage relatif, car avec 10 mètres de drap, elle obtiendra 150 litres de vin portugais (contre 100 chez elle). À l'inverse, le Portugal a intérêt à se spécialiser dans la production vinicole puisque l'échange avec l'Angleterre de 300 litres de vin portugais lui permettra d'obtenir 30 mètres de drap anglais au lieu de 20 mètres de drap portugais (Béatrice, 2012). Selon Ricardo, la spécialisation fondée sur les avantages comparatifs permet une augmentation simultanée de la production de vin et de drap pour les deux pays. Cependant, sur le plan alimentaire, cette théorie se trouve contestée car elle encourage la dépendance alimentaire. En effet un pays qui se spécialise sur une production devient dépendant, pour les autres productions, du marché international.

## II. Après les années 60 : Changements dans la théorie du développement économique

À la fin des années 60 et au début des années 70, l'accent a été mis sur les modèles de développement et les processus d'accumulation. La priorité la plus élevée était d'augmenter la production agricole : révolution verte, réforme agraire, développement rural intégré. Nijkamp et Vindigni (2002) soulignent que durant cette décade entre la fin des années 60 et celle des années 70, il fallait s'attendre à ce que la productivité de l'agriculture ne puisse pas suivre la croissance continue de la population mondiale. Dans ce sens, Hardin (1968) avec la théorie dite de la tragédie des communs, a expliqué que la population croissante et les contraintes sur les pénuries alimentaires étaient imputables aux choix des ménages d'avoir plus d'enfants, qui affectaient indirectement la société entière, diminuant l'approvisionnement en nourriture par habitant pour les autres.

Se préoccupant de la relation entre croissance économique et croissance démographique, le club de Rome<sup>27</sup> a commissionné un groupe d'experts et de scientifiques pour enquêter sur la croissance démographique et le développement économique. Ce groupe d'experts dirigé par Meadows a élaboré un rapport où il a été dressé 3 scénarios de l'avenir mondial : Un premier scénario dans lequel les tendances des années 1900-1970 se poursuivent. Un deuxième scénario intégrant une optimisation de l'utilisation des ressources non renouvelables conduisant à une hausse spectaculaire de la pollution, c'est-à-dire une dégradation de l'environnement, qui avait un impact dramatique sur la population et un troisième scénario faisant intervenir des politiques conjointes de stabilisation sans passer par des épisodes dramatiques du deuxième scénario (Rechenmann, 2014).

Ce rapport a lancé un message simple et fort : la croissance exponentielle ne peut se poursuivre dans un monde fini tout en évoquant la dégradation possible des ressources naturelles par les activités humaines. Une telle conclusion apparaît aujourd'hui pertinente dans la mesure où les nations unies ont élaboré dix-sept objectifs de développement durable. En effet, 30 ans après la publication de ce rapport, les mêmes auteurs ont publié un autre ouvrage "The limits to growth, the 30-year update", dans lequel ils estiment que l'économie des humains dépasse déjà d'importantes limites à l'heure actuelle et que ce dépassement va considérablement s'intensifier dans les décennies à venir. Ils recommandent que l'humanité doit augmenter la consommation des populations pauvres tout en réduisant son empreinte écologique totale. Cela requiert des avancées technologiques, un changement d'attitude de la part de chacun et des planifications à plus longue échéance (Meadows et al., 2013).

L'amélioration progressive de la société humaine a été développée par Johnson et le prix Nobel Robert Fogel<sup>28</sup>, qui se sont concentrés sur l'augmentation de l'approvisionnement alimentaire grâce à l'amélioration des pratiques agricoles telles que l'innovation technologique et la rotation des

---

<sup>27</sup> Le Club de Rome est un groupe de réflexion réunissant des scientifiques, des économistes, des fonctionnaires nationaux et internationaux, ainsi que des industriels de 52 pays, préoccupés des problèmes complexes auxquels doivent faire face toutes les sociétés, tant industrialisées qu'en développement.

<sup>28</sup> Robert Fogel et North Douglas ont obtenu le prix Nobel en 1993 pour avoir renouvelé la recherche en histoire économique en appliquant la théorie et les méthodes quantitatives dans le but d'expliquer le changement économique et institutionnel.

cultures. Dans ce sens, Jhonson (1997) met en exergue le rôle des politiques, compte tenu des énormes différences de performances constatées entre les économies planifiées et de marché entre 1950 et 1990 et du changement radical du taux de croissance de la Chine après les réformes de la fin des années 1970. Il ajoute que les principaux facteurs qui limitent la croissance de la production alimentaire dans les pays en développement sont les connaissances et la recherche, la disponibilité d'intrants non-agricoles à des prix raisonnables et les politiques gouvernementales qui influent sur les incitations.

De même, Fogel expliquait que la croissance économique britannique depuis 1790 par un choc exogène technologique dans le secteur agricole aurait permis une hausse de la production alimentaire initiale, qui a augmenté la capacité de production humaine par un effet thermodynamique et qui a de plus généré une baisse de la malnutrition durant l'enfance et par conséquent une plus faible prévalence des maladies chroniques, une hausse des niveaux d'éducation fondamentale et une amélioration de la santé publique<sup>29</sup>. Avec l'apparition de la crise économique des années 70, un nouveau concept a émergé celui de la décroissance, utilisé par les mouvements altermondialistes et écologistes. Les origines de la décroissance sont souvent attribuées à l'économiste roumain Nicolas Georgescu-Roegen (1906-1994) et à son ouvrage "the entropy law and the economic process" publié en 1971. Il soutenait que la thermodynamique et la biologie sont les flambeaux indispensables pour éclairer le processus économique. La thermodynamique parce qu'elle nous démontre que les ressources naturelles s'épuisent irrévocablement, la biologie parce qu'elle nous révèle la vraie nature du processus économique. Il ajoutait le processus économique n'est qu'une extension de l'évolution biologique, et par conséquent, les problèmes les plus importants de l'économie doivent être envisagés sous cet angle<sup>30</sup>.

### **III. Nouvelle approche de développement : le développement durable**

Suite aux critiques du modèle de croissance économique classique et néoclassique et l'apparition de concepts de décroissance et de limites de croissance dans un monde fini, une nouvelle approche de développement apparaît celle de développement durable. De plus, ce concept de durabilité susmentionné a également été un sujet central dans le débat politique et économique mondial depuis longtemps. Parmi les autres institutions internationales importantes, telles que l'IFPRI, la Banque Mondiale et les Nations Unies ont adopté le 25 septembre 2015 le programme pour 2030 qui englobe les trois dimensions de la durabilité à savoir : l'économique, le social et l'environnemental. Il se compose de dix-sept objectifs de développement durable qui s'appuieront sur les progrès accomplis dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement (Encadré 1).

---

<sup>29</sup> Cité par Berthélemy et Thuilliez, 2013.

<sup>30</sup> Cité par Roger, 2007.

### **Encadré 1 : les 17 Objectifs de Développement Durable**

1. Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde ;
2. Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable ;
3. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge ;
4. Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ;
5. Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ;
6. Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable ;
7. Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable ;
8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ;
9. Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation ;
10. Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre ;
11. Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ;
12. Établir des modes de consommation et de production durables ;
13. Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ;
14. Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable ;
15. Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité ;
16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous ;
17. Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.

Source : (CESNU, 2016)

En accordance avec certains objectifs de développement durable en rapport avec la sécurité alimentaire, Sen (1983) a affirmé que la crise alimentaire mondiale est la conséquence de la croissance de la demande de nourriture, plutôt que la diminution de la production alimentaire mondiale réelle. Son approche met l'accent sur le rôle de la liberté, des droits de l'homme et se détache largement de l'économie radicale axée sur l'utilité et la croissance économique. En grande partie, il a contribué à l'évolution des théories de l'économie et du développement en incorporant dans les choix économiques et sociaux différents aspects tels que les capacités, les opportunités, la liberté et les droits. En fait, la croissance économique a souvent été identifiée avec le PIB. De nos jours, la croissance et l'utilité ne sont pas les objectifs du bien-être socio-économique. Il est important de noter qu'il existe différentes variables et conditions globales déterminant la sécurité alimentaire.

S'intéressant aux aspects socio-économiques et nutritionnels du système alimentaire, Mallasis définit le système alimentaire comme la manière dont les hommes s'organisent, dans l'espace et dans le temps, pour obtenir et consommer leur nourriture<sup>31</sup>. Il a identifié quatre étapes du système alimentaire dans l'histoire des humains et des pays :

- Une première étape (depuis 10 000 ans ou quelques siècles, selon les pays) où l'activité agricole représentait à la fois le lieu de la production alimentaire et celui de la consommation. Le système alimentaire était caractérisé par un circuit ultra-court.
- Une deuxième étape (jusqu'au XVIIIème ou XIXème siècle) où le secteur agricole est le premier secteur économique par le nombre d'emplois et le chiffre d'affaires dans la plupart des pays. Durant cette époque, la division du travail est source de profits et de richesses des pays.
- Une troisième étape (environ un demi-siècle) de l'âge agroindustriel du système alimentaire, avec une généralisation du mode de production industriel et de la consommation de masse. Elle est caractérisée par un allongement extraordinaire de la filière agroalimentaire et par une très forte réduction du temps consacré à la préparation et à la prise des repas.
- Une quatrième étape (fin du siècle dernier) qualifiée d'agro-tertiaire où les aliments tendent à devenir du point de vue de leur contenu économique non plus des biens matériels, mais des services.

Cette analyse historique de la caractérisation du système alimentaire au fil des temps, montre l'importance que requiert l'aliment dans la vie des humains. Toutefois, Rastoin (2009) qualifie d'enjeu fondamental le développement humain et l'organisation sociale du système alimentaire d'aujourd'hui. En effet, il le caractérise par intensif, spécialisé, concentré, financiarisé et en voie de globalisation. Il conclut que le modèle agro-industriel est non soutenable à cause aussi bien de son asymétrie que de son impact négatif sur l'environnement physique et social et son pilotage par des logiques purement financières. Il propose un modèle hybride où un ajustement du modèle agroindustriel passe par une stratégie de médicalisation des aliments tout en gardant les bénéfices de la production de masse (réduction des coûts et donc des prix) et de création de normes de respect de l'environnement et de la sûreté alimentaire. Il souligne qu'il est donc indispensable de réfléchir à la façon d'organiser la transition vers un nouveau modèle de développement alimentaire « durable », c'est-à-dire respectant les quatre objectifs d'équité sociale, de viabilité économique et écologique et de gouvernance participative.

Ce modèle ne peut avoir qu'une forme hybride, combinant, selon les espaces géographiques, les mentalités et les comportements, des configurations modernes (basées sur la globalisation) et post-modernes (basées sur l'ancrage territorial), du fait de l'extrême diversité des situations observées. Pour cela, on ne peut tabler sur une régulation par le seul marché. Une véritable politique alimentaire doit être mise en place, qui n'est visible dans aucun pays du monde à ce jour'' (Rastoin, 2009).

---

<sup>31</sup> cité par Rastoin, 2009.

## **Conclusion**

Dans ce chapitre, nous avons présenté la place qu'occupe la question alimentaire dans les différentes théories de développement économique. Toutefois, la multi-dimensionnalité de la question alimentaire révèle de la complexité de son analyse. En effet, les enjeux de développement durable et leurs risques sur les disponibilités alimentaires en quantité et qualité suffisantes façonnent les politiques agricoles et alimentaires d'aujourd'hui. Nous pensons que la croissance économique doit être constamment alimentée par les fruits du développement humain (innovation technologique et utilisation efficace) et de développement durable où il y a prise en compte de l'équité sociale, la viabilité économique et écologique et la bonne gouvernance dans toute politique agricole et alimentaire.

Après avoir esquissé l'importance de la question alimentaire, le chapitre suivant abordera l'historique de la genèse de la sécurité alimentaire en tant que concept qui met en exergue cette importance et la nécessité d'assurer la sécurité alimentaire multidimensionnelle pour les générations futures.

## **CHAPITRE 5**

### ***Concept de Sécurité Alimentaire : Evolution & Définitions***

#### **Introduction**

Comme mentionné dans le chapitre précédent, la question alimentaire a fait l'objet de théories de développement économique où la notion de sécurité alimentaire n'a commencé à prendre de l'ampleur que dans la fin des années 70 et début des années 80. En effet, cette époque correspondait à la flambée des prix des céréales sur les marchés internationaux liée à une succession de mauvaises récoltes, de diminution des stocks et de hausse des prix du pétrole. Les conséquences ont été alarmantes puisque de nombreuses régions du monde souffraient d'insuffisance de productions alimentaires pour nourrir leur population et étaient particulièrement vulnérables. Depuis lors, la notion de sécurité alimentaire n'a cessé d'évoluer et a embrasé des considérations allant de l'économique et du quantitatif vers des considérations humanistes, plus qualitatives et durables. La crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19 ainsi que la crise alimentaire due à la guerre entre la Russie et l'Ukraine ont remis en question le débat sur la sécurité alimentaire et la capacité des systèmes alimentaires à assurer en période de crise les objectifs de développement durable, en particulier l'ODD 2 relatif à la lutte contre la faim et l'atteinte de la sécurité alimentaire.

Par ce chapitre, nous voulons tracer l'évolution de ce concept, les principales phases ayant marqué sa genèse, les définitions qui lui sont attribuées ainsi que de la complexité des liens entre systèmes alimentaires et sécurité alimentaire.

### **I. Evolution du concept de la Sécurité Alimentaire & Définitions**

#### **1. Principales phases de genèse du concept**

Bien avant la genèse de la Fondation de la Food and Agriculture Organisation (FAO), trois réunions internationales ont marqué l'histoire de la question de l'agriculture et de l'alimentation au niveau international<sup>32</sup>. La première réunion a eu lieu du 18 Mai au 3 Juin 1943, en Virginie (États-Unis) où des représentants de 44 gouvernements se sont réunis pour créer un organisme permanent ayant en charge les domaines de l'agriculture et l'alimentation. La deuxième réunion a eu lieu à Washington, où a été créée la commission intérimaire de l'alimentation et l'agriculture, dont l'objectif était essentiellement d'élaborer une constitution et de la transmettre aux 45 pays éligibles afin qu'ils adhèrent à l'organisation permanente. Le souci des pays participants était de chercher surtout à analyser la disponibilité des denrées alimentaires dans le monde suite aux expériences de la première et de la seconde guerre qui ont bouleversé le domaine de l'agriculture et l'alimentation. Cependant, les travaux de cette commission ont été arrêtés suite aux événements de la seconde guerre mondiale. Ce n'est qu'en 1945 que le débat autour de l'agriculture sera relancé à l'initiative du président Roosevelt. La troisième et dernière réunion a eu lieu du 16 octobre au 1er Novembre de cette année-là au Québec, avec la tenue de la première session de la

---

<sup>32</sup> D'après le guide des archives des organisations internationales de la FAO ([http://www.unesco.org/archives/sio/Eng/presentation\\_print.php?idOrg=1011](http://www.unesco.org/archives/sio/Eng/presentation_print.php?idOrg=1011))

conférence de la FAO. Ainsi, la FAO devient l'organisme de référence des nations unies pour les principes régulateurs de production agricole et de distribution alimentaire mondiale.

L'après-guerre a été marquée par la relance de débat sur la question alimentaire puisque la sécurité alimentaire ne pouvait être assurée sur la base seulement du facteur offre mais aussi du facteur demande. Ce changement de signification de la sécurité alimentaire est dû au problème surgissant de la distribution alimentaire et le déséquilibre existant entre pays en surproduction alimentaire comme les Etats Unies et les pays de la Communauté Européenne et d'autres pays en disette alimentaire comme les pays de l'extrême orient. C'est en raison de ceci que l'ONU, en 1954, demanda aux pays industrialisés de réduire leurs excédents alimentaires par le biais de donations aux pays moins industrialisés. Ce qui a débouché sur l'institutionnalisation des dons instrumentalisés via le Programme Alimentaire Mondial (PMA), qui a été créé en 1963 comme une agence des Nations unies pour lutter contre la faim dans le monde.

Après la fin de la seconde guerre mondiale et jusqu'au début des années 1970, On assiste à une phase dans laquelle il y a prise de conscience de promouvoir la sécurité alimentaire tant au niveau national qu'international. Un processus de négociation internationale a été lancé, débouchant sur la conférence mondiale de l'alimentation de 1974. Durant cette conférence deux aspects de l'alimentation ont été institués. Le premier en termes de droit c'est-à-dire chaque homme, femme et enfant a le droit inaliénable de ne pas souffrir de la faim ou de la malnutrition. Ce droit leur permettant ainsi de développer leurs capacités physiques et mentales. Le deuxième aspect était relatif au devoir des gouvernements nationaux de faire croître la production et promouvoir sa distribution de manière plus équitable et efficace entre les pays (FAO, 1974).

En effet, c'est lors de cette conférence mondiale de l'alimentation que le terme sécurité alimentaire a été utilisé et a été défini en termes d'approvisionnement alimentaire, à savoir garantir la disponibilité et la stabilité des prix des produits alimentaires de base à l'échelon national et international. La définition donnée par cette conférence à la sécurité alimentaire était : "à tout moment des disponibilités alimentaires mondiales adéquates en denrées de base pour soutenir une expansion constante de la consommation alimentaire et pour compenser les fluctuations de la production et des prix" (FAO, 1974).

Une deuxième rencontre internationale consacrée à la question de la production et l'approvisionnement alimentaire a été tenue à Ottawa en 1979 (Conseil Mondial de l'Alimentation) où il a été recommandé aux pays du monde d'améliorer leur situation nationale alimentaire et de définir des objectifs et des stratégies à cet égard. Sur le plan politique, la communauté internationale était dans la bipolarisation où deux blocs dominaient les Etats Unies et l'Union soviétique. Le développement d'une stratégie internationale pour la sécurité alimentaire était influencé par le contexte politico-économique de la guerre froide entre ces deux blocs. A ce niveau, Suárez et Pérez-Gil (1999) soulignent que c'est à partir de cette époque que les pays industrialisés ont lié la politique d'autosuffisance alimentaire à celle de la sécurité nationale, due au fait que l'Union Soviétique et les Etats Unies s'était lancés dans des stratégies de sécurité nationale qui comptaient garantir leur approvisionnement alimentaire en céréales via l'achat de grandes quantités.

Les années 70 ont été, aussi, marqués par la révolution verte qui a connu l'utilisation de variétés de semences améliorées, l'emploi d'engrais et, éventuellement, de produits phytosanitaires. Plus concrètement, elle était considérée comme "une enveloppe technologique contenant des éléments

importants : Variétés améliorées à Haut Rendement (VHR) de deux céréales de base (riz et blé), irrigation ou maîtrise de l'approvisionnement en eau et meilleure utilisation de l'humidité, engrais et pesticides, et techniques agronomiques associées (FAO, 1996). Toutefois, la révolution verte n'a pas réussi à faire face au déficit alimentaire des pays à long terme. La FAO précise que dans les pays en développement, pendant la révolution verte (1963-1983) : 'la production totale de riz, de blé, et de maïs [...] a progressé respectivement de 3,1 ; 5,1 et 3,8% par an. Ceci a eu trois bénéfices principaux pour les pays en développement, le premier étant d'éviter l'importation des denrées alimentaires et ainsi faire des économies (deuxième bénéfice) et, enfin, faciliter des investissements dans l'agriculture nationale de manière à promouvoir l'autosuffisance alimentaire. Plus tard, au cours de la décennie 1983-1993, la production de ces cultures (riz, blé et maïs) a diminué à 1,8 ; 2,5 et 3,4% respectivement (FAO, 1996, page 6).

Par ailleurs, nous synthétisons que durant les deux premiers stades de développement du concept et de l'analyse de la question alimentaire, la vision d'assurer la sécurité alimentaire était orientée par l'offre plutôt que la demande qui n'était pas vraiment au centre du débat et des politiques agricoles et alimentaires. Le facteur demande trouvera sa place dans un nouveau contexte international économique et politique, celui de l'ajustement structurel. En fait dans les années 80, le thème de la sécurité alimentaire est fortement marqué par la surproduction, celle-ci résultant de la politique d'autosuffisance alimentaire nationale menée dans la décennie précédente. Avec la montée en puissance de la demande, l'analyse de la question alimentaire est en effet refondée. Les situations de crise alimentaire ne résultent pas systématiquement, et encore moins exclusivement, des carences de la production locale. C'est, tout simplement, la reconnaissance du fait que le bilan alimentaire est conditionné par l'adéquation entre deux termes : l'offre et la demande (Minvielle, 2000).

Dans le cadre de cette redéfinition, la FAO insistera sur l'importance de travailler autour de l'accès à la nourriture pour tous. En 1983, une notion plus large de sécurité alimentaire fût alors adoptée : assurer que toutes les personnes ont à tout moment un accès physique et économique à la nourriture de base dont elles ont besoin (FAO, 2003). Cette nouvelle définition fait allusion à deux principes fondamentaux : D'une part, se confirme un marché plus ouvert dans lequel la circulation des denrées alimentaires et la production nationale ne sont plus la panacée de la sécurité alimentaire. D'autre part, le contrôle des prix des denrées ne ressort plus du rôle de l'Etat mais des individus qui effectuent leurs dépenses alimentaires grâce à un revenu. Cette manière de concevoir l'autosuffisance alimentaire conduira à repenser la sécurité alimentaire sur l'approche nouvelle de la souveraineté.

Cette notion de "souveraineté alimentaire" a été développée et présentée pour la première fois par le mouvement social et paysan international "Via Campesina" lors du sommet de Rome sur l'alimentation, organisé par la FAO en 1996. Elle est défini comme le droit des peuples, des communautés et des pays de définir, dans les domaines de l'agriculture, du travail, de la pêche, de l'alimentation et de la gestion forestière, des politiques écologiquement, socialement, économiquement et culturellement adaptées à leur situation unique. Elle comprend le droit à l'alimentation et à la production d'aliments, ce qui signifie que tous les peuples ont le droit à des aliments sûrs, nutritifs et culturellement appropriés et aux moyens de les produire et qu'ils doivent avoir la capacité de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs sociétés.<sup>33</sup>

---

<sup>33</sup> Cette définition a été extraite de [http://www.toupie.org/Dictionnaire/Souverainete\\_alimentaire.htm](http://www.toupie.org/Dictionnaire/Souverainete_alimentaire.htm)

Aussi, durant cette période et grâce aux travaux de Sen sur les droits, la préoccupation sur la sécurité alimentaire a évolué du niveau macroéconomique au niveau microéconomique. En conséquence, la sécurité alimentaire s'est transformée en un paradigme plus complet selon lequel la capacité globale d'un ménage d'accéder à la nourriture a été soulignée comme moyen le plus important par lequel le problème de la faim mondiale pourrait être amélioré. Dans cette vision, le Programme Mondial Alimentaire définissait en 1989 la sécurité alimentaire comme la capacité pour toute personne de posséder à tout moment un accès physique et économique aux besoins alimentaires de base. Une stratégie nationale de sécurité alimentaire ne peut être envisagée sans assurer la sécurité alimentaire au niveau du foyer familial<sup>34</sup>.

Durant les années 90, une nouvelle étape dans l'ambiance politique internationale redéfinie le rôle des institutions internationales produisant une nouvelle vision suite à l'effondrement du système bipolaire. Dans ce nouveau contexte international, la vision économique a été marquée par l'importance accrue de la globalisation du marché, où la question de l'insécurité alimentaire se pose en termes d'avantages comparatifs. A cet égard, Minvielle (2000) signale que la question essentielle est devenue celle de la demande, de la capacité des populations à se porter acquéreur des biens alimentaires que l'organisation économique mondiale est susceptible de leur fournir. En effet, durant cette période, la sécurité alimentaire commence à prendre une approche multisectorielle et multi-sociale, suite à l'analyse des causes de l'insécurité alimentaire et la reconnaissance plus ouverte de l'existence de famines comme résultat de catastrophes naturelles, mais aussi de politiques sociales inadéquates. Comme le souligne le même auteur : la question alimentaire est désormais traitée comme un fait social total débordant largement les seuls aspects de la nutrition ou des productions agricoles vivrières (Minvielle, 2000).

Ainsi, la communauté internationale lors du sommet mondial de l'alimentation en 1996, a défini le cadre conceptuel de référence que les gouvernements nationaux doivent entendre par sécurité alimentaire : la sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active<sup>35</sup>. Deux points saillants découlent de ce sommet mondial : Le premier concerne l'engagement des gouvernements pour réduire le nombre de personnes souffrant de la faim, renforcé plus tard dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en 2000 (OMD n° 1 : réduire l'extrême pauvreté et la faim) et les objectifs de développement durable en 2015, notamment l'ODD 2. Le deuxième point concerne le rôle des différents acteurs pour l'éradication de la faim, de la malnutrition et la promotion d'une sécurité alimentaire durable.

## **2. Principales définitions retenues**

En exposant les principales phases de genèse du concept de la sécurité alimentaire, une multitude de définitions a été présentée que nous reprenons avec d'autres définitions comme ci-après (Encadré 2) :

---

<sup>34</sup> Cette définition a été extraite de <https://www.fao.org/3/ab788f/ab788f07.htm#bm07.1>

<sup>35</sup> Cette définition a été extraite de <https://www.fao.org/3/md776f/md776f.pdf>

## **Encadré 2 : Principales définitions de la sécurité alimentaire**

- Capacité de tout temps d’approvisionner le monde en produits de base, pour soutenir une croissance de la consommation alimentaire, tout en maîtrisant les fluctuations et les prix (ONU, 1975).
- Capacité d’atteindre des niveaux souhaités de consommation sur une base annuelle (Siamwalla Et Valdes, 1980).
- Une certaine capacité de financer des besoins d’importations pour satisfaire les consommations souhaitées (Valdes Et Konandreas, 1981).
- La sécurité alimentaire consiste à assurer à toute personne et à tout moment un accès physique et économique aux denrées alimentaires dont elle a besoin (FAO, 1983).
- L’accès pour tous et en tout temps à une alimentation suffisante pour une vie active et en bonne santé (Reutlinger, 1985; Banque Mondiale, 1986).
- Un pays et un peuple sont en situation de sécurité alimentaire quand le système alimentaire fonctionne de telle sorte qu’il n’y a aucune crainte de ne pas posséder une alimentation suffisante (Maxwell, 1987).
- La sécurité alimentaire correspond à la capacité pour toute personne de posséder à tout moment un accès physique et économique aux besoins alimentaires de base. Une stratégie nationale de sécurité alimentaire ne peut être envisagée sans assurer la sécurité alimentaire au niveau du foyer familial (PAM, 1989).
- La capacité d’assurer que le système alimentaire fournit à toute la population un approvisionnement alimentaire nutritionnellement adéquat sur le long terme (Staatz, 1990).
- La sécurité alimentaire est assurée lorsque la viabilité du ménage, défini en tant qu’unité de production et de reproduction, n’est pas menacée par un déficit alimentaire (Frankenberger, 1991).
- La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active (FAO, 1996).

Source :(<https://www.fao.org/3/ab788f/ab788f07.htm#bm07.1>)

Il ressort de ces multiples définitions la complexité du concept de la sécurité alimentaire et les considérations qui le sous-tendent qui ne cessent d’évoluer en fonction des conjonctures économiques, sociales, environnementales et sanitaires et de l’évolution des politiques économiques et alimentaires.

### **3. Nouvelle réflexion théorique sur la sécurité alimentaire**

#### **3.1. Pourquoi cette réflexion ?**

Compte tenu des résultats inégalés obtenus ces dernières années à travers le monde en matière de sécurité alimentaire et nutrition ainsi que les répercussions à court, moyen et long termes de la crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19, la communauté internationale a reconsidéré le concept de sécurité alimentaire et nutrition pour répondre aux divers enjeux auxquels sont confrontés les systèmes alimentaires. En effet, Les environnements alimentaires dans différents

contextes se détériorent et la sécurité sanitaire des aliments est une source de préoccupation constante.

### **3.2. Les nouvelles dimensions de la sécurité alimentaire**

En se basant sur des conclusions et analyses tirées de travaux de recherche scientifique réalisés au cours de la dernière décennie, le groupe d'experts de haut niveau de la FAO a ajouté deux nouvelles dimensions au concept de la sécurité alimentaire à savoir l'«agencéité» et la «durabilité» qui découlent directement du principe du droit à l'alimentation. Ainsi, la sécurité alimentaire est redéfinie comme suit : La sécurité alimentaire est assurée lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment un accès physique, social et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires (HLPE, 2020).

#### **3.2.1 Agencéité**

Selon les experts de haut niveau de la FAO, l'agencéité suppose que des individus ou des groupes soient capables de prendre des décisions concernant les aliments qu'ils consomment ou produisent ainsi que les modes de production, de transformation et de distribution de ces aliments dans les systèmes alimentaires, et de participer aux processus qui façonnent les politiques et la gouvernance du système alimentaire (HLPE, 2020). En plus, elle désigne les actions qu'une personne est libre d'entreprendre et de mener à bien dans la poursuite des objectifs ou des valeurs qu'elle considère importants (Sen, 1985). En termes de droit de l'Homme, le droit à l'alimentation reconnaît l'agencéité comme concept clé des systèmes alimentaires. Dans les Directives sur le droit à l'alimentation, les États membres de la FAO insistent sur l'importance de l'agencéité en vue de réaliser le droit à l'alimentation et appellent tous les États à favoriser et à garantir une société libre, démocratique et juste, afin d'assurer l'environnement économique, social, politique et culturel pacifique, stable et favorable nécessaire pour que les personnes puissent se nourrir et nourrir leur famille, dans la liberté et la dignité (FAO, 2005). Pour se concrétiser, l'agencéité nécessite l'accès à des informations exactes, le droit à ces informations et celui d'accéder à d'autres aspects de la sécurité alimentaire, ainsi que la capacité de garantir ces droits, parmi lesquels celui de jouir des ressources et d'exercer sur elles la maîtrise que requièrent la production, la récolte et la préparation des denrées alimentaires (HLPE, 2019). Il ressort de ces définitions que l'agencéité est la capacité d'une personne d'agir individuellement ou collectivement de manière indépendante pour choisir les aliments qu'elle consomme, les aliments qu'elle produit et la manière dont ces aliments sont produits, transformés et distribués et de participer aux processus stratégiques qui façonnent les systèmes alimentaires.

#### **3.2.2 Durabilité**

Dans le cadre des objectifs de développement durable à l'horizon 2030, la sécurité alimentaire prend une nouvelle dimension celle de la durabilité. Elle est partie intégrante de la sécurité alimentaire, comme le soulignaient plusieurs auteurs (Lang et Barling, 2012; Garnett, 2013; Berry et al., 2015). Lors du sommet mondial sur la sécurité alimentaire en novembre 2009, les chefs d'État et de gouvernement et le Représentant de la Communauté européenne, se sont rassemblés à Rome pour prendre d'urgence des mesures en vue d'éradiquer la faim dans le monde. Il a été

décidé de fonder les engagements et les actions des pays sur les cinq Principes de Rome pour une sécurité alimentaire mondiale durable ci-après<sup>36</sup> (Encadré 3) :

### **Encadré 3 : les cinq principes d'une sécurité alimentaire mondiale durable**

**Principe 1 :** Investir dans des plans pris en charge par les pays, visant à affecter les ressources à des programmes et des partenariats bien conçus et axés sur les résultats.

**Principe 2 :** Stimuler une coordination stratégique aux niveaux national, régional et mondial pour améliorer la gouvernance, favoriser une meilleure allocation des ressources, éviter les chevauchements d'efforts et identifier les insuffisances des réponses.

**Principe 3 :** S'efforcer d'adopter une double approche globale de la sécurité alimentaire consistant en: 1) une action directe visant à remédier immédiatement à la faim dont souffrent les plus vulnérables et 2) des programmes à moyen et long termes dans les domaines de l'agriculture durable, de la sécurité alimentaire, de la nutrition et du développement rural visant à éliminer les causes profondes de la faim et de la pauvreté, en particulier grâce à la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate.

**Principe 4 :** Veiller à ce que le système multilatéral joue un rôle important grâce à des améliorations continues au regard de l'efficacité, de la réactivité, de la coordination et de l'efficacité des institutions multilatérales.

**Principe 5 :** Garantir un engagement soutenu et substantiel, de la part de tous les partenaires, à l'investissement dans l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition, avec mise à disposition rapide et fiable des ressources nécessaires, dans le cadre de plans et de programmes pluriannuels.

Ainsi, la durabilité désigne la capacité à long terme des systèmes alimentaires à assurer aujourd'hui la sécurité alimentaire et la nutrition sans compromettre les bases environnementales, économiques et sociales nécessaires à la sécurité alimentaire et à la nutrition des générations futures (HLPE, 2020). Pour assurer une sécurité alimentaire durable, il a été réaffirmé que les pratiques durables dans les systèmes agroalimentaires et écologiques continueront à être encouragés pour une meilleure gestion de la biodiversité associée à l'alimentation et l'agriculture. En effet, la conférence des parties sur la convention de la diversité biologique a reconnu en 2004 le lien entre la biodiversité, l'alimentation et la nutrition et le besoin d'accroître l'utilisation durable de la biodiversité pour éradiquer la faim et la malnutrition (FAO, 2010).

### **3.3. Le caractère multidimensionnel de la sécurité alimentaire**

L'agriculture a toujours eu comme rôle principal la satisfaction des besoins nutritionnels et d'assurer la sécurité alimentaire au niveau des individus, des groupes et ménages ainsi qu'au niveau des régions et du pays. Selon la définition revue de la sécurité alimentaire que nous reprenons : "La sécurité alimentaire est assurée lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment un accès physique, social et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires", six dimensions de la sécurité alimentaire se dégagent de cette définition : la disponibilité des aliments, l'accès économique, social et physique à la nourriture et son utilisation, la stabilité (vulnérabilité et chocs) dans le temps, l'agenceité et la durabilité (Encadre 4).

<sup>36</sup> Extrait de <http://www.fao.org/fileadmin/templates/wsfs/Summit/Docs/Declaration/K6050REV10F.pdf>

#### Encadré 4 : Les Six Dimensions de la Sécurité Alimentaire

**Disponibilité** : Le fait de disposer d'une nourriture exempte de substances nocives et acceptable dans une culture déterminée, en quantité suffisante et d'une qualité propre à satisfaire les besoins alimentaires des personnes, que cette nourriture soit produite ou importée dans le pays.

**Accès (économique, social et physique)** : Situation où la part du revenu d'une personne ou d'un ménage consacré à l'achat des denrées nécessaires pour assurer une alimentation adéquate n'est pas de nature à empêcher la satisfaction des autres besoins élémentaires, et où chacun, y compris les personnes et groupes vulnérables, a accès à une nourriture suffisante.

**Utilisation** : Disposer d'une alimentation adéquate, d'eau potable, d'installations sanitaires et de soins de santé permettant d'atteindre un état de bien-être nutritionnel où tous les besoins physiologiques sont satisfaits.

**Stabilité** : Capacité d'assurer la sécurité alimentaire en cas de chocs soudains (par exemple en situation de conflit ou de crise économique, sanitaire ou climatique) ou de phénomène cyclique .

**Agencité** : Faculté d'une personne d'agir individuellement ou collectivement de manière indépendante pour choisir les aliments qu'elle consomme, les aliments qu'elle produit et la manière dont ces aliments sont produits, transformés et distribués et de participer aux processus stratégiques qui façonnent les systèmes alimentaires. Afin de protéger l'agencité, les systèmes sociopolitiques doivent soutenir des structures de gouvernance qui permettent de garantir la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous.

**Durabilité** : Situation où les pratiques du système alimentaire contribuent à la régénération à long terme des systèmes naturels, sociaux et économiques et où la satisfaction des besoins alimentaires des générations actuelles est garantie sans que les besoins alimentaires des générations futures soient compromis.

Source : (HLPE, 2020)

Cette définition nous indique que la notion de sécurité alimentaire ne se limite pas uniquement à l'autosuffisance alimentaire mais dépasse le niveau macro à un niveau micro à l'échelle de l'être humain qui doit avoir le droit de choisir les aliments qu'il consomme, les aliments qu'il produit et la manière dont ces aliments sont produits, transformés et distribués et de participer aux processus stratégiques qui façonnent les systèmes alimentaires. Aussi, il doit disposer des possibilités et des conditions physiques, sociales et économiques pour pouvoir avoir l'accès à une nourriture suffisante, saine, de qualité lui permettant de mener une vie active et saine sans compromettre les besoins alimentaires des générations futures. Il en découle, aussi, que la sécurité alimentaire est un sujet complexe qui doit se travailler à des niveaux très concrets : le national, le sectoriel, les ménages. De plus, une meilleure compréhension de la problématique de la situation alimentaire et des conditions et capacités de chaque sphère permet de définir des politiques de lutte contre la faim et la malnutrition. Vu la multi dimensionnalité de la sécurité alimentaire, un changement d'approche de la sécurité alimentaire est nécessaire : d'une dimension à une autre, d'un secteur (agriculture) à un autre, de l'approvisionnement à l'influence de la demande alimentaire, du rural à l'urbain et de l'autosuffisance à l'auto-dépendance.

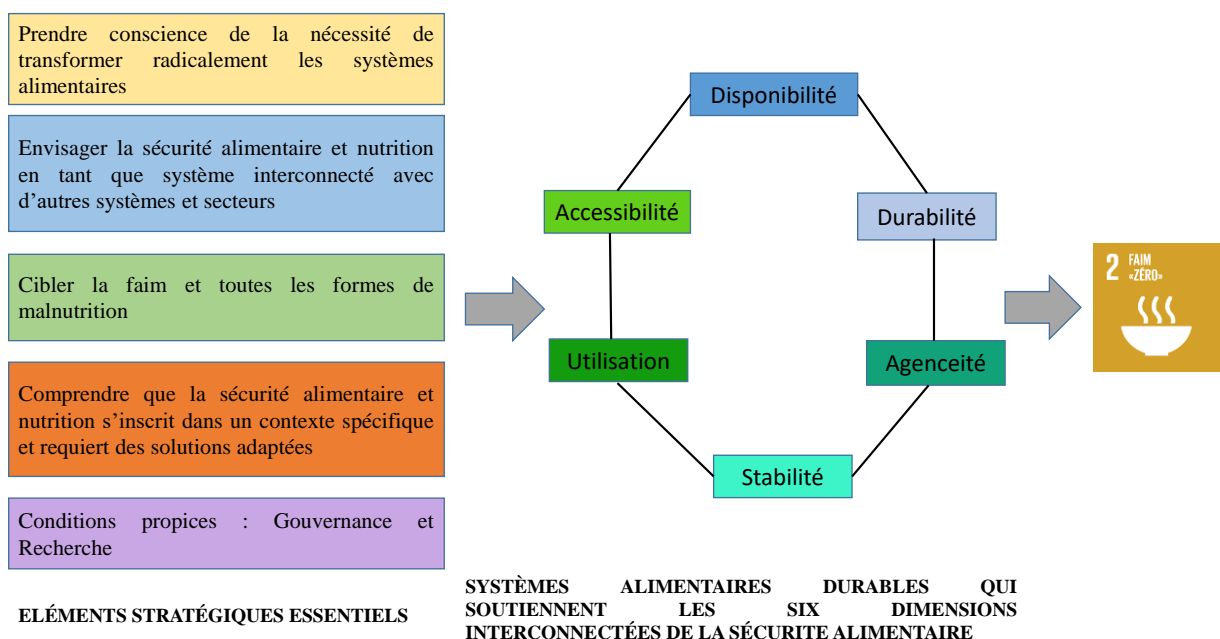
### 3.4. Le nouveau cadre théorique de changement

Le nouveau cadre théorique de changement quant à la nouvelle réflexion sur la sécurité alimentaire répond au besoin de transformer les systèmes alimentaires en vue d'améliorer leur résilience et leur capacité à atteindre les objectifs du développement durable à l'horizon 2030, en particulier

l'ODD 2. Ce nouveau cadre met le lien entre les différentes dimensions de la sécurité alimentaire avec les orientations stratégiques nécessaires pour atteindre les objectifs de développement durable notamment l'ODD2 (Fig.21). Ces changements stratégiques sont de l'ordre de quatre :

- Prendre conscience de la nécessité de transformer radicalement les systèmes alimentaires ;
- Envisager la sécurité alimentaire et nutrition en tant que système interconnecté avec d'autres systèmes et secteurs ;
- Cibler la faim et toutes les formes de malnutrition ;
- Comprendre que la sécurité alimentaire et nutrition s'inscrit dans un contexte spécifique et requiert des solutions adaptées.

Ces quatre changements stratégiques nécessitent une bonne gouvernance et un programme de recherche solide afin de mieux adapter les politiques et les initiatives en matière de sécurité alimentaire et de nutrition aux objectifs de développement durable en particulier l'ODD 2.



Source : (HLPE, 2020)

**Figure 21. Théorie du Changement du Concept de la Sécurité Alimentaire**

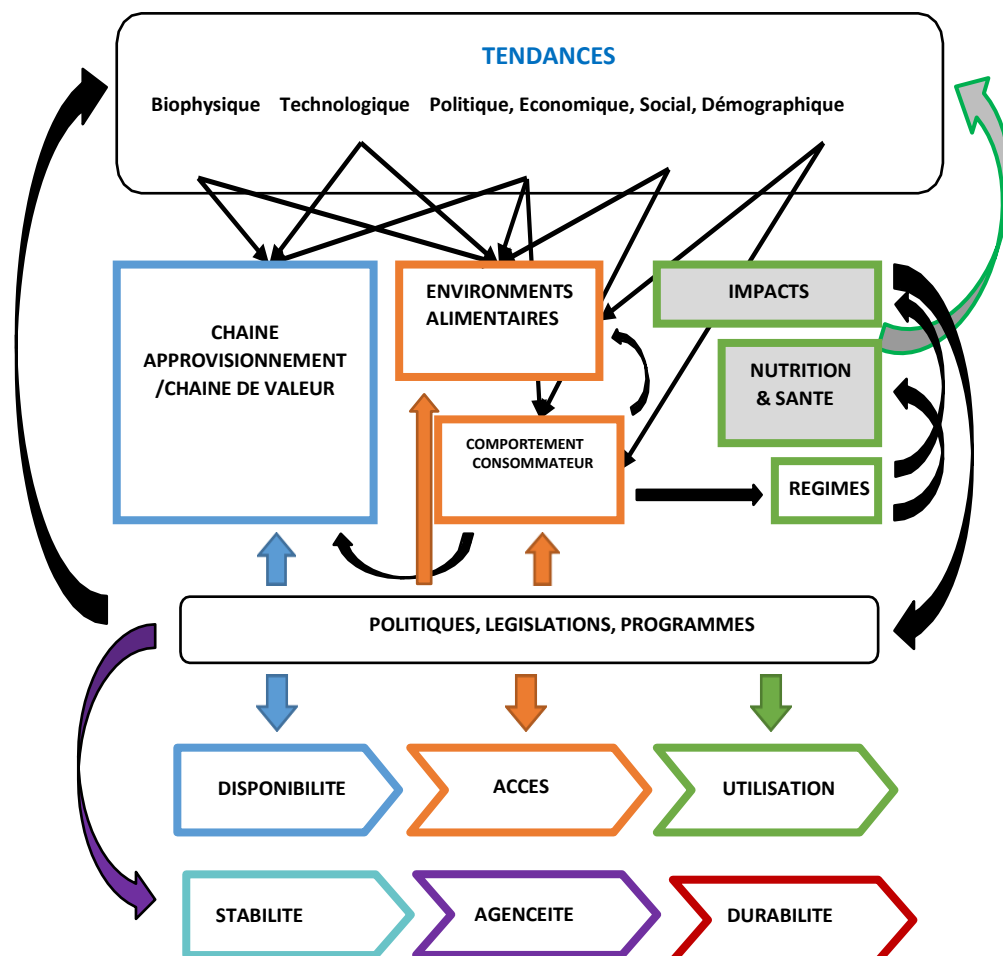
## II. Sécurité alimentaire et Systèmes alimentaires

### 1. Liens entre sécurité alimentaire et systèmes alimentaires

La nouvelle vision systémique de la sécurité alimentaire vise à mettre en place des systèmes alimentaires durables au service d'une alimentation saine et durable. En effet, les principales tendances qui se dégagent des résultats des systèmes alimentaires montrent la nécessité de mieux comprendre la complexité des relations entre les tendances des systèmes alimentaires, les différentes composantes des systèmes alimentaires et les dimensions de la sécurité alimentaire. C'est dans cette perspective, que le nouveau cadre théorique de changement tient compte de la complexité de ces relations.

Les systèmes alimentaires correspondent à l'ensemble des règles de fonctionnement, des modes d'organisation, des technologies et des pratiques qui déterminent les modes de consommation, de production, de transformation, de conditionnement, de stockage et de distribution des biens alimentaires. Ils déterminent la qualité des biens produits et consommés, mais aussi les conditions d'accès aux aliments et leur qualité nutritive. En ce sens, ils remplissent différentes fonctions sociétales. Il leur est aujourd'hui fait injonction de contribuer à la durabilité du développement des sociétés humaines (Plumecocq, 2018).

La figure 22 suivante montre la complexité des relations entre les principales tendances des systèmes alimentaires, les différentes composantes des systèmes alimentaires, les politiques, les législations, les programmes et les dimensions de la sécurité alimentaire. En fait, il existe des tendances des systèmes alimentaires d'ordre biophysique, environnemental, politique, économique, social, et démographique qui affectent les différents composants du système alimentaire à savoir : la chaîne d'approvisionnement/ chaîne de valeur, environnements alimentaires, le comportement du consommateur, les régimes alimentaires. Ces derniers ont des répercussions sur la santé et nutrition et des impacts sociaux, économiques et environnementaux influençant aussi bien les tendances que les politiques, législations et programmes qui à leur tour affectent généralement à la fois les dimensions de la sécurité alimentaire et les tendances du système alimentaire.



Source : Adapté du (HLPE, 2020)

**Figure 22. Dimensions de sécurité alimentaire et systèmes alimentaires**

## 2. Rôle de la sécurité alimentaire dans les chaînes de valeur agricoles durables

Ces dix dernières années, la chaîne de valeur s'est imposée comme l'un des principaux paradigmes pour la réflexion et la pratique dans le domaine du développement. Selon Porter (1980)<sup>37</sup>, la chaîne de valeur est une approche systématique visant à examiner le développement d'un avantage concurrentiel. Cette chaîne se compose d'une série d'activités qui se divisent en deux familles : les **activités principales** et les **activités de soutien** qui ajoutent de la valeur aux produits et services d'une société ou entreprise. Les activités primaires ajoutent de la valeur et créent un avantage concurrentiel, satisfaisant ainsi les demandes externes. Les activités de soutien sont davantage axées sur la satisfaction des exigences internes, en fournissant un soutien aux activités primaires.

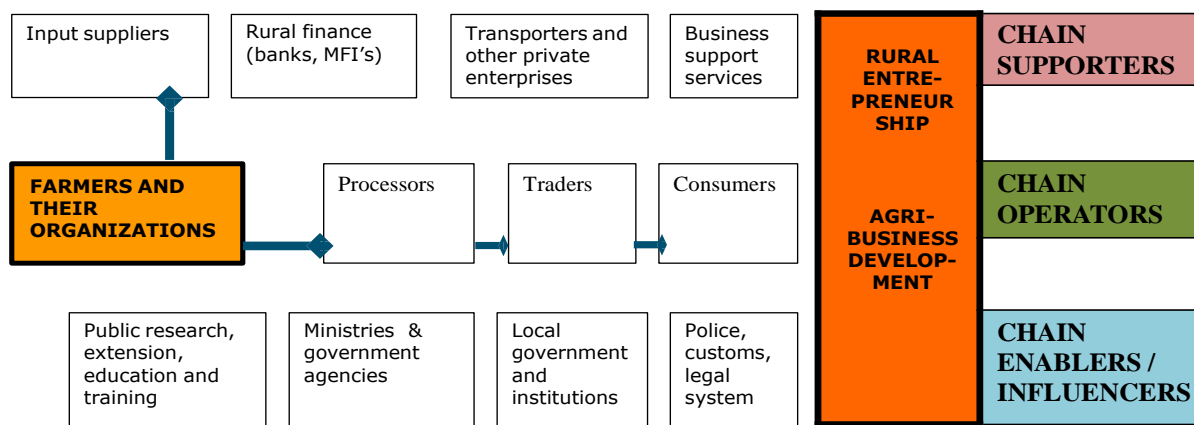
Dans le secteur agricole, les filières agricoles et leurs chaînes de valeurs sont les approches de base pour la formulation des programmes et/ou projets de développement agricole. Avec les besoins du secteur agricole en termes de valorisation des produits agricoles, la prise en compte de toutes les étapes de la production allant des matières premières, du processus de production et de transformation jusqu'au consommateur sont devenus parties intégrantes de tout programme de développement agricole intégré et durable.

Afin de mieux clarifier le concept de chaîne de valeur agricole durable, la FAO, en tant qu'organisation spécialisée des nations unies, nous élucide sur ce concept par la définition suivante : l'ensemble des exploitations agricoles et des entreprises, et leurs activités successives et coordonnées d'ajout de valeur, qui produisent des matières premières d'origine agricole et les transforment en produits alimentaires, lesquels sont vendus à des consommateurs finaux et éliminés après utilisation, d'une façon qui soit rentable d'un bout à l'autre, qui ait de larges effets positifs pour la société et qui n'épuise pas de façon permanente les ressources naturelles (FAO, 2015).

Il ressort de cette définition l'importance et le rôle de la coordination des activités d'une chaîne de valeur pour créer de la valeur ajoutée aussi bien pour les acteurs de la chaîne que pour la société et ce, dans une logique de durabilité respectueuse de l'environnement. Par ailleurs, le fonctionnement d'une chaîne de valeur agricole montre les interrelations existantes entre les acteurs, d'une part, et leurs relations extérieures avec l'environnement socio-professionnel, institutionnel, organisationnel et d'infrastructures et financier, d'autre part (Fig.23).

---

<sup>37</sup> La définition de la chaîne de valeur a été extraite de <https://www.succes-marketing.com/chaine-valeur/>



Source : (Schrader, 2012)

**Figure 23. Environnement des acteurs de la chaîne de valeur agricole**

Ce fonctionnement de la chaîne de valeur met en exergue la complexité de l'environnement dans lequel elle évolue et les quatre principales fonctions de base : la production, la transformation, la distribution et la consommation. Cette complexité renvoie à un des éléments essentiels de la chaîne de valeur agricole de base est sa structure de gouvernance. Les liens qui unissent les acteurs à certains niveaux de la chaîne (liens horizontaux) et dans l'ensemble de la chaîne (liens verticaux) portent sur des éléments tels que l'échange d'informations, la détermination des prix, les normes, les mécanismes de paiement, les contrats incluant ou non des services, la puissance commerciale, les entreprises leaders, les systèmes de marché de gros, ...etc. (Schrader, 2012). Par rapport à la sécurité alimentaire, une chaîne de valeur agricole qui se veut être durable et accessible aux pauvres, a un premier et grand défi celui d'assurer la sécurité alimentaire. De même, assurer la sécurité alimentaire c'est concevoir une chaîne de valeur agricole assurant les six dimensions susmentionnées de la sécurité alimentaire à savoir la disponibilité, l'accessibilité, l'utilisation, la stabilité, l'agenceité et la durabilité. Cette relation imbriquée entre la sécurité alimentaire comme objectif de développement agricole durable et la chaîne de valeur agricole comme approche et outil de développement des filières agricoles, exige des politiques publiques de concevoir des chaînes de valeur agricoles ayant la sécurité alimentaire comme noyau dur et force directrice de son fonctionnement. Pour y arriver, la concertation et la coordination autour d'une vision claire et précise de la sécurité alimentaire entre les différents maillons de la chaîne de valeur sont primordiales.

## Conclusion

Nous concluons que la sécurité alimentaire est un concept complexe en évolution permanente et fait appel à des approches diversifiées compte tenu des définitions multiples qui lui sont attribuées. Il est complexe car il fait appel à plusieurs dimensions qui sont interconnectées et ne peuvent être analysées séparément. Aussi, le concept interagit avec les nouvelles approches de développement comme les concepts de l'agro-business, de biodiversité, de développement durable et de gouvernance. Par ailleurs, les multiples pressions qui s'exercent sur les systèmes alimentaires telles que l'augmentation de la population, l'urbanisation, le changement climatique, l'épuisement des ressources et les enjeux sanitaires requièrent des politiques agricoles et alimentaires coordonnées, une gouvernance adéquate afin d'assurer leur durabilité et d'assurer la sécurité alimentaire. Dans le chapitre suivant, nous allons se focaliser plus sur le concept de gouvernance et son rapport avec la sécurité alimentaire.

## CHAPITRE 6

### *Concept de Gouvernance et son rapport avec la sécurité alimentaire*

*Les sections I, II et V de ce chapitre font partie de l'article que nous avons publié dans la revue "Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 124": Toumi Larbi et El Amrani Mohamed. Gouvernance de la sécurité alimentaire au Maroc : Défis et opportunités. In: El Moujabber M. (ed.), Belhouchette H. (ed.), Belkhodja M. (ed.), Kalaitzis P. (ed.). Research and innovation as tools for sustainable agriculture, food and nutrition security. Bari : CIHEAM, 2020. p. 156-161. 2. MEDFORUM 2018.*

#### **Introduction**

Depuis quelques années, de nombreux travaux et recherches relevant de disciplines théoriques variées et de convictions idéologiques différentes, voire opposées, ont abordé la notion de la gouvernance en lui attribuant de multiples significations et de multiples usages. Le terme 'gouvernance' est ainsi associé à tout type de politique publique ou privée et décliné en fonction des différentes échelles territoriales d'intervention. S'agissant de la question alimentaire, la gouvernance alimentaire est de plus en plus considérée comme un levier potentiel pour répondre aux multiples enjeux de développement agricole et durable des pays.

Dans ce chapitre, nous allons faire le point sur le concept de gouvernance, ses définitions, ses approches, son rapport avec la sécurité alimentaire. Aussi, nous allons aborder la gouvernance mondiale de la sécurité alimentaire et le cas de la gouvernance alimentaire au Maroc en comparaison avec quelques modes de gouvernance alimentaire à l'échelle internationale.

#### **I. Concept de Gouvernance : Esquisse de définitions**

La notion de gouvernance est une notion plurielle et complexe. Dans son ouvrage 'Gouvernance : Théories & pratiques', Brouille (2010) a repris la définition usuelle du terme selon laquelle la gouvernance d'une institution, qu'il s'agisse d'une entreprise privée, d'une entreprise publique, voire d'un ministère, désigne un mode d'opération de l'ensemble des organes et règles de décision, d'information et de surveillance permettant aux ayants droits et partenaires de cette institution voir leurs intérêts respectés et leurs voix entendues dans son bon fonctionnement<sup>38</sup>. Il l'a analysé en soulignant que la gouvernance ne doit pas se limiter à la seule dimension gestionnaire ou au bon fonctionnement des institutions en place. Il considérait qu'il fallait aller au-delà d'une définition strictement gestionnaire de la gouvernance pour saisir toute la signification et la portée des multiples pratiques qui peuvent s'en réclamer. Il proposait une nouvelle dimension de la gouvernance, celle qui émerge des innovations et des expérimentations citoyennes, afin de faire avancer la connaissance des pratiques alternatives et de constituer un répertoire des protocoles et des savoir-faire qui auront contribué à régénérer le processus de décision et à faire avancer la démocratisation des sociétés (Brouille, 2010).

En s'intéressant, aussi, à la parenté entre gouvernement et gouvernance et aux multiples et diverses fonctions que la gouvernance est susceptible d'assurer, il soulevait l'importance du cadre théorique et politique implicite et explicite auquel est inscrit au point de départ la gouvernance. Ainsi, il analysait la gouvernance selon trois approches :

- Une approche "essentialiste" qui consiste à recourir à des définitions proposées dans divers champs, domaines et écoles de pensée ;

---

<sup>38</sup> Cette définition a été extraite de <http://fr.wikipedia.org/wiki/gouvernance>

- Une approche comparative entre deux modes de gouverner qui sont le gouvernement et la gouvernance ;
- Une troisième approche qui consiste à inscrire les deux modes (gouvernement et gouvernance) dans un cadre théorique plus vaste qui devrait permettre de les envisager comme deux modalités de gestion au sens le plus large du terme.

Une autre définition plus descriptive de la gouvernance précise les différents aspects d'étude de la gouvernance, a été donné par Kooiman (1993) qui dit gouverner c'est guider et orienter. Il s'agit du processus par lequel les organisations humaines qu'elles soient privées, publiques ou civiques, prennent elles-mêmes la base pour se gouverner. L'étude de la gouvernance comprend :

- L'examen de la distribution des droits, des obligations et des pouvoirs qui soutiennent les organisations ;
- L'étude des modes de coordination qui sous-entendent les diverses activités d'une organisation et qui en assurent la cohérence ;
- L'exportation des sources de dysfonctionnement organisationnel ou d'inadaptation à l'environnement qui aboutissent à une performance plutôt terne ;
- Et finalement, l'établissement de points de référence, la création d'outils et le partage de connaissances, afin d'aider les organisations à se renouveler lorsque leur système de gouvernance accuse des lacunes.

Avec l'apparition des approches filière et chaîne globale de valeur appréhendées par l'économie industrielle, la gouvernance est un concept central de l'analyse de ces approches qui ont permis d'identifier les relations entre la structure des marchés, les comportements des firmes et la performance du secteur (Soullier, 2013). Selon Gereffi et Korzeniewicz (1994), une structure de gouvernance peut être définie comme les relations d'autorité et de pouvoir qui déterminent comment les ressources financières, matérielles et humaines sont réparties et circulent au sein de la chaîne. Alors que Williamson (1991) considère que le terme gouvernance désigne les modes de coordination et de partenariats alternatifs au marché mis en œuvre par les autorités publiques et fait référence aux autres firmes intermédiaires de coordination entre le marché et la hiérarchie mis en évidence par l'analyse néo-institutionnelle des firmes.

Certains chercheurs comme Moustier (2010) considèrent que la gouvernance des chaînes de valeur fait référence au système qui régit la division du travail et des responsabilités le long des entreprises dans la chaîne de valeur. Tandis que d'autres chercheurs comme Humphery et Schmitz (2001) s'intéressent à la coordination entre acteurs en particulier à l'influence de certaines entreprises sur l'activité des autres. Il est en effet, possible qu'il ait détermination par un acteur de paramètres selon lesquelles les autres vont opérer. De même, Le Galès, Calame et Baron se sont également intéressés respectivement à la coordination entre acteurs, la participation, l'innovation et le rapport de pouvoir entre acteurs pour définir la gouvernance. Pour Le Galès (2014), la gouvernance est envisagée comme un processus de coordination d'acteurs, de groupes sociaux, d'institutions pour atteindre des buts discutés et définis collectivement. Par contre pour Calame (1996), la gouvernance renvoie à de nouvelles modalités et pratiques d'action visant à élaborer en commun des solutions à des problèmes complexes. Ces modalités ne se réduisent pas à des dispositifs de concertation, de médiation, ou de participation, mais reposent à la fois sur la participation et l'innovation. En ce qui concerne Baron (2003), les rapports de force et les relations de pouvoir entre acteurs font partie intégrante du processus de gouvernance.

Avec l'émergence de la nouvelle gouvernance, la question de la formulation des politiques publiques que ça soit nationales ou territoriales se pose avec acuité. En effet, les nouveaux

changements impulsés par les organisations internationales comme l'ONU dans son agenda 2030, préconisent l'implication et la participation des populations et collectivités territoriales aux différents programmes des politiques publiques s'inscrivant dans une perspective durable.

Dans la même direction, Chappoz et Pupian (2013) mettent en exergue la composante satisfaction et perception des usagers de service comme composante clé de la nouvelle gouvernance. Ils soulignent que cette nouvelle gouvernance se fonde sur une dénonciation du modèle de gouvernement traditionnel qui confie aux seuls autorités politiques la capacité de prendre des décisions et de pouvoir les appliquer en vertu d'un pouvoir coercitif légitime dont les institutions de gouvernement ont le monopole.

De même, les auteurs comme Marcou, Rangeon et Thiebault (1997) évoquent que les politiques devraient reposer sur des nouvelles formes interactives de gouvernement dans lesquelles les acteurs privés, les différentes organisations publiques, les groupes ou communautés de citoyens ou d'autres types d'acteurs prennent part à la formulation de la politique. Pour qu'une politique publique s'inscrive dans la nouvelle gouvernance, Meny et Theonig (1989) proposent les cinq nouveaux éléments de base suivants :

- Un ensemble d'actions et de projets concrets qui s'appuie sur une vision stratégique commune entre les différents acteurs ;
- Un ensemble de parties prenantes ou ensemble d'individus ou groupes d'individus qui sont affectés ou impactent le devenir de l'action publique concernée ;
- Un mode de gouvernance de type contractuel, plus ou moins participatif ou direct prenant souvent la forme d'un réseau ;
- Des construits et outils qui dans une logique 'd'accountability' permettant d'évaluer les politiques publiques en termes d'efficacité, d'efficience et d'impact.

Il ressort de ces multiples définitions les multiples facettes de la gouvernance et l'importance de s'inscrire dans une démarche permanente de renouvellement du système de gouvernance lorsque des dysfonctionnements et lacunes apparaissent que ça soit au niveau d'une entreprise, d'une organisation, d'une filière, d'un territoire et du secteur public.

## **II. Les principales approches théoriques de la gouvernance**

En fait, la polysémie du terme 'gouvernance' a soulevé les débats scientifiques et autour duquel il n'y a pas une définition commune. Cinq principales approches théoriques ont marqué la définition de ce concept à savoir : la gouvernance de l'entreprise ou corporate gouvernance, la gouvernance de la chaîne de valeur, la gouvernance publique, la gouvernance des biens communs considérée comme une 3ème voie alternative aux rôles de l'état et du marché dans la performance des systèmes de gestion et la gouvernance multi-niveaux. Une synthèse des définitions de la gouvernance selon ces approches, comme suit, montre l'étendue du concept au-delà des variables économiques à des variables complexes dépassant le simple champ économique.

### **1. La gouvernance de l'entreprise**

Durant la décennie 80, la notion de gouvernance de l'entreprise a émergé suite au besoin de concilier les intérêts souvent contradictoires entre actionnaires et dirigeants. Elle a permis à préciser les rôles et les relations entre les dirigeants, les actionnaires, les employés, les clients et les autres acteurs qui se considèrent interpellés par leurs activités. Cette notion de gouvernance de l'entreprise a véhiculé les principes suivants : la séparation des rôles, la transparence, la

collaboration et l'intégrité, qui s'ajoutent évidemment à l'incontournable souci de rentabilité. Elle se définit comme l'ensemble des mécanismes organisationnels qui ont pour effet de délimiter les pouvoirs et d'influencer les décisions des dirigeants, autrement dit, qui gouvernent leur conduite et définissent leur espace discrétionnaire (Charreaux, 1996).

Régie par les lois et règles comptables, la gouvernance de l'entreprise maintient en théorie, les intérêts des principales parties prenantes que sont les actionnaires, les dirigeants, des prêteurs, des salariés, des fournisseurs, des clients et des autres partenaires. Afin qu'une entreprise réalise ses objectifs et protéger les intérêts des diverses parties prenantes, des principes de gouvernance de l'entreprise ont été approuvés en 1999 par les Ministres des pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) (Encadre 5).

#### **Encadré 5 : Les principes d'une bonne gouvernance des entreprises**

**1. Mise en place des fondements d'un régime de gouvernance des entreprises efficace :**  
Concourir à la transparence et à l'efficacité des marchés, être compatible avec l'État de droit et clairement définir la répartition des compétences entre les instances chargées de la surveillance, de la réglementation et de l'application des textes.

**2. Droits des actionnaires et principales fonctions des détenteurs du capital :**  
Protéger les droits des actionnaires et faciliter leur exercice.

**3. Traitement équitable des actionnaires :**

Assurer un traitement équitable de tous les actionnaires, y compris les actionnaires minoritaires et étrangers. Tout actionnaire doit avoir la possibilité d'obtenir la réparation effective de toute violation de ses droits.

**4. Rôle des différentes parties prenantes dans la gouvernance des entreprises :**

Reconnaître les droits des différentes parties prenantes à la vie d'une société tels qu'ils sont définis par le droit en vigueur ou par des accords mutuels, et encourager une coopération active entre les sociétés et les différentes parties prenantes pour créer de la richesse et des emplois et assurer la pérennité des entreprises financièrement saines.

**5. Transparence et diffusion de l'information :**

Garantir la diffusion d'informations exactes sur tous les sujets significatifs concernant l'entreprise, notamment la situation financière, les résultats, l'actionnariat et la gouvernance de cette entreprise.

**6. Responsabilités du conseil d'administration :**

Assurer le pilotage stratégique de l'entreprise et la surveillance effective de la gestion par le conseil d'administration, ainsi que la responsabilité et la loyauté du conseil d'administration vis-à-vis de la société et de ses actionnaires.

Source : (OCDE, 2015)

## **2. La gouvernance des chaînes de valeur selon le modèle Chaîne Globale de Valeur**

L'approche de la Chaîne Globale de Valeur (CGV) s'inscrit dans les travaux sur l'approche filière. Les premiers travaux théoriques remontent aux années 60 et s'inscrivent dans le cadre de l'économie industrielle à travers le paradigme Structure-Comportement- Performance. A partir des années 80, les modèles d'équilibre de la théorie néoclassique furent ensuite appliqués au niveau méso économique par une approche de la comptabilité, qui analyse la création et la distribution de la valeur ajoutée en désagrégeant les coûts et revenus, mais prend aussi en considération la contribution de la filière au niveau macroéconomique. Avec l'apparition du modèle de l'avantage concurrentiel de Porter, les entreprises ont été analysées selon une série d'activités afin d'identifier celles directement créatrices de valeur ajoutée de celles de support. Quant à l'approche systémique,

elle considère le fonctionnement de la filière comme la résultante du comportement des agents par rapport à leurs objectifs, contraintes, opportunités et résultats et met en évidence des relations de dépendance entre les acteurs (Moustier, 2010).

Dans un premier temps, l'approche de "Chaîne Globale des Commodités" (Gereffi et Korzeniewicz, 1994) fut conçue pour analyser la réorganisation internationale de la production des échanges de produits manufacturés. Elle est définie comme un réseau inter-organisationnel construit autour d'un produit qui relie des ménages, des entreprises, des Etats au sein de l'économie mondiale. Dans le cadre de cette approche, la gouvernance a été décrite de manière large en termes de **chaînes « axées sur les acheteurs » ou « axées sur les producteurs »**. L'analyse des chaînes axées sur les acheteurs met en évidence le rôle puissant des grands détaillants en dictant le fonctionnement des chaînes et en exigeant des fournisseurs qu'ils respectent certaines normes et protocoles, malgré des capacités de production limitées ou inexistantes. En revanche, les chaînes axées sur les producteurs sont plus verticalement intégrées le long de tous les segments de la chaîne d'approvisionnement et tirent parti de la technologie ou les avantages d'échelle des fournisseurs intégrés (Gereffi et Korzeniewicz, 1994).

Comme cette approche ne permet pas de prendre compte une diversité de situations, les chercheurs (Gereffi, Humphrey et Sturgeon, 2005) ont proposé un cadre théorique d'analyse des CGV. Ce cadre se situe au niveau de la chaîne de valeur dans son ensemble et reconnaît la spécificité des actifs provoquant l'apparition des coûts de transaction ainsi que la spécificité de certains produits provoquant l'apparition de coûts d'organisation (biens périssables, non standards et/ou dont l'architecture de production est intégrale) (Soulier, 2013). Selon ces chercheurs, l'analyse de la gouvernance nécessite d'identifier les entreprises chefs de file du secteur, leur emplacement, la façon dont elles interagissent avec leur base d'approvisionnement et leur source d'influence et de pouvoir sur eux (par exemple la conformité aux normes). Trois variables déterminent ainsi le mode de gouvernance d'une chaîne de valeur (Gereffi et al., 2005):

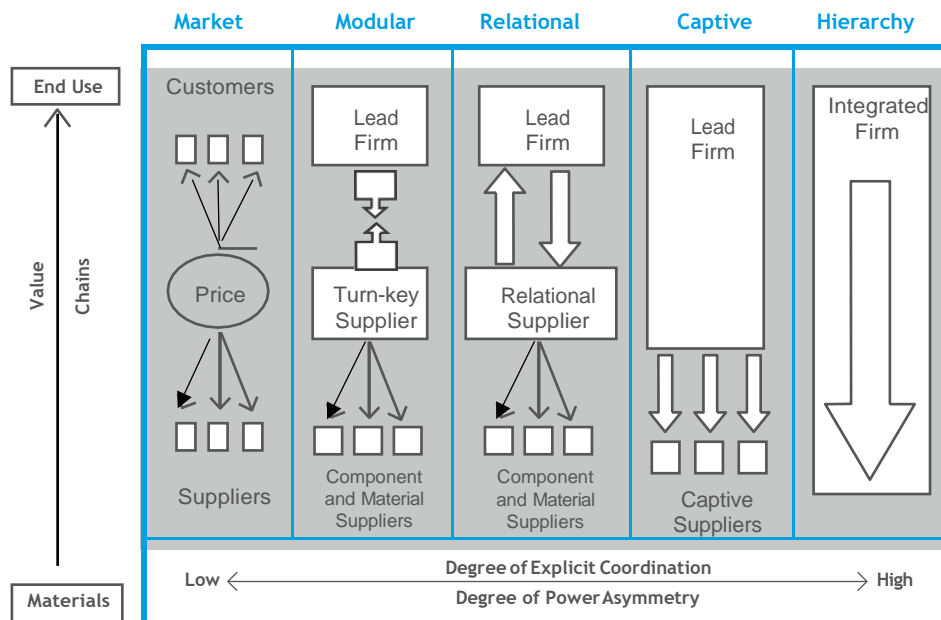
- La complexité des informations partagées entre acteurs de la chaîne ;
- Comment les informations pour la production peuvent être codifiées ;
- Le niveau de compétences du fournisseur.

Sur la base de ces trois variables, ils ont identifié cinq modèles de gouvernance de la CGV (Fig.24) :

- **Gouvernance du Marché** : La gouvernance du marché implique des transactions relativement simples. Les informations sur les spécifications des produits sont facilement transmises et les fournisseurs peuvent fabriquer des produits avec un apport minimal des acheteurs. Le mécanisme de gouvernance central est le prix plutôt qu'une entreprise leader puissante.
- **Gouvernance Modulaire** : La gouvernance modulaire se produit lorsque les transactions complexes sont relativement faciles à codifier. En règle générale, les fournisseurs de chaînes modulaires fabriquent des produits selon les spécifications du client et assument l'entière responsabilité de la technologie des processus à l'aide de machines génériques qui répartissent les investissements sur une large base de clients. Les technologies de l'information et les normes d'échange d'informations sont toutes deux essentielles au fonctionnement de la gouvernance modulaire.
- **Gouvernance relationnelle** : La gouvernance relationnelle se produit lorsque les acheteurs et les vendeurs s'appuient sur des informations complexes qui ne sont pas facilement transmises ou apprises. Il en résulte des interactions fréquentes et un partage des connaissances entre les

parties. De tels liens nécessitent la confiance et génèrent une confiance mutuelle, qui sont régis par la réputation, la proximité sociale et spatiale, les liens familiaux et ethniques, ...etc.

- **Gouvernance Captive** : Dans ces chaînes, les petits fournisseurs dépendent d'un ou de quelques acheteurs qui détiennent souvent beaucoup d'énergie. Ces réseaux présentent un degré élevé de surveillance et de contrôle par l'entreprise chef de file. L'asymétrie de puissance dans les réseaux captifs oblige les fournisseurs à se connecter à leur acheteur dans des conditions fixées par cet acheteur particulier et souvent spécifiques à celui-ci, ce qui entraîne des liens étroits et des coûts de commutation élevés pour les deux parties. Un leadership éthique est important pour garantir que les fournisseurs reçoivent un traitement équitable et une part équitable du prix du marché.
- **Gouvernance Hiérarchique** : La gouvernance hiérarchique décrit des chaînes caractérisées par une intégration verticale et un contrôle managérial au sein des entreprises chefs de file qui développent et fabriquent des produits en interne. Cela se produit généralement lorsque les spécifications du produit ne peuvent pas être codifiées, que les produits sont complexes ou hautement compétents qu'ils ne peuvent être trouvés.



Source : (Gereffi et al, 2005)

**Figure 24. Modèles de Gouvernance des Chaînes de valeur**

Cependant, d'autres chercheurs (Reardon et al, 2012, Moustier, 2012 et Soullier, 2013) ont évalué les critères de l'approche CGV qui semblent difficilement mesurables. Ils ont remarqué que ces critères ne prennent pas en compte des considérations d'ordre géographique ou relative à la longueur économique des chaînes (nombre d'intermédiaires). Ils ont focalisé sur deux concepts essentiels dans l'analyse de chaînes de valeur alimentaires. Il s'agit du concept de changement technique et celui de proximité.

▪ **Concept de changement technique :**

Selon ces auteurs, le changement technique est un déterminant majeur de l'évolution de la gouvernance des chaînes de valeur alimentaires. Il peut se manifester sous la forme d'une mise à niveau dans le cadre de l'approche CGV (Reardon et al, 2012). Il peut faire évoluer la gouvernance vers le marché ou l'intégration en fonction de ses effets. Lorsqu'il croît le degré de spécificité du capital, la gouvernance tend vers l'intégration car les investisseurs se prémunissent du risque du hold-up (pour une fréquence de transactions minimum). Lorsqu'il complexifie les transactions en

particulier l'information, l'investisseur va prendre les responsabilités de compétences jusqu'alors externalisées pour limiter le risque de défaillance de ses partenaires. Quand il accroît les compétences de ces mêmes partenaires, la gouvernance va tendre vers le marché car une coordination explicite est moins requise (Soullier, 2013).

▪ **Concept de proximité technique :**

Pour le concept de proximité, il est considéré aussi essentiel pour analyser les chaînes de valeur. Les acteurs de la production et du commerce sont capables de s'organiser pour répondre à la demande des consommateurs locaux, et les relations de proximité géographique, culturelle et organisationnelle entre ces acteurs favorisent cette réponse (Moustier, 2012). Selon Soullier (2013), trois niveaux de proximité sont à distinguer :

- **La proximité physique** est définie comme la séparation dans l'espace des liens en termes de distance. Elle concerne donc la géographie dans laquelle la chaîne s'insère. On parle de proximité physique lorsque la distance entre les acteurs de la chaîne est courte (divers indicateurs seront mobilisés pour évaluer cet aspect "court", tel que le nombre d'heures de transport...);
- **La proximité organisationnelle/relationnelle** concerne les interactions entre les acteurs. La proximité relationnelle est relative à la théorie des réseaux de Granovetter. Il s'agit des transactions entre acteurs liées par des facteurs extra-économiques (ethnie, famille...). Cette proximité peut créer des relations de dépendance, de confiance, et peut permettre de réduire l'incertitude portant sur une transaction.
- **La proximité fonctionnelle** concerne la répartition des activités entre les acteurs économiques. On parle de proximité fonctionnelle lorsque peu d'acteurs cumulent l'ensemble des étapes technico-économiques, c'est-à-dire la séquence d'acteurs est courte. Cette notion est donc proche de celle d'intégration ou de désintermédiation.

### 3. La gouvernance publique

Quant à la notion de gouvernance publique, elle se situe dans les institutions d'État et concerne plus particulièrement les relations entre les autorités, la société civile et le secteur privé. Elle s'inscrit dans la problématique d'efficacité et d'efficience de l'action publique et traduit un changement dans les relations entre gouvernants et gouvernés. En fait, cette notion de gouvernance est apparue dans la sphère publique avec le gouvernement conservateur de la Grande Bretagne (Epoque de Mme Thatcher des années 80) qui a déclenché des réformes visant le pouvoir des autorités locales jugées inefficaces et coûteuses (Bakkour, 2013). De nos jours, il n'y a pas une définition consensuelle de la gouvernance publique, mais plutôt des précisions sur le concept par les différentes institutions internationales qui se sont efforcées à le définir (Encadré 6).

## **Encadré 6 : Une Myriade de définitions sur la gouvernance publique**

### **1. Banque Mondiale**

La gouvernance comporte des traditions et des institutions par lesquelles l'autorité dans un pays est exercée. Cela inclut le processus par lequel les gouvernements sont choisis, contrôlés et remplacés, la capacité du gouvernement à élaborer et à appliquer d'une façon efficace des politiques saines et le respect des citoyens et de l'État pour les institutions régissant les interactions économiques et sociales entre eux.

### **2. Programme des Nations Unies pour le Développement**

La gouvernance est l'exercice d'une autorité publique, économique et administrative dans la gestion des affaires d'un pays à tous les niveaux. Elle repose sur les mécanismes, processus et institutions complexes par le biais desquels les citoyens et les parties prenantes articulent leurs intérêts, aplanissent leurs différences et exercent leurs obligations et leurs droits reconnus par la loi. La gouvernance englobe mais aussi transcende, le gouvernement ; elle s'applique à tous les acteurs concernés, y compris le secteur privé et les organisations de la société civile.

### **3. Organisation de Coopération et Développement Economique**

La gouvernance est l'exercice de l'autorité politique, économique et administrative dans le cadre de la gestion des affaires d'un pays à tous les niveaux. La gouvernance est une notion objective qui comprend les mécanismes, les processus, les relations et les institutions complexes au moyen desquels les citoyens et les groupes articulent leurs intérêts, exercent leurs droits et assument leurs obligations et auxquels ils s'adressent afin de régler leurs différends.

### **4. Commission Européenne**

La gouvernance désigne les règles, les processus et les comportements qui influent sur l'exercice des pouvoirs au niveau européen, particulièrement du point de vue de l'ouverture, de la participation, de la responsabilité, de l'efficacité et de la cohérence. En dépit de son caractère large et ouvert, la gouvernance est un élément clé des politiques et des réformes en faveur de la réduction de la pauvreté, de la démocratisation et de la sécurité mondiale.

### **5. Fonds Monétaire International**

La gouvernance est une notion vaste qui couvre tous les aspects de la conduite des affaires publiques, y compris les politiques économiques et le cadre réglementaire.

Source : (Sites Web des organisations)

Ces définitions véhiculent des principes de transparence, de collaboration et de participation et laissent supposer que la gouvernance publique est une forme d'efficacité et de rendement empruntée au secteur privé. Elle concerne en premier lieu, les décideurs et les gestionnaires du secteur public, mais aussi les partenaires auxquels ils s'ouvrent.

## **4. La gouvernance multi-niveaux**

Durant les dernières décennies, les relations entre les différents niveaux de gouvernements ont beaucoup évolué. La décentralisation a alloué plus de pouvoir aux gouvernements régionaux et municipaux pour la formulation et la mise en œuvre des politiques publiques. En plus, le renforcement des impératifs de compétitivité et le développement de stratégies managériales de rationalisation et de modernisation ont contribué à faire de la gouvernance un axe de réflexion central dans les analyses gestionnaires et au sein des approches du changement dans les organisations.

Avec ce changement de niveaux de gouvernance du centralisé “vertical” vers décentralisé “pluri-niveaux”, l’OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economique) s’est intéressée à l’étude des relations horizontales et verticales qui existent entre les différents niveaux de gouvernement afin de comprendre la complexité de ces relations pour une gestion efficace et efficiente des politiques publiques. Ainsi, L’OCDE définit la gouvernance comme l’utilisation de l’autorité politique et l’exercice du contrôle en rapport avec la gestion des ressources d’une société en vue d’un développement économique et social. En effet, le travail de l’OCDE sur la gouvernance pluri-niveaux s’est concentré à la fois sur les dimensions horizontale et verticale :

- La dimension « verticale » concerne les liens entre les différents niveaux de gouvernements ainsi que leurs aspects institutionnels, financiers et informationnels. Le renforcement des capacités locales et des incitations à l’efficacité des gouvernements infranationaux sont des enjeux cruciaux pour l’amélioration de la qualité et une plus grande cohérence des politiques publiques.
- La dimension « horizontale » concerne les mécanismes de coopération entre des régions ou les municipalités. Ces accords de coopération tendent à se développer en tant que moyen d’améliorer l’efficacité des services publics locaux et de mettre en œuvre des stratégies de développement et d’investissement (OCDE, 2013).

En étudiant la politique de l’eau, l’OCDE a analysé les déficits de gouvernance qui entravent la mise en œuvre de la politique de l’eau. Les principes de gouvernance de l’OCDE considèrent que les systèmes de gouvernance devraient être conçus selon les défis auxquels ils sont tenus de répondre. L’approche développée par l’OCDE est une approche bottom up et pluri-acteurs qui vise à élaborer et à mettre en œuvre des politiques dans une responsabilité partagée entre les différents niveaux de gouvernement, la société civile et le secteur privé. Ces principes reposent sur les principes généraux de bonne gouvernance : la légitimité, la transparence, la responsabilité, les droits de l’homme, l’état de droit et l’inclusion. Par rapport à la gouvernance de l’eau, les principes de l’OCDE reposent sur les trois dimensions suivantes :

- **L’efficacité** se réfère à la contribution de la gouvernance à la définition d’objectifs et de cibles de politiques de l’eau claires et durables à différents niveaux de gouvernement, afin de mettre en œuvre ces objectifs et d’atteindre les cibles et les objectifs escomptés.
- **L’efficacité** se réfère à la contribution de la gouvernance à la maximisation des bénéfices de la gestion durable de l’eau et du bien-être au moindre coût pour la société.
- **La confiance et l’engagement** se réfèrent à la contribution de la gouvernance à l’instauration de la confiance publique et à l’inclusion des parties prenantes grâce à la légitimité démocratique et l’impartialité pour la société dans son ensemble (OCDE, 2011).

Par ailleurs, cette approche multi-niveaux de la gouvernance a fait aussi l’objet d’un très grand nombre d’études et d’analyses au cours des trois dernières décennies. C’est une approche qui s’intéresse aux rapports entre des paliers de gouvernement qui ne se réduisent pas seulement à une relation institutionnelle hiérarchique. Les définitions de cette approche diffèrent selon l’accent mis sur l’un ou l’autre des deux termes de l’expression. Le substantif « gouvernance » réfère de nos jours aux interactions entre de multiples acteurs alors que le qualificatif « multiniveaux » renvoie à l’organisation étatique décomposée en couches d’instances décisionnelles hiérarchisées. Par ailleurs, Ongaro et ses collègues ont mis en relief les deux dimensions : verticale (intergouvernemental) et horizontale (état-société) de la gouvernance. Pour eux, la gouvernance

multi-niveaux désigne l'étude du « carrefour » des dimensions verticale (intergouvernementale) et horizontale (État-société)<sup>39</sup>.

Toutefois, cette approche multi-niveaux évoque la complexité grandissante des relations entre les différents pouvoirs publics et l'importance accrue des acteurs non gouvernementaux régionaux et locaux dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques. Par contre, le focus seulement sur l'identification des dispositifs formels de gouvernance multi-niveaux sans observation de leur usage et la manière dont se construit le faire ensemble entre parties prenantes, réduit la gouvernance multi-niveaux à une gouvernance institutionnelle hiérarchisée.

## **5. La gouvernance des biens communs**

L'émergence d'une nouvelle voie suite aux travaux de Ostrom sur la gouvernance des biens communs, a remis en question la problématique des liens entre État et Marché, tout en tenant compte de cet acteur non institutionnel que constitue la Société civile. Cette troisième voie donne l'importance aux modes d'organisation collective, qui peuvent gérer efficacement les biens ou ressources communes. Intéressée par les réussites des systèmes autogérés par des communautés d'irrigation, Ostrom a proposé cette 3ème voie de gouvernance inspirée des règles et principes de gestion par les communautés des systèmes locaux d'irrigation (Ruf, 2011). Tout en démontrant comment les copropriétés peuvent être efficacement gérés par les associations d'usagers, elle a remis en question l'idée classique selon laquelle la propriété commune est mal gérée et doit être prise en main par les autorités publiques ou le Marché.

En fait, les modèles traditionnels d'analyse de la gestion des biens communs mettent l'Etat ou le marché au centre de l'analyse et que la solution aux problèmes de gestion ne peut être résolue que par :

- La théorie de la firme où la rationalité individuelle se confond avec la rationalité collective. Au lieu d'avoir différents acteurs en concurrence sur la même ressource, il est utile que le propriétaire de la ressource utilise des agents de façon coordonnée pour atteindre un même objectif ;
- Le recours à L'état fort : c'est par la contrainte que les individus agiront dans le respect de la durabilité du bien (Bottollier-Depois, 2012).

Le nouveau modèle institutionnel développé par Ostrom prend en compte l'existence de multiples variables qui influencent la création d'institutions qui encadrent la décision de l'individu. Huit conditions ou principes de conception caractérisent toutes les gestions efficaces des ressources communes (Encadré 7).

---

<sup>39</sup> Cité par Divay et Paquin, 2013.

### **Encadré 7 : Huit Principes de gouvernance des biens communs selon OSTROM**

1. L'existence des limites clairement définies, à la fois sur les individus ayant accès à la ressource et sur les limites de la ressource elle-même.
2. L'adaptation aux conditions locales (main d'œuvre, matériel, argent).
3. L'existence de dispositifs de choix collectifs incluant la plupart des individus concernés.
4. L'existence de modalités de surveillance du comportement des individus ayant accès à la ressource, rendant compte à ces mêmes individus.
5. L'existence de sanctions graduelles en direction des individus qui transgressent les règles.
6. L'existence de mécanismes de résolution des conflits rapides et bon marché.
7. La reconnaissance minimale par les autorités externes du droit à l'auto-organisation.
8. L'imbrication des institutions locales au sein d'institutions de plus grande échelle.

Source : (Bottollier-Depois, 2012)

### **III. Emergence du concept de la gouvernance de la sécurité alimentaire**

En rapport avec la sécurité alimentaire, la gouvernance apparaît comme un gage d'efficacité de gestion des enjeux liés à la sécurité alimentaire des pays. Il est reconnu, aujourd'hui, que les institutions, les règles et les processus politiques jouent un rôle important dans la croissance de la production agricole durable, l'augmentation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'amélioration des moyens d'existence et le bien-être de tous. En effet, ce rôle de la bonne gouvernance a été évoqué dans divers documents de la FAO. Il s'agit notamment du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation de 1996, et des Directives sur le droit à l'alimentation (FAO, 2011). Ces références à la bonne gouvernance, cependant, n'ont pas fourni un ensemble conceptuel cohérent reliant les dimensions de la sécurité alimentaire avec différents acteurs, secteurs et structures formelles et informelles. La nécessité d'associer la bonne gouvernance à l'approche twin-track et aux principes du droit à l'alimentation d'une manière conceptuellement rationnelle a également été perçue par la FAO.

Cette approche twin-track de la FAO différencie les actions de crise alimentaire à court terme des stratégies de réforme et d'investissement à long terme. L'approche souligne (i) la garantie d'une action directe et immédiate contre la faim grâce à des programmes visant à améliorer l'accès immédiat à la nourriture pour les affamés, et (ii) la création d'opportunités pour les affamés permet d'améliorer leurs moyens de subsistance en promouvant le développement, en particulier le développement agricole et rural, par le biais de politiques, de la réforme et des investissements (FAO, 2011). Ainsi, la gouvernance de la sécurité alimentaire a vu le jour et se rapporte aux règles et processus formels et informels à travers lesquels les intérêts sont articulés, les décisions relevant de la sécurité alimentaire sont élaborées, mis en œuvre et renforcées de la part des membres d'une société. Le cadre principal de la FAO repose sur quatre niveaux de bonne gouvernance, comme expliqué ci-dessous (FAO, 2011):

- Cadre politique et juridique qui englobe vision, buts et priorités, stratégies transversales, lois et programmes, activités pour atteindre les objectifs, ;
- Coordination et cohérence entre les politiques, intra et inter-agences et les multiples acteurs impliqués ;
- Mise en œuvre se rapportant aux capacités institutionnelles, rôles et responsabilités, prestation de services, mécanismes de responsabilisation et de recours ;

- Information-Suivi-Evaluation se référant aux évaluations, la gestion des données, l'examen de l'avancement des activités, des réalisations, ainsi que des impacts.

Nous prétendons que le cadre conceptuel de la gouvernance de la sécurité alimentaire tel que présenté par la FAO (approche twin-track) intéresse plus le rôle des institutions de l'Etat et leurs relations avec les autres acteurs. En fait, il y a d'autres acteurs qui peuvent jouer un rôle important dans la gouvernance de la sécurité alimentaire. Comme le souligne Paarlberg (2002), les alternatives institutionnelles susceptibles de jouer un rôle potentiel dans la gouvernance de la sécurité alimentaire varient selon le secteur et le niveau administratif. Pour les premiers, les alternatives incluent le secteur privé à but lucratif, le secteur public et le secteur privé à but non lucratif. Pour les derniers, les alternatives sont internationales (ou mondiales), nationales et locales (ou infranationales).

#### **IV. Gouvernance mondiale de la sécurité alimentaire**

L'assurance de la sécurité alimentaire nécessite que ses multiples dimensions soient remplies simultanément. Pour répondre à ces dimensions, la FAO recommande aux pays aussi bien des stratégies et actions que des cadres de travail institutionnels coordonnés. C'est pourquoi toute une gouvernance mondiale (Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale) s'est mise en place pour coordonner et mettre en synergies tous les efforts des pays pour réduire la faim, la malnutrition et l'insécurité alimentaire à travers le monde (Encadré 8).

##### **Encadré 8 : Gouvernance mondiale de la sécurité alimentaire**

###### **Qu'est-ce que le Comité de la sécurité alimentaire mondiale ?**

Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) a été créé en 1974. Il s'agit d'un organisme intergouvernemental servant d'instance au sein du système des Nations Unies pour l'examen et le suivi des politiques relatives à la sécurité alimentaire mondiale, y compris la production et l'accès (économique et physique) à la nourriture.

###### **Réforme du CSA :**

En 2009, le CSA a été soumis à un processus de réforme. Le but était d'accroître son efficacité en l'ouvrant à un groupe élargi de parties prenantes et en lui donnant les moyens de promouvoir des politiques de réduction de l'insécurité alimentaire. Le CSA réformé devrait devenir la plateforme internationale et intergouvernementale où se rencontreront le plus grand nombre de parties prenantes pour œuvrer collectivement à la sécurité alimentaire et à une meilleure nutrition pour tous. Il apportera un soutien coordonné à l'action des pays en faveur de la sécurité alimentaire et se chargera progressivement des fonctions suivantes :

- Coordination d'une approche mondiale de la sécurité alimentaire ;
- Promotion de la convergence des politiques ;
- Fourniture d'un appui et d'avis aux pays et aux régions ;
- Coordination aux niveaux national et régional ;
- Promotion de l'obligation redditionnelle et mise en commun des pratiques optimales ;
- Élaboration d'un cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition.

###### **Le cadre du CSA :**

Le cadre du CSA réformé élargit la participation et a pour objet de :

- Donner une voix à tous les acteurs du système alimentaire mondial ;
- Favoriser, par son ouverture, les échanges de vues et d'expériences ;
- Œuvrer sur la base de données d'expérience et d'analyses scientifiques ;
- S'assurer de l'efficacité des mesures prises pour lutter contre la faim.

Source : (FAO)<sup>40</sup>

<sup>40</sup> Extrait de [http://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs/Docs0910/InfoNote/CFS\\_General\\_Info\\_Note\\_FR.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs/Docs0910/InfoNote/CFS_General_Info_Note_FR.pdf)

Face à cette réforme du CSA et pour répondre aux enjeux de sécurité alimentaire, la France a été l'initiateur de la création du partenariat mondial pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition, articulé autour de trois piliers : gouvernance, connaissance et finance. Ce partenariat mondial a pour objectifs d'assurer la cohérence des politiques qui ont un impact sur la sécurité alimentaire, de mobiliser l'expertise et la recherche au service de la sécurité alimentaire et d'inverser la tendance à la baisse des financements pour la sécurité alimentaire.

L'un des défis majeurs de ce partenariat mondial de l'agriculture et de la sécurité alimentaire est de réussir la cohérence, la complémentarité et la coordination des interventions en faveur de la sécurité alimentaire et en appui aux politiques des pays et des régions. Cependant depuis 2009, d'importants événements ont placé la sécurité alimentaire en haut de l'agenda international (G8, G20, Rio+20, sommet mondial de l'alimentation...) et ont fait l'objet de travaux spécifiques sur des thématiques diversifiées parmi lesquels les régimes fonciers et les investissements dans l'agriculture, le genre dans les enjeux de sécurité alimentaire, la volatilité des prix agricoles, l'enjeu climatique et la crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19. Ce qui met en exergue l'impératif de réaffirmer la place du CSA dans les différents sommets internationaux en tant qu'espace unique inclusif et participatif, garant de la cohérence et du suivi des décisions internationales.

## **V. Gouvernance alimentaire au Maroc et Leçons tirées du Benchmark international**

Avant d'entamer la gouvernance de la question alimentaire au Maroc, il y a lieu de souligner l'expérience riche du Maroc en matière de gouvernance, dont la notion n'a trouvé réellement sa place et le support nécessaire qu'à partir des années 2000 grâce aux programmes conduits en partenariat avec les organismes internationaux comme la Banque Mondiale, le Programme des Nations Unies pour le Développement, l'Agence des Etats Unies pour le Développement International, l'UE et la GTZ, ...etc. Ces programmes ont sensibilisé à propos d'indicateurs clés de la gouvernance comme la crédibilité, la réceptivité active, l'effectivité, la transparence et la responsabilisation.

Le rapport de 50 ans de développement au Maroc a soulevé le déficit de gouvernance et la marginalisation de catégories sociales dans le processus de développement. Les auteurs dudit rapport ont cité que parmi les nœuds du futur ou les échecs les plus évidents que le Maroc a enregistré : la gouvernance et l'inclusion révélés par les dysfonctionnements dans les relations entre l'administration publique et les catégories, les problèmes de justice, la corruption et les avatars de la démocratie locale, pris à travers les déficits d'ordre territorial et la marginalisation des catégories sociales entières du processus de développement<sup>41</sup>.

S'agissant de la gouvernance de la question alimentaire au Maroc et en se basant sur l'étude menée par l'OCDE/FAO/FENU (2016), la sécurité alimentaire et nutritionnelle constitue un défi mondial nécessitant une approche intersectorielle et exigeant une intense coordination entre acteurs nationaux, régionaux et locaux. En effet, cette étude a souligné que la capacité à coordonner des politiques de sécurité alimentaire et nutritionnelle horizontalement, entre les différents secteurs, et verticalement entre le niveaux nationaux et infranationaux d'administration, est primordiale pour établir des stratégies efficaces de développement rural, prenant en compte la nature multidimensionnelle de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

---

<sup>41</sup> Comité Directeur du Rapport général 50 ans de développement humain et perspectives 2025 (2006)

Ladite étude a révélé qu'aucun mécanisme de coordination et d'orientation en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle n'est envisagée pour le cas du Maroc. Elle a souligné que si les politiques sont décentralisées et régionalisées, elles ne sont pas toujours combinées et ne reflètent pas donc pleinement la nature transversale de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. La capacité institutionnelle et les ressources humaines disponibles au niveau infranational demeurent cependant relativement faibles, en partie en raison du manque d'expériences des acteurs impliqués.

Dans la même direction, l'étude de l'IRES (2014) a mis en relief les difficultés d'applicabilité de la gouvernance multiniveaux dans le contexte marocain. Les auteurs de cette étude évoquaient que la déclinaison de cette fonction de gouvernance dans la pratique pourrait confronter certaines contraintes liées tout particulièrement à l'organisation de l'administration publique encore centralisée dans certains domaines, à l'absence de traditions de formulation de politiques intégrées, notamment pour les domaines d'actions intersectoriels, à l'absence ou l'insuffisance du cadre réglementaire organisant la relation entre le secteur public et le secteur privé, à l'absence d'approche globale de la question de la santé et de l'alimentation.

Sur le plan international et pour comparer le Maroc à certains pays leaders en sécurité alimentaire au niveau de la gouvernance alimentaire (France et Singapour), il semble que la gouvernance alimentaire occupe une place stratégique pour la mise en place des stratégies de sécurité alimentaire efficaces et durables. Ainsi, pour la France, l'élaboration des stratégies et positions dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle s'appuie sur un groupe de travail, le Groupe Interministériel Français sur la Sécurité Alimentaire (GISA), qui associe l'ensemble des acteurs français (ministères, Agence française de développement, institutions de recherche, organisations non gouvernementales, profession agricole et fondations). Il est co-présidé par le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) et le Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Forêt (MAAF). L'objectif du GISA est de proposer une série de mesures pour répondre à la dégradation de la situation alimentaire des pays pauvres et à ses conséquences politiques, économiques et sociales. Les travaux du GISA font l'objet d'une approche intersectorielle de la sécurité alimentaire conformément à la définition établie lors de la Conférence mondiale de l'Alimentation, à Rome en 1996. Depuis sa création, le GISA s'est doté d'une feuille de route générale, qui met en avant trois types d'activités :

- Un travail de veille et prospective sur la situation alimentaire dans les pays en développement ;
- La préparation des positions françaises dans les enceintes internationales ;
- La préparation des initiatives françaises et européennes pour faire face à la situation d'insécurité alimentaire (à court, moyen et long termes)<sup>42</sup>.

De même pour Singapour (classé au 2<sup>ème</sup> rang mondial après les Etats-Unis selon le Global Food Security Index en 2015), et afin de faire face à sa sensibilité aux fluctuations de l'offre alimentaire dont il dépend (Singapour importe plus de 160 pays ses besoins en denrées alimentaires) ainsi que les incidents de la sécurité alimentaire à l'étranger, le Gouvernement de Singapour était contraint de développer une feuille de route pour assurer sa sécurité alimentaire durablement. Ainsi, il a chargé une seule autorité gouvernementale à savoir AVA " **Agri Food and Veterinarian Authority**" aussi bien de la sécurité sanitaire des aliments (contrôle et analyses biochimiques) que de la facilitation du commerce agricole (exports/imports) et de l'approvisionnement en aliments sains. Les principales fonctions de l'AVA sont d'assurer la sécurité alimentaire en mettant en place une feuille de route, de garantir un approvisionnement alimentaire résilient, de protéger

---

<sup>42</sup> Extrait de <https://www.gisa-france.fr/>

la santé animale et végétale, de protéger le bien-être animal, de promouvoir l'agro-technologie, d'investir dans la recherche et le développement et de protéger la faune. A travers cette esquisse de modes de gouvernance de la sécurité alimentaire dans ces deux pays, les leçons suivantes pour une bonne gouvernance de la sécurité alimentaire au Maroc peuvent être glanées (Toumi, 2016):

- La sécurité alimentaire constitue un défi mondial nécessitant une approche intersectorielle et exigeant une intense coordination entre acteurs nationaux, régionaux et locaux ;
- La gouvernance alimentaire occupe une place stratégique pour la mise en place des stratégies de sécurité alimentaire efficaces et durables ;
- L'adoption d'une approche intégrée et multidisciplinaire pour l'élaboration d'une feuille route afin d'assurer la sécurité alimentaire durable d'un pays qui tourne globalement autour de 3 axes stratégiques :
  - ✓ Dispositif de gouvernance pour assurer la coordination et la communication autour d'un objectif unique celui d'assurer durablement la sécurité alimentaire d'un pays ;
  - ✓ Veille et prospective de la situation alimentaire d'un pays ;
  - ✓ Appui financier pour faire face à la volatilité des prix des produits agricoles et assurer leur accessibilité.

## **Conclusion**

L'analyse des définitions des principaux courants de la gouvernance laisse constater que pour la gouvernance publique, multi-niveaux et la gouvernance de l'entreprise, il y a une convergence vers plus de transparence d'information et de partage et de recherche de performance basée sur l'efficacité et la responsabilité. Toutefois, l'émergence du concept de la gouvernance de chaîne de valeur a mis en exergue l'importance des mécanismes de coordination, de pilotage de la chaîne de valeur et permet de comprendre les relations d'influence et de pouvoir entre acteurs ainsi que le rôle que peut jouer la proximité sur la gouvernance. Par contre, la gouvernance des biens communs se focalise plus sur les modalités et les règles de fonctionnement et de sanction élaborées par les individus constituant eux même l'organisation afin de gérer efficacement leurs ressources communes.

En ce qui concerne le concept de gouvernance de la sécurité alimentaire, l'approche de la FAO situe la coordination et la cohérence au centre des trois autres niveaux à savoir : cadre politique et juridique, mise en œuvre et information et suivi-évaluation. De plus, elle concerne plus les institutions de l'Etat et leurs relations avec les autres acteurs. Par ailleurs, l'application de la bonne gouvernance à la sécurité alimentaire selon cette approche de la FAO, nécessite l'adoption d'une approche pluri-acteurs. C'est dans cette conception de gouvernance que nous avons situé notre thématique de recherche, l'analyse de la gouvernance pour la sécurité alimentaire tout en la plaçant dans l'approche de la gouvernance de chaîne de valeur de la filière et son cadre multi-acteurs. Ce choix émane de la relation imbriquée entre sécurité alimentaire et chaîne de valeur agricole (Cf. section 2 du chapitre 5).

Pour le contexte national, la gouvernance alimentaire devra occuper une place stratégique dans les politiques publiques de développement du pays, compte tenu des enjeux auxquels est confronté le Maroc notamment la vulnérabilité économique et environnementale principalement dues au changement climatique et aux fluctuations des prix agricoles qui menacent sa sécurité alimentaire.

## **Conclusion de la Deuxième Partie :**

Dans cette partie consacrée à la compréhension des fondements théoriques de la recherche, nous avons parcouru la place de la question alimentaire dans les différentes théories de développement économique, le concept de la sécurité alimentaire et ses principales phases de sa genèse ainsi que celui de la gouvernance et son rapport avec la sécurité alimentaire au niveau mondial et à l'échelle du contexte national. Les différentes approches qui fondent les deux concepts montrent la complexité de leur analyse. Toutefois, la nouvelle réflexion sur la sécurité alimentaire compte tenu des différents enjeux (changement climatique, fluctuation des prix agricoles, urbanisation, crise sanitaire, guerre entre Russie et Ukraine .....etc.) qui menacent les systèmes alimentaires, a mis en exergue le rôle de la gouvernance dans la sécurité alimentaire.

Puiseurs courants de gouvernance ont été exposés avec une attention particulière à la gouvernance de la chaîne de valeur et l'approche systémique de l'OCDE de la gouvernance. Ces deux approches constituent la base de notre cadre d'analyse. Par ailleurs, l'analyse de la gouvernance alimentaire dans le contexte national en comparaison avec des modes de gouvernance en France et Singapour, nous a permis de conclure l'importance de la coordination entre acteurs et l'adoption d'une approche intégrée et multidisciplinaire autour d'un dispositif de gouvernance pour assurer la sécurité alimentaire du pays. C'est dans cette direction que nous voulons examiner, à travers notre cadre d'analyse, le rôle de la gouvernance dans la sécurité alimentaire des légumineuses. Les résultats obtenus seront présentés, analysés et discutés afin de proposer des recommandations concrètes aux décideurs politiques. Ces résultats font l'objet de la troisième partie de notre recherche.

## **TROISIEME PARTIE**

### *Résultats & Discussions*

## **Introduction de la Troisième Partie :**

Nous considérons que la partie ‘‘Résultats et Discussion’’ est le cœur de tout le travail de la recherche scientifique. Dans un souci de présenter nos résultats de manière structurée, claire et concise, nous avons opté pour la structure IMReD (Introduction, Matériels et Méthodes, Résultats et Discussion). C’est une structure modulaire qui permet aux auteurs de présenter des idées et des résultats de recherche de manière modulaire et heuristique et de contribuer aux connaissances scientifiques existantes dans leur domaine de travail (Wu, 2011). Sa grande lisibilité et son caractère quasi universel en font une excellente base pour la présentation de nos résultats.

Cette partie comprendra trois chapitres qui sont le fruit de nos investigations sur le terrain et répondent aux questions de notre problématique de recherche. Le premier chapitre traitera la question relative à l’identification des leviers de structuration et de bonne gouvernance de la filière des légumineuses alimentaires. Le deuxième chapitre répondra aux questions relatives à la dynamique des relations des acteurs de la filière des légumineuses et leur structure d’influence ainsi que les perspectives de développement futur de la filière.

Le troisième chapitre apportera les éléments de réponse aux questions relatives à la perception des acteurs de cette filière sur la relation entre gouvernance et sécurité alimentaire pour les légumineuses et les indicateurs de gouvernance ayant un impact sur la sécurité alimentaire.

## CHAPITRE 7

### *Les leviers de structuration et de bonne gouvernance de la filière des légumineuses alimentaires*

*Ce chapitre a donné lieu à un article publié dans International Journal of the Science of Food and Agriculture : Larbi Toumi, Mohamed El Amrani, Abdelkader Ait El Mekki, Rachid Harbouze, Aziz Fadlaoui (2020). The Structuring and Good Governance of the Pulses Sector in Morocco: Results from an e-Delphi Survey. International Journal of the Science of Food and Agriculture, 4(2), 191-202.*

#### **Introduction**

Aujourd'hui, la filière des légumineuses alimentaires occupe de plus en plus une place importante dans le choix des cultures pour les politiques agricoles des pays. Ce choix émane des enjeux environnementaux et économiques qui poussent les politiques publiques à s'orienter davantage vers les systèmes alimentaires durables dont les légumineuses particulièrement riches en protéines constituent une alternative à la consommation des protéines animales. Au Maroc, la filière des légumineuses connaît des contraintes techniques, organisationnelles et de gouvernance empêchant sa relance en tant que filière stratégique pour le développement agricole du pays. En effet, l'Initiative Maroc-Indienne pour le développement des légumineuses alimentaires (IMILA) durant la période de septembre 2014 au septembre 2018 a diagnostiqué la filière des légumineuses et analysé l'aval de sa chaîne de valeur. Les principales contraintes émanant de ce diagnostic sont : la faible organisation de la filière et sa gouvernance, la faible qualité de la production nationale, les coûts de production importants, les maladies phytosanitaires et le manque de financement.

En s'intéressant à l'organisation et la gouvernance de la filière des légumineuses au Maroc et en se basant sur les acquis des résultats de ladite initiative, notre premier objectif de recherche consiste à identifier les leviers de structuration et de bonne gouvernance de cette filière et ce, en examinant les enjeux et principales contraintes touchant l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur de la filière et son devenir dans la prochaine décennie. Pour atteindre cet objectif, nous supposons que le recours à la consultation et à la confrontation d'idées et de savoir-faire entre acteurs et experts concernés par la filière des légumineuses constituent une force de proposition pour identifier ces leviers (Cf. hypothèse n°1 du Chapitre 2 de la première partie).

Par rapport aux différentes recherches ayant traité la problématique de la structuration et de gouvernance des filières aussi bien au niveau national qu'international, notre recherche s'inscrit dans le champ théorique de l'analyse de la chaîne de valeur qui se concentre sur les segments où la valeur ajoutée est créée par l'ensemble des acteurs (privés et publics, y compris les prestataires de services) et des activités qui font passer un produit agricole de base de la production dans les champs jusqu'au consommateur final (AfBD, 2013). Cette recherche veut mettre en exergue l'importance de la structuration et la bonne gouvernance dans le développement de la filière des légumineuses au Maroc à travers la proposition de recommandations concrètes et pratiques. Nous visons particulièrement à atteindre les résultats suivants :

- Esquisse de structuration de la filière des légumineuses alimentaires selon ses différents maillons de chaîne de valeur ;
- Proposition des recommandations de bonne gouvernance de la filière à des fins de sécurité alimentaire.

# I. Matériels et Méthodes

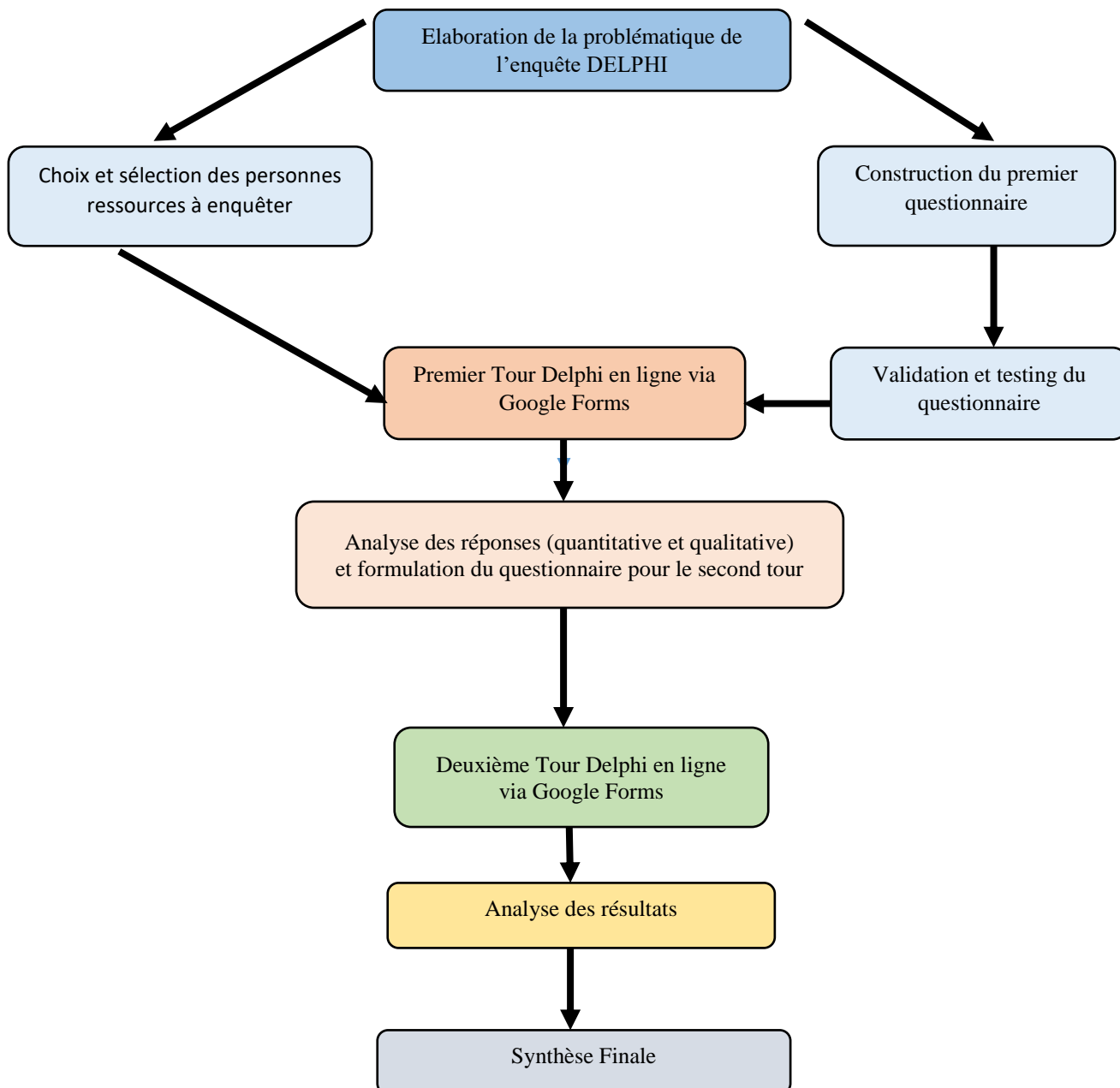
## 1. Cadre d'analyse

Pour les résultats recherchés, nous avons utilisé la méthode Delphi qui vise spécifiquement à explorer et à établir une compréhension accrue à travers le processus de recherche d'un consensus sur les questions clés d'un groupe d'experts identifiés (Ashmore et al., 2016). Cette méthode a été choisie pour sa pertinence à la fois en termes de sélection d'experts ayant des connaissances et un savoir-faire en relation avec la problématique abordée et les résultats des recherches qui ont appliqué cette méthode dans le domaine agricole.

Au niveau national, l'application de cette méthode en agriculture n'est pas suffisamment répandue en comparaison avec d'autres secteurs comme l'éducation ou la santé. Nous nous référons à une recherche ayant recours à cette méthode pour déterminer le potentiel de production et d'exportation des tomates marocaines vers l'Union Européenne (UE) et identifier les principales contraintes à l'augmentation de ce potentiel de production et d'exportation. Cette recherche a été réalisée dans le cadre de l'étude des relations économiques et commerciales de l'espace euro-méditerranéen dans les domaines agricoles et agro-alimentaires en perspective de la libéralisation des échanges entre le Maroc et l'UE (Hadad et Emlinger, 2004). Par contre au niveau international, elle est utilisée à grande échelle et a prouvé sa pertinence.

Dans notre cas d'étude, nous avons opté pour une consultation itérative en ligne du groupe d'experts sélectionnés sur la base d'un questionnaire auquel les experts devront répondre dans leur intégralité et être informés des résultats des réponses de l'ensemble du panel d'experts consulté. En fonction des réponses obtenues lors d'un tour, de nouveaux leviers sont élaborés et proposés au panel d'experts lors du tour suivant. Cette consultation est répétée autant de fois que nécessaire afin de parvenir à un consensus entre les participants sur les leviers envisagés aux questions posées. Les spécialistes de la méthode pensent qu'un consensus est atteint avec l'utilisation d'un niveau de consensus prédéterminé basé sur un pourcentage minimum d'accord des répondants et la prise en compte de la mesure de l'écart type pour les éléments notés. Les réponses avec des écarts-types plus importants ont été interprétées comme ayant un consensus plus faible (Ashmore et al., 2016). D'autres auteurs envisagent un consensus lorsqu'au moins 70% de l'accord des experts sur la même modalité de réponse (Ayala et Manzano-Garcia, 2017) et indiquent qu'il est possible d'utiliser un seuil d'écart type à la médiane pour mesurer le niveau de consensus de chaque levier. Un écart type inférieur à un est synonyme de consensus (Baillette et al., 2013).

Le processus méthodologique consiste tout d'abord à élaborer le problème auquel les experts sont appelés à répondre. Le problème de recherche découle de la synthèse et de la capitalisation des résultats de l'initiative IMILA. Une fois le problème défini, l'étape de choix et de sélection des experts est lancée. Avant de contacter en ligne, les experts sélectionnés, le questionnaire a été construit, validé et testé par d'autres professionnels et experts non enquêtés pour évaluer la pertinence des questions et des réponses proposées ainsi que le feedback qu'il pourrait générer. Sommairement, ce processus méthodologique peut être schématisé comme suit (Fig.25) :



Source : (Nos investigations sur la méthode DELPHI)

### Figure 25. Processus méthodologique de DELPHI

En termes d'analyse des données et conformément à la méthode Delphi, nous avons utilisé les indicateurs statistiques suivants :

- Le score médian pour chaque mesure proposée ;
- EAM : l'écart-type moyen absolu à la médiane pour mesurer le degré de consensus parmi les répondants pour chaque proposition :

$$EAM = \frac{|\sum_i^n xi - M|}{n}$$

$x_i$  : degré d'accord de chaque proposition par l'expert  $i$  ;

$M$  : médiane de chaque proposition ;

$n$  : nombre total d'experts.

- Le niveau d'accord : % d'experts qui étaient d'accord et fortement d'accord pour chaque levier (nombre d'experts d'accord et fortement d'accord sur le nombre total d'experts)

Nous avons utilisé le pourcentage d'accord (> 80%) pour mesurer le niveau de consensus entre les experts. De plus, nous avons calculé l'EAM de chaque levier pour confirmer le niveau de consensus tout en considérant qu'un EAM < 1 est synonyme de consensus.

## **2. Collecte des données**

Les données ont été collectées à partir d'un questionnaire e-Delphi en deux tours (Cf. Annexes II : annexes 6 et 7). La première version du questionnaire a été élaborée sur la base d'une analyse et d'une capitalisation des livrables et des études menées par l'IMILA et d'autres recherches afin de poser les questions et proposer des réponses touchant l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur. Les questions sont de deux types :

- Questions fermées avec une grille de réponses dans laquelle l'expert est invité à exprimer son degré d'accord avec les propositions sur une échelle de 1 à 5 (1 = fortement en désaccord, 2 = en désaccord, 3 = ni en accord ni en désaccord, 4 = d'accord, 5 = tout à fait d'accord) ;
- Questions ouvertes où l'expert est invité à proposer de leviers alternatifs et à argumenter son choix et / ou sa réponse.

Le questionnaire du premier tour comprend 40 leviers de réponses aux principales contraintes et enjeux des différents maillons de la chaîne de valeur de la filière en plus des questions ouvertes liées au devenir de la filière dans la prochaine décennie en termes de superficies, de la part des légumineuses dans les assolements, de production nationale, de rendement et de commercialisation. Ces leviers dénommés items sont répartis par dimension thématique correspondant à la nature des questions (Cf. Annexes I : annexe 1).

Après la clôture du premier tour, le deuxième questionnaire est établi sur la base de l'analyse quantitative et qualitative des réponses du premier tour, où le répondant est invité à exprimer à nouveau son accord / désaccord sur la base du score médian et le pourcentage de réponses « d'accord » et « fortement d'accord » pour chaque levier pour tous les répondants ainsi que pour les nouveaux leviers qui n'étaient pas inclus dans le questionnaire du premier tour. Comme le questionnaire comprend des questions ouvertes avec commentaires des répondants, l'analyse a porté sur la fréquence des idées principales qui se répètent et les avis controversés.

## **3. Constitution du panel des experts**

Le questionnaire a été administré en ligne en deux tours à un panel de 26 personnes ressources concernées par la filière des légumineuses alimentaires. La sélection de ces personnes ressources a été faite sur la base de deux critères à savoir : l'indépendance, le savoir-faire et l'expertise par rapport à la nature des questions posées pour chaque maillon de la chaîne de valeur de la filière. La composition de ce panel par catégorie d'expertise est donnée dans le tableau suivant :

**Tableau 9. Composition du panel des personnes enquêtées par domaine d'expertise**

Catégorie d'appartenance	Domaines d'expertise	Nombre de personnes enquêtées
Professionnels/secteur privé	Production et commercialisation de semences	2
	Production + Transformation (Groupements d'Intérêt Economique - GIE - et Coopératives)	4
	Importation/Négoce	2
<b>Total catégorie Professionnels</b>		<b>8</b>
Institutionnels/secteur public	Approvisionnement et Régulation du Marché	2
	Administration (Ministère et Directions Régionales de l'Agriculture)	3
	Contrôle sanitaire	1
	Conseil agricole	2
	Coordination et contrôle de l'Export	1
	Recherche agricole	4
<b>Total catégorie Institutionnels</b>		<b>13</b>
Experts et spécialistes	sélection variétale, production, organisation, commercialisation,...	5
<b>Total catégorie d'experts indépendants</b>		<b>5</b>
<b>Total Général</b>		<b>26</b>

Source : (Enquête Delphi, 2019)

Sur les 26 personnes sélectionnées et contactées pour prendre part à l'enquête Delphi, le taux de réponse a été très satisfaisant aussi bien lors du premier tour (88%) qu'au deuxième tour (96%). Le premier tour de questionnaire s'est déroulé entre mi-juillet et mi-septembre 2019 et le deuxième tour s'est déroulé de début octobre jusqu'à fin novembre 2019.

#### 4. Limites de la Méthode

L'une des principales limites de la méthode Delphi est d'orienter le consensus en proposant des réponses aux experts. Pour éviter cet inconvénient, nous avons sélectionné un panel d'experts avec un profil varié pour faire émerger non seulement le consensus mais aussi le cas échéant les désaccords et nous avons inclus dans le questionnaire des questions ouvertes avec commentaires de l'expert où il doit argumenter son choix du niveau d'accord de chaque levier. Un accompagnement par téléphone aux experts ayant répondu a été également réalisé afin d'expliquer le processus de la méthode Delphi, de demander des explications de leur choix et d'avoir leurs réponses dans le temps prévu.

## II. Résultats

### 1. Consensus versus désaccord entre les réponses des experts

En analysant l'EAM des réponses des personnes ressources au niveau de chaque levier entre les deux tours, nous constatons qu'il y a un quasi-consensus dans toutes les leviers, puisque l'EAM varie entre 0.043(Min) et 0.68 (Max) pour le 1er tour et oscille presque entre les mêmes valeurs

minima et maxima au 2ème tour (0.045 (Min) et 0.65 (Max)). Par ailleurs, le classement de leviers par tour de questionnaire selon le niveau d'accord peut être envisagé comme suit :

- Premier niveau d'accord très fort autour de 90-100 % ;
- Deuxième niveau d'accord fort autour de 80-90% ;
- Troisième niveau d'accord moyennement fort autour de 60-80% ;
- Quatrième niveau d'accord moyen à faible < à 60%.

Comme mentionné dans le tableau 10, nous constatons qu'en passant du 1er tour au 2ème tour, le nombre de leviers du premier niveau d'accord ont augmenté de +10 au détriment des leviers du deuxième niveau (-6) et du 3ème niveau (-4), ce qui laisse supposer que les répondants ont été influencés par les résultats de l'ensemble des répondants du 1er tour. Toutefois, il y a lieu de signaler qu'il n'y a pas de leviers dont le niveau d'accord est moyen à faible (< 60%).

**Tableau 10. Classement des leviers de réponses selon le niveau d'accord**

Niveaux d'accord	1 <sup>er</sup> tour	2 <sup>ème</sup> Tour	Evolution
	Nombre de leviers	Nombre de leviers	
1 <sup>er</sup> niveau 90-100%	26	36	+10
2 <sup>ème</sup> niveau 80-90%	10	4	-6
3 <sup>ème</sup> niveau 60-80%	4	0	-4

Source : (Résultats Enquête Delphi, 2019)

Par contre, l'analyse du taux de désaccord après le second tour pour les acteurs de la chaîne de valeur du secteur selon la catégorie des experts enquêtés, montre une divergence dans le désaccord entre professionnels et institutions du secteur public. En effet, pour les professionnels tant en amont qu'en aval de la chaîne de valeur, le faible taux de désaccord de 20% est évident pour les propositions suivantes :

- La proximité des points de vente de semences certifiées comme mesure pour améliorer le taux d'utilisation des semences certifiées ;
- Les coûts de la main d'œuvre comme contrainte au développement du secteur.

Selon ces professionnels, l'amélioration du taux d'utilisation des semences certifiées est liée beaucoup plus à la sensibilisation sur le gain en termes de productivité qu'à la disponibilité de la semence. Pour les coûts de la main d'œuvre, ils considèrent que le plus important c'est la qualification de la main d'œuvre qui est prioritaire et contribue dans l'amélioration de la production. Toutefois, ces raisons restent liées à la façon dont chaque professionnel voit la filière compte tenu de son vécu professionnel et qui n'ont pas guidé la réponse de la majorité des experts ayant manifesté leur accord sur ces leviers. Alors que pour le secteur public, le taux de désaccord varie entre 17% et 33% et concerne principalement les leviers suivants :

- Le manque de financement comme contrainte au développement de la filière ;
- Accessibilité des prix des semences certifiées comme mesure pour améliorer le taux d'utilisation des semences certifiées ;
- Professionnalisation du processus de négociation entre les acteurs de la chaîne de valeur comme mesure de renforcement de la visibilité entre les acteurs de la chaîne de valeur.

Contrairement aux professionnels, les institutionnels du secteur public n'ont pas évoqué de raisons louables et pertinentes à signaler pour leur désaccord.

## **2. Consensus versus désaccord sur les nouveaux leviers du panel des experts**

L'analyse des commentaires des répondants était très riche en idées nouvelles. En effet, les experts enquêtés ont proposé 19 nouveaux leviers au premier tour. Ces idées ont été ajoutées au second tour. Au total, 16 des 19 leviers (84%) ont obtenu un très fort accord, allant de 80% à 100% des experts, ce qui indique leur pertinence pour les experts. De plus, certains nouveaux leviers proposés ont un niveau faible à moyen de désaccord et concernent les dimensions thématiques suivantes :

- **Diagnostic global de la filière :**

Absence de cartographie des espèces et variétés les plus appropriées pour chaque zone de production comme nouvelle contrainte pour le développement du secteur (55% de désaccord).

- **Inputs/ semences :**

Garantie de l'État d'un prix de vente qui pourrait faire monter le prix et inciter les producteurs à cultiver les légumineuses comme mesure d'amélioration du taux d'utilisation des semences certifiées (32% de désaccord).

Toutefois, ces leviers ne reflètent pas parfois une actualisation de connaissances des experts qui l'ont proposé. C'est le cas pour la garantie d'un prix qui ne peut être applicable en raison de la libéralisation du secteur des légumineuses au Maroc. Aussi, des idées nouvelles ont été proposées par les experts et qui auront un impact positif sur la production notamment en ce qui concerne l'utilisation des semences de qualité en remplacement des semences locales via l'installation au niveau des coopératives ou GIE des unités de production de semences de qualité. Cette idée rejoint la nécessité à ce que les coopératives s'orientent davantage vers la multiplication de semences de qualité pour des besoins de production. En ce qui concerne la valorisation et la transformation, une des idées nouvelles et qui malheureusement n'est pas développée pour la filière des légumineuses, c'est d'encourager, orienter et inciter les jeunes à investir dans les projets d'entrepreneuriat avec des procédés innovants de transformation et de valorisation des légumineuses.

Selon les avis des répondants sur l'amélioration de la gouvernance à des fins de sécurité alimentaire, le mode de gouvernance de la filière doit être basé sur la consultation, le dialogue et le partenariat entre les acteurs en amont et en aval de la filière. Les huit nouveaux leviers proposés de bonne gouvernance prônent la coordination, le partage d'informations, la transparence et le partenariat entre les acteurs en amont et en aval de la filière. Parmi ces leviers qui sont nouveaux pour la bonne gouvernance de la filière, il y a lieu de citer :

- La création d'un observatoire d'échanges d'information sur les légumineuses pour le partage de l'information sachant bien que des plateformes d'innovation régionales regroupant les acteurs de la filière ont été créées dans la cadre de l'Initiative Maroco-Indienne pour le développement des légumineuses (FOCP et al., 2015) ;

- La réduction de l'effet des intermédiaires sur le renchérissement des prix des légumineuses par le biais de développement des circuits courts de commercialisation avec l'implication de l'Etat et des collectivités locales.

Tous ces nouveaux leviers sont résumés et classés dans le tableau 11 selon le niveau d'accord par dimension thématique :

**Tableau 11. Niveaux d'accord et classement des nouveaux leviers des experts**

<b>Dimension thématique</b>	<b>Nouveaux leviers</b>	<b>Niveau d'accord (%)</b>	<b>Classement</b>
<b>Diagnostic global de la filière</b>	L'irrégularité des conditions climatiques comme facteur récurrent compte tenu de la vulnérabilité des légumineuses au changement climatique ;	94	1
	Les facteurs de prix non accessibles et de disponibilités de semences certifiées aux producteurs encouragent le recours des producteurs aux semences locales ;	83	2
<b>Inputs/semences</b>	Appui de la recherche nationale pour développer des nouvelles variétés adaptées et productives	83	1
<b>Production</b>	Installation au niveau des coopératives ou GIE des VBSE ( Village Based Seed Enterprises) pour la production de semences de qualité déclarée ;	83	3
	Introduction de variétés de légumineuses alimentaires adaptées à la récolte mécanique notamment pour la lentille ;	94	1
	Encouragement et sensibilisation des agriculteurs aux formes d'association autour des légumineuses (agroforesterie) ;	89	2
<b>Transformation et Valorisation</b>	Identification de produits gastronomiques traditionnels de terroir à base de légumineuses alimentaires aptes à la transformation technologique ;	94	1
	Encadrement des jeunes producteurs pour la création de startups au niveau rural pour la transformation des légumineuses alimentaires ;	94	1
	Accompagnement et supervision des organismes au niveau local (DPA, Chambres d'agriculture, ONCA, ONSSA, ...) des activités lancées à l'échelle des 5 plateformes d'innovation régionales créées dans le cadre de l'Initiative Maroc-Indienne pour les Légumineuses Alimentaires (IMILA) pour assurer un bon fonctionnement des unités de valorisation déjà identifiées ;	94	1
<b>Gouvernance et Sécurité alimentaire</b>	Amélioration de l'efficience et l'efficacité des actions en faveur de la filière (production de semences, recherche variétale, contrôle sanitaire, conseil agricole, projets pilier II et agrégation, régulation offre et demande) ;	95	2
	Renforcement de la coordination et synergies entre les acteurs publics concernés par les légumineuses pour une meilleure optimisation des actions et la réduction des coûts de facteurs de production ;	95	2

**Tableau 11 (Suite)**

Dimension thématique	Nouveaux leviers	Niveau d'accord (%)	Classement
	Développement de la confiance et de la transparence vis-à-vis des différents partenaires et usagers concernés par la filière ;	91	3
	Amélioration de la qualité des services rendus ainsi que de la consolidation du climat de confiance entre acteurs concernés par la filière ;	91	3
	Renforcement du rôle de l'ONICL pour l'approvisionnement local en légumineuses alimentaires et la stabilisation des prix notamment en cas de faible production nationale ;	77	5
	Partage de l'information sur les prix entre acteurs concernés par la filière et Elaboration d'un observatoire des prix ;	86	4
	Développement des circuits courts et/ou de proximité de la part des consommateurs, des collectivités et de l'état pour réduire le renchérissement des prix par les intermédiaires ;	100	1
	Renforcement de la coordination du contrôle des produits tout au long de la chaîne de valeur (intrants jusqu'au consommateur) dans le cadre des commissions provinciales (ONSSA, autorité locale, Province, ...).	86	4

Source : (Résultats Enquête Delphi, 2019)

### 3. Consensus versus désaccord du panel des experts sur les leviers structurant la filière

Dans le but de proposer une esquisse sur les leviers contribuant à une structuration de la filière des légumineuses au sein de chaque maillon de la chaîne de valeur, nous avons retenu 39 propositions de leviers ayant un niveau d'accord très fort oscillant entre 80-100%, seulement 18 leviers classés au 1<sup>er</sup> rang selon le scoring des experts. Ces leviers concernent aussi bien ceux proposés par les experts que ceux soumis à leur accord et/ou désaccord. Ils répondent aux principaux enjeux stratégiques suivants de la filière des légumineuses alimentaires au Maroc selon l'avis du panel et qui tournent autour de :

- Elargir la gamme de variétés adaptées et productives par des programmes de recherche variétale ;
- Assurer la production nationale en quantité et qualité ;
- Amener les producteurs à mieux se positionner dans la chaîne d'approvisionnement ;
- Renforcer la visibilité entre acteurs de la chaîne de valeur de la filière ;
- Développer des processus de transformation et de valorisation spécifiques aux légumineuses
- Moderniser les circuits de distribution de la chaîne de valeur de la filière ;
- Développer davantage l'importance nutritionnelle des légumineuses alimentaires dans la consommation des Marocains ;
- Assurer une bonne gouvernance de la filière.

Ces leviers peuvent être analysés et présentés selon deux critères : la nouveauté de la proposition du levier pour le contexte des légumineuses au Maroc et l'importance comme nécessité pour surmonter les contraintes de développement de la filière.

- **Nouveaux leviers :**

Selon l'avis des experts, les nouveaux leviers tournent autour de l'amélioration du positionnement des petits producteurs dans la chaîne d'approvisionnement et ce, à travers le renforcement des capacités des coopératives et associations de producteurs en matière de négociation des accords et défense de leurs droits. Aussi, les experts se sont mis d'accord sur des idées nouvelles pour la modernisation des circuits de distribution telles que l'attractivité des débouchés de la filière autour de la labellisation et l'intégration des légumineuses dans les circuits de distribution performants. Ces leviers sont présentés par maillon de chaîne de valeur comme suit :

### **Approvisionnement**

- Renforcement des capacités des producteurs et organisations professionnelles en gestion et négociation pour faire valoir leurs droits ;

### **Distribution**

- Contractualisation des approvisionnements en faveur de la structuration de l'aval de la filière et encouragement de plus grands investissements tout au long de la chaîne de valeur ;
- Encouragement des débouchés attractifs (restauration hors foyer) autour des labels des produits des légumineuses (AO/Bio/ IG) ;
- Promotion des labels des produits de légumineuses auprès des commerçants grossistes ;
- Intégration des légumineuses alimentaires dans les circuits de distribution existants et qui sont performants.

- **Leviers importants :**

Pour ces leviers, ils ont un caractère d'importance compte tenu qu'il y a un manque au niveau des légumineuses qu'il faut surmonter selon l'avis des experts. Ils concernent principalement le conseil agricole, la recherche variétale, les bonnes pratiques agricoles durables de conduite des légumineuses, l'organisation professionnelle des producteurs, la diversification des produits agroalimentaires issus des légumineuses et la sensibilisation des consommateurs sur l'importance nutritionnelle des légumineuses. Ils sont présentés par maillon de chaîne de valeur comme suit :

### **Semences**

- Renforcement du conseil agricole : Essais de démonstration et Ecoles au Champ ;
- Appui de la recherche nationale pour développer des nouvelles variétés adaptées et productives.

### **Production**

- Recours des producteurs aux bonnes pratiques agricoles durables de conduite des légumineuses alimentaires (semis direct, rotation culturale longue, conservations des eaux et sols, ...);
- Utilisation du choix variétal avec haut potentiel de production ;
- Sensibilisation des producteurs à s'organiser collectivement dans le cadre de coopératives pour réduire les coûts de productions (achat d'intrants collectif) ;
- Mécanisation des opérations de conduite des légumineuses ;
- Introduction de variétés de légumineuses alimentaires adaptées à la récolte mécanique notamment pour la lentille ;
- Encouragement et veille au transfert technologique des résultats de la recherche agronomique sur les légumineuses alimentaires vers les producteurs et les faire bénéficier des pratiques et des progrès internationaux dans cette filière ;
- Utilisation des variétés résistantes aux maladies (anthracnose/orobanche)

### **Transformation et valorisation**

- Diversification des produits agroalimentaires des légumineuses (farine, semoule, décortiqué, surgelé, conservé...) via le développement de nouveaux procédés de transformation ;
- Renforcement des opérations de nettoyage et de calibrage existants pour améliorer la qualité ;

### **Consommation**

- Conduite d'une action conjointe entre les autorités de santé et le Département de l'agriculture pour sensibiliser les consommateurs marocains des bénéfices nutritionnels et de santé des légumineuses ;
- Renforcement du contrôle des légumineuses importées contre les Organismes Génétiquement Modifiés.

#### **4. Analyse des commentaires des experts sur l'avenir de la filière dans la prochaine décennie (horizon 2030)**

Après avoir questionné les personnes ressources de notre panel sur les mesures à prendre pour surmonter les contraintes des différents maillons de chaîne de valeur de la filière et sa bonne gouvernance à des fins de sécurité alimentaire, nous avons jugé utile de prospecter l'avis des personnes ressources sur le devenir de la filière au Maroc dans la prochaine décennie (horizon 2030) afin de connaître leurs avis sur le potentiel d'accroissement de la filière en termes de superficies, de la place des légumineuses dans les assolements, de production nationale, de rendement et de commercialisation. Les avis ont été controversés, ce qui n'a pas permis d'établir des scénarios d'évolution. La synthèse des interprétations des commentaires des répondants est donnée dans le tableau suivant :

**Tableau 12. Avis des répondants sur le devenir de la filière des légumineuses alimentaires au Maroc à l'horizon 2030**

Thématiques	Avis des répondants
<b>Prospective Assolement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Certains avancent une augmentation en raison des prix des légumineuses qui sont ascendants et en cas de bonnes conditions climatiques (30% de fréquence d'avis) ;</li> <li>▪ D'autres lient l'évolution positive des assolements aux mesures d'appui de l'Etat à cette filière (20% de fréquence d'avis) ;</li> <li>▪ Par contre d'autres voient une tendance baissière en raison de faibles rendements enregistrés et qui risque d'être amplifiée par le risque de changement climatique (33% de fréquence d'avis) ;</li> <li>▪ 17% des répondants voient une stagnation.</li> </ul>
<b>Prospective Superficies</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 64% des avis des répondants estiment une augmentation de l'ordre de 10 à 25%, compte tenu des nombreux travaux réalisés en vue de l'augmentation de l'intérêt accordé aux légumineuses aussi bien à l'échelle des producteurs qu'à celui des consommateurs. Par ailleurs la sensibilisation sur l'intérêt de la préservation des sols et de l'amélioration de leur qualité à travers l'adoption des rotations et des associations culturales avec des légumineuses permettrait l'augmentation des superficies emblavées en ces denrées.</li> <li>▪ Par contre, ceux qui ont un avis contraire (29% des avis) estiment une régression due à ce que les légumineuses constituent des cultures secondaires chez les agriculteurs et l'effet négatif des plantations à haute valeur ajoutée encouragées par le Plan Maroc Vert.</li> <li>▪ D'autres avis (7%) voient une stagnation en l'absence d'une stratégie claire dédiée à cette filière.</li> </ul>
<b>Prospective Production</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 50% des répondants estiment une augmentation à condition de l'application des nouvelles technologies (plus de 100% d'accroissement du rendement) et l'appui politique compte tenu du caractère social et économique des légumineuses ainsi que la limitation notamment des importations en saison normale.</li> <li>▪ Par contre 40% des avis des répondants projettent une régression due aux niveaux de production traduisant une réduction soutenue depuis plusieurs décennies à cause de la faible rentabilité de ces cultures et la concurrence des prix des produits étrangers.</li> <li>▪ D'autres voient une stagnation en l'absence d'une stratégie claire dédiée aux légumineuses (10% d'avis).</li> </ul>
<b>Prospective Commercialisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Seulement 33% des répondants ont exprimé leurs avis qui ne sont pas unanimes.</li> <li>▪ Certains avancent qu'il n'aurait pas de perspectives compte tenu de la situation actuelle de la commercialisation des légumineuses marquée par de faibles quantités commercialisées sur le marché intérieur et la concurrence massive des légumineuses alimentaires importées, dû généralement à la non-conformité de la qualité avec les exigences du marché intérieur.</li> <li>▪ D'autres pensent qu'il existe un potentiel de commercialisation à condition de structurer la filière tout au long de sa chaîne de valeur et que des progrès soient réalisés quant à l'amélioration de la qualité et du rendement.</li> </ul>

Source : (Résultats Enquête DELPH, 2019)

Par contre en termes de prospective sur le rendement, la majorité des avis des répondants (+90%) estiment qu'il y a un potentiel d'accroissement de 50% du rendement dans la prochaine décennie, mais à condition de l'adoption d'un itinéraire technique optimal (utilisation de semences certifiées de variétés performantes, adoption du semis direct, fertilisation, contrôle des maladies, ravageurs

et mauvaises herbes, mécanisation de la récolte... etc.) et l'introduction des variétés d'hiver (cas du pois-chiche).

### **III. Discussion**

La consultation des experts des différents maillons de la chaîne de la valeur de la filière des légumineuses a été riche en nouveaux leviers et recommandations pratiques contribuant à la structuration de la filière et sa bonne gouvernance. L'analyse de désaccord à travers l'argumentaire et les commentaires entre acteurs de la chaîne de valeur de la filière, n'a pas révélé une grande divergence des avis.

Par contre, elle a montré un enrichissement d'idées orientées plus vers le consensus que le désaccord. De tels résultats mettent en relief l'importance de la consultation des différents acteurs de la filière afin de répondre aux enjeux et contraintes des différents maillons de chaîne de valeur de la filière et mettre les jalons d'une vision stratégique de la filière et sa mise en œuvre basée sur une bonne gouvernance qui prône la coordination, le partage d'informations, la transparence et le partenariat entre les acteurs de l'amont et de l'aval de la filière. En termes d'analyse des commentaires des experts sur le devenir de la filière à l'horizon 2030, elle a fait apparaître des avis controversés et n'a pas permis d'établir des scénarios d'évolution en termes de la part des légumineuses dans les assolements, du potentiel d'accroissement des superficies, de la production nationale et de la commercialisation. La majorité des avis lie le potentiel d'accroissement du rendement de 50% dans la prochaine décennie à la condition de l'adoption d'un itinéraire technique optimal et l'introduction des variétés d'hiver. Un tel résultat s'explique par l'absence d'une vision de développement de la filière des légumineuses partagée par tous les acteurs de la filière.

Une telle démarche est intéressante pour le cas de la filière des légumineuses au Maroc où l'organisation et la gouvernance font largement défaut et impactent la sécurité alimentaire du pays en légumineuses alimentaires. Les différents maillons de la chaîne de valeur de la filière sont déconnectés et travaillent séparément et font face aux enjeux de leurs façons propres sans aucune organisation et laisse le terrain aux intermédiaires de se positionner dans la filière et exercer leur lobbying pour tirer profit de la valeur ajoutée de la filière. Sur ce volet, les experts enquêtés se sont mis d'accord sur :

- L'organisation de la filière dans une fédération interprofessionnelle ;
- Les actions de sa bonne gouvernance ;
- La sensibilisation de création des associations de producteurs autour d'une fédération nationale afin de palier à la fragmentation de l'approvisionnement local ;
- Le développement du partenariat entre les acteurs de l'amont et l'aval de la filière pour le bien être du consommateur (qualité et accessibilité) ;
- La contractualisation des approvisionnements en faveur de la structuration de l'aval de la filière et encouragement de plus grands investissements tout au long de la chaîne de valeur.

Aussi, nos résultats constituent une orientation intéressante pour les décideurs des politiques publiques pour relancer la filière des légumineuses alimentaires en tant que filière stratégique.

## **Conclusion et Recommandations**

En conclusion, nous pouvons affirmer que l'application d'une méthode ayant prouvé sa pertinence scientifique, a été révélatrice et très riche d'idées et de recommandations concrètes pour une filière des légumineuses alimentaires structurée, organisée et bien gouvernée. En effet, cette méthode nous a permis de faire ressortir des idées nouvelles pour le développement de la filière des légumineuses au Maroc, notamment en ce qui concerne :

- L'adoption des systèmes de culture autour des légumineuses ;
- L'installation au niveau des coopératives ou GIE des unités de production de semences de qualité en remplacement des semences locales ;
- La création d'un observatoire d'échange d'informations entre acteurs de la filière ;
- Le renforcement des capacités des organisations de producteurs en négociation des accords et défense de leurs droits ;
- L'orientation, l'encadrement et l'incitation des jeunes producteurs à investir dans les projets d'entrepreneuriat avec des procédés innovants de transformation et de valorisation ;
- Le développement des circuits de commercialisation courts et/ou de proximité avec l'implication de l'Etat et des collectivités locales ;
- L'attractivité des débouchés de la filière autour de la labellisation.

Toutefois, nous n'avons pas pu établir des scénarios sur le devenir de la filière à l'horizon 2030 en raison de l'absence d'une stratégie commune entre acteurs de la filière. Face à cette absence, nous croyons que l'émergence de cette stratégie à travers un dialogue professionnel et interprofessionnel équilibré entre les acteurs amont et aval de la filière devrait émaner d'un cadre organisationnel que l'Etat propose à travers la loi sur l'interprofession. De plus, l'émergence d'une telle stratégie commune est un long processus qui nécessite un apprentissage et un renforcement des capacités des acteurs de la filière pour utiliser les outils de production de connaissances et de savoir-faire autour de la filière dans ce cadre organisationnel où les actions de bonne gouvernance sont partagées et respectées par tous les acteurs.

Certes, les leviers identifiés contribuant à la structuration de la filière des légumineuses et à sa bonne gouvernance, constituent une base solide pour bâtir cette stratégie commune qui répond aux enjeux et défis auxquels est confrontée cette filière, dans le cadre de la nouvelle stratégie agricole "Génération Green", notamment le fondement 2 "Pérennité de développement agricole". Ladite stratégie agricole accorde une importance à cette filière afin de faire valoir les potentialités nationales en matière des légumineuses et l'inscrire dans les systèmes de culture comme composante clé des assolements et rotations agricoles compte tenu de ses avantages agro-environnementaux.

## CHAPITRE 8

### *Dynamique des relations des acteurs de la filière des légumineuses et leur structure d'influence*

*Ce chapitre a donné lieu à une publication dans les actes du Forum International MEDFORUM 2021 de CIHEAM Montpellier en 2021 : Larbi Toumi, Mohamed El Amrani, Abdelkader Ait El Mekki, Aziz Fadlaoui, Rachid Harbouze. Analyse Prospective du jeu des acteurs de la filière des légumineuses alimentaires au Maroc. In Belhouchette H. (dir.). (2021). Understanding the current status, emerging challenges, global uncertainties and coping mechanisms of agriculture and food systems around the Mediterranean: Proceedings. 110 p. 3. Mediterranean Forum for PhD Students and Young Researchers, 2021/07/06-07, Online – CIHEAM Montpellier, France.*

### **Introduction**

Avec l'avènement du Plan Maroc Vert, les légumineuses n'ont pas été parmi les filières stratégiques de ce plan ayant bénéficié d'un contrat programme à l'instar des autres filières. Les acteurs de la filière ne sont pas organisés et travaillent séparément sans aucune vision stratégique commune (Toumi *et al.*, 2020). La prise en compte des jeux stratégiques des acteurs représente un grand intérêt puisqu'ils définissent les modes de coopération, d'interactions entre les différents acteurs dans une perspective d'établissement de relations durables entre ces acteurs (Crozier et Fiedberg, 1977). Elle requiert une importance stratégique compte tenu des enjeux de développement des filières agricoles dans un contexte marqué par une crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19. Plusieurs études récentes mettent le focus sur les stratégies des acteurs et les mécanismes de pouvoir entre acteurs (Belfellah et Gassemi, 2016 ; Nobre et Zwadzki, 2013 ; Gaumand *et al.*, 2010 ; Bassaler, 2004...etc.). Cependant au niveau du secteur agricole national, ce genre d'études connaît un déficit. C'est pour cette raison que, nous voulons explorer davantage ce champ de recherche en répondant aux questions suivantes de notre recherche, liées à la dynamique des relations entre acteurs de la filière des légumineuses alimentaires et les perspectives de son développement futur :

- Quels sont les acteurs qui œuvrent pour la filière des légumineuses et qui en sont les plus influents ?
- Comment se manifestent les jeux de pouvoir ainsi que la structure d'influence entre ces acteurs ?
- Comment se positionnent ces acteurs vis-à-vis des objectifs stratégiques de la filière ? quelles sont les perspectives de développement futur de la filière ?

L'objectif de ce présent chapitre est, d'une part, de cartographier les relations des acteurs de cette filière et d'autre part de repérer leurs influences et dépendances ainsi que leurs convergences ou divergences potentielles pour son développement futur. Notre hypothèse de recherche stipule que la structure d'influence actuelle entre acteurs de la filière des légumineuses alimentaires n'aide pas à inscrire la filière dans une dynamique relationnelle positive (Cf. Hypothèse n°2 du chapitre 2 de la première partie).

Le cadre théorique choisi c'est la prospective stratégique dont l'analyse stratégique du jeu des acteurs constitue une de ses étapes importantes (Godet, 2007). L'analyse des jeux d'acteurs consiste à repérer les positions des acteurs, vis à vis du système, et vis à vis des autres acteurs, à les caractériser, les interpréter en termes de conflits ou d'alliances potentielles (Bernoux *et al.*, 2001). C'est une approche qui s'intéresse à la relation de pouvoir entre acteurs en tant que relation de construction de l'organisation (Friedberg 1992, cité par Bernoux *et al.*, 2001). La notion de pouvoir est définie comme la capacité qu'a un individu ou un groupe d'individus d'agir sur

d'autres individus ou groupe et d'affecter concrètement le fonctionnement et les résultats d'une organisation donnée (Voynnet Fourboul, 2013). En fait, les acteurs opèrent dans un système d'action concret qui concerne le maintien de la structure par des mécanismes de régulation qui constituent alors d'autres jeux (Belfellah et Gassemi, 2016). C'est ce construit à la fois stable et souvent informel, mais jamais achevé qui permet aux acteurs d'établir dans les situations difficiles les transactions nécessaires au maintien et à la poursuite de l'action (Bernoux, 2014, cité par Belfellah et Gassemi, 2016). De même, le cadre multi-acteurs de la chaîne de valeur (GTZ, 2007) a été utilisé pour faire ressortir la dynamique des relations entre les acteurs de l'amont, de l'aval et les acteurs facilitateurs et de support de la chaîne de valeur de la filière.

## I. Matériels et Méthodes

Pour collecter les données autour du questionnement posé de notre problématique, nous avons eu recours à un questionnaire par entretien (Cf. Annexes II : annexe 8) aux différents acteurs de la chaîne de valeur de la filière des légumineuses alimentaires. Ledit questionnaire comporte à la fois des questions fermes avec un système de scoring selon la méthode MACTOR (Méthode ACTeurs, Objectifs, Rapports de force) et des questions ouvertes pour amener l'interviewé à identifier avec quel acteur collabore pour ses missions/projets en faveur de la filière et évaluer cette relation. Le choix de la méthode MACTOR d'analyse de jeu des acteurs de la filière des légumineuses alimentaires dans une démarche prospective repose sur la pertinence de la méthode et ses modalités de mise en œuvre qui se basent sur les arguments suivants :

- C'est une méthode transparente qui permet le recueil de l'information des acteurs de diverses domaines d'expertise et d'origine ;
- Elle est adaptée à l'analyse des enjeux et la façon de voir de chaque acteur et à l'analyse des filières où différents acteurs interviennent avec des logiques et visions différentes ;
- C'est une démarche participative associant les acteurs de la filière aussi bien de l'amont, de l'aval, les acteurs institutionnels des secteur public, privé et de la société civile. Elle se compose de 4 étapes décrites comme suit (Bassaler, 2004, pages 9 et 10) :
  - La première étape vise à se doter d'une représentation du jeu des acteurs. Il s'agit « d'identifier les enjeux et les objectifs poursuivies par les acteurs et repérer les principaux acteurs concernés par ces enjeux » ;
  - La deuxième étape consiste à décrire le fonctionnement du jeu des acteurs sous deux formes : « l'appréciation quantitative et qualitative des pouvoirs d'influence des acteurs les uns sur les autres (matrice des acteurs x acteurs) et l'évaluation de la position de chacun des acteurs sur chacun des objectifs (matrice acteurs x objectifs) » ;
  - Lors de la troisième étape, et sur la base de ces deux matrices, le logiciel MACTOR assure le traitement des données et détermine une série de résultats « permettant de mieux comprendre les positions des acteurs dans l'ensemble du jeu, de repérer les objectifs les plus mobilisateurs pour les acteurs, les objectifs consensuels et/ou conflictuels et de faire apparaître les convergences et/ou divergences dans les positions des divers acteurs » ;
  - Sur la base des résultats des étapes précédentes et dans une optique exploratoire, la quatrième étape vise à « poser les questions clés autour desquelles l'avenir du système pourrait se contraster ».

Il est à préciser que les deux matrices sus indiquées dans l'étape 2 font appel à un système de scoring selon la méthode MACTOR. Pour la matrice (acteurs x acteurs), une grille de scores allant

de 0 à 4 traduit l'intensité de l'influence d'un acteur sur un autre alors que pour la matrice (acteurs x objectifs), l'échelle de scoring prend en compte l'attitude de l'acteur par rapport à l'objectif (la valence ou le signe +, - ou neutre) et l'intensité de positionnement de 1 à 4. Nous avons utilisé le logiciel MACTOR qui fait ressortir les principaux indicateurs suivants d'analyse du jeu des acteurs (CEF, 2003, pages : 19,21,23,25 et 32) :

- La matrice MIDI (Matrice des Influences Directes et Indirectes) permet de repérer les influences directes « lorsque qu'un acteur A exerce une influence sur l'acteur B et des influences indirectes quand il exerce une influence sur un acteur C qui lui-même influe l'acteur B ». Deux indicateurs sont calculés à partir de la matrice MIDI : Le degré d'influence directe et indirecte de chaque acteur ( $I_i$ , par sommation sur les lignes) et le degré de dépendance directe et indirecte de chaque acteur ( $D_i$ , par sommation sur les colonnes) ;
- Le plan des influences et des dépendances entre acteurs permet de visualiser en abscisse la dépendance et en ordonnée l'influence des acteurs entre eux ;
- Les rapports de force de MIDI sous forme de vecteur  $R_i$  ou d'histogramme. « C'est un scalaire qui détermine le rapport de force de chaque acteur en tenant compte de son influence et de sa dépendance directe. Plus ce scalaire est élevé, plus l'acteur est en position de force » ;
- Les rapports de force potentiels ( $Q_i$ ) de chaque acteur en se basant sur la matrice des Maxima des influences Directes et Indirectes (MMIDI). « C'est un indicateur qui mesure le rapport de force réel d'un acteur » ;
- La connexité entre acteurs ( $C_i$ ) permet d'identifier l'importance des boucles de rétroaction des acteurs sur eux-mêmes et à travers celle-ci le degré d'imbrication dans la régulation du jeu. Elle est calculée à partir des valeurs de la diagonale figurant dans la matrice MIDI et obtenu en tenant compte de la sollicitation relative de chaque acteur dans le jeu pondéré par une fonction inverse de la moyenne (Bassaler, 2004) ;
- La matrice des positions simples acteurs x objectifs qui décrit « la position de chaque acteur sur les objectifs (favorable, opposé, neutre ou indifférent) » ;
- Le degré de mobilisation des acteurs sur les objectifs à travers « la matrice des positions valuées et pondérées des acteurs sur les objectifs selon leur rapport de force ».

En ce qui concerne l'identification des objectifs de la première étape de la méthode MACTOR, nous avons capitalisé sur les résultats de notre travail portant sur l'examen des principaux enjeux et contraintes de développement de la filière des légumineuses alimentaires au Maroc à travers la méthode de Delphi de consultation des experts représentant l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur de la filière (Cf. Sections Résultats et Discussion du Chapitre 7). Ainsi, Huit objectifs stratégiques sont identifiés et synthétisés par nature d'enjeu dans le tableau suivant :

**Tableau 13. Enjeux et objectifs stratégiques de la filière des légumineuses au Maroc selon l'avis des experts**

Enjeux de développement de la filière	Objectifs stratégiques
Structuration et bonne gouvernance	OS1.Organiser la filière en amont et en aval et assurer sa bonne gouvernance ; OS2.Amener les petits producteurs à mieux se positionner dans la chaîne d'approvisionnement ; OS3.Contractualiser les approvisionnements en faveur de la structuration de la filière et encouragement de plus grands investissements tout au long de la chaîne de valeur ; OS4. Renforcer la visibilité entre acteurs de la chaîne de valeur de la filière (amont et aval) ;
Mise à niveau technique et technologique	OS5. Assurer la production nationale en quantité et qualité OS6.Développer des processus de transformation et de valorisation spécifiques aux légumineuses ;
Commercialisation	OS7. Moderniser les circuits de distribution de la chaîne de valeur de la filière ; OS8.Développer davantage l'importance nutritionnelle des légumineuses alimentaires dans la consommation des marocains.

Par rapport au choix du panel des acteurs à interviewer, il s'est reposé sur les critères de :

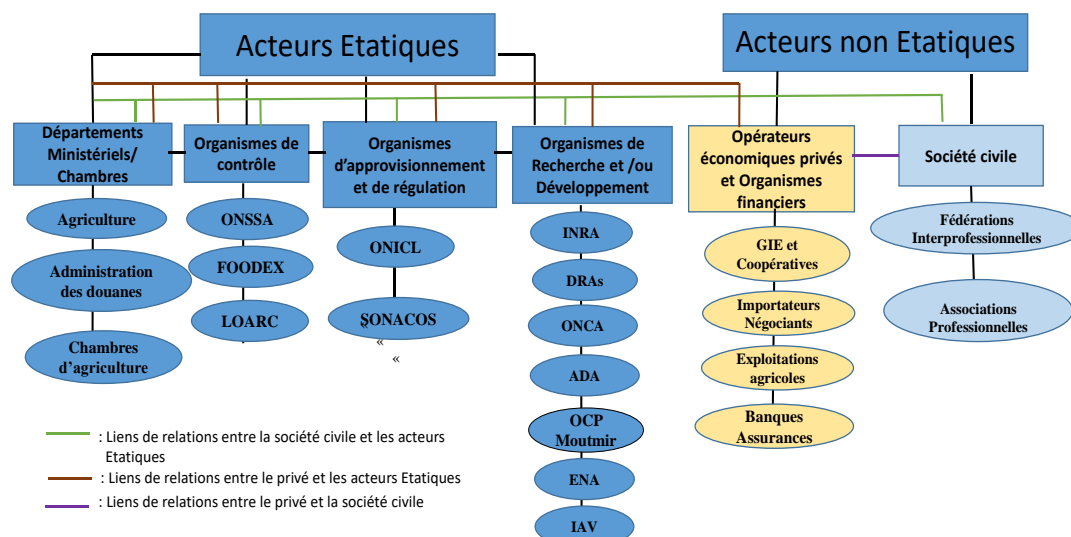
- Représentativité des différents maillons de la chaîne de valeur de la filière de l'amont à l'aval ;
- Prise de décision et expertise au sein de l'organisation ou l'institution à enquêter ;
- Prise en compte des acteurs institutionnels des secteurs public, privé et de la société civile ;
- L'intervention des acteurs aux différentes échelles (locale, régionale et nationale).

Au total, 34 personnes ont été sélectionnées et représentant les différentes institutions d'ordre publique, privée et de la société civile qui œuvrent dans les différents maillons de la chaîne de valeur de la filière des légumineuses. Le déroulement de l'entretien s'est effectué durant la période allant de juin à novembre 2020.

## II. Résultats

### 1. Cartographie des relations des acteurs de la filière des légumineuses alimentaires au Maroc

Plusieurs acteurs entretiennent des relations directes ou indirectes pour la filière des légumineuses alimentaires au Maroc. La figure ci-après présente une cartographie des relations des acteurs qui œuvrent pour cette filière :



**Figure 26. Cartographie des relations des acteurs de la filière des légumineuses alimentaires au Maroc**

Il découle de cette cartographie qu'il y a une multitude d'acteurs qui interviennent pour la filière et entretiennent des relations entre eux. La matrice des acteurs est caractérisée par deux entrées principales : les acteurs étatiques et les acteurs non étatiques (privé et société civile). Ces acteurs sont classés en 3 grandes sphères :

- La sphère des institutions relevant de l'Etat comprend des institutions publiques qui œuvrent dans le développement agricole, la régulation de l'offre, le contrôle et sécurité sanitaire, la commercialisation des intrants, l'export/import, le conseil agricole, l'enseignement, la formation et la recherche agronomique ;
- La sphère des institutions relevant du marché et du secteur privé qui œuvrent dans la production et la commercialisation des semences et intrants, la production des légumineuses, l'agro-industrie (transformation-valorisation), la commercialisation (distribution-ventes), l'importation, l'agrégation, le crédit et l'assurance ;
- La sphère de la société civile qui comprend les associations professionnelles agricoles et les fédérations interprofessionnelles.

Toutefois, cette cartographie a fait ressortir des acteurs qui ont des relations unilatérales comme : l'administration des douanes qui a des relations directes uniquement avec l'ONICL (Office National Interprofessionnel des Céréales et Légumineuses) et les organismes d'enseignement et de recherche ENA (Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès) et IAV (Institut Agronomique et Vétérinaire) Hassan II qui n'ont pas été soulevés comme acteurs principalement sollicités par les autres acteurs pour la filière des légumineuses. Par ailleurs, la superposition de ces acteurs dans les différents maillons de la chaîne de valeur de la filière des légumineuses alimentaires a été faite selon la catégorisation des acteurs de l'approche de chaîne de valeur (GTZ, 2007) : acteurs de l'amont, de l'aval et acteurs facilitateurs et de support.

## 2. Structure des influences entre les acteurs de la filière des légumineuses

L'analyse des influences et dépendances des acteurs de la filière des légumineuses permet de dégager les rapports de force et la marge de manœuvre des acteurs.

## 2.1 Influences et dépendances des acteurs

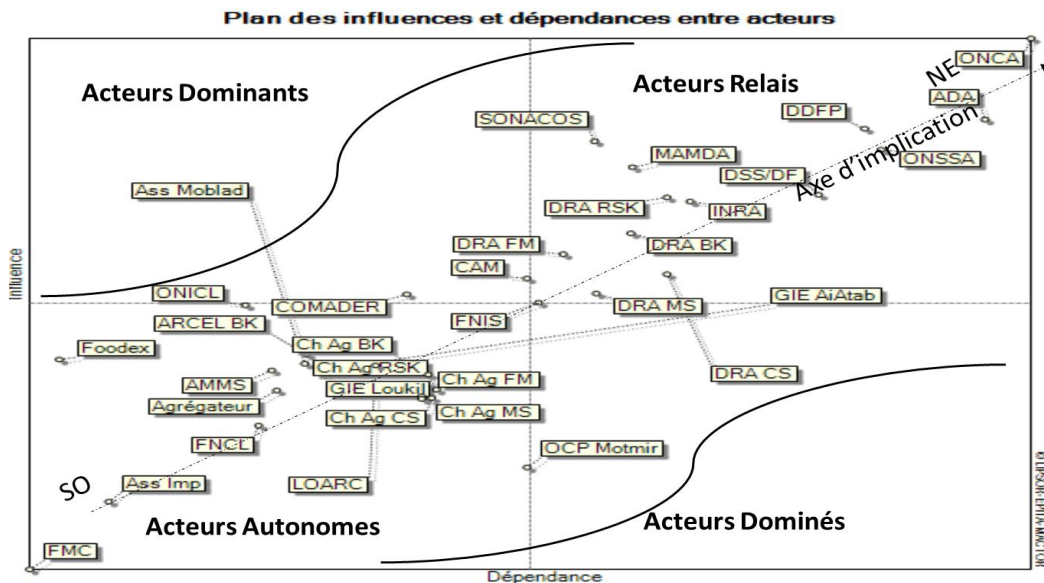
La structure des influences entre les acteurs permet de procéder à leur hiérarchisation pour identifier les acteurs dominants, dominés et ceux situés hors du jeu. Elle se fait sur la base de la matrice des Influences Directes et Indirectes (MIDI) entre acteurs (Cf. Annexes I : annexe 2). La moyenne par catégorie d'acteurs du degré des influences et de dépendances directes et indirectes entre acteurs est présentée comme suit:

**Tableau 14. Moyenne du degré des Influences et de Dépendances Directes et Indirectes entre catégories d'acteurs**

Catégories d'acteurs	Moyenne des Influences ( $\sum iI_i$ )	Moyenne des Dépendances ( $\sum iDi$ )
Ministère d'agriculture	506	545
Chambres d'agriculture	231	294
Organismes de contrôle	350	300
Organismes d'approvisionnement et de régulation	432	289
Organismes de recherche et/ou de développement	446	439
Exploitations agricoles, Groupements d'Intérêt Economique (GIE) et Coopératives	251	221
Importateurs négociants	145	146
Banques et assurances	433	386
Société civile	254	222

L'analyse de ce tableau permet de retenir que les catégories d'acteurs qui exercent une influence élevée sont par ordre d'importance : le Ministère de l'agriculture, les organismes de recherche et/ou de développement, les banques et assurances, les organismes d'approvisionnement et de régulation et les organismes de contrôle. Cependant, ces catégories d'acteurs influents présentent aussi une dépendance élevée, alors que les opérateurs économiques privés (GIE et coopératives), les chambres d'agriculture, les acteurs de la société civile et les importateurs négociants sont moins influents et moins dépendants.

En analysant la matrice MIDI de chaque acteur de ces catégories d'acteurs influents, nous trouvons par ordre d'importance d'influence : L'Office National du Conseil Agricole (ONCA), suivi de L'Agence de Développement Agricole (ADA) qui relèvent de la catégorie des organismes de développement, du Ministère de l'agriculture (Direction de Développement des Filières de Production (DDFP) et Direction de la Stratégie et des Statistiques (DSS)), de la Société Nationale de la Commercialisation des Semences (SONACOS) de la catégorie des organismes d'approvisionnement et de l'Office National de la Sécurité Sanitaire des produits alimentaires (ONSSA) de la catégorie des organismes de contrôle. Ainsi, sur la base de cette matrice, nous pouvons observer le positionnement des acteurs de la filière sur le plan des influences et de dépendances (Fig.27). Ce plan est calculé à partir de la matrice MIDI ( $I_i$  et  $D_i$ ) et permet de visualiser en abscisses la dépendance et en ordonnées l'influence des acteurs entre eux.



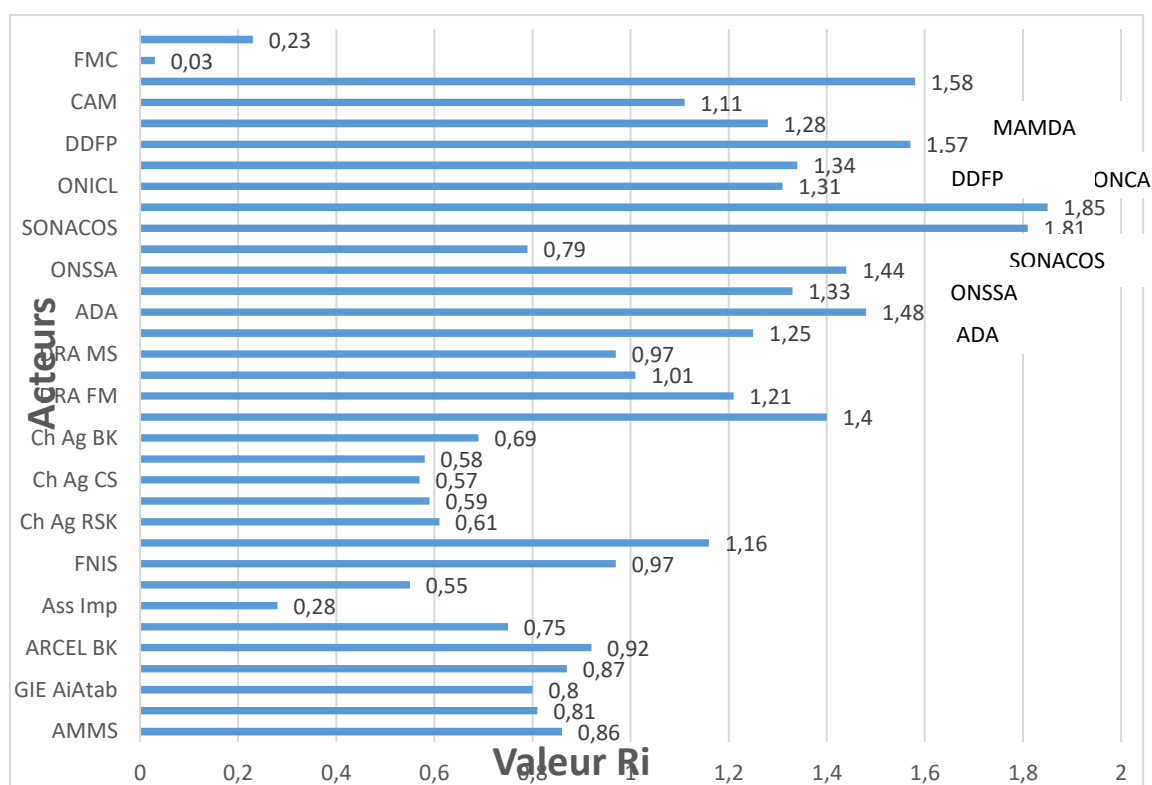
**Figure 27. Plan des influences et dépendances entre les acteurs de la filière des légumineuses alimentaires au Maroc**

L'analyse de la figure 27 montre que pour la filière des légumineuses alimentaires au Maroc, aucun acteur n'a émergé comme acteur dominant c'est-à-dire un acteur qui dispose d'une influence forte sur les autres acteurs, sans être lui-même fortement influencé. Aussi, nous constatons qu'aucun acteur ne se trouve dans le cadran des acteurs dominés c'est-à-dire les acteurs les moins influents et les plus dépendants.

Par contre, nous remarquons une concentration des acteurs de la filière entre les acteurs autonomes et les acteurs relais sur l'axe de l'implication (Sud-Ouest, Nord Est) : « plus un acteur est éloigné de l'origine, plus il est impliqué dans les réseaux d'influence et dispose de moyens d'action » (Bassaler, 2004, page 24). Les acteurs autonomes comprennent en grande partie aussi bien les acteurs de l'amont et de l'aval de la filière qui comprennent les GIE, coopératives et associations et les importateurs négociants, les chambres d'agriculture ainsi que deux acteurs étatiques à savoir l'Office National Interprofessionnel des Céréales et Légumineuses (ONICL) et Morocco Foodex, alors que les acteurs relais sont composés principalement des acteurs étatiques et font partie des organismes de recherche et/ou de développement et des organismes d'approvisionnement : l'ONCA, l'ADA, le ministère de l'agriculture (DDFP/DSS), l'ONSSA, la SONACOS, l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) et les Directions Régionales d'Agriculture (DRAs).

## 2.2 Rapports de force directs et indirects entre acteurs

Le rapport de force d'un acteur ( $R_i$ ) est un indicateur qui permet d'apprécier son poids relatif dans la régulation du jeu. Plus il est élevé, plus l'acteur pèse dans le jeu, plus il est faible, moins l'acteur est en position de défendre ses intérêts. La figure 28 illustre les rapports de force directs et indirects entre les acteurs de la filière des légumineuses au Maroc.



**Figure 28. Rapports de force directs et indirects entre les acteurs de la filière des légumineuses alimentaires au Maroc**

L'analyse de la figure 28 permet d'identifier les acteurs de la filière ayant un rapport de force très élevé par rapport aux autres acteurs de la filière. Nous distinguons par ordre décroissant : l'ONCA, la SONACOS, la MAMDA (Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurances), le Ministère de l'Agriculture (DDFP), l'ADA et l'ONSSA. Ces acteurs par leurs moyens d'action disposent d'un poids élevé par rapport aux autres acteurs et sont susceptibles de faire passer leurs décisions dans les négociations qui les concernent. Ils font partie des acteurs relais suite à l'analyse du pan d'influence et de dépendance de ces acteurs.

### 2.3 Rapports de force potentiels entre acteurs

L'analyse des rapports de force potentiels (Qi) permet de procéder à une comparaison des poids de chaque acteur, afin de déterminer leurs moyens d'action réels. Elle tient compte du maximum d'influences et de dépendances que peut exercer un acteur sur l'existence, les missions, les projets ou les processus opératoires d'un autre acteur (tableau 15).

**Tableau 15. Analyse comparée des Moyennes des rapports de force entre catégorie d'acteurs**

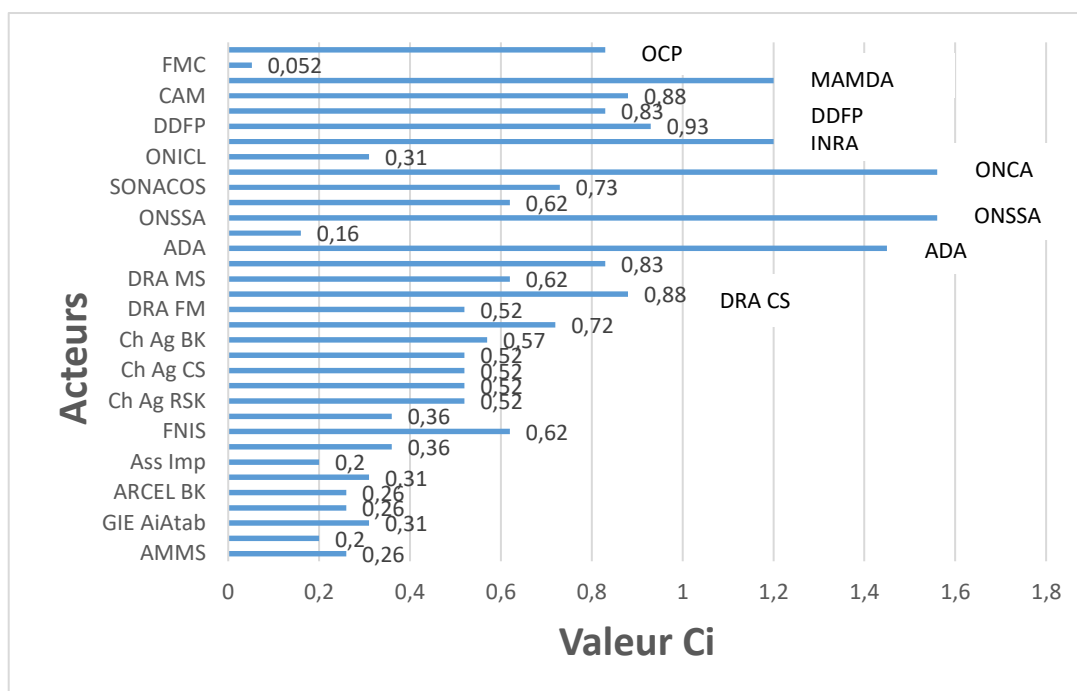
Catégories d'acteurs	Moyenne des Rapports de force directs et indirects (Ri)	Moyenne des Rapports de force potentiels (Qi)
Ministère d'agriculture	1,42	1,35
Chambres d'agriculture	0,61	0,9
Organismes de contrôle	1,2	0,9
Organismes d'approvisionnement et de régulation	1,6	0,9
Organismes de recherche et/ou de développement	1,2	1,1
Exploitations agricoles, GIE et Coopératives	0,8	1,1
Importateurs négociants	0,41	0,65
Banques et assurances	1,35	0,9
Société civile	0,8	0,85

L'analyse du tableau 15 permet d'observer des sur-classements et des déclassements au niveau des catégories d'acteurs. Nous parlons de sur-classement, « lorsque le poids de l'acteur connaît une augmentation lorsqu'on passe aux rapports de force potentiels alors que le déclassement est une diminution sensible du poids de certains acteurs » (Bassaler, 2004). Nous constatons que les catégories d'acteurs ayant connu un déclassement sont : le Ministère de l'agriculture, les organismes de contrôle, de recherche et/ou de développement, les organismes d'approvisionnement et de régulation et les banques et assurances. Ces catégories d'acteurs ne tirent pas profit de leur capacité potentielle pour influencer les autres acteurs. Elles sont composées des acteurs suivants : ONCA, SONACOS, ministère de l'Agriculture (DDFP), MAMDA, ADA et ONSSA. Ils disposent d'un rapport de force élevé et figurent parmi les acteurs relais du plan d'influences et de dépendances.

Par contre, nous remarquons un sur-classement pour les catégories d'acteurs suivants : les GIE et coopératives, les chambre d'agriculture, les acteurs de la société civile et les importateurs négociants. Ces catégories gagnent en moyens d'actions potentiels et sont susceptibles d'être intégrées et impliquées davantage dans la dynamique de la filière. Elles sont composées en grande partie par les acteurs de l'amont et de l'aval de la chaîne de valeur de la filière et figurent parmi les acteurs autonomes du plan d'influences et dépendances des acteurs.

## 2.4 Connexité entre acteurs

Les indicateurs de connexité servent à identifier l'importance des boucles de rétroaction des acteurs sur eux-mêmes et à travers celles-ci le degré d'imbrication de l'acteur dans la régulation du jeu. En fait, ces indicateurs permettent de savoir si l'acteur est fortement, moyennement ou faiblement imbriqué et sollicité dans le jeu. Les acteurs fortement sollicités constituent des acteurs clés pour la compréhension du jeu et autour desquels, les alliances, conflits et évolutions fonctionnelles seraient les plus importants. L'analyse du degré d'imbrication des acteurs de la filière des légumineuses alimentaires permet d'observer la configuration suivante illustrée dans la figure 29 :

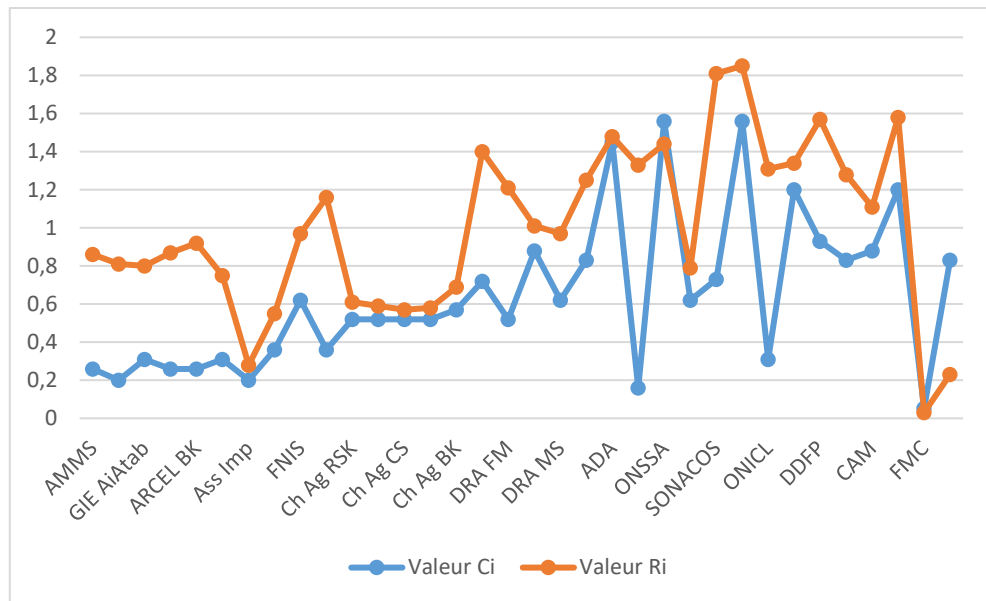


**Figure 29. Connexité actuelle des acteurs de la filière des légumineuses alimentaires au Maroc**

Il ressort de cette configuration que les acteurs les plus connexes dont l'indice de connexité est largement supérieur à la moyenne (0,64) sont par ordre d'importance de connexité : ONCA, ONSSA, ADA, INRA, MAMDA, Ministère de l'agriculture (DDFP), Crédit Agricole (CAM), Office Chérifien des Phosphates (OCP), les DRA de Casa-Settat, de Béni-Mellal-Khénifra, de Rabat-salé-Kénitra et SONACOS. Ces acteurs représentent les organismes de recherche et/ou de développement, de contrôle, d'approvisionnement et des assurances. Ils font partie des acteurs relais de la structure des influences et dépendances des acteurs de la filière des légumineuses, alors que les GIE et coopératives, les importateurs négociants, les chambres d'agriculture et les acteurs de la société civile sont faiblement connexes et enregistrent un indice de connexité largement inférieur à la moyenne. Ces acteurs représentent l'amont et l'aval de la filière.

### 2.5 Comparaison du poids (Ri) et de la connexité (Ci) des acteurs

La comparaison du poids d'un acteur et de sa connexité dans le jeu permet d'apprécier le degré de marge de manœuvre dont bénéficie chaque acteur. Cette comparaison est rendue possible par le fait que les rapports de force (poids) et la connexité sont déterminés à partir de la matrice des influences directes et indirecte (MIDI). La figure 25 illustre cette comparaison pour les acteurs de la filière des légumineuses alimentaires au Maroc.



**Figure 30. Comparaison du poids (Ri) et de la connexité (Ci) des acteurs de la filière des légumineuses alimentaires au Maroc**

L'analyse de cette figure permet de ressortir les observations suivantes :

- Tous les acteurs de la filière disposent d'un poids d'influence supérieur à leur imbrication dans le jeu à l'exception de l'OCP et l'ONSSA. Toutefois, les acteurs les plus influents en l'occurrence (ONCA, SONACOS, MAMDA, Ministère de l'agriculture (DDFP), ADA et ONSSA) disposent aussi d'un indice de connexité largement supérieur à la moyenne (0,64), ce qui limite leurs actions et le degré de marge de manœuvre dont ils disposent. Ces acteurs font partie des acteurs relais de la structure des influences et dépendances des acteurs.
- Les acteurs ayant un indice de connexité faible disposent aussi d'un poids d'influence faible. Ces acteurs font partie des acteurs de l'amont et de l'aval de la chaîne de valeur de la filière des légumineuses.
- L'absence des acteurs pris en tenaille dont la connexité est plus élevée que leur rapport de force à l'exception de l'OCP et de l'ONSSA qui sont contraints de négocier et de rechercher des alliances avec d'autres acteurs pour faire passer ses décisions ou projets.

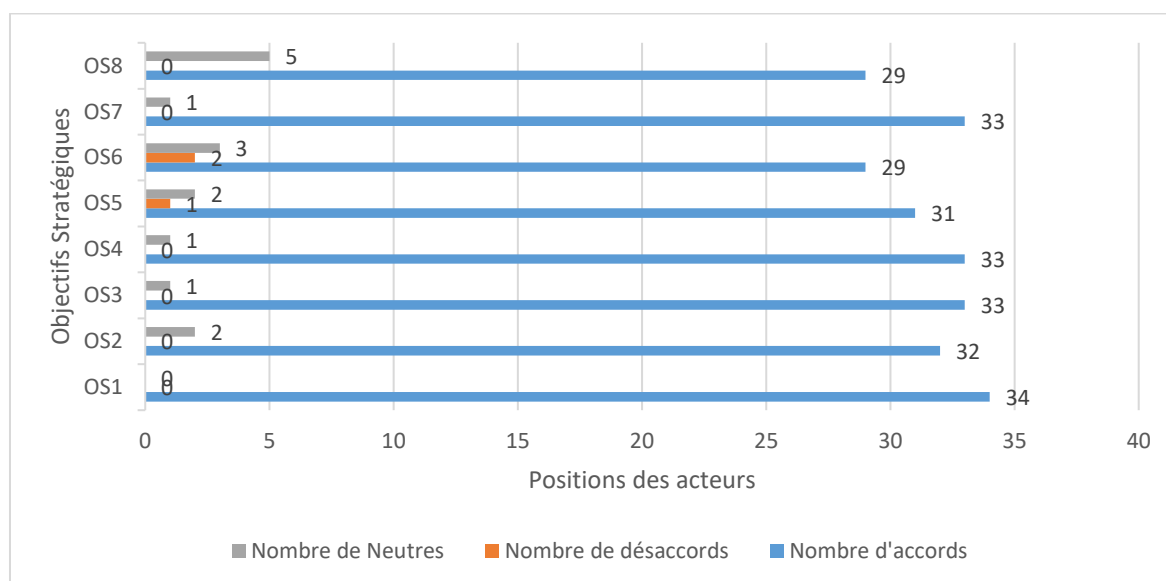
Ces résultats réconfortent l'analyse de la structure des influences et de dépendances des acteurs de la filière dont le jeu est marqué par :

- L'absence des acteurs dominants du jeu (un poids d'influence nettement élevé que la connexité) qui peuvent imposer leurs décisions sans avoir besoin de les négocier ;
- Un domaine généralement peu connexe où la plupart des acteurs ont un poids d'influence plus élevé que la connexité.

### **3. Position des acteurs sur les objectifs stratégiques de la filière des légumineuses alimentaires**

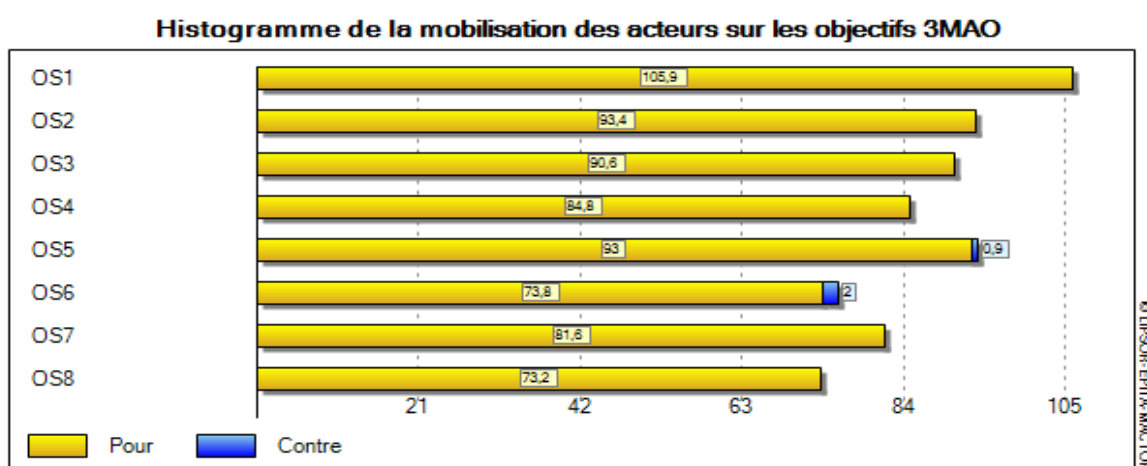
L'analyse de la position des acteurs face aux objectifs stratégiques retenus pour la filière des légumineuses alimentaires sur la base de la consultation des experts de la filière selon la méthode DELPHI, permet d'évaluer la mobilisation des acteurs sur les objectifs stratégiques en même

temps les points de convergences et de divergences. La figure 31 présente les objectifs à forte implication des acteurs.



**Figure 31. Positionnement des acteurs sur les objectifs stratégiques de la filière des légumineuses alimentaires au Maroc**

Il découle que tous les acteurs de la filière des légumineuses alimentaires (amont, aval, facilitateurs et support) sont concernés par les objectifs stratégiques de la filière. Ce sont des objectifs consensuels plutôt que conflictuels et impliquent la quasi-totalité des acteurs. Toutefois, à l'exception de l'OS1 relatif à l'organisation et la gouvernance de la filière, les autres objectifs présentent des positions minimales d'indécision et de désaccord notamment pour les OS5 (assurer la production nationale en quantité et qualité) et OS6 (développer des processus de transformation et de valorisation spécifiques aux légumineuses). De même, la prise en compte des rapports de force ne modifie pas fondamentalement le classement obtenu des objectifs les plus impliquant des acteurs. La figure 32 présente la hiérarchisation des objectifs suivant le degré de mobilisation.



**Figure 32. Mobilisation des acteurs sur les objectifs stratégiques de la filière des légumineuses alimentaires au Maroc**

Ainsi, les objectifs les plus impliquant sont aussi les plus mobilisateurs des acteurs. Les objectifs ayant un degré de mobilisation des acteurs plus élevé que les autres objectifs sont : OS1(Organiser

la filière en amont et en aval et assurer sa bonne gouvernance), OS2 (Amener les petits producteurs à mieux se positionner dans la chaîne d'approvisionnement), OS5 (Assurer la production nationale en quantité et qualité), OS 3 (Contractualiser les approvisionnements en faveur de la structuration de la filière et encouragement de plus grands investissements tout au long de la chaîne de valeur ) et OS4 (Renforcer la visibilité entre acteurs de la chaîne de valeur de la filière (amont et aval)).

### **III. Discussion**

L'analyse des relations des acteurs de la filière des légumineuses alimentaires au Maroc dans une dimension prospective est riche d'enseignements pour le devenir de cette filière. En effet, la filière est caractérisée par une multitude d'acteurs intervenant tout au long de la chaîne de valeur. La dynamique des relations entre ces acteurs a montré l'absence aussi bien d'acteurs dominants que d'acteurs dominés. Les acteurs dominants constituent les principaux acteurs à l'origine des différentes orientations prises par les politiques en faveur de la filière. C'est à travers ces acteurs influents que la recherche d'alliances et la minimisation de conflits doivent être recherchées. Alors que les acteurs dominés sont des « acteurs sensibles et ne peuvent construire le jeu et doivent s'adapter » (Bassaler, 2004, page 27).

Par contre, la filière est caractérisée par une concentration des acteurs entre les acteurs autonomes et les acteurs relais. Les acteurs autonomes sont des acteurs qui manifestent en même temps de faibles influences et de dépendances. Ils sont faiblement connectés au jeu alors que les acteurs relais sont les acteurs les plus influents et plus impliqués et déterminent le degré d'ouverture du jeu. Les acteurs autonomes sont composés en grande partie des acteurs de l'amont et de l'aval alors que les acteurs relais sont composés principalement des acteurs étatiques.

Dans cette configuration et en l'absence d'acteurs dominants et structurants pour l'évolution du jeu entre acteurs de la filière, c'est autour des acteurs relais que devraient s'organiser les jeux de négociation entre acteurs pour le développement futur de la filière. Si l'Etat à travers ses structures de l'exécutif est seul à disposer de la compétence pour l'initiative de la politique de développement de la filière, ce sont les acteurs opérationnels de l'amont et de l'aval de la filière qui la mettent en application et la réussissent. En d'autres termes, si les projets et les objectifs de ce groupe d'acteurs relais ne se réalisent pas ou si leurs opinions ne sont pas prises en compte, la dynamique de la filière ne saurait évoluer.

Toutefois, l'analyse des rapports de force réels et potentiels et de connexité entre acteurs montre un jeu instable et peu connexe où la plupart des acteurs ont un poids d'influence plus élevé que la connexité. Les acteurs relais qui ont des moyens d'action d'agir plus importants que les autres acteurs, semblent être limités dans leurs actions puisqu'ils sont dépendants. Ces acteurs qui sont composés principalement de l'ONCA, la SONACOS, du Ministère de l'agriculture (DDFP/DSS), de la MAMDA, de l'ADA, l'ONSSA, l'INRA et les DRAs, ne tirent pas profit de leur capacité potentielle pour influencer les autres acteurs. Par contre, les acteurs opérationnels de la chaîne de valeur de la filière (Amont-Aval) qui sont des acteurs autonomes, gagnent en moyens d'actions potentiels et qui sont susceptibles d'être intégrés et impliqués davantage dans la dynamique de la filière.

Par ailleurs, l'analyse de la position des acteurs sur les objectifs stratégiques de la filière, a montré une convergence et une mobilisation élevée des acteurs autour de ces objectifs. Il n'y pas des objectifs qui divisent les acteurs et constituent des champs de bataille du futur. Ce positionnement est d'autant justifié en l'absence d'une vision stratégique dédiée à la filière. En plus, cette convergence constitue une opportunité pour que la filière joue pleinement son rôle dans le

développement agricole du pays. Ces objectifs consensuels peuvent constituer les axes stratégiques futurs pour le développement de la filière au Maroc.

## **Conclusion & Recommandations**

En guise de conclusion, il y a lieu de noter que l'analyse prospective des relations entre acteurs de la filière des légumineuses alimentaires au Maroc a été riche en enseignements pour le développement futur de la filière. Les principales conclusions tirées de cette réflexion prospective sont :

- La pluralité d'acteurs intervenants tout au long de la chaîne de valeur de la filière ;
- Le jeu des acteurs est instable et peu connexe ;
- L'absence d'acteurs dominants c'est-à-dire pionniers en termes de changement de la filière et à l'origine des différentes orientations prises par les politiques en faveur de la filière ;
- L'absence d'acteurs dominés c'est-à-dire des acteurs sensibles et ne peuvent construire le jeu ;
- Les acteurs de l'amont et de l'aval sont faiblement connectés, mais ils sont susceptibles d'être intégrés et impliqués davantage dans la dynamique de la filière ;
- Les acteurs relais ayant un rapport de force élevé et qui sont composés principalement des acteurs étatiques, n'arrivent pas à jouer le rôle de changement et faire impliquer les acteurs opérationnels de l'amont et de l'aval dans la dynamique de la filière.

Il est vrai que cette analyse ne prétend pas de décrire de façon détaillée l'état des acteurs et leur rôle à un horizon proche dans les 5 ou 10 prochaines années, mais elle peut esquisser quelques dynamiques et trajectoires possibles autour de trois questions clés suivantes déterminant l'avenir de la filière :

- Comment peut-on émerger des acteurs influents parmi les acteurs opérationnels de la chaîne de valeur de la filière (Amont-Aval) afin qu'ils contribuent à l'élaboration des politiques en faveur de la filière ?
- Quelles stratégies de ces acteurs opérationnels et quelle(s) recomposition (s) du jeu autour de la chaîne de valeur de la filière ?
- Quels rôles peuvent jouer les acteurs relais notamment les acteurs étatiques pour impulser la filière dans une dynamique évolutive positive ?

Par ailleurs, l'absence de clivages et de conflits de relations entre, d'une part, les acteurs de l'amont et de l'aval et d'autre part avec les acteurs facilitateurs et de support, constitue une opportunité pour le développement futur de la filière sur la base d'une vision commune qui répond aux questions clés soulevées. A la lumière de ces résultats, les perspectives de développement futur de la filière peuvent se dessiner autour de deux scénarios :

- Un premier scénario de permanence où la dynamique de la filière ne s'inscrit pas dans une évolution positive avec la persistance d'acteurs opérationnels (amont-aval) non influents et peu connectés et d'acteurs facilitateurs et de support ne jouant pas pleinement leur rôle de relais et assurant une ouverture du jeu ;

- Un deuxième scénario de changement où les acteurs opérationnels de la chaîne (amont-aval) seront structurés, organisés et pionniers en termes de changement et les acteurs relais redonneront la priorité à cette filière dans leurs plans d'action et puiser de leurs moyens d'action

pour tirer la filière vers le haut. Ils devraient jouer le rôle d'acteur relais en déterminant le degré d'ouverture du jeu et amener les acteurs opérationnels à s'inscrire dans une dynamique autour d'une stratégie de développement de la filière. A cet effet, une redéfinition des rôles de ces acteurs est nécessaire pour inscrire la filière dans une dynamique évolutive positive. En plus, une telle stratégie peut se fonder sur les objectifs consensuels autour desquels les acteurs ont exprimé un degré de mobilisation élevé.

Ce changement est d'autant obligatoire notamment durant la période post COVID-19 où le besoin de transformation des filières agricoles s'oriente vers une restructuration et une proximité de médiation entre acteurs de la filière. Cette transformation est le fruit d'une « série de mutations multi-scalaires, en partie portée par les acteurs opérationnels de la filière mais nécessairement confrontée à une matrice institutionnelle conçue pour préserver les intérêts de ces acteurs » (Ugaglia *et al.*, 2021). En termes de politiques agricoles, la nouvelle stratégie agricole "Génération Green" peut constituer un cadre propice pour impulser ce changement et par conséquent créer une dynamique relationnelle positive entre les acteurs relais et les acteurs opérationnels de la filière (Amont-Aval) autour d'une stratégie de développement de la filière qui répond aux questions clés soulevées.

## CHAPITRE 9

### *Perceptions des acteurs de la filière des légumineuses sur la relation entre gouvernance et sécurité alimentaire*

*Ce chapitre a fait l'objet d'un article publié dans la revue New Medit " A Mediterranean Journal of Economics, Agriculture and Environment", Special issue 2021 n. 3 : Toumi, L., El Amrani, M., Ait El Mekki, A., Harbouze, R., & Fadlaoui, A. (2021). Perceptions of the links between governance and food security: Case study of the pulses sector in Morocco. New Medit, 20(3).*

#### **Introduction**

La sécurité alimentaire est fortement liée à la durabilité dont le manquement de l'une de ses composantes (environnementale, sociale et économique) entraînera une insécurité alimentaire affectant l'approvisionnement alimentaire et les prix du marché (Jeder et al., 2020). De plus, l'exposition aux importations alimentaires devient de plus en plus cruciale pour mesurer les dimensions multiples du concept de la sécurité alimentaire (Lacirignola et al., 2015). De nos jours, la sécurité alimentaire est inscrite à l'agenda politique des pays en développement comme des pays développés, et se reflète dans l'action des pouvoirs publics, qui considèrent la gouvernance alimentaire comme un levier pour relever les multiples défis de la durabilité. Ces dernières années, la gouvernance des activités et politiques impliquées dans l'alimentation de la population a suscité un grand intérêt en tant que domaine d'étude (Pérez-Escamilla et al., 2017).

Comme indiqué par Sen (1981)<sup>43</sup>, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle est associée à des institutions faibles et non structurées, ou à l'échec de l'État à adopter des stratégies qui garantissent les droits légaux et les droits de ses citoyens. Ainsi, le concept de gouvernance de la sécurité alimentaire a émergé et met en relief le respect des quatre conditions suivantes afin qu'une gouvernance équitable de la sécurité alimentaire soit produite : (a) une planification, une prise de décision et une mise en œuvre claires, participatives et réactives dans les quatre piliers de la sécurité alimentaire ; (b) des institutions efficaces, transparentes et responsables ; (c) le respect de l'état de droit, l'égalité et l'équité dans la gestion et l'allocation des ressources et dans la prestation des services ; (d) des politiques, institutions et actions cohérentes et coordonnées (FAO, 2011).

Dans le même sens, l'analyse de la gouvernance de la sécurité alimentaire des pays de l'Organisation de la Coopération Islamique montre qu'une capacité de gouvernance plus élevée est associée à une prévalence plus faible de la sous-alimentation en général. Toutefois, cette relation est négative pour les dimensions de gouvernance : coordination, cohérence et mise en œuvre (COMCEC, 2020). Dans le contexte national, l'analyse du rôle de la gouvernance dans la sécurité alimentaire n'a pas fait l'objet de recherches académiques ciblant particulièrement l'analyse de la relation entre la gouvernance et la sécurité alimentaire. Afin d'approfondir cette thématique, nous nous sommes concentrés sur l'analyse des perceptions des acteurs de la filière des légumineuses sur l'impact de la gouvernance sur la sécurité alimentaire en termes de disponibilités alimentaires, d'accessibilité, d'utilisation et de stabilité et ce, à travers le questionnaire suivant :

---

<sup>43</sup> Cité par Pérez-Escamilla et al. (2017).

- Quelle relation existe entre la gouvernance et la sécurité alimentaire pour les légumineuses?
- Quels sont les indicateurs de gouvernance ayant un impact fort sur la sécurité alimentaire en légumineuses?

Ainsi, les objectifs de recherche pour ce chapitre sont doubles : Premièrement, examiner l'existence ou non d'une relation entre la gouvernance et la sécurité alimentaire en légumineuses au Maroc en termes de disponibilités alimentaires, d'accessibilité, d'utilisation et de stabilité et deuxièmement déterminer les indicateurs de gouvernance affectant fortement la sécurité en ces denrées alimentaires. Nous supposons comme hypothèses de recherche (Cf. hypothèses du chapitre 2 de la première partie) : l'existence d'une relation de corrélation entre gouvernance et sécurité alimentaire en légumineuses (hypothèse n° 3) et des visions différentes et perceptions controversées existent entre acteurs de la filière quant à l'impact de la gouvernance sur la sécurité alimentaire en légumineuses (hypothèse n° 4).

## **I. Matériels et Méthodes**

### **1. Cadre d'analyse et grille de variables utilisées**

Pour analyser la perception des acteurs sur l'impact de la gouvernance sur la sécurité alimentaire en termes de disponibilités alimentaires, d'accessibilité, d'utilisation et de stabilité pour les légumineuses au Maroc, nous sommes référés au cadre d'analyse de la gouvernance de la chaîne de valeur de la filière et l'approche de l'OCDE en matière d'analyse de la gouvernance (Cf. Chapitre 3 de la première partie). Nous rappelons que les dimensions de gouvernance utilisées dans ce cadre d'analyse sont :

- Proximité de la filière (physique, fonctionnelle et organisationnelle) ;
- Pilotage et contrôle de la filière ;
- Partage d'informations entre les acteurs de la filière en termes d'intrants, de technologie de production, de qualité, d'offre, de prix et de système de distribution ;
- Coordination et collaboration entre les acteurs ;
- Engagement et confiance entre les acteurs ;
- Transparence entre les acteurs ;

Sur la base de ce cadre d'analyse, une grille de variables composée de variables dépendantes et indépendantes est utilisée pour examiner la relation entre gouvernance et sécurité alimentaire. La variable dépendante (Impact de la gouvernance sur la sécurité alimentaire) a été catégorisée en trois modalités : pas d'impact, impact faible à moyen et impact fort pour les quatre dimensions de la sécurité alimentaire (disponibilités alimentaires, accessibilité, utilisation et stabilité). Les variables indépendantes concernent 14 indicateurs de gouvernance relatifs aux dimensions de gouvernance indiquées ci-dessus et détaillées en annexe 3 (Cf. Annexes I).

Les données ont été collectées à partir d'un questionnaire (Cf. Annexes II : annexe 8) administré à 34 acteurs représentant l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur des légumineuses de l'amont à l'aval, ainsi que les acteurs institutionnels de support (secteurs public, privé et ONG). Les questions sont de deux types:

- Des questions fermes où l'acteur est invité à exprimer sa qualification pour les indicateurs de gouvernance étudiés selon une grille d'évaluation sur une échelle nominale et ordinale de scores de 1 à 5 (1 = très faible, 2 = faible, 3 = moyen, 4 = fort,

5 = très fort). Pour l'impact des indicateurs de gouvernance sur la sécurité alimentaire en légumineuses en termes de disponibilités alimentaires, d'accessibilité, d'utilisation et de stabilité, l'acteur a exprimé sa qualification selon une échelle de scores (1= aucun impact, 2= impact faible à moyen, 3 = impact fort).

- Des questions ouvertes où l'acteur interviewé est invité à exprimer son opinion et ses arguments sur sa qualification.

La sélection des acteurs à interroger s'est faite sur les mêmes critères utilisés dans l'enquête MACTOR (Cf. Section Matériels et Méthodes du Chapitre 8). L'enquête s'est déroulée entre début juin et mi-novembre 2020. Comme notre cible d'enquête est constituée d'acteurs aux profils divers et provenant de différentes institutions, les concepts de gouvernance et de sécurité alimentaire ont été rendus plus explicites et clairs aux répondants afin de ne pas biaiser leur réponse et en les poussant à exprimer davantage leurs opinions et à argumenter leurs réponses.

## **2. Analyse des Données**

Parmi les outils méthodologiques utilisés, nous avons opté pour une approche combinée entre la régression logistique ordinaire et l'analyse qualitative à travers l'analyse de contenu des discours des acteurs. Le logiciel statistique utilisé est le SPSS.

### **2.1. Modèle logistique ordinaire**

#### **2.1.1 Description**

La régression logistique ordinaire consiste en la modélisation de la probabilité qu'un événement survienne étant donné que les valeurs d'un ensemble de variables descriptives peuvent être qualitatives et/ou quantitatives. En d'autres termes, il s'agit de comprendre ou prédire l'effet d'une ou plusieurs variables sur une variable qualitative ayant des modalités ordonnées. Comme la variable de résultat est une variable catégorique ordonnée et que l'objectif de la recherche est de déterminer quels indicateurs de gouvernance ont un impact fort sur la sécurité alimentaire en termes de disponibilités alimentaires, d'accessibilité, d'utilisation et de stabilité, le modèle linéaire généralisé ordinaire est utilisé. Ce modèle estime les chances d'être au-delà d'une certaine catégorie par rapport à être dans ou en dessous de cette catégorie. Un coefficient logit positif indique généralement qu'un individu est plus susceptible d'appartenir à une catégorie supérieure qu'à une catégorie inférieure de la variable de résultat (Liu et Koirala, 2012). Il existe quatre modèles logit ordinaires suivants à examiner :

- Le modèle logit ordinaire de disponibilité où la variable dépendante est l'impact de la gouvernance sur les disponibilités alimentaires ;
- Le modèle logit ordinaire de l'accessibilité où la variable dépendante est l'impact de la gouvernance sur l'accessibilité ;
- Le modèle logit ordinaire d'utilisation où la variable dépendante est l'impact de la gouvernance sur l'utilisation ;
- Le modèle logit ordinaire de stabilité où la variable dépendante est l'impact de la gouvernance sur la stabilité ;

En outre, ce modèle facilite l'analyse des données par l'obtention des Odds Ratios (ORs) qui reflètent le changement multiplicatif de la probabilité d'être dans un niveau supérieur sur la variable dépendante pour chaque augmentation d'une unité de la variable indépendante en maintenant les autres variables indépendantes constantes (Crowson, 2019). De plus, ce modèle

tolère la violation par un certain prédicteur de l'hypothèse (parallélisme des fonctions logistiques) exigé par le modèle des cotes proportionnelles. De plus, ce modèle utilise le test Chi<sup>2</sup> du rapport de vraisemblance plus fiable que le test wald du modèle cumulatif lorsque la taille de l'échantillon est petite à modérée (Agresti, 2007).

La formule de ce modèle est proposée par Fu (1998) et Williams (2006)<sup>44</sup> comme suit :

$$\text{Logit} [\pi (Y > j | X_1, X_2, \dots, X_p)] = \ln \left( \frac{\pi (Y > j | X_1, X_2, \dots, X_p)}{\pi (Y \leq j | X_1, X_2, \dots, X_p)} \right) = \alpha_j + (\beta_{1j} X_1 + \beta_{2j} X_2 + \dots + \beta_{pj} X_p)$$

Où :

$\pi (Y > j)$ : Probabilité que la réponse se situe en dessus de la catégorie j

j: nombre de catégories distinctes de la réponse

$\alpha_j$  : constante associée à la j ième catégorie de réponse distincte

$\beta_{1j}, \beta_{2j}, \dots, \beta_{pj}$  : coefficients logit.

$X_1, X_2, \dots, X_p$ : variables prédictives

### 2.1.2 Sélection des variables

Les variables indépendantes qui ont une relation d'association avec la variable dépendante sont sélectionnées, en supposant que si une variable contribue au modèle de régression global, alors elle est statiquement liée à la variable de réponse (Legrand et Bories, 2007). Elles sont testées de manière significative en tant que variables explicatives de la variable de résultat dans le modèle logit ordinal. Les autres variables indépendantes non significatives sont écartées pour améliorer la qualité du traitement de l'information et l'ajustement du modèle. En effet, la taille de l'échantillon de l'étude de cas (34 observations) doit être adéquate avec le nombre de variables indépendantes sélectionnées en régression logistique. Un minimum de 10 observations par variable indépendante est suggéré (Hosmer et Lemeshow, 2000).

Ensuite, la corrélation de Spearman est utilisée pour mesurer la relation entre :

- Variable dépendante n°1 : "Impact de la gouvernance sur les disponibilités alimentaires" et 14 variables indépendantes de gouvernance (annexe 3) ;
- Variable dépendante n°2 : "Impact de la gouvernance sur l'accessibilité" et 14 variables indépendantes de gouvernance ;
- Variable dépendante n°3 : "Impact de la gouvernance sur l'utilisation" et 14 variables indépendantes de gouvernance ;
- Variable dépendante n°4 : "Impact de la gouvernance sur la stabilité" et 14 variables indépendantes de gouvernance.

Cette corrélation mesure la relation entre deux variables qualitatives (ordinales, discrète ou ne suivant pas une distribution normale) et repose sur le calcul d'un coefficient de corrélation de Spearman selon la formule suivante (Myres et Well, 2003) :

$$r_s = \frac{COV (rgX, rgY)}{\sigma_{rgx} \sigma_{rgy}}$$

<sup>44</sup> Cité par Liu et Koirala (2012).

Où  $COV (rgX, rgY)$  est la covariance de variables de rang et  $\sigma_{rgx}$   $\sigma_{rgy}$  sont les écarts-types des variables de rang.

Afin de confirmer l'existence d'une corrélation entre deux variables, un test d'hypothèse est effectué :

$H_0$  : Pas de corrélation entre les deux variables

$H_A$  : Corrélation entre les deux variables

Lorsque ce test est significatif à un niveau  $< 5\%$ , l'hypothèse nulle ( $H_0$ ) est rejetée et il est conclu qu'il existe une relation de corrélation entre les deux variables. Aussi, pour ne pas nuire à la qualité de la régression, les variables indépendantes trop fortement corrélées sont écartées en considérant comme trop fortement corrélées les variables dont le coefficient de corrélation était supérieur au coefficient de corrélation moyen observé dans la matrice de corrélation (Legrand et Borjes, 2007).

Dans l'analyse du modèle logit ordinal, les tests obligatoires sont notamment le test du  $\chi^2$  associé au rapport de vraisemblance significatif au seuil inférieur de 5 % pour l'ajustement final du modèle et les tests  $\chi^2$  de Pearson et de déviance (Crowson, 2019). Les derniers tests mesurent la qualité du modèle dont les résultats non significatifs sont deux indicateurs qui indiquent si le modèle correspond bien aux données (Petrucci, 2009).

## **2.2. Analyse de contenu**

L'analyse du contenu des discours des acteurs de la filière des légumineuses permet de mettre en évidence leurs opinions et commentaires sur leurs perceptions de l'impact de la gouvernance sur la sécurité alimentaire. Selon Moliner et al. (2002), l'analyse de contenu est la technique la plus appropriée pour identifier les opinions, les croyances, les positions et les points de vue véhiculés par les discours. Nous nous sommes basés sur la répétition des idées principales et leur pertinence ainsi que les avis controversés.

## **II. Résultats**

### **1. Relation entre gouvernance et sécurité alimentaire des légumineuses**

Les résultats de corrélation de Spearman montrent une relation entre la gouvernance et la sécurité alimentaire des légumineuses en termes d'accessibilité et de stabilité plutôt qu'en termes de disponibilités alimentaires et d'utilisation. En fait, il y a :

- Une corrélation négative et significative à un niveau  $< 5\%$  entre la variable dépendante n°2 "Impact de la gouvernance sur l'accessibilité" et les indicateurs de gouvernance suivants : la proximité physique de la filière, le pilotage et le contrôle de la filière et une corrélation positive et significative entre cette variable dépendante et le degré de transparence entre les acteurs (tableau 16) ;
- Une corrélation positive et significative à un niveau  $< 5\%$  entre la variable dépendante n°4 "Impact de la gouvernance sur la stabilité" et les indicateurs de gouvernance suivants : le degré d'engagement, le degré de confiance, le degré de transparence entre acteurs, et le degré de partage d'informations entre les acteurs sur les intrants, l'offre, les prix et le système de distribution (tableau 16).

En revanche, la corrélation est non significative entre les indicateurs de gouvernance (Annexe 3) et les variables dépendantes n°1 ‘‘Impact de la gouvernance sur la Disponibilité’’ et n°3 ‘‘Impact de la gouvernance sur l’Utilisation’’. Ces variables ne sont pas analysées pour des raisons de qualité de traitement de l’information et d’ajustement du modèle logit ordinal. Ainsi, les deux modèles suivants sont à analyser : le modèle logit ordinal d’accessibilité et le modèle logit ordinal de stabilité.

**Tableau 16. Relations de dépendance entre les variables**

Variables Dépendantes (VD)	Variables Indépendantes (VI) testés significativement au seuil < à 5% (Test de Spearman)		
	VI	rs	Prob.
Impact de Gouvernance sur Accessibilité	Proximité physique de la filière	- 0.340	0.049*
	Pilotage et contrôle de la filière	- 0.395	0.021*
	Degré de transparence entre acteurs	0.382	0.026*
Impact de Gouvernance sur Stabilité	Degré d’engagement entre acteurs	0.435	0.010*
	Degré de confiance entre acteurs	0.400	0.019*
	Degré de transparence entre acteurs	0.502	0.002*
	Degré de partage information sur Intrants	0.459	0.006*
	Degré de partage information sur Offre	0.475	0.005*
	Degré de partage information sur Prix	0.422	0.013*
	Degré de partage information sur Système de distribution	0.380	0.027*
Impact de Gouvernance sur disponibilités alimentaires	Aucune des 14 variables indépendantes (Annexe 2) n’a été testée de manière significative au seuil de 5 % (test de Spearman)	-	-
Impact de Gouvernance sur l’utilisation	Aucune des 14 variables indépendantes (Annexe 2) n’a été testée de manière significative au seuil de 5 % (test de Spearman)	-	-

Notes: VI: Variables Indépendantes; rs: Coefficient de corrélation de Spearman; \* significatif au seuil de 5 % ; Source : (corrélations non paramétriques, SPSS, 2020)

## 2. Modèle logit ordinal de l’accessibilité

Pour la qualité de la régression dans le modèle logit ordinal de l’accessibilité, les variables indépendantes retenues sont la proximité physique de la filière, le pilotage et le contrôle de la filière, et le degré de transparence entre acteurs. Ces variables ne sont pas fortement corrélées entre elles (Cf. annexes I : annexe 4).

Le test du Chi<sup>2</sup> associé au rapport de vraisemblance est significatif au niveau inférieur < 5 % [Chi<sup>2</sup>=13,281, P=0,004 <5%]. Cela indique qu’il y a une amélioration significative de l’ajustement du modèle final par rapport au modèle initial. Concernant la qualité du modèle final, elle est mesurée par les tests de Chi<sup>2</sup> de Pearson et de Déviance avec des résultats non significatifs : [Chi<sup>2</sup> de Pearson = 21.562, P=0.547 > 5% et Chi<sup>2</sup> de Déviance = 19.570, P=0.668 > 5%]. Ils indiquent que le modèle correspond bien aux données.

Le tableau 17 ci-dessous nous donne les coefficients de régression (B), leurs rapports de cotes Odds ratios (Exp B) et les tests de signification pour chaque variable indépendante du modèle. Ces coefficients sont interprétés plutôt par les Odds ratios en indiquant que la variable indépendante agit sur la probabilité que la variable dépendante soit au niveau supérieur. Un Odds ratio > 1 suggère une grande probabilité d’être à un niveau plus élevé sur la variable dépendante à mesure que les valeurs d’une variable indépendante augmentent, tandis qu’un Odds ratio <1 suggère une faible probabilité avec des valeurs croissantes sur une variable indépendante. Un Odds ratio = 1 ne suggère aucun changement prévu dans la probabilité

d'appartenir à une catégorie supérieure quand les valeurs d'une variable indépendante augmentent (Crowson, 2019).

**Tableau 17. Paramètres du modèle Logit ordinal de l'accessibilité**

Estimation des paramètres							
Paramètres		B	Résidu Standard	Test d'hypothèse			Exp(B)
				Chi <sup>2</sup> de Wald	dl	approx.	
Seuil	[Impact sur l'accessibilité=1]	-2,341	1,7812	1,727	1	0,189	0,0096
	[Impact sur l'accessibilité=2]	1,065	1,7276	0,380	1	0,538	2,901
Proximité physique de la filière		-0,822	0,7978	1,061	1	0,303	0,440
Pilotage et contrôle de la filière		-0,505	0,2362	4,564	1	0,033**	0,604
Degré de transparence entre acteurs (Echelle)		0,586	0,4050	2,095	1	0,148	1,797
		1 <sup>a</sup>					

Notes: B: coefficients Logit; dl: degré de liberté; approx.: Valeur P des tests de signification, Exp(B): Odds Ratios; \*\*\* significatif au seuil de 1% ; \*\* significatif au seuil de 5% ; a: Valeur affichée fixe;

Source: (Analyse Données SPSS, 2020)

Il ressort de ce tableau que les indicateurs de gouvernance retenues dans notre modèle à savoir la proximité physique et le pilotage et contrôle de la filière agissent faiblement sur la probabilité que l'impact sur l'accessibilité soit dans le niveau élevé. Alors que le degré de transparence entre acteurs en agit fortement. En effet, leurs odds ratios sont respectivement de 0.440, 0.604 et 1.797 fois de chances. Toutefois, le pilotage et contrôle de la filière a été révélé comme indicateur significatif affectant le plus l'accessibilité.

### 3. Modèle logit ordinal de la stabilité

Concernant le modèle logit ordinal de stabilité, les variables indépendantes sélectionnées qui ne sont pas fortement corrélées sont le degré de confiance, le degré de transparence entre acteurs, et le degré de partage d'informations entre acteurs sur le système de distribution. Ils présentent un coefficient de corrélation inférieur au coefficient de corrélation moyen observé dans la matrice de corrélation (Cf. annexes I : annexe 5).

Le test du Chi<sup>2</sup> associé au rapport de vraisemblance est significatif au niveau inférieur de 5% [Chi<sup>2</sup> =11,783, P=0,008<5%], indiquant qu'il y a une amélioration significative de l'ajustement du modèle final par rapport au modèle initial. Quant à la qualité du modèle final, elle est de bonne qualité puisque les résultats des tests du Chi<sup>2</sup> sont non significatifs [Chi<sup>2</sup> de Pearson = 8,393, P=0,817 > 5 % et Chi<sup>2</sup> de Déviance = 11,243, P=0,59 > 5%].

Les indicateurs de gouvernance qui influencent la probabilité que l'impact sur la stabilité soit dans le niveau élevé sont par ordre d'importance : le degré de partage d'informations sur le système de distribution (2,954 fois de chance), le degré de transparence entre les acteurs (2,465 fois de chance) et le degré de confiance entre les acteurs (1,019 fois la chance). Cependant, aucun de ces indicateurs n'est révélé comme un indicateur significatif affectant le plus la stabilité (tableau 18).

**Tableau 18. Paramètres du modèle Logit ordinal de la stabilité**

Estimation des paramètres							
Paramètres		B	Résidu Standard	Test d'hypothèse			Exp(B)
				Chi <sup>2</sup> de Wald	df	approx.	
Seuil	[Impact sur la stabilité=1]	3,457	1,7502	3,903	1	0,048**	31,725
	[Impact sur la stabilité=2]	5,520	1,9197	8,270	1	0,004**	249,746
Degré de confiance entre acteurs		0,019	0,5762	0,001	1	0,974	1,019
Degré de transparence entre acteurs		0,902	0,6403	1,985	1	0,159	2,465
Degré de partage d' informations sur le système de distribution (Echelle)		1,083	0,8778	1,523	1	0,217	2,954
		1 <sup>a</sup>					

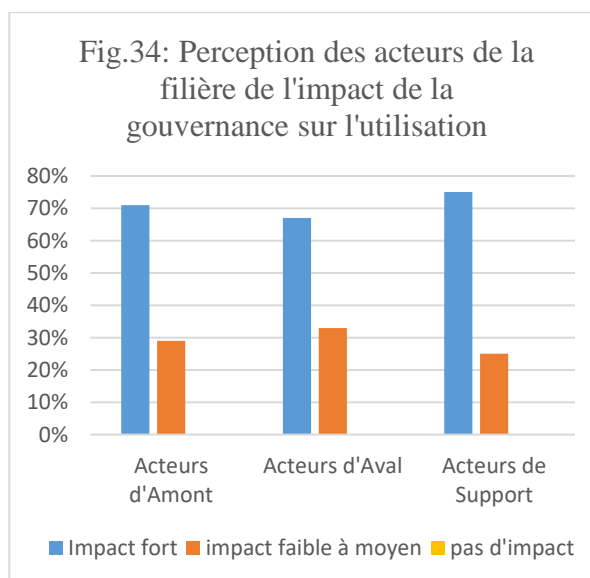
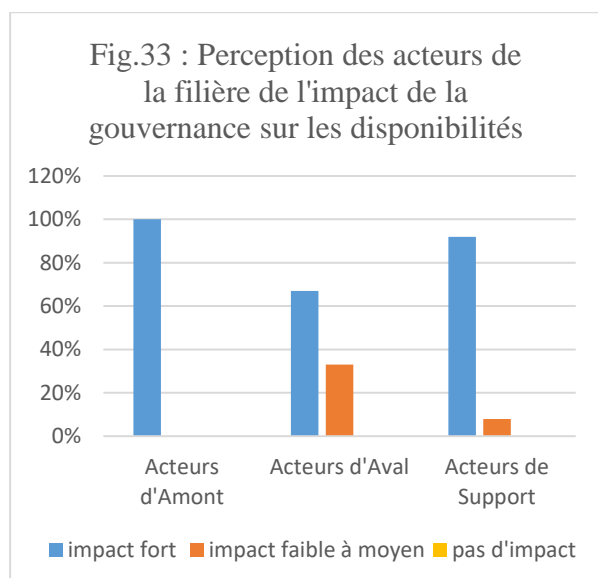
Notes: B: coefficients Logit; dl: degré de liberté; approx.: Valeur P des tests de signification, Exp(B): Odds Ratios; \*\*\* significatif au seuil de 1% ; \*\* significatif au seuil de 5% ; a: Valeur affichée fixe;

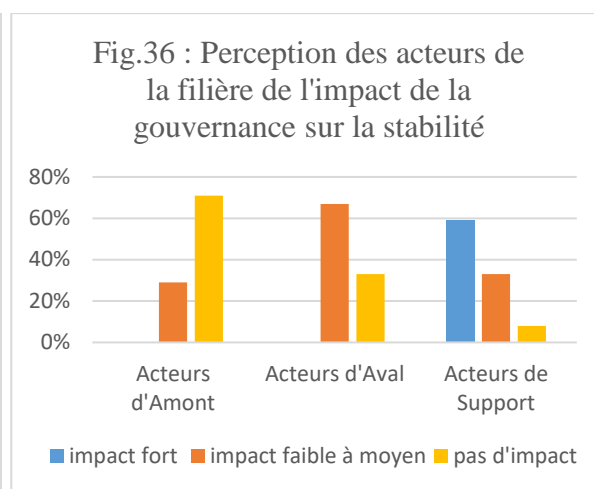
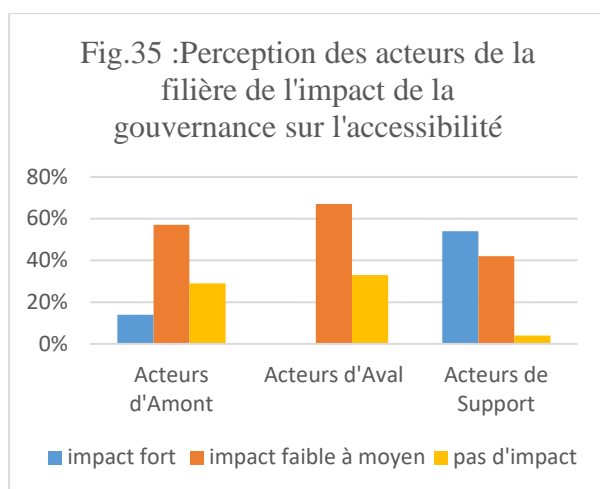
Source: (Analyse Données SPSS, 2020)

#### 4. Perceptions des acteurs sur l'impact de la gouvernance sur la sécurité alimentaire

##### 4.1. Position des acteurs

Les acteurs de la filière (amont, aval et de support) ne partagent pas le même avis quant à l'impact global de la gouvernance sur la sécurité alimentaire en termes de disponibilités alimentaires, d'accessibilité, d'utilisation et de stabilité. L'avis dominant de l'impact fort de la gouvernance sur la sécurité alimentaire en termes de disponibilités alimentaires et de l'utilisation, est partagé par tous les acteurs de la filière. Par contre, les avis diffèrent quant à l'impact de la gouvernance sur la sécurité alimentaire en termes d'accessibilité et de stabilité aussi bien entre acteurs de la filière qu'au sein de la même catégorie d'acteurs (Figures 33, 34, 35, 36).





## 4.2. Perceptions des acteurs

L'analyse de contenu des discours des acteurs sur l'impact de la gouvernance sur la sécurité alimentaire en légumineuses a montré des perceptions controversées et de visions différentes entre certains acteurs de la filière, voire des conflits d'intérêts. Il est particulièrement entre les producteurs, importateurs et acheteurs d'une part et entre la Fédération Nationale des Négociants de Céréales et de Légumineuses (FNCL) et l'Office National Interprofessionnel des Céréales et des Légumineuses (ONICL) d'autre part.

Les producteurs avancent que les importateurs qui contrôlent la filière en termes de prix et n'achètent pas la production nationale par alibi qu'elle n'est pas de qualité et préfèrent importer même si la qualité de la production nationale est bonne. Tandis que, les importateurs soulignent que la production locale n'est pas de bonne qualité et insuffisante pour assurer la sécurité alimentaire du pays en légumineuses. En outre, La FNCL et l'ONICL ne partagent pas la même vision du développement de la filière notamment en ce qui concerne les points suivants :

- a) **Les objectifs poursuivis** : Pour les responsables de l'ONICL, la préoccupation majeure reste un marché bien approvisionné et une stabilité des prix quel que soit l'origine des produits (importation ou production locale). Alors que pour les responsables de la FNCL, l'objectif principal est de chercher à maximiser le profit et à réduire les risques commerciaux tout en contribuant activement à l'approvisionnement du pays en légumineuses à travers des activités de collecte, de stockage, de distribution de la production locale et du négoce international.
- b) **Le cadre juridico-réglementaire** : les responsables du l'ONICL soulignent que l'ONICL n'est pas un organisme de développement, mais il a des missions précises stipulées par la loi n°12-94 régissant l'activité des céréales et des légumineuses. Le statut de l'ONICL consiste à surveiller l'offre, la régulation du marché, les importations, l'assistance technique et la promotion de la qualité, d'encourager la création d'Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) et d'informer sur le marché intérieur et extérieur. En ce qui concerne la mission d'encouragement à la création d'organisations professionnelles, les responsables considèrent que cette mission est abandonnée pour éviter tout chevauchement avec les institutions de développement telles que l'Office National du Conseil Agricole, l'Agence de Développement Agricole et les Directions Régionales de l'Agriculture. Ils avancent que l'ONICL est toujours sollicité par ces

institutions et contribue aux différentes activités en faveur des OPA. A l'opposé, les responsables de la FNCL considèrent les interventions de l'ONICL au titre de la loi n°12-94 comme s'inscrivant dans une logique « contrôle/sanction » plutôt que dans une logique « régulation/développement ». Ils demandent que l'ONICL joue le rôle d'accompagnement et d'orientation des acteurs professionnels.

- c) **La constitution d'un stock de sécurité** : les responsables de la FNCL estiment qu'il est temps de redéfinir le stock de sécurité en précisant les mécanismes de sa constitution et de sa régulation, et de voir comment l'assurer pour les légumineuses, compte tenu des enjeux actuels et des risques du marché où le Maroc est importateur net de légumineuses. Ils évoquent que la loi n°009-71 régissant la constitution d'un stock de sécurité était une réponse à l'ère de l'État interventionniste et ne correspond pas à la politique de libéralisation des filières des céréales et légumineuses, adoptée par l'État. A l'inverse, les responsables de l'ONICL avancent qu'il est nécessaire de réguler le marché par des mesures législatives et réglementaires de l'Etat afin d'organiser le marché des légumineuses via la gestion des droits de douane. Ils soulignent que la gestion des périodes d'importation ne doit pas être connue à l'avance par les opérateurs pour éviter tout risque de maîtrise des opérateurs des stocks ayant un impact sur le prix de vente des légumineuses. Ils ajoutent que les niveaux de stocks sont déterminés par le système de déclaration qui est corroboré des recensements de stocks, sommaires ou exhaustifs, effectifs chez les opérateurs et par des recoupements croisés de leurs déclarations. L'appréciation des capacités de stockage se fait sur la base des plans confirmée par des visites techniques des agents de l'ONICL.

Par ailleurs, les indicateurs de gouvernance ayant soulevé des contraintes et des divergences entre les acteurs concernent le pilotage et le contrôle de la filière, la coordination, l'engagement, la confiance et le partage d'informations entre les acteurs. Pour le pilotage et le contrôle de la filière, les acteurs de l'amont (producteurs d'intrants et groupements d'intérêt économique) pensent que les acheteurs (importateurs et intermédiaires) pilotent la filière des légumineuses. Ils constatent qu'en l'absence d'une vision stratégique de l'État pour cette filière, les importateurs profitent de la faible production nationale et de sa faible compétitivité vis-à-vis des légumineuses importées. Ils ajoutent que les intermédiaires contrôlent les prix et déterminent la qualité, laissant un petit marché aux producteurs. De l'autre côté, les acteurs de l'aval (transformateurs, agrégateurs et commerçants) pensent que la filière est tellement atomisée qu'il n'y a pas de pilote. Chaque maillon recherche ses propres intérêts sans vision ni organisation commune de la filière. Alors que les acteurs de support n'ont pas émis d'avis commun sur le pilotage et le contrôle de la filière.

Concernant la coordination entre les acteurs, les acteurs de l'amont et de l'aval (producteurs d'intrants, groupements d'intérêt économique, agrégateurs, commerçants) voient que la coordination dans la filière existe lorsqu'il y a un accord de partenariat ou qu'il y a un problème de légumineuses sur le marché, comme le cas où les prix du pois chiche ont grimpé en flèche. Ils considèrent que "il ne s'agit pas d'une coordination structurée dans les relations entre les acteurs de la filière avec une vision stratégique claire". Pour les acteurs institutionnels de support (Société Nationale de Commercialisation des Semences, Institut National de la Recherche Agronomique et Office National Interprofessionnel des Céréales et des

Légumineuses), les responsables confirment le manque de coordination qui est dû, selon eux, au deux raisons suivantes :

- Absence d'objectifs stratégiques communs pour les légumineuses pour orienter les actions et programmes des différents acteurs ;
- Absence d'une fédération interprofessionnelle qui organise la filière de l'amont à l'aval.

De plus, certains acteurs ont relevé certains déficits de coordination. C'est le cas de :

- Chevauchement des champs d'actions en matière de sensibilisation et d'accompagnement des agriculteurs entre les deux institutions de la région de Béni-Mellal-Khénifra, à savoir la chambre régionale d'agriculture et la direction régionale de l'Office National du Conseil Agricole.
- Double emploi en termes de représentativité des agriculteurs par la loi n° 27-08 portant statut des chambres d'agriculture et la loi n°03-12 relative aux fédérations interprofessionnelles, pouvant créer des réticences à collaborer entre la chambre d'agriculture et les fédérations interprofessionnelles et entrave la coordination entre ces institutions.

Quant à l'engagement et la confiance entre acteurs de la filière, tous les acteurs (amont, aval et support) s'accordent sur l'importance de construire la confiance entre acteurs et le respect des engagements comme la clé d'une relation professionnelle réussie. Cependant, certains acteurs ont soulevé les contraintes suivantes pour le renforcement de l'engagement et de la confiance entre les acteurs de la filière :

- Le niveau de représentativité en deçà des aspirations des acteurs institutionnels dans les comités de réunion qui lient ces acteurs ;
- La non-conformité de certains importateurs aux réglementations d'importation est un problème pour l'ONICL pour suivre l'opération d'approvisionnement et avoir une visibilité sur la quantité effectivement importée.

En ce qui concerne le partage d'informations entre acteurs de la filière, les acteurs de l'amont argumentent qu'il n'y a pas de partage car la filière est reléguée au second plan dans les relations entre acteurs. Ils ont évoqué le cas de la recherche et développement où une grande partie de la recherche n'est pas mise en œuvre et transmise aux agriculteurs, faute de moyens. D'un autre côté, les acteurs de l'aval considèrent qu'un gros effort doit être fait pour partager l'information entre les acteurs de la chaîne de valeur. Ils ont mentionné l'absence d'un système d'information et de suivi sur les prix et les tendances mondiales de la recherche et de l'innovation, ainsi que le manque de partage et de diffusion de l'information via des plateformes et des médias appropriés. Pour les acteurs institutionnels de support, ils considèrent que le partage d'informations ne se fait pas au même niveau entre les différents maillons de la chaîne de valeur de la filière.

### **III. Discussion**

Sur la base des résultats du modèle logistique ordinal, il existe une relation entre la gouvernance et la sécurité alimentaire en légumineuses au Maroc en termes d'accessibilité et de stabilité plutôt qu'en termes de disponibilités alimentaires et d'utilisation. Il a été mis en évidence l'importance des indicateurs de gouvernance tels que la proximité physique de la filière, le

pilotage et le contrôle de la filière, le degré de transparence, le degré de confiance, et le degré de partage d'informations sur le système de distribution entre les acteurs. Ce résultat est conforme à la revue de littérature où les relations de proximité et d'échange entre les acteurs contribuent à réduire l'incertitude sur les prix, la quantité et la qualité et facilitent l'accès aux crédits par le biais de la confiance, de la circulation de l'information ou la diffusion de l'innovation (Soullier, 2013). Néanmoins, l'analyse du discours des acteurs de la filière sur l'impact des indicateurs de gouvernance sur la sécurité alimentaire a mis en lumière des visions différentes et des perceptions controversées entre les acteurs de la filière. Elle a soulevé des contraintes, notamment en termes de coordination, d'engagement, de confiance et de partage d'informations entre les acteurs. Ces divergences entre acteurs ne sont pas à même de répondre aux défis auxquels est confrontée la filière des légumineuses au Maroc. Cette filière est soumise à des contraintes techniques, organisationnelles et de gouvernance qui empêchent sa relance en tant que filière stratégique pour le développement agricole du Maroc et contribuant à la sécurité alimentaire du pays.

Ces résultats fournissent une orientation intéressante aux décideurs des politiques publiques pour engager une réflexion sur le rôle de la gouvernance et comprendre comment les acteurs de la filière (amont, aval et acteurs de support) travaillent ensemble, se concertent et s'articulent en vue d'atteindre la sécurité alimentaire en légumineuses au Maroc. Cette réflexion est d'autant nécessaire suite à la crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19, qui a mis en évidence l'importance pour les pays de concevoir des plans d'action stratégiques de sécurité alimentaire pour gérer les risques générés par la COVID-19 et atténuer son impact sur la sécurité alimentaire et son effet potentiellement déstabilisateur sur l'économie et la société (FAO, 2020).

En effet, la sécurité alimentaire en légumineuses ne peut être garantie de manière durable si les divergences de vues sur le développement de la filière persistent entre les acteurs de la filière et que les contraintes de gouvernance évoquées ci-dessus ne sont pas levées. D'où la nécessité de favoriser l'action collective entre les acteurs, notamment ceux en amont et en aval de la filière, pour éviter toute asymétrie de pouvoir et de contrôle de la filière par un acteur au détriment de l'autre, et pour réduire les imperfections du marché, notamment les contraintes liées aux informations. Dans la même directive, Tozalni et El Haddad (2007) ont recommandé que les acteurs locaux adoptent des stratégies collectives pour maintenir le pouvoir de négociation face aux acteurs clés de la chaîne globale de valeur.

De plus, la gouvernance ne peut jouer pleinement et efficacement son rôle dans la sécurité alimentaire si le clivage des visions par rapport au cadre juridique et réglementaire régissant la filière des légumineuses persiste entre deux principaux acteurs, à savoir l'acteur étatique (ONICL) et un acteur professionnel (FNCL). De même, le chevauchement des responsabilités observé dans les discours de certains acteurs n'est pas en faveur du renforcement de la gouvernance de la filière. Face aux enjeux sécuritaires imposés par la crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19 ainsi que la crise alimentaire due à la guerre entre la Russie et l'Ukraine, l'État doit faire un choix politique : doit-il se contenter de recourir à l'importation pour répondre aux besoins nationaux en légumineuses avec des arrangements de droits de douane en cas de crise tout en restant en dépendance alimentaire ou développer et mettre à niveau la filière sur le plan technique et agro-industriel ?

Dans cette perspective, les enseignements tirés de la crise provoquée par la pandémie liée à la COVID-19 ont conduit le Gouvernement Marocain à adopter la substitution aux importations dans la stratégie industrielle marocaine Post-COVID 19. Cette stratégie a mis en place une nouvelle génération de programmes d'accompagnement à la relance des microentreprises

industrielles (MICEVN, 2020). Ainsi, le Département de l'Agriculture devrait orienter et accompagner les groupements d'intérêt économique et les coopératives des légumineuses à saisir cette opportunité pour améliorer la qualité de la production nationale et la diversification des produits agro-alimentaires des légumineuses (farine, semoule, décortiquée, congelée, conservée) via le développement de nouveaux processus de transformation. La nouvelle stratégie agricole « Génération Green » adoptée par le Maroc au cours de la prochaine décennie (2020-2030) peut être une opportunité et un cadre pour la mise en œuvre de la bonne gouvernance de la filière des légumineuses à des fins de sécurité alimentaire à travers son deuxième fondement « Pérennité du développement agricole ».

Ce chapitre s'est focalisé sur l'aspect qualitatif de la gouvernance en analysant la perception des acteurs, mais il ouvre des champs de recherche portant notamment sur le rôle de la régulation juridique pour poser les bases d'une bonne gouvernance pour la sécurité alimentaire. De plus, il est important de multiplier cette recherche à d'autres filières organisées pour examiner quel effet peut avoir l'organisation sur la gouvernance pour la sécurité alimentaire.

## **Conclusion et Recommandations**

En conclusion, l'utilisation de deux modes d'analyse via la régression logistique ordinaire et l'analyse qualitative des perceptions des acteurs a été complémentaire et a enrichi l'analyse globale de l'impact de la gouvernance sur la sécurité alimentaire. Cette recherche fournit des informations importantes au gouvernement et aux décideurs politiques pour que la gouvernance joue efficacement son rôle dans la sécurité alimentaire en légumineuses. Il est vivement recommandé au gouvernement d'adopter un changement de politiques publiques en poussant la filière des légumineuses à se réorganiser dans le cadre d'une fédération interprofessionnelle selon la loi n° 03-12. Ce changement de politique conduit à repenser l'offre de marché entre production nationale et importation à travers l'encouragement et le développement de la production locale et sa valorisation par des politiques à moyen et long termes, au lieu de politiques à très court terme centrées sur l'importation et l'équilibrage par des ajustements douaniers et/ou fiscaux pour répondre à des crises ponctuelles ou des périodes de forte demande (Ramadan et la pandémie liée à la COVID-19).

Par ailleurs, la réforme juridique des textes régissant la filière des légumineuses devrait développer un système de gouvernance permettant de tirer la filière vers le haut en assurant la révision des attributions des acteurs et la définition de leurs rôles et responsabilités pour un approvisionnement sécurisé et optimisé en légumineuses dans un cadre de partenariat entre l'Etat et la fédération interprofessionnelle. Cette réforme juridique devrait inciter les opérateurs à investir davantage dans le développement des capacités de stockage et la modernisation des infrastructures de stockage à des fins de sécurité alimentaire. Afin d'éviter l'émergence de visions différentes ou de conflits d'intérêts entre acteurs, il est primordial de développer, au sein de cette fédération interprofessionnelle, une vision stratégique de développement de la filière partagée par tous les acteurs. Un meilleur pilotage et contrôle de la filière prenant en compte les intérêts des acteurs de l'amont et de l'aval de la filière et le renforcement des relations de proximité et d'échange entre acteurs contribuent à réduire l'incertitude concernant le prix, le système de distribution, les quantités, et la qualité des légumineuses et ce, dans le cadre du respect de la loi n°104-12 relative à la liberté de prix et de la concurrence. En outre, le renforcement de la coordination, de l'engagement, de la confiance, de la transparence et du partage d'informations sur la filière entre les acteurs (amont, aval, et support), sont indispensables pour assurer la sécurité alimentaire en légumineuses et répondre à ses enjeux de développement.

## **Conclusion de la Troisième Partie :**

Dans cette partie de présentation des résultats de la recherche et leur discussion, nous avons veillé à les présenter séparément par chapitre afin de mettre en valeur le travail accompli et la méthodologie poursuivie ainsi que la pertinence des résultats obtenus. En plus, les résultats de chaque chapitre se complètent et nous permettent de répondre à notre question principale de la recherche relative à l'amélioration de la gouvernance de la filière des légumineuses à des fins de sécurité alimentaire.

En conclusion, nous pouvons conclure que la multiplication des méthodes d'analyse utilisées ont permis d'obtenir des résultats diversifiés et intéressants pour le devenir de la filière des légumineuses alimentaires au Maroc. En effet, l'ampleur des contraintes et enjeux de développement de la filière nécessitent des réponses concrètes bien étudiées et analysées sur la base des méthodes scientifiques rigoureuses. C'est ce que nous avons essayé de présenter dans ce rapport de thèse que nous voulons conclure avec des recommandations et un scénario de changement pour le développement futur de la filière qui se base sur l'exploitation de l'ensemble de nos résultats présentés séparément dans les trois chapitres de cette partie.

## CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS

En guise de conclusion, nous pouvons avancer que l'analyse de la gouvernance de la filière des légumineuses alimentaires au Maroc à des fins de sécurité alimentaire a été riche en informations collectées et révélatrice de recommandations et d'orientations louables aux décideurs politiques pour relancer les légumineuses en tant que filière stratégique compte tenu de son rôle crucial pour la sécurité alimentaire. Cette analyse a fait appel à des outils méthodologiques variés mais complémentaires afin de rendre la recherche plus complète que possible et surmonter les limites que peut présenter le recours à une seule méthode.

A travers la consultation des experts de la filière via la méthode DELPHI, nous avons pu identifier les leviers de structuration et de bonne gouvernance de la filière. Ces leviers répondent aux principaux enjeux et contraintes de développement de la filière. Ils ont un caractère de nouveauté et d'importance pour le contexte des légumineuses au Maroc. Parmi les nouveaux leviers, les experts se sont mis d'accord sur l'adoption des systèmes de culture autour des légumineuses, l'installation au niveau des coopératives ou GIE des unités de production de semences de qualité en remplacement des semences locales, la création d'un observatoire d'échange d'informations entre acteurs de la filière, l'attractivité des débouchés de la filière autour de la labellisation et l'investissement dans des procédés modernes de transformation et de valorisation. Pour les leviers importants, ils concernent principalement la recherche variétale, le conseil agricole, les pratiques agricoles durables de conduite des légumineuses et le contrôle sanitaire tout au long de la chaîne de valeur. De même, cette consultation nous a permis de mettre en évidence :

- Le besoin urgent de l'organisation de la filière des légumineuses au sein d'une fédération interprofessionnelle où un dialogue équilibré entre les acteurs amont et aval des légumineuses est pratiqué et les bonnes pratiques de bonne gouvernance partagées et respectées par tous les acteurs ;
- La nécessité d'une réflexion collective entre les acteurs de la filière légumineuses afin de répondre aux principaux enjeux des différents maillons de la chaîne de valeur de la filière en jetant les bases d'une vision stratégique commune de la filière et de sa mise en œuvre basée sur la bonne gouvernance. Cela nécessitera une coordination, un partage d'informations dans le cadre du respect de la loi n°104-12 relative à la liberté de prix et de la concurrence, une transparence et un partenariat entre les acteurs de l'amont et de l'aval de la filière.

En plus, nous avons pu capitaliser sur les points auxquels les experts se sont mis d'accord pour proposer huit objectifs stratégiques de la filière. Ces objectifs répondent aux principaux enjeux de développement de la filière à savoir l'organisation, la structuration et la bonne gouvernance de la filière, la mise à niveau technique et technologique et la commercialisation. En effet, l'analyse du degré de mobilisation des acteurs de la filière sur ces objectifs via la méthode MACTOR a montré que ces objectifs sont consensuels que conflictuels. Les objectifs ayant un degré de mobilisation des acteurs plus élevé que les autres objectifs, se rapportent à :

- L'organisation de la filière et sa bonne gouvernance ;
- Le positionnement des petits producteurs dans la chaîne d'approvisionnement ;
- L'assurance de la production nationale en quantité et qualité ;
- La contractualisation des approvisionnements en faveur de la structuration de la filière et encouragement des investissements tout au long de la chaîne de valeur ;
- Le renforcement de la visibilité entre acteurs de la chaîne de valeur (amont et aval).

Nous considérons que ces leviers et objectifs stratégiques constituent une contribution louable pour bâtir une stratégie de développement de la filière dans le cadre de la nouvelle stratégie agricole ‘‘Génération Green’’. Par ailleurs, l’analyse de la perception des acteurs sur la relation entre gouvernance et sécurité alimentaire, nous a permis de montrer qu’il existe une relation entre la gouvernance et la sécurité alimentaire en légumineuses au Maroc en termes d’accessibilité et de stabilité plutôt qu’en termes de disponibilités alimentaires et d’utilisation.

Nous avons mis en évidence l’importance des indicateurs de gouvernance tels que la proximité physique de la filière, le pilotage et le contrôle de la filière, le degré de transparence, le degré de confiance, et le degré de partage d’informations sur le système de distribution entre les acteurs. En effet, un meilleur pilotage et contrôle de la filière va prendre en compte les intérêts des acteurs de l’amont et de l’aval de la filière. Le renforcement des relations de proximité et d’échange entre acteurs va contribuer à réduire l’incertitude concernant le prix, le système de distribution, les quantités, et la qualité des légumineuses. Alors que le renforcement de la coordination, de l’engagement, de la confiance, de la transparence et du partage d’informations sur la filière entre les acteurs (amont, aval, et support), vont contribuer à assurer la sécurité alimentaire en légumineuses et répondre à ses enjeux de développement.

Toutefois, nous avons pu déceler des visions différentes et des perceptions controversées entre les acteurs de la filière ainsi que des lacunes de gouvernance, notamment en termes de coordination, d’engagement, de confiance et de partage d’informations entre les acteurs. La persistance de ces divergences et déficits n’aide pas à garantir de manière durable la sécurité alimentaire en légumineuses. En outre et compte tenu des répercussions de la crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19 ainsi que la crise alimentaire due à la guerre entre la Russie et l’Ukraine, nous avons conclu la nécessité pour le gouvernement d’adopter un changement de politiques publiques en repensant l’offre de marché entre production nationale et importation à travers l’encouragement et le développement de la production locale et sa valorisation par des politiques à moyen et long termes, en poussant la filière à se réorganiser dans le cadre d’une fédération interprofessionnelle selon la loi n° 03-12 et en favorisant l’action collective entre les acteurs, notamment ceux en amont et en aval de la filière, pour éviter toute asymétrie de pouvoir et de contrôle de la filière par un acteur au détriment de l’autre, et pour réduire les imperfections du marché, notamment les contraintes liées aux informations.

Ainsi, nous préconisons l’importance d’une interprofession active pour la promotion, le développement de la filière et la coordination des acteurs. Les points qui nous semblent primordiaux sont les suivants :

- **Intégration de la filière dans une interprofession** : cette dernière doit disposer de toutes les informations et connaissances sur toutes les innovations et dynamiques en cours dans la filière afin de coordonner les acteurs et de les aider dans leur développement. Cela passe par de la communication auprès des acteurs de la filière afin d’affirmer sa position de référent et de soutien.
- **Développer son rôle de médiateur** : l’interprofession est normalement un intermédiaire clé du fonctionnement d’une filière et joue le rôle d’interlocuteur privilégié pour tous les acteurs en cas de difficulté. Ainsi, l’interprofession pourrait s’investir davantage dans les relations entre producteurs et industriels, comme mentionné précédemment dans nos résultats à travers le développement de partenariat entre acteurs de l’amont et de l’aval.
- **Création, échange et diffusion des connaissances** : l’interprofession, par sa transversalité, possède une vue d’ensemble sur la filière légitimant son expertise. Il nous

semble important qu'elle construise une base de données étoffée de pistes de solutions et des innovations prometteuses de la filière et qu'elle les communique à tous les acteurs afin qu'ils puissent en tirer profit.

- **Implication auprès des consommateurs** : la consommation est un axe stratégique incontournable pour le développement des légumineuses au Maroc. La sensibilisation des consommateurs sur les bienfaits nutritionnels et de santé a été parmi les propositions qui ont ressorti de nos résultats. L'interprofession doit militer pour une campagne de sensibilisation ayant pour objectif de rétablir l'image, la position et les bénéfices des légumineuses dans la consommation humaine. Cette campagne ne peut être menée par l'interprofession seule et nécessiterait l'appui du gouvernement.

Aussi, nous avons mis en relief l'importance de la réforme juridique des textes régissant la filière des légumineuses pour développer un système de gouvernance qui permet de tirer la filière vers le haut en assurant :

- La révision des attributions des acteurs pour éviter, le cas échéant, le double emploi et favoriser la collaboration, la mutualisation des ressources, des efforts et construction des alliances ente acteurs ;
- La qualification des acteurs sur la base des ressources, la qualité des prestations et la bonne gouvernance ;
- Les mécanismes de régulation réactifs et rapides basé sur un système de veille commerciale actif portant sur le marché national et international ;
- La définition de rôles et responsabilités des acteurs pour l'approvisionnement sécurisé et optimisé en légumineuses dans un cadre partenarial entre Etat et Fédération interprofessionnelle ;
- L'encouragement des opérateurs à investir davantage dans le développement des capacités de stockage et la modernisation des infrastructures de stockage à des fins de sécurité alimentaire.

En termes d'analyse prospective du jeu des acteurs de la filière via la méthode MACTOR, nous avons conclu que la filière des légumineuses est cratérisée par une pluralité d'acteurs intervenant tout au long de la chaîne de valeur dont le jeu est instable et peu connexe. La dynamique des relations entre ces acteurs a montré l'absence aussi bien d'acteurs dominants que d'acteurs dominés. Par contre, il y a une concentration des acteurs entre les acteurs autonomes et les acteurs relais. Les acteurs autonomes sont composés principalement des acteurs de l'amont et de l'aval de la filière et font partie des groupements d'intérêt économique (GIE), coopératives, importateurs, négociants et acteurs de la société civile. Ces acteurs sont faiblement connectés, mais ils sont susceptibles d'être intégrés et impliqués davantage dans la dynamique de la filière, alors que les acteurs relais ayant un rapport de force élevé, sont composés principalement des acteurs étatiques et représentent les organismes de recherche et/ou de développement, de l'approvisionnement, de contrôle et des assurances. Ils n'arrivent donc pas à jouer le rôle de changement et faire impliquer les acteurs opérationnels de l'amont et de l'aval dans la dynamique de la filière. En fait, La structure d'influence actuelle entre acteurs de la filière des légumineuses alimentaires n'aide pas à inscrire la filière dans une dynamique relationnelle positive qui peut être une source de l'émergence des visions différentes et perceptions controversées entre acteurs de la filière qui ne favorisent pas un rôle décisif de la gouvernance dans la sécurité alimentaire en légumineuses.

Nous ne pouvons conclure cette recherche sans proposer un scénario de changement de la filière en exploitant nos résultats obtenus à travers la mobilisation des outils méthodologiques variés.

Ce scénario de changement comme présenté dans la figure ci-après, a pour objectif l'amélioration de la performance de la filière et recommande :

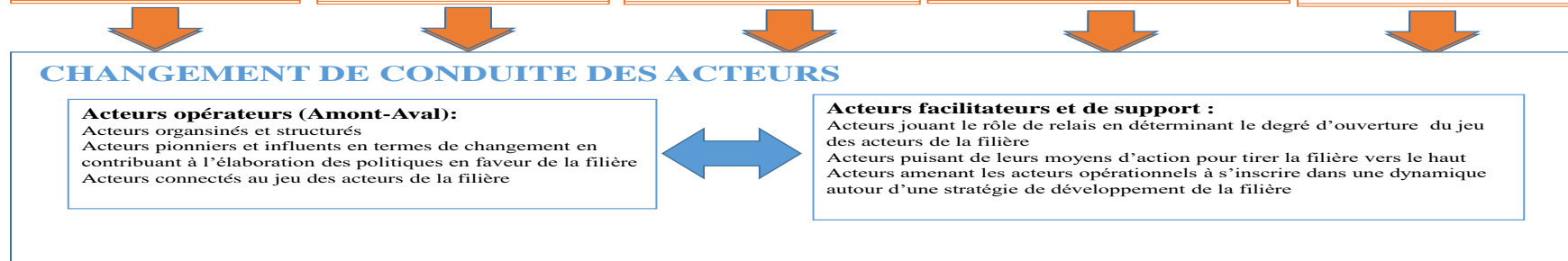
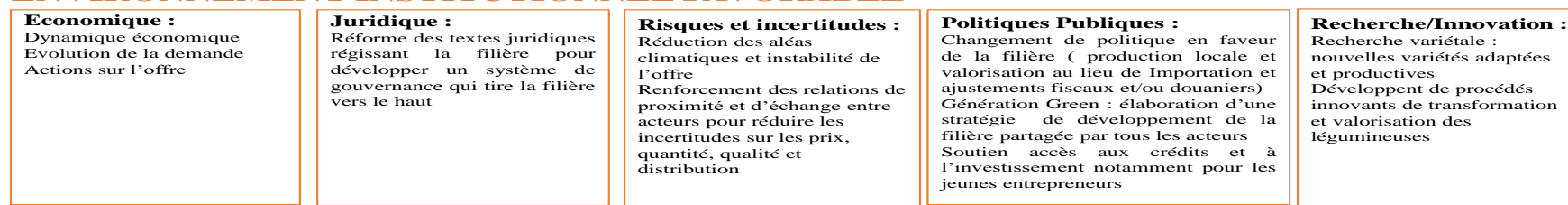
- Un environnement institutionnel favorable au développement de la filière des légumineuses alimentaires sur les plans économique, juridique, politiques publiques, d'atténuation des risques et incertitudes et d'encouragement de la recherche et de l'innovation.
- Un changement de conduite des acteurs de la filière dans lequel les acteurs opérationnels (amont-aval) seront organisés, structurés, connectés au jeu des acteurs, pionniers et influents en contribuant à l'élaboration des politiques en faveur de la filière et les acteurs facilitateurs et de support joueront le rôle de relais, déterminant le degré d'ouverture du jeu des acteurs de la filière et puisant de leurs moyens d'action pour tirer la filière vers le haut et amenant les acteurs opérationnels à s'inscrire dans une dynamique autour d'une stratégie de développement de la filière.
- Une organisation de la filière dans une fédération interprofessionnelle active pour la promotion, le développement et la coordination des acteurs et impliquée auprès des consommateurs.
- Une gouvernance de la filière favorisant les relations d'échange et de proximité entre acteurs et développant le partenariat entre Etat et Fédération interprofessionnelle.
- Un meilleur pilotage et contrôle de la filière au sein d'une fédération interprofessionnelle prenant en compte les intérêts des acteurs de l'amont et de l'aval de la filière.
- Un renforcement de la coordination, de l'engagement, de la confiance, de la transparence et du partage d'informations sur la filière entre acteurs de la filière (amont-aval et support).

Comme toute recherche scientifique a des limites, nous pensons que les investigations menées auprès d'un groupe d'acteurs restreint appartenant à une filière donnée, constitue une limite pour généraliser les résultats obtenus. Toutefois, nous considérons que le recours à l'étude de cas permet de mieux cerner la problématique de recherche et poser les bonnes questions afin de répondre aux enjeux de développement d'une filière agricole. En plus, le fait d'étudier plus d'une filière en même temps ou des produits agricoles différents en adoptant nos méthodes d'investigation diversifiées risquent de détourner la recherche de l'approche systémique que nous avons veillé à respecter lors de déroulement de la recherche.

En termes de perspectives de recherche, les résultats auxquels, nous sommes parvenues ont incité des réflexions de recherche pour explorer davantage l'analyse de la gouvernance pour la sécurité alimentaire. Une des premières réflexions qui nous paraît importante, a un rapport avec la nouvelle réflexion adoptée par la FAO sur la sécurité alimentaire en introduisant deux concepts clés à savoir l'agenceité et la durabilité. Nous jugeons utile d'introduire des indicateurs de durabilité dans l'analyse de la gouvernance pour la sécurité alimentaire et voir quel rôle peut jouer la prise en compte de la dimension environnementale dans la gouvernance pour la sécurité alimentaire. Aussi, nous proposons d'analyser quelle structure de gouvernance des systèmes alimentaires pour protéger l'agenceité et garantir la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous. Comme la composante juridique régissant et réglementant la filière des légumineuses a été ressorti dans l'analyse de la perception des acteurs, nous proposons d'analyser le rôle de la régulation juridique pour poser les bases d'une bonne gouvernance de la sécurité alimentaire. De plus, nous recommandons vivement de multiplier notre recherche à d'autres filières plus organisées que les légumineuses pour examiner quel effet peut avoir l'organisation sur la gouvernance pour la sécurité alimentaire.

**Figure 37. Proposition de Scénario de changement pour la filière des légumineuses alimentaires au Maroc**

**ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL FAVORABLE**



## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Adelman I. (1961). *Theories of Economic Growth and Development*. Stanford University Press, 174 pages.
- AfDB (2013). *Agricultural Value Chain Financing (AVCF) and Development for Enhanced Export Competitiveness*. Document of the African Development Bank Group.
- Agresti A. (2007). *An introduction to categorical data analysis Second Edition*, Department of Statistics, University of Florida, John Wiley & Sons Inc., Florida, 357 pages.
- Akesbi N. (2014). *Le Maghreb face aux nouveaux enjeux mondiaux : les investissements verts dans l'agriculture au Maroc*. Note de L'Ifri, Programme Moyen-Orient-Maghreb.
- Allali F. (2017). *Evolution des pratiques alimentaires au Maroc*. *International Journal of Medicine and Surgery*, Volume 4, Special Issue, ID 145, pp. 70-73.
- Algis S., Bouchire F., Cheval I. et Tillard G. (2016). *Perspectives de développement et innovations au sein de la filière légumes secs en Bourgogne Franche-Comté. Projet : la relance des légumineuses en Bourgogne Franceh –Comté*, Agro Sup Dijon, France.
- Alsop, R. and Heinsohn, N. (2005). *Measuring Empowerment: Structuring Analysis and Framing Indicators*. Policy Research Working Paper, No. 3510. Washington, DC, World Bank
- Ashmore R., Flanagan T., Mcinnes D. and Banks D. (2016). *The Delphi Method: methodological issues arising from a study examining factors influencing the publication or non-Publication of mental health nursing research*. *Mental Health Review Journal*, 21(2), pp. 85-94.
- Baillette P., Fallery B. and Girard A. (2013). *La méthode Delphi pour définir les accords et les controverses : applications à l'innovation dans la traçabilité et dans le e-recrutement*. 18ème colloque de l'Association Informatique et Management (AIM), Lyon, France, pp. 1-22.
- Bakkour D. (2013). *Un essai de définition du concept de gouvernance*. *Studies and Syntheses 13-05*, LAMETA, Universtiy of Montpellier.
- Bassaler N. (2004). *Le jeu des acteurs de l'information géographique : un cas appliqué de la méthode Mactor*. *Cahiers du LIPSOR n° 17*, Paris, Librairie des Arts et métiers.
- Belfellah Y. et Gassemi K. (2016). *Stratégies d'acteurs et démarche prospective : essai de formalisation des mécanismes de pouvoir au sein du secteur touristique marocain*. *Recherches en sciences de gestion*, vol.5 n° 5, pp. 25-49.
- Berry E.M., Dernini S., Burlingame B., Meybeck A. and Conforti P. (2015). *Food security and sustainability: can one exist without the other?* *Public Health Nutrition*, 18(13), pp. 2293–2302.

- Berthélemy J-C. et Thuilliez J. (2013). Santé et développement : une causalité circulaire. *Revue d'économie du développement* 2013/2 (Vol. 21), pp. 119-147.
- Bottollier-Depois F. (2012). Gouvernance des biens communs, Elinor Ostrom, 2010. Fiche de lecture, Observatoire du Management Alternatif, HCE, Paris.
- Brouille D. (dir) 2010. Gouvernance : Théories & Pratiques. L'harmattan, Paris et Montréal, pp. 23-47.
- Calame P. (1996). Des processus de gouvernement aux processus de gouvernance, in Séminaire de réflexion européen sur la gouvernance et les risques, Odense.
- Carlsson L., Callaghan E., Morley A. and Broman G. (2017). Food system sustainability across scales: a proposed local-to-global approach to community planning and assessment. *Sustainability*, 9(6).
- Cercle des Entrepreneurs du Futur CEF (2003). Manuel d'utilisation du logiciel MACTOR, Paris, Magellis Consultants.
- Conseil Economique et Social des Nations Unies CESNU (2016). Rapport du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable.
- Creswell J.W. (2014). *Research design: qualitative, quantitative, and mixed method approaches*. Thousand Oaks, CA: SAGE
- Creswell J.W. (2018). *Research design: qualitative, quantitative, and mixed methods approaches*. Fifth edition. Los Angeles: SAGE, 275 pages.
- Crozier M. and Theoning J.C. (1976). The regulation of complex, organized systems, *Administrative Science Quartely*.
- Crozier M. et Friedberg E. (1977). *L'acteur et le Système*, Paris, Editions du Seuil.
- Curran J. (2013). Bienfaits nutritionnels et santé des légumineuses. Présentation Power Point, Pulse Canada.
- Direction de Développement des Filières de Production DDFP (2014). Situation des légumineuses alimentaires au Maroc. Présentation Power Point, Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts.
- Doukkali R., Moussaoui M. et Bendaoud, M. (2003). Évolution récente des politiques agricoles au Maroc. Policy Module Morocco, Roles of Agriculture Project International Conference 20-22 October, 2003 Rome, Italy.
- Driouach N. (2020). Présentation de la filière des légumineuses alimentaires au Maroc. Présentation Power Point, Office National Interprofessionnel des Céréales et Légumineuses, Rabat.

- Driouchi A. et El Mezroui R. (1992). Economie du secteur des légumineuses alimentaires au Maroc. Le secteur des légumineuses alimentaires au Maroc. Etude réalisée sous l'égide du MARA avec la collaboration de la GTZ. IAV Hassan II. Actes Editions 1992.
- Echaudemaison C.D. (1993). Dictionnaires d'économie et des sciences sociales, Paris, Nathan.
- El Bilali H., Callenius C., Strassner C. and Probst L. (2018). Food and nutrition security and sustainability transitions in food systems. *Food and Energy Security*, 8(2), pp. 1–20
- El Hadad F. et Emlinger C. (2004). “ Le Maroc : enjeux d’une libéralisation des échanges avec l’union européenne”. Rapport d’études : les relations économiques et commerciales de l’espace euro-méditerranéen dans les domaines agricoles et agroalimentaires. Dynamique des échanges et projets communs de développement. Projet MAA PAR 03 G61001. IAM de Montpellier. 109 pages.
- El Mir M., El Harti A., El Mezroui R. et Berri, Y. (1998). Commercialisation des légumineuses alimentaires au Maroc. Etude réalisée dans le cadre du projet Maroc-Allemand relatif à l'amélioration des cultures des légumineuses alimentaires. Projet "Amélioration de la culture des légumineuses Alimentaires (ALCA)".
- Eljannoui F. (2017). Essais sur l’impact de l’accès au crédit sur la pauvreté rurale au Maroc : analyses à travers des modèles de ménages avec contrainte de crédit non-séparables micro-simulés. Thèse de doctorat en sciences économiques, Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales, Université Mohammed V, Agdal Rabat.
- Evard Y., Pras B. et Roux E. (2012). Fondements et Méthodes des Recherches en Marketing. 4<sup>ème</sup> Edition, DUNOD, 697 pages.
- FOCP, INRA, IAV Hassan II, ICARDA (2014). “India –Morocco Food Legumes Initiative: Increasing Food legumes production by small farmers to strengthen Food and Nutrition Security through adoption of improved technologies and governance with south-south cooperation”. Project report, pp.1-47.
- FOCP, INRA, IAV Hassan II, ICARDA (2015). “ India –Morocco Food Legumes Initiative: Increasing Food legumes production by small farmers to strengthen Food and Nutrition Security through adoption of improved technologies and governance with south-south cooperation”. Project report, pp. 1-88.
- FOCP, INRA, IAV Hassan II, ICARDA (2016). “ India –Morocco Food Legumes Initiative: Increasing Food legumes production by small farmers to strengthen Food and Nutrition Security through adoption of improved technologies and governance with south-south cooperation”. Project report, pp.1-50.
- FOCP, INRA, IAV Hassan II, ICARDA (2017). “ India –Morocco Food Legumes Initiative: Increasing Food legumes production by small farmers to strengthen Food and Nutrition Security through adoption of improved technologies and governance with south-south cooperation”. Project report, pp. 1-188.
- FOCP, INRA, IAV Hassan II, ICARDA (2018). “ India –Morocco Food Legumes Initiative: Increasing Food legumes production by small farmers to strengthen Food and Nutrition

- Security through adoption of improved technologies and governance with south-south cooperation''. Project report, pp. 1-141
- Food and Agriculture Organization (FAO), 2021. Rapport de Synthèse sur les Légumineuses Alimentaires et Fourragères dans le Grand Maghreb Arabe, Représentation de la FAO au Maroc.
- Food and Agriculture Organization (FAO), 2011. Profil Nutritionnel du Maroc. Division de la nutrition et de la protection des consommateurs, Rome.
- Food and Agriculture Organization (FAO), 2003. Trade Reforms and Food Security: Conceptualizing the linkages, Rome.
- Food and Agriculture Organization (FAO), 1974. Report of the World Food Conference, Rome 5-16 November 1974.
- Gagnon Y-C. (2012). L'étude de cas comme méthode de recherche. 2<sup>ème</sup> Edition, Presses de l'Université du Québec, 117 pages.
- Garnett T., Appleby M.C., Balmford A., Bateman I.J. and Benton T.G. (2013). Sustainable intensification in agriculture: Premises and policies. *Science*, 341(6141), pp. 33-34.
- Gaumand C., Cahpadaniel A. et Duzert A. (2010). Systèmes de gestion des connaissances pour la chaîne logistique intra-organisationnelle, cas de la société BONFIGIOLI. *Systèmes d'information & management*, vol.15 n° 2, pp. 99-124.
- Gereffi G. and Korzeniewicz M. (1994). *Commodity chains and global capitalism*. Westport, Conn, Greenwood Press, contributions in economics and economic history.
- Gereffi G., Humphrey J. and Sturgeon T. (2005). The governance of global value chains. *Review of International Political Economy*, vol.12, n°1, pp.78-104.
- Godet M. (2007). Manuel de prospective stratégique 3<sup>ème</sup> édition, Tome 1 : une indiscipline intellectuelle, Collection : Progès du management, Dunod.
- Godet M. (2007). Manuel de prospective stratégique 3<sup>ème</sup> édition, Tome 2 : L'art et la méthode, Collection : Progès du management, Dunod.
- GTZ (2007). *Value Links Manual: The methodology of Value Chain Promotion*, First Edition, GTZ Eschborn.
- Hardin G. (1968). The Tragedy of the Commons. *Science*, 162, pp. 1243–1248.
- Haut-Commissariat au Plan HCP (2014). Présentation des résultats de l'Enquête Nationale sur la Consommation et les Dépenses des Ménages 2013/2014. Rapport de synthèse, Rabat.
- Haut-Commissariat au Plan HCP (2019). Quelles perspectives pour la dépendance alimentaire du Maroc à l'horizon 2025. Les brefs du Plan, N°12-16 Décembre 2019, pp. 1-3.

- High Level Panel of Experts HLPE (2020). Food security and nutrition: building a global narrative towards 2030. A report by the High Level Panel of Experts on Food Security and Nutrition of the Committee on World Food Security, Rome.
- Hosmer D.W. and Lemeshow S. (2000). Applied Logistic regression Second edition, Wiley Series in Probability and Statistics, 369 pages.
- Humphrey J. and Schmitz H. (2001). Governance in Global Value Chains. *IDS Bulletin*, Vol.32, n°3, pp.19-29.
- Ibrahim S. and Alkire S. (2007). Agency and empowerment: A proposal for internationally comparable indicators. *Oxford Development Studies*, 35(4), pp. 379-403.
- Institut Royal des Etudes Stratégiques IRES (2014). Sécurité alimentaire et sanitaire face au changement climatique : essai pour une stratégie d'adaptation, dans le cadre d'une gouvernance intégrée au Maroc. Rapport de synthèse, pp 1-85.
- Jeder H., Hattab S. and Frija I. (2020). An econometric analysis for food security in Tunisia. *New Medit*, Vol 19, n.4, pp.10-20.
- Johnson D. (1997). Agriculture and the wealth of nations. *American Economic Review*, Vol.87, issue 2, pp. 1-12.
- Kabeer N. (1999). Resources, Agency, Achievements: Reflections on the Measurement of Women's Empowerment. *Development and Change*, 30(3), pp.435- 64.
- Kone A. (2011). Mécanismes de gouvernance et performance de la filière coton du Mali. Thèse de doctorat en sciences économiques. *Economies et finances*, Université d'Angers, France.
- Kooiman J. (1993). Findings, Speculations and Recommendations, in J. Kooiman (dir) *Modern Governance*, London, Sage.
- Laamari A. (2015). Etude Données de base des Légumineuses alimentaires au Maroc : Analyse de l'offre, coûts de production et indicateurs de performance. *India-Morocco for the Development of Food Legumes Initiative Rapport*, pp.1-74.
- Laamari A., Bentaïbi A., Fadlaoui A., Al Balghitti A., Dahan R., Badraoui I et Aden Aw H. (2016). Acteurs de la chaîne de valeur des légumineuses. Présentation Power point, *Rencontres Francophones Légumineuses RFL*, Palais des Congrès, Dijon, France.
- Lacirignola C., Adinolfi, F. and Capitanio F. (2015). Food security in the Mediterranean countries. *New Medit*, Vol 14, n.4, pp. 2-10.
- Landreth H. and Colander D. C. (2002). *History of Economic Thought* (4th edition ed.), Boston: Houghton Mifflin.
- Lang T. and Barling D. (2012). Food security and food sustainability: reformulating the debate. *The Geographical Journal*, 178(4), pp. 313-326.

- Le Galès P. (2003). *Le retour des villes européennes ? Sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance*, Paris, Presses de Sciences Po, 254 pages.
- Liu X. and Koirala H. (2012). Ordinal Regression Analysis: Using Generalized Ordinal Logistic Regression Models to Estimate Educational Data. *Journal of Modern Applied Statistical Methods*, Vol 11, n. 1, pp.242-254.
- Magrini M-B. et Thomas A. (2017). Les obstacles au développement des légumineuses en France et les conditions pour les surmonter. Séance hebdomadaire de l'Académie d'agriculture française « Les enjeux économiques et politiques des légumineuses » du 22 février 2017, Paris.
- Marcou G., Rangeon F. et Thiébault J-L. (1997). *La coopération contractuelle et le gouvernement des villes*. Collection logiques Juridiques, l'Harmattan, Paris, Montréal, 428 pages.
- Meadows D., Meadows D. and Randers J. (2013). *The limits to growth, the 30-year update*, traduit par Agnès El Kaïm, Extrait de publication. Collection Retrouvailles. Les Editions Ecosociété, Montréal.
- Meny Y., Thoenig J.-C. (1989). *Politiques publiques*, Paris, PUF.
- Meybeck A. and Gitz V. (2017). Sustainable diets within sustainable food systems. *Proceedings of the Nutrition Society*, 76(1), pp. 1-11.
- Minvielle J. P (2000). Sécurité alimentaire et sécurité humaine : Convergence et complémentarité des approches, in : *La sécurité alimentaire en questions : dilemmes, constats et controverses*, Nicole Stäuble Tercier et Beat Sottas (éds.), Karthala, Paris, pp. 49-63.
- Moliner P., Rateau P. et Cohen-Scali V. (2002). *Les représentations sociales : pratique des études de terrain*'. Presses universitaires de Rennes, pp. 202 - 230.
- Moustier P. (2010). Commodity chains, supply chains and value chains: basic definitions and concepts. *Markets and agriculture linkage for cities in Asia*.
- Moustier P. (2012). *Organisation et performance des filières alimentaires dans les pays du sud : le rôle de la proximité*. Synthèse des travaux pour l'habilitation à diriger des recherches, Montpellier, UMR MOISA, Série recherches.
- Myers J.L. and Well A.D. (2003). *Research Design and Statistical Analysis Second Edition*, Lawrence Erlbaum, 508 pages.
- Nijkamp, P. and Vindigni G. (2002). Spatial environmental evaluation of alternative EU agricultural scenarios for Mediterranean countries. *Journal of Environmental Systems*, 28(1), pp. 71-90.
- Nobre T. et Zawadzki C. (2013). Stratégie d'acteurs et processus d'introduction d'outils de contrôle et de gestion des PME, *Comptabilité-Contrôle-Audit*, Vol.19, n° 1, pp. 91-116.

- Oualid H. (2012). Sécurité sanitaire des aliments, commerce et développement : approche par l'Economie Industrielle. Thèse de doctorat en sciences économiques, Université Panthéon-Assas, Ecole doctorale de Sciences économiques et de gestion, Sciences de l'information et de la communication.
- Peter, F. 2003. Gender and the foundations of social choice: the role of situated agency. *Feminist Economics*, 9(2-3), pp. 13–32.
- Petrucci C. J. (2009). A Primer for Social worker Researchers on How to conduct a Multinomial Logistic regression. *Journal of Social Service Research*, Vol 35, n.2, pp.193-205.
- Reardon T., Chen K., Minten B. and Adriano L. (2012). The quiet revolution in staple food value chains: enter the dragon, the elephant and the tiger. Metro manila, Philippines, Asian Development Bank, and International Food Policy Research Institute.
- Rerhrhaye K. et Ait El Mekki A. (2017). Estimation de la vulnérabilité en sécurité alimentaire face aux objectifs visés par l'État à l'horizon 2020 (Cas du blé tendre). *Rev. Mar. Sci. Agron. Vét.*, Vol 5, n.2, pp. 183-191.
- Roger D. (2007). La décroissance, entropie, écologie, économie. Observatoire de management alternatif, HEC Paris.
- Sen A. (1985). Well-being, agency and freedom: The Dewey lectures 1984. *The Journal of Philosophy*, 82(4), pp. 169-221.
- Shrader T. (2012). Operating in a dynamic agricultural arena (RISE framework). Course OPPO - Organized farmers as partners in agri-business. Presentation Power point. Centre for Development innovation, Wageningen University.
- Spector C. (2003). Le concept de mercantilisme. *Revue de métaphysique et de morale* 2003/3 (n° 39), pp. 289-309.
- Smidou M.L. (1995). La sécurité alimentaire par la gestion d'une politique durable : Spécialisation et recherche de l'autosuffisance alimentaire (Cas du Maroc). *Options méditerranéennes, Séri. A/n°26 -Sécurité alimentaire en Méditerranée.* pp. 45-60
- Suárez B. & Pérez-Gil F. (1999). La modernización del campo y la alimentación: un recuento de los últimos años, 1982-1993” in: Sector agropecuario y alternativas comunitarias de seguridad alimentaria y nutrición en México, Luz María Espinosa Cortés (éd), Plaza y Valdés-Instituto Nacional de Nutrición Salvador Zubirán, México, pp. 61- 103.
- Taboz Y. (2018). Densité nutritionnelle des aliments consommés au Maroc. Symposium Nutrition d'aujourd'hui, Santé de demain. Présentation Power Point, Palais des congrès, Marrakech.

- Toumi L., El Amrani M., Ait El Mekki A., Harbouze R. and Fadlaoui A. (2020). The Structuring and Good Governance of the Pulses Sector in Morocco: Results from an e-Delphi Survey. *International Journal of the Science of Food and Agriculture*, Vol 4, n.2, pp. 191-202.
- Ugaglia A.A., Boutry O., Ferru M., Mathé J., Prévost B. et Rivaud A. (2021). La crise de la covid-19, un levier de changement pour le système alimentaire français ? *Revue de la régulation*, n° 29, pp. 1-36.
- Wang N. (2014). La recherche sur les légumineuses à la Commission canadienne des grains. Présentation Power Point. Laboratoire de recherches sur les grains, Commission Canadienne des Grains.
- Williamson O.E (1991). Comparative Economic Organization: the analysis of discrete structural alternatives. *Administrative science Quarterly*, Vol.36, pp.269-296

### Références du Web

- Ait Hou M., Grazia C. and Malorgio G. (2015). Food safety standards and international supply chain organization: A case study of the Moroccan fruit and vegetable exports, <https://doi.org/10.1016/j.foodcont.2015.02.023>
- Akesbi N. (2011). La Nouvelle Stratégie Agricole du Maroc annonce-t-elle l'insécurité alimentaire du pays ? <https://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2011-3-page-93.htm>
- Ayala J. C. and Manzano-Garcia G. (2017). Insufficiently Studied factors related to burnout in nursing: results from an e-Delphi study. *PLoS One*, 12(4): e 0175352. DOI: 10.1371/journal.pone.0175352, pp. 1-17.
- Barbara C. et Schneider D. K. (2020). Manuel de recherche en technologie éducative. <http://dx.doi.org/10.13140/RG.2.2.15100.28801>
- Baron C. (2003). La gouvernance : débats autour d'un concept polysémique. *Droit et société*, Vol. 2, pp. 329-349. DOI : 10.3917/drs.054.0329
- Béatrice (2012). David Ricardo : la théorie économique de l'avantage comparatif. Blog l'Or et l'Argent. <https://www.loretlargent.info/economie/david-ricardo-la-theorie-economique-de-lavantage-comparatif/6254/>
- Bencharif A., Rastoin J.L. (2007). Concepts et Méthodes de l'Analyse de Filières Agroalimentaires : Application par la Chaîne Globale de Valeur au cas des Blés en Algérie. Working paper n°7/2007. <https://core.ac.uk/download/pdf/7070788.pdf>
- Berdai M. (2016). Le Plan Maroc Vert et la sécurité alimentaire: quelle perspective à l'horizon 2020 ? *Revue New Medit* N.1/2016, pp 53-61. [https://www.iamb.it/share/img\\_new\\_medit\\_articoli/1054\\_53berdai.pdf](https://www.iamb.it/share/img_new_medit_articoli/1054_53berdai.pdf)
- Bernoux P., Bion J-Y., Cohen J-C., Meunier-Chabert M. (2001). L'analyse des systèmes d'acteurs : Cahier n°1 : Diagnostics de territoire et systèmes d'acteurs, Rapport de

- recherche, Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU). <https://hal-lara.archives-ouvertes.fr/hal-02162045>
- Chappoz Y. et Pupion P-C.(2013). Une nouvelle gouvernance et de nouvelles politiques publiques territoriales , Dans Gestion et management public Vol.2 n°2, pp. 1-4. <https://doi.org/10.3917/gmp.022.0001>
- Charreaux G. (1996). Vers une théorie du gouvernement des entreprises. IAE DIJON – CREGO/LATEC.[https://www.researchgate.net/publication/4799182\\_Vers\\_une\\_theorie\\_du\\_gouvernement\\_des\\_entreprises](https://www.researchgate.net/publication/4799182_Vers_une_theorie_du_gouvernement_des_entreprises)
- Clément A. (2005). La spécificité du fait alimentaire dans la théorie économique. Les fondements historiques et les enjeux, Ruralia. <http://journals.openedition.org/ruralia/178>
- Crowson M. (2019). Ordinal logistic regression using SPSS. The University of Oklahoma, <https://sites.google.com/view/statistics-for-the-real-world/home>
- Divay G. et Paquin S. (2013). L'administration publique dans la gouvernance multiniveau infranationale : état de la question et perspectives. Revue Téléscope, Vol.19, n°1, pp.1-24. <https://id.erudit.org/iderudit/1017149ar>
- Dubois J-L et Mahieu F-R. (2009). Sen, Liberté Et Pratiques du Développement. Revue Tiers Monde, 2009/2 (n°198), pp. 245-261.<https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2009-2-page-245.htm>
- Economic and Commercial Cooperation of the Organization of Islamic Cooperation COMCEC (2020). Good Governance for Ensuring Food Security and Nutrition in the OIC Countries.<http://www.comcec.org/en/wp-content/uploads/2020/09/5-Research-report-final-draft.pdf>.
- Fadlaoui A., Arrach R., Al Balghitti A. et Dahan R. (2015). Activité sur les politiques publiques et leurs incidences sur le secteur des légumineuses alimentaires. Morocco-Indian for the Development of Food Legumes Initiative Rapport, pp1-40. <http://www.imfli.com/images/report.pdf>
- FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2020. L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020. Transformer les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et abordable. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/ca9692fr>
- Food and Agriculture Organization FAO (1996). Les leçons de la révolution verte -vers une nouvelle révolution verte. Document d'information technique. <https://www.fao.org/3/bn217f/bn217f.pdf>
- Food and Agriculture Organization FAO (2003). Les bilans alimentaires Manuel. <https://www.fao.org/3/x9892f/x9892f00.htm#Contents>
- Food and Agriculture Organization FAO (2005). Voluntary Guidelines to Support the Progressive Realization of the Right to Adequate Food in the Context of National Food Security. Rome. <http://www.fao.org/3/y7937e/Y7937E00.htm#TOC>

- Food and Agriculture Organization FAO (2010). The State of the World's Plant Genetic Resources for Food and Agriculture. <http://www.fao.org/agriculture/crops/thematic-sitemap/theme/seeds-pgr/sow/en/>
- Food and Agriculture Organization FAO (2011). Good food security governance: The crucial premise to the twin-track approach. Background paper, ESA Workshop, Rome 5-7 December 2011. [https://www.fao.org/fileadmin/templates/righttofood/documents/other\\_documents/2011\\_good\\_food\\_security\\_gov/FoodSecurityGovernanceWorkshop\\_backgroundpaper.pdf](https://www.fao.org/fileadmin/templates/righttofood/documents/other_documents/2011_good_food_security_gov/FoodSecurityGovernanceWorkshop_backgroundpaper.pdf)
- Food and Agriculture Organization FAO (2015). Développer des chaînes de valeur alimentaires durables – Principes directeurs. Rome. <https://www.fao.org/3/i3953f/i3953f.pdf>
- Food and Agriculture Organization FAO (2016a). Les légumineuses et le changement climatique. L'année Internationale des Légumineuses 2016. <https://www.uncclearn.org/wp-content/uploads/library/a-i5426f.pdf>
- Food and Agriculture Organization FAO (2016b). Les légumineuses et la biodiversité. L'année Internationale des Légumineuses 2016. <https://www.fao.org/3/i6757f/i6757f.pdf>
- Food and Agriculture Organization FAO (2020). La covid-19 et l'impact sur la sécurité alimentaire dans la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord: comment y répondre? Caire. <https://doi.org/10.4060/ca8430fr>
- Gereffi G. and Fernandez-Stark K. (2016). Global Value Chain Analysis: A Primer. <https://www.researchgate.net/publication/305719326>
- Hajjar R., Newton P., Adshead D., Bogaerts M., Maguire-Rajpaul V.A., Pinto L.F.G, McDermott C.L., Milder J.C., Wollenbergh E., Agrawal A. (2019). Scaling up sustainability in commodity agriculture: Transferability of governance mechanisms across the coffee and cattle sectors in Brazil. *Journal of Cleaner Production*, Volume 206, pp. 124-132. <https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2018.09.102>
- Haut-Commissariat au Plan HCP (2014). Enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages. [https://www.hcp.ma/downloads/Enquete-Nationale-sur-la-Consommation-et-les-Depenses-des-Menages-2014-Microdonnees-anonymisees-Open-Data\\_t21539.html](https://www.hcp.ma/downloads/Enquete-Nationale-sur-la-Consommation-et-les-Depenses-des-Menages-2014-Microdonnees-anonymisees-Open-Data_t21539.html)
- High Level Panel of Experts HLPE (2019). Agroecological and other innovative approaches for sustainable agriculture and food systems that enhance food security and nutrition. A report by the High Level Panel of Experts on Food Security and Nutrition of the Committee on World Food Security. HLPE report 14. Rome. 163 pp. <http://www.fao.org/3/ca5602en/ca5602en.pdf>
- International Food Policy Research Institute IFPRI (2021). Transforming food systems after COVID-19. *Global Food Policy Report 2021*. <https://doi.org/10.2499/9780896293991>
- Jarvinen P.H. (2004). Research Questions Guiding Selection of an Appropriate Research Method. Department of Computer and Information Sciences FIN-33014 University of Tampere, Finland. [https://webpages.tuni.fi/utacs\\_history/cs/reports/dsarja/D-2004-5.pdf](https://webpages.tuni.fi/utacs_history/cs/reports/dsarja/D-2004-5.pdf)

- Kumar Mishra P. and Dey K. (2018). Governance of agricultural value chains: Coordination, control and safeguarding. *Journal of Rural Studies*, pp. 1-13. <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2018.09.020>
- Legrand P. et Bories D. (2007). Le choix des variables explicatives dans les modèles de régression logistique. <https://www.reserachgate.net/publication/281834969>
- Mathieu C. (2009). Amartya Sen et l'analyse socioéconomique des famines : portée, limites et prolongements de l'approche par les entitlements. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00652423>
- Maud C., Alarcon P., Karani M., Muinde P., Akoko J., Onono J., Fevre E., Hasler B. and Rushton J. (2017). The broiler meat system in Nairobi, Kenya: using a value chain framework to understand animal and product flows, governance and sanitary risks. *Preventive Veterinary Medicine* <http://dx.doi.org/10.1016/j.prevetmed.2017.08.013>
- Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural, des Eaux et Forêts MAPMDREF (2020). Génération Green 2020-2030 : Placer l'agriculture marocaine dans une nouvelle ère de progrès. <https://www.agriculture.gov.ma/fr/ministere/generation-green-2020-2030>
- Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration MEFRA (2020). Circulaire n°6029/211. <https://www.finances.gov.ma/Publication/adii/2020/adii-di-produits-covid19.pdf>
- Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie Verte et Numérique MICEVN (2020). Post COVID 19 : Nouvelle génération de programmes d'appui pour la relance des TPME industrielles. <https://www.mcinet.gov.ma/fr/content/post-covid-19-nouvelle-génération-de-programmes-d'appui-pour-la-relance-des-tpme>
- Ministère de la Santé MS (2016). Guide Marocain de la nutrition. <https://www.sante.gov.ma/Publications/Guides-Manuels/Documents/GUIDE-M-P.pdf>
- Ministère de la Santé MS (2018). Enquête nationale sur la Population et la Santé Familiale (ENPSF)-2018. <https://www.sante.gov.ma/Documents/2019/10/ENPSF-2018.pdf>
- Moussaoui A., Allali K., Bendaoud M., Doukkali R. et Mahdi M. (2003). Analyse socio-économique des rôles de l'agriculture et conséquences en matière de politiques : Etude du cas- Maroc. Rapport de synthèse INRA. Projet FAO-ROA Maroc. <https://www.inra.org.ma/sites/default/files/socioeconomique.pdf>
- Nature & Faune, Volume 31, Issue No.1, FAO. <https://www.fao.org/3/i7174e/i7174e.pdf>
- OCDE (2010). Solutions alimentaires, Dossier spécial agriculture. L'observateur de l'OCDE, n°278, [https://issuu.com/oecd.publishing/docs/observateurocde\\_278\\_mars2010](https://issuu.com/oecd.publishing/docs/observateurocde_278_mars2010)
- OCDE/FAO/FENU (2016). Adopter une approche territoriale dans les politiques de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Editions OCDE, Paris. <http://dx.doi.org/10.1787/9789264257108-en>

- Organisation de Coopération Economique et de Développement OCDE (2015). Principes de gouvernance d'entreprise du G20 et de l'OCDE. Rapport de l'OCDE aux ministres des Finances et aux gouverneurs des banques centrales du G20. <https://www.oecd.org/daf/ca/Corporate-Governance-Principles-FRA.pdf>
- Organisation de la Coopération et de Développement Economique OCDE (2013). Investir ensemble : Vers une gouvernance multi-niveaux plus efficace, Éditions OCDE, Paris. <https://doi.org/10.1787/9789264200609-fr>
- Organisation de la Coopération et de Développement Economiques OCDE (2011). Water governance in OECD countries: A Multilvel Approach, OECD studies on water, Editions OCDE, Paris. <https://doi.org/10.1787/9789264119284-en>
- Plumecocq G. (2018). Systèmes alimentaires durables : Définition. Dictionnaire d'Agroécologie. <https://dicoagroecologie.fr/encyclopedie/systemes-alimentaires-durables/>
- Rastoin J-L. (2009). Dynamique du système alimentaire. <http://alimentation-sante.org/wp-content/uploads/2012/07/Dynamique-du-systeme-alimentaire.pdf>
- Rechenmann F. (2014). Les limites de la croissance dans un monde fini. Revue en ligne Interstices. <https://interstices.info/les-limites-de-la-croissance-dans-un-monde-fini/>
- Robert L. and Paarlberg (2002). Governance and Food Security in an Age of Globalization. Food, Agriculture, and the Environment Discussion Paper 36. IFPRI. <http://ebrary.ifpri.org/utills/getfile/collection/p15738coll2/id/85064/filename/85065.pdf>
- Sen A. (1983). Poverty and Famines: An Essay on Entitlement and Deprivation. Oxford Scholarship Online: November 2003. DOI:10.1093/0198284632.001.0001
- Siegel K.R., Ali M.K., Srinivasiah A., Nugent R.A. and Narayan K.M.V. (2014). Do We Produce Enough Fruits and Vegetables to Meet Global Health Need? PLoS ONE 9(8): e104059. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0104059>
- Sinclair T.R. and Vadez V. (2012). The future of grain legumes in cropping systems. Crop and Pasture Science 63: 501-12. DOI: 10.1071/CP12128.
- Soullier G. (2013). La gouvernance des chaînes de valeur en Afrique : permanence ou changement ? <https://www.researchgate.net/publication/327115061>
- Taj Uddina M., Goswamia A., Rahmanb M.S. and Ratan Dhara A. (2019). How can governance improve efficiency and effectiveness of value chains? An analysis of pangas and tilapia stakeholders in Bangladesh. Aquaculture, Volume 510, pp. 206-21. <https://doi.org/10.1016/j.aquaculture.2019.05.055>
- Thierry R. (2011). Le façonnage des institutions d'irrigation au XXe siècle selon les principes d'Elinor Ostrom, est-il encore pertinent en 2010 ? NSS-Dialogues, EDP Sciences 2011. DOI: 10.1051/nss/2011131

- Toumi L. (2016). Sustainable Food Security in Morocco: Challenges and opportunities. *AGROFOR International Journal*, Vol. 1, Issue No. 1, pp 30-40. <http://www.agrofor.rs.ba/paper.php?id=30>
- Toumi L., El Amrani M. Gouvernance de la sécurité alimentaire au Maroc : Défis et opportunités. In : El Moujabber M. (ed.), Belhouchette H. (ed.), Belkhodja M. (ed.), Kalaitzis P. (ed.). *Research and innovation as tools for sustainable agriculture, food and nutrition security*. Bari : CIHEAM, 2020. pp. 156-161. (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 124). 2. MEDFORUM 2018, 2018/09/18-20, Bari (Italy). <http://om.ciheam.org/om/pdf/a124/00007815.pdf>
- Tozanli S. et El Hadad F. (2007). Gouvernance de la chaîne globale de valeur et coordination des acteurs locaux : la filière d'exportation des tomates fraîches au Maroc et en Turquie, <https://hal.inrae.fr/hal-02660310>
- Tran N., Conner B., Wilson N. and Phillips M. (2013). Governance of Global Value Chains in Response to Food Safety and Certification Standards: The Case of Shrimp from Vietnam. *World Development* (2013). <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2013.01.025>
- Voynnet Fourboul, C. (2013). Pouvoir : jeux de pouvoir et analyse stratégique, Présentation PDF. <http://voynnetf.fr/wp-content/uploads/2013/06/pouvoir.pdf>
- World Bank (2005). *World Development Report 2006: Equity and Development*. Washington, DC. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/5988>
- Wu J. (2011). Improving the writing of research papers: IMRAD and beyond. *Landscape Ecology*, 26 (10), pp. 1345-1349. <https://link.springer.com/article/10.1007/s10980-011-9674-3#citeas>

# **ANNEXES I**

## Annexe1. Liste des 40 leviers (items) par dimension thématique (1<sup>er</sup> tour)

Dimension thématique	Leviers (items)
<b>Diagnostic global de la filière</b>	1. Foncier : statut des terres limite l'investissement
	2. Prix et conditions du marché (multitude d'intervenants : intermédiaires, importateurs, grossistes)
	3. Manque de technologie de production (mécanisation)
	4. Coûts de main d'œuvre élevé
	5. Maladies phytosanitaires
	6. Faible organisation des producteurs
	7. Concurrence des produits importés
	8. Manque de financement
<b>Intrants/Semences</b>	9. Renforcement du conseil agricole : Essais de démonstration et FFS
	10. Subvention de la multiplication des semences certifiées par les producteurs
	11. Proximité des points de vente des semences certifiées
	12. Accessibilité des prix des semences certifiées
<b>Coûts de production</b>	13. Sensibilisation des producteurs à s'organiser collectivement dans le cadre de coopératives pour réduire les coûts de productions (achat d'intrants collectif)
	14. Recours des producteurs aux bonnes pratiques agricoles durables de conduite des légumineuses alimentaires (semis direct, rotation culturale longue, conservations des eaux et sols, choix variétal,...)
	15. Mécanisation des opérations de conduite des légumineuses
<b>Approvisionnement</b>	16. Sensibilisation de création des associations de producteurs autour d'une fédération nationale afin de palier à la fragmentation de l'approvisionnement local
	17. Renforcement des organisations de producteurs autour de sujets d'intérêts communs (gestion, commercialisation, labellisation,..) susceptibles d'être traités collectivement
	18. Renforcement de la circulation et le partage de l'information entre acteurs de chaîne de valeur (origine du produit)
	19. Développement du partenariat entre les acteurs de l'amont et l'aval de la filière pour le bien être du consommateur (qualité et accessibilité)
<b>Positionnement des producteurs dans la Chaîne de Valeur</b>	20. Regroupement des producteurs et industriels autour de GIE agro-alimentaires pour constituer une force de négociation
	21. Amélioration de la gouvernance interne et démocratique des organisations professionnelles (Associations, Coopératives, GIE, FI)
	22. Renforcement des capacités des producteurs et organisations professionnelles en gestion et négociation pour faire valoir leurs droits
	23. Professionnalisation du processus de négociation entre acteurs de la chaîne de valeur

<b>Dimension thématique</b>	<b>Leviers (items)</b>
<b>Production</b>	24. Augmentation du taux d'utilisation des semences certifiés par les producteurs
	25. Recours au choix variétal à haut potentiel de production
	26. Encouragement et veille au transfert technologique des résultats de la recherche agronomique sur les légumineuses alimentaires vers les producteurs et les faire bénéficier des pratiques et des progrès internationaux dans cette filière
	27. Utilisation des variétés résistantes aux maladies (anthracnose/orobanche)
<b>Transformation/Valorisation</b>	28. Diversification des produits agroalimentaires des légumineuses (farine, semoule, décortiqué, surgelé, conservé,...) via le développement de nouveaux procédés de transformation
	29. Renforcement des opérations de nettoyage et de calibrage existants pour améliorer la qualité
	30. Encouragement et incitation des producteurs à la certification et la labellisation
	31. Encouragement de développement des systèmes de stockage afin de limiter la baisse des prix agricoles durant les années de forte production
<b>Distribution</b>	32. Contractualisation des approvisionnements en faveur de la structuration de l'aval de la filière et encouragement de plus grands investissements tout au long de la chaîne de valeur
	33. Développement des circuits courts et/ou de proximité de la part des consommateurs, des collectivités et de l'état
<b>Distribution</b>	34. Encouragement des débouchés attractifs (restaurations hors foyer) autour des labels des produits des légumineuses (AO/Bio/ IG)
	35. Promotion les labels des produits de légumineuses auprès des commerçants grossistes
	36. Intégration des légumineuses alimentaires dans les circuits de distribution existants et qui sont performants
<b>Consommation</b>	37. Conduite d'une action conjointe entre les autorités de santé et le département de l'agriculture pour sensibiliser les consommateurs marocains des bénéfices nutritionnels et de santé des légumineuses ;
	38. Innovation sur les nouveaux produits plus convenable pour la consommation et l'utilisation par les catégories sociales à revenu élevé.
	39. Renforcement du contrôle des légumineuses importées contre les OGM
	40. Sensibilisation du consommateur via la rééducation nutritionnelle dans les établissements scolaires

## Annexe 2. Matrice des Influences Directes et Indirectes (MIDI)

	AMMS	GIE Loukil	GIE AHzab	Ass Moblad	ARCEL BK	Agrégateur	Ass Imp	FNCL	FNIS	COMADER	Ch Ag RSK	Ch Ag FM	Ch Ag CS	Ch Ag MS	Ch Ag BK	DRA RSK	DRA FM	DRA CS	DRA MS	DRA BK	ADA	Foodex	ONSSA	LOARC	SONACOS	ONCA	ONICL	INRA	DDFP	DSS/DF	CAM	MAMDA	FMC	OCP Motmir	li
AMMS	12	6	6	6	6	7	2	2	11	8	6	6	6	6	6	11	10	9	10	11	8	2	12	6	13	11	6	9	12	11	10	10	2	9	256
GIE Loukil	6	12	12	9	9	5	2	2	10	7	7	7	7	7	6	12	11	10	11	9	9	2	8	5	10	13	4	8	12	11	8	6	2	10	257
GIE AHzab	5	11	13	8	10	4	2	2	9	6	7	7	7	7	8	11	10	10	11	10	11	2	10	6	9	14	4	10	13	12	8	7	2	11	264
Ass Moblad	6	9	9	11	9	6	2	2	10	7	9	7	7	7	6	13	10	9	10	8	10	2	10	6	12	13	4	8	13	13	9	7	2	9	264
ARCEL BK	6	9	11	9	11	4	2	2	10	7	7	7	7	7	10	11	10	9	10	12	12	2	11	6	11	15	4	9	13	13	10	8	2	9	275
Agrégateur	6	7	7	8	6	10	2	2	7	6	8	5	5	5	5	12	9	8	8	8	12	2	10	5	10	11	4	6	12	12	8	8	2	6	232
Ass Imp	0	0	0	0	0	2	8	10	3	2	1	1	2	1	1	3	2	7	2	3	4	2	7	5	3	6	9	2	6	8	2	1	2	2	99
FNCL	1	1	1	1	1	2	8	13	6	7	4	4	6	4	4	8	7	12	7	8	10	2	11	6	6	11	11	6	10	12	3	4	2	4	190
FNIS	7	6	7	5	6	4	2	6	16	11	5	7	6	7	6	12	12	12	13	13	19	3	16	10	14	23	5	16	21	20	11	17	2	13	337
COMADER	8	7	8	7	8	6	1	6	12	12	8	8	10	9	9	13	15	17	15	15	17	1	17	8	13	20	4	12	20	19	11	13	0	10	347
Ch Ag RSK	5	7	7	8	6	8	1	1	7	5	10	7	7	7	7	11	8	9	8	8	12	1	11	5	10	11	3	7	12	11	8	7	1	7	233
Ch Ag FM	5	7	7	6	6	5	1	1	7	5	7	10	7	7	7	8	11	9	8	8	12	1	11	5	7	11	3	7	12	11	8	7	1	7	225
Ch Ag CS	5	7	7	6	6	5	1	1	7	5	7	10	7	7	7	8	8	12	8	8	12	1	10	5	7	11	3	7	12	11	8	6	1	7	223
Ch Ag MS	5	7	7	6	6	5	1	1	7	5	7	7	10	7	7	8	8	9	11	8	12	1	10	5	7	11	3	7	12	11	8	5	1	7	222
Ch Ag BK	6	7	9	6	8	6	1	1	8	5	8	8	8	8	11	9	8	10	9	12	13	1	11	6	8	12	4	8	13	12	9	8	1	8	251
DRA RSK	9	11	11	11	9	12	3	9	17	13	17	13	13	13	12	30	17	18	18	19	27	3	21	10	19	27	8	16	22	20	13	17	2	13	463
DRA FM	6	11	11	9	9	7	3	9	15	13	12	16	12	12	11	19	20	17	17	16	21	3	14	8	16	21	6	11	20	18	10	10	2	10	395
DRA CS	5	10	10	8	8	5	3	9	14	12	12	12	15	12	11	18	16	20	17	15	20	3	13	7	14	20	5	11	19	17	9	9	2	10	371
DRA MS	4	9	9	7	7	5	3	9	13	11	11	11	11	15	10	17	15	16	19	14	20	3	12	7	13	19	5	11	18	16	8	8	2	9	348
DRA BK	6	11	13	9	11	7	3	9	15	13	12	12	12	12	17	19	17	17	17	23	25	3	17	7	16	25	5	15	20	18	10	13	2	12	420
ADA	7	8	10	8	8	10	4	9	16	13	14	14	14	14	16	22	16	19	17	22	52	3	42	12	20	49	6	33	30	29	17	34	2	18	556
Foodex	5	3	4	4	4	5	4	4	9	5	8	8	8	8	8	9	6	8	7	8	14	3	15	12	10	13	6	12	14	13	12	10	2	11	289
ONSSA	9	6	8	7	7	9	8	15	15	11	12	12	12	12	12	18	15	24	17	19	32	4	39	18	19	36	12	29	30	29	20	25	2	16	520
LOARC	4	3	3	4	3	4	7	8	7	4	6	5	5	5	5	10	9	13	10	10	14	3	21	10	11	16	9	12	11	10	11	10	2	7	262
SONACOS	11	9	11	9	9	11	6	10	20	14	14	11	12	12	14	21	16	18	16	19	33	3	33	14	28	37	8	25	26	25	18	27	2	16	530
ONCA	11	11	12	11	10	12	4	11	22	17	15	14	15	15	14	26	21	27	23	28	56	3	41	15	25	60	7	36	36	34	22	35	2	22	653
ONICL	5	3	4	4	4	5	10	14	9	8	10	9	11	9	10	14	10	16	11	11	18	3	21	10	10	18	11	12	18	16	8	11	2	10	334
INRA	9	8	9	8	7	5	2	6	13	11	12	12	11	12	12	18	13	13	15	17	31	2	33	11	17	35	6	35	23	19	18	28	1	21	458
DDFP	11	11	13	11	11	11	5	9	18	14	16	16	15	15	14	22	19	22	20	19	33	3	28	12	18	36	9	24	40	34	17	20	1	18	545
DSS/DF	4	6	8	7	7	8	5	9	11	9	13	13	12	12	11	18	16	22	17	16	45	2	26	10	13	39	7	22	30	29	17	19	1	11	466
CAM	10	5	7	5	7	7	1	5	12	11	8	8	10	8	10	14	12	15	13	17	21	2	22	8	12	24	5	19	19	17	17	20	1	11	366
MAMDA	9	6	8	7	7	9	1	7	16	13	12	12	11	11	14	19	14	17	15	21	40	2	36	10	17	41	6	33	24	23	19	38	1	18	499
FMC	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	1	0	1	1	0	2	0	2	1	1	1	2	0	2	18
OCP Motmir	3	7	7	5	5	1	0	0	5	3	4	4	4	4	4	5	5	4	5	5	8	0	8	1	5	9	2	8	5	5	3	6	0	9	140
Di	199	230	257	219	220	202	100	191	361	281	299	290	296	290	294	439	376	439	396	417	632	70	569	262	395	660	183	453	559	531	354	418	52	354	11288

**Annexe 3. Grille de variables utilisées pour l'analyse de l'impact de la Gouvernance sur la sécurité alimentaire (Disponibilités alimentaires/Accessibilité/Utilisation/Stabilité) des légumineuses**

<b>Variable Dépendante : Impact de la Gouvernance sur la sécurité alimentaire (Disponibilités alimentaires/Accessibilité/Utilisation/Stabilité) des légumineuses</b>					
<b>Variables Dépendantes</b>	<b>Catégories et codes</b>				
1.Impact de la Gouvernance sur les Disponibilités alimentaires	Pas d'impact :1	Impact faible à moyen :2			Impact fort : 3
2.Impact de la Gouvernance sur l'accessibilité	Pas d'impact :1	Impact faible à moyen :2			Impact fort : 3
3.Impact de la Gouvernance sur l'utilisation	Pas d'impact :1	Impact faible à moyen:2			Impact fort : 3
4.Impact de la Gouvernance sur la Stabilité	Pas d'impact :1	Impact faible à moyen :2			Impact fort : 3
<b>Variables Indépendantes: Indicateurs de gouvernance de la filière des légumineuses</b>					
<b>Variables Indépendantes</b>	<b>Catégories et codes</b>				
1.Proximité fonctionnelle de la filière	oui:1	Non :0			
2. Proximité physique de la filière	oui:1	Non :0			
3.Proximité organisationnelle de la filière	oui:1	Non :0			
4.Pilotage et contrôle de la filière	Pas de pilote :1	Pilotage par l'Etat :2	Pilotage par les Producteurs :3	Pilotage par les Industriels :4	Pilotage par les acheteurs :5
5.Degré de coordination et de collaboration entre acteurs	Très faible:1	Faible :2	Moyen :3	Fort :4	Très fort :5
6. Degré d'engagement entre acteurs	Très faible:1	Faible :2	Moyen :3	Fort :4	Très fort :5
7. Degré de confiance entre acteurs	Très faible:1	Faible :2	Moyen :3	Fort :4	Très fort :5
8. Degré de transparence entre acteurs	Très faible:1	Faible :2	Moyen :3	Fort :4	Très fort :5
9. Degré de partage de l'information sur les intrants entre acteurs	Très faible:1	Faible :2	Moyen :3	Fort :4	Très fort :5
10. Degré de partage de l'information sur la technologie de production entre acteurs	Très faible:1	Faible :2	Moyen :3	Fort :4	Très fort :5
11. Degré de partage de l'information sur les standards de la qualité entre acteurs	Très faible:1	Faible :2	Moyen :3	Fort :4	Très fort :5
12. Degré de partage de l'information sur l'offre entre acteurs	Très faible:1	Faible :2	Moyen :3	Fort :4	Très fort :5
13. Degré de partage de l'information sur le prix entre acteurs	Très faible:1	Faible :2	Moyen :3	Fort :4	Très fort :5
14. Degré de partage de l'information sur le système de distribution entre acteurs	Très faible:1	Faible :2	Moyen :3	Fort :4	Très fort :5

#### Annexe 4. Corrélations entre variables indépendantes

Corrélations non paramétriques			Proximité physique de la filière	Pilotage et Contrôle de la filière	Degré de transparence entre acteurs
Rho Spearman (Rs)	Proximité physique de la filière	Coefficient de Corrélation	1,000	0,231	-0,445**
		Sig. (bilatéral)	.	0,188	0,008
		N	34	34	34
	Pilotage et Contrôle de la filière	Coefficient de Corrélation	0,231	1,000	-0,256
		Sig. (bilatéral)	0,188	.	0,144
		N	34	34	34
	Degré de transparence entre acteurs	Coefficient de Corrélation	-0,445**	-0,256	1,000
		Sig. (bilatéral)	0,008	0,144	.
		N	34	34	34

Notes:

\*\* significatif au seuil de 1%, Source : corrélations non paramétriques, SPSS, 2020

#### Annexe 5. Moyenne des coefficients de corrélations entre variables

Variabiles Indépendantes	Coefficient de corrélation moyen par variable	Coefficient de corrélation moyen de la matrice de corrélation
Degré d'engagement entre acteurs	0,602	Rho Spearman Moyen (RsM)*: 0,598
Degré de confiance entre acteurs	0,590 <RsM*	
Degré de transparence entre acteurs	0,536 <RsM*	
Degré de partage de l'information sur les intrants entre acteurs	0,630	
Degré de partage de l'information sur l'offre entre acteurs	0,615	
Degré de partage de l'information sur le prix entre acteurs	0,615	
Degré de partage de l'information sur le système de distribution entre acteurs	0,597 <RsM*	

Notes:

\* Le coefficient de corrélation moyen RsM est calculé à la fois pour chaque variable et pour la matrice de corrélation (corrélations non paramétriques, SPSS, 2020)

## **ANNEXES II**

### **Questionnaires et Guides d'entretien (DELPHI-MACTOR)**

## Annexe 6. Questionnaire DELPHI sur la Gouvernance de la filière des légumineuses alimentaires au Maroc (1<sup>er</sup> Tour)

### 1. Diagnostic de la filière selon les maillons de chaîne de valeur

**Question n°1 :** Selon les résultats de diagnostic global de la filière des légumineuses alimentaires par l'initiative Maroc-Indienne de développement des légumineuses alimentaires (IMILA), les contraintes majeures sont : Conditions du Marché, maladies phytosanitaires, coûts de main d'œuvre élevé, financement, Technologie de production, organisation des producteurs, foncier et concurrence.

*Veillez indiquer votre degré d'accord selon l'échelle de 1 à 5 suivantes :*

1=Pas tout à fait d'accord	2= pas d'accord	3=ni d'accord ni pas d'accord	4=d'accord	5=Tout à fait d'accord
----------------------------	-----------------	-------------------------------	------------	------------------------

Contraintes	votre degré d'accord (1 à5)
Foncier : statut des terres limite l'investissement	
Prix et conditions du marché (multitude d'intervenants : intermédiaires, importateurs, grossistes)	
Manque de technologie de production (mécanisation)	
Coûts de main d'œuvre élevé	
Maladies phytosanitaires	
Organisation des producteurs	
Concurrence des produits importés	
Manque de financement	

<p><b>Autre contrainte à proposer &amp; Argumentaire :</b></p>          
--

### 1.1 Semences et intrants de production

**Question n°2 :** En amont de la filière, comment peut-on augmenter le taux d'utilisation de semences certifiées des légumineuses alimentaires jugé très faible par l'IMILA (Initiative Maroc-Indienne de développement des légumineuses alimentaires) (l'objectif de 10% du PMV à 2020 non atteint)

*Veillez indiquer votre degré d'accord selon l'échelle de 1 à 5 suivantes :*

1=Pas tout à fait d'accord	2= pas d'accord	3=ni d'accord ni pas d'accord	4=d'accord	5=Tout à fait d'accord
----------------------------	-----------------	-------------------------------	------------	------------------------

Mesures à prendre	Degré d'accord (1 à 5)
Renforcement du conseil agricole : Essais de démonstration et FFS	
Proximité des points de vente des semences certifiées	
Accessibilité des prix des semences certifiées	
Subvention de la multiplication des semences certifiées par les producteurs	

Autre proposition & argumentaire :
------------------------------------

**Question n°3 :** Comment réduire les coûts de production des légumineuses alimentaires jugées importants par l'IMILA (Initiative Maroc-Indienne de développement des légumineuses alimentaires) ?

*Veillez indiquer votre degré d'accord selon l'échelle de 1 à 5 suivantes :*

1=Pas tout à fait d'accord	2= pas d'accord	3=ni d'accord ni pas d'accord	4=d'accord	5=Tout à fait d'accord
----------------------------	-----------------	-------------------------------	------------	------------------------

Mesures à prendre	Degré d'accord (1 à 5)
Sensibilisation des producteurs à s'organiser collectivement dans le cadre de coopératives pour réduire les couts de production (achat d'intrant collectif)	
Recours des producteurs aux bonnes pratiques agricoles durables de conduite des légumineuses alimentaires (semis direct, rotation culturale longue, conservations des eaux et sols, choix variétal,...)	
Mécanisation des opérations de conduite des légumineuses	

Autre proposition & argumentaire :
------------------------------------

## 1.2 Approvisionnement

**Question n°4:** Comment peut-on réduire la fragmentation de la chaîne de valeur des légumineuses alimentaires en amont de la filière et renforcer ainsi la visibilité entre acteurs de chaîne de valeur (fournisseurs, producteurs, industriels, commerçants) ?

*Veillez indiquer votre degré d'accord selon l'échelle de 1 à 5 suivantes :*

1=Pas tout à fait d'accord	2= pas d'accord	3=ni d'accord ni pas d'accord	4=d'accord	5=Tout à fait d'accord
----------------------------	-----------------	-------------------------------	------------	------------------------

Mesures à prendre	Degré d'accord (1 à 5)
Sensibilisation de création des associations de producteurs autour d'une fédération nationale afin de palier à la fragmentation de l'approvisionnement local	
Renforcement des organisations des producteurs autour des sujets d'intérêt commun (gestion, commercialisation, labellisation,...) susceptibles d'être traités collectivement	
Renforcement de la circulation et le partage de l'information entre acteurs de la chaîne de valeur (origine du produit)	
Développement du partenariat entre les acteurs de l'amont et de l'aval de la filière pour le bien être du consommateur (qualité et accessibilité)	

**Autre proposition & argumentaire :**

**Question n°5 :** comment peut-on mener les agriculteurs à mieux se positionner dans la chaîne d'approvisionnement en Légumineuses alimentaires ?

*Veillez indiquer votre degré d'accord selon l'échelle de 1 à 5 suivantes :*

1=Pas tout à fait d'accord	2= pas d'accord	3=ni d'accord ni pas d'accord	4=d'accord	5=Tout à fait d'accord
----------------------------	-----------------	-------------------------------	------------	------------------------

Mesures à prendre	Degré d'accord (1 à 5)
Regroupement des producteurs et industriels autour de GIE agro-alimentaires pour constituer une force de négociation.	
Amélioration de la gouvernance interne et démocratique des organisations professionnelles (Coopératives, GIE, FI)	
Renforcement des capacités des agriculteurs et organisations professionnelles en gestion et négociation pour valoir leurs droits et se bien positionner dans la chaîne d'approvisionnement	
Professionnalisation du processus de négociation entre acteurs de la chaîne de valeur	

**Autre proposition & argumentaire :**

### 1.3 Production

**Question n°6 :** Quelles sont les mesures qui pourront avoir un effet positif et stimulant sur l'amélioration du rendement des légumineuses alimentaires ?

*Veillez indiquer votre degré d'accord selon l'échelle de 1 à 5 suivantes :*

1=Pas tout à fait d'accord	2= pas d'accord	3=ni d'accord ni pas d'accord	4=d'accord	5=Tout à fait d'accord
----------------------------	-----------------	-------------------------------	------------	------------------------

Mesures à prendre	Degré d'accord (1 à 5)
Augmentation du taux d'utilisation des semences certifiés par les agriculteurs	
Recours au choix variétal à haut potentiel de production	
Encouragement et veille au transfert technologique des résultats de la recherche agronomique sur les légumineuses alimentaires vers les agriculteurs et les faire bénéficier des pratiques et des progrès internationaux dans cette filière	
Utilisation des variétés résistantes aux maladies (anthracnose/orobanche)	

<b>Autre proposition &amp; argumentaire :</b>
---

### 1.4 Transformation/Valorisation

**Question n°7 :** Comment peut-on améliorer la transformation/valorisation des Légumineuses alimentaires ?

*Veillez indiquer votre degré d'accord selon l'échelle de 1 à 5 suivantes :*

1=Pas tout à fait d'accord	2= pas d'accord	3=ni d'accord ni pas d'accord	4=d'accord	5=Tout à fait d'accord
----------------------------	-----------------	-------------------------------	------------	------------------------

Mesures à prendre	Degré d'accord (1 à 5)
Diversification des produits agroalimentaires des légumineuses ( farine, semoule, décortiqué, surgelé, conservé,...) via le développement de nouveaux procédés de transformation	
Encouragement de développement des systèmes de stockage afin de limiter la baisse des prix agricoles durant les années de forte production	
Renforcement des opérations de nettoyage et de calibrage existants pour améliorer la qualité	
Encouragement et incitation des producteurs à la certification et la labellisation	

<b>Autre proposition &amp; argumentaire :</b>
---

### 1.5 Distribution

**Question n°8 :** Comment peut-on moderniser les circuits de distribution de chaîne de la valeur de la filière, dominés par le Vrac et l'emballage ?

*Veillez indiquer votre degré d'accord selon l'échelle de 1 à 5 suivantes :*

1=Pas tout à fait d'accord	2= pas d'accord	3=ni d'accord ni pas d'accord	4=d'accord	5=Tout à fait d'accord
----------------------------	-----------------	-------------------------------	------------	------------------------

Mesures à prendre	Degré d'accord (1 à 5)
Développement des circuits courts et/ou de proximité de la part des consommateurs, des collectivités et de l'état	
Contractualisation des approvisionnements en faveur de la structuration de l'aval de la filière et encouragement de plus grands investissements tout au long de la chaîne de valeur	
Encouragement des débouchés attractifs (restauration hors foyer) autour des labels des produits des légumineuses (AO/Bio/IG)	
Promotion des labels des produits des légumineuses auprès des commerçants grossistes	
Intégration des légumineuses alimentaires dans les circuits de distribution existents et qui sont performants	

<b>Autre proposition &amp; argumentaire :</b>
---

## 1.6 Consommation

**Question n°9 :** Comment peut-on sensibiliser les Marocains à consommer davantage les légumineuses ? A titre d'indication, la consommation moyenne annuelle des légumineuses sèches par habitant (6.2 kg/habitant/an) selon le recensement du HCP (1985/2001/2014)

*Veillez indiquer votre degré d'accord selon l'échelle de 1 à 5 suivantes :*

<b>1=Pas tout à fait d'accord</b>	<b>2= pas d'accord</b>	<b>3=ni d'accord ni pas d'accord</b>	<b>4=d'accord</b>	<b>5=Tout à fait d'accord</b>
-----------------------------------	------------------------	--------------------------------------	-------------------	-------------------------------

Mesures à prendre	Degré d'accord (1 à 5)
Conduite d'une action conjointe entre les autorités de santé et le département de l'agriculture pour sensibiliser les consommateurs marocains des bénéfices nutritionnels et de santé des légumineuses ;	
Innovation sur les nouveaux produits plus convenables pour la consommation et l'utilisation par les catégories sociales à revenu élevé.	
Sensibilisation du consommateur via la rééducation nutritionnelle dans les établissements scolaires	
Renforcement du contrôle des légumineuses importées contre les OGM	

<b>Autre proposition &amp; argumentaire :</b>
---

## 2. Vision Prospective du devenir de la filière des légumineuses alimentaires

**Question n°10 :** Selon les travaux de l'IMILA (Initiative Maroc-Indienne de développement des légumineuses alimentaires), la part des légumineuses dans le système de production végétale en termes de SAU pour les principales régions de production, est comme suit :

Régions	Chaouia	Abda	Tadla	Meknès	Rabat-Zaer
Part des légumineuses (%)	25	13	20	30	31

Source : enquête nationale 2015, IMILA

A l'horizon 2030, les légumineuses garderont-ils cette importance ?

Si oui : pour quelles raisons ?

Si non : pour quelles raisons ?

**Question n°11 :** Compte tenu de la situation actuelle et de l'absence d'une stratégie de développement spécifique au secteur, quel serait le potentiel d'accroissement de la production nationale des principales LA (pois-chiche, lentille, fève et petits pois) à l'horizon 2030 ?

*Veillez indiquer votre degré d'accord selon l'échelle de 1 à 5 suivantes :*

1=Pas tout à fait d'accord	2= pas d'accord	3=ni d'accord ni pas d'accord	4=d'accord	5=Tout à fait d'accord
----------------------------	-----------------	-------------------------------	------------	------------------------

Espèces	Production nationale (1000Qx) 2017-2018	taux accroissement moyen annuel (2000-2018)	Pas de potentiel d'accroissement	Augmentation de 20 %	Augmentation de 25%	Augmentation de 30%
Fève	934	19%				
pois chiche	435	22%				
Lentille	282	12%				
Petis-pois	254	23%				

NB : données issues de la DSS/ONICL

Autre estimation & Argumentaire :
-----------------------------------

**Question n°12 :** l'augmentation de la production pourrait être réalisée par l'augmentation des superficies et/ou l'amélioration des rendements, quel est votre estimation d'accroissement des superficies et des rendements à l'horizon 2030 ?

*Veillez indiquer votre degré d'accord selon l'échelle de 1 à 5 suivantes :*

1=Pas tout à fait d'accord	2= pas d'accord	3=ni d'accord ni pas d'accord	4=d'accord	5=Tout à fait d'accord
----------------------------	-----------------	-------------------------------	------------	------------------------

## 2.1) Superficies :

Espèces	Sup(1000Ha) 2017-2018	Taux accroissement annuel moyen (2000-2018)	Pas de potentiel d'accroissement	Augmentation de 5%	Augmentation de 10%	Augmentation de 15%
<b>Fève</b>	117	1%				
<b>pois chiche</b>	32	2%				
<b>Lentille</b>	45	3%				
<b>Petis- pois</b>	59	8%				

NB : données issues de la DSS/ONICL

**Autre estimation & Argumentaire :**

## 2.2) Rendements :

Espèces	Rdt moyen national (Ql/Ha) 2017- 2018	Taux accroissement annuel moyen (2000-2018)	Pas de potentiel d'accroissement	Augmentation de 15%	Augmentation de 25%	Augmentation de 50 %
<b>Fève</b>	7	16%				
<b>pois chiche</b>	10	10%				
<b>Lentille</b>	6,5	9%				
<b>Petis- pois</b>	6,8	65%				

NB : données issues de DSS

**Autre estimation & Argumentaire :**

**Question n°13** : Quelle est votre estimation concernant les perspectives d'accroissement du marché intérieur à l'horizon 2030 ?

Commercialisation	% part de la quantité commercialisé/quantité produite (Moyenne de 2000-2017)	Votre estimation (%)
<b>Marché intérieur</b>	5,6%	

NB : données issues de l'ONICL

**Commentaires & Argumentaire**

### **3. Gouvernance de la filière des légumineuses alimentaires à des fins de sécurité alimentaire**

**Question n°15 :** Selon votre expérience par rapport à la filière des légumineuses, Quels actions de bonne gouvernance recommanderiez-vous pour augmenter les disponibilités alimentaires des légumineuses (fève, lentille, petits pois, pois chiche) à l'échelon national ?

**Question n°16 :** Selon votre expérience par rapport à la filière des légumineuses, Quels actions de bonne gouvernance recommanderiez-vous pour que le prix des légumineuses soit accessible au consommateur marocain ?

**Question n°17 :** Selon votre expérience par rapport à la filière des légumineuses, Quels actions de bonne gouvernance recommanderiez-vous pour l'amélioration de la qualité des légumineuses alimentaires ?

## **Annexe 7. Questionnaire DELPHI sur la Gouvernance de la filière des légumineuses alimentaires au Maroc (2<sup>ème</sup> Tour)**

Chère(e)s collègues

Tout d'abord permettez-moi de vous remercier vivement de votre réactivité et pertinence de vos réponses au 1<sup>er</sup> tour du questionnaire DELPHI, qui a pour objectif à titre de rappel d'identifier les leviers de structuration et de bonne gouvernance de la filière des légumineuses alimentaires au Maroc à des fins de sécurité alimentaire en soulevant un ensemble de questions touchant l'ensemble des maillons de chaîne de valeur de la filière.

Ce deuxième tour du questionnaire entre dans la continuité du 1<sup>er</sup> tour de la méthode DELPHI qui exige deux tours et vise à vous présenter les résultats du 1<sup>er</sup> tour en se basant sur :

- Le score médian de chaque proposition de l'ensemble des répondants (personnes ressources) du 1<sup>er</sup> tour pour chaque question ;
- Le % d'accords et fortement d'accord pour chaque proposition pour l'ensemble des répondants du 1<sup>er</sup> tour de chaque question ;
- Les nouvelles propositions des répondants qui ne figuraient pas dans le 1<sup>er</sup> tour ;
- Des propositions de réponse à des questions ouvertes liées aux objectifs stratégiques de développement de la filière et les actions de bonne gouvernance contribuant à la sécurité alimentaire pour la filière des légumineuses.

Il est vous demandé de proposer votre nouveau score pour chaque proposition en se basant sur le score médian et le % des accords et fortement d'accords de l'ensemble des répondants ainsi que votre score pour les nouvelles propositions et les nouvelles questions.

### **1. Diagnostic de la filière selon les maillons de chaîne de valeur**

**Question n°1 :** Selon les résultats du diagnostic global de la filière des légumineuses alimentaires réalisé par l'initiative Maroco-Indienne de développement des légumineuses alimentaires (IMILA) durant la période du Sep 2014 au Sep 2018, les contraintes majeures au développement de la filière sont : les Conditions du marché, les maladies phytosanitaires, les coûts de main d'œuvre élevés, le financement, la technologie de production, l'organisation des producteurs, le foncier et la concurrence. Ci-après les résultats des réponses des personnes ressources à cette question lors du 1<sup>er</sup> tour. Veuillez inscrire votre nouveau score à la lumière de ces résultats :

1=Pas tout à fait d'accord	2= pas d'accord	3=ni d'accord ni pas d'accord	4=d'accord	5=Tout à fait d'accord
----------------------------	-----------------	-------------------------------	------------	------------------------

Contraintes	Score médian	% accord et fortement accord	Proposez votre nouveau score (1 à 5)
Foncier : statut des terres limite l'investissement	4	65%	
Prix et conditions du marché (multitude d'intervenants :intermédiaires, importateurs, grossistes)	4	96%	
Manque de technologie de production (mécanisation)	4	87%	
Coûts de main d'œuvre élevés	4	83%	
Maladies phytosanitaires	4	87%	
Organisation des producteurs	4	96%	
Concurrence des produits importés	4	83%	
Manque de financement	4	69.5%	

**Question n°2 :** Les personnes ressources ont proposé trois nouvelles contraintes de développement de la filière des légumineuses au Maroc. Veuillez indiquer votre degré d'accord avec ces nouvelles contraintes selon l'échelle de 1 à 5 suivantes :

1=Pas tout à fait d'accord	2= pas d'accord	3=ni d'accord ni pas d'accord	4=d'accord	5=Tout à fait d'accord
----------------------------	-----------------	-------------------------------	------------	------------------------

Contraintes	Mentionnez Votre degré d'accord (1 à 5)
Les facteurs de prix non accessibles et de disponibilités de semences certifiées aux producteurs encouragent le recours des producteurs aux semences locales	
L'Irrégularité des conditions climatiques comme facteur récurrent compte tenu de la vulnérabilité des légumineuses au changement climatique	
Absence de cartographie pour les espèces et les variétés les plus appropriées pour chaque zone de production	

### 1.1 Semences et intrants de production

**Question n°3 :** En amont de la filière, comment peut-on augmenter le taux d'utilisation de semences certifiées des légumineuses alimentaires jugé très faible par l'IMILA (Initiative Maroc-Indienne de développement des légumineuses alimentaires). Ci-après les résultats tirés des réponses des personnes ressources à cette question lors du 1<sup>er</sup> tour. Veuillez inscrire votre nouveau score à la lumière de ces résultats :

1=Pas tout à fait d'accord	2= pas d'accord	3=ni d'accord ni pas d'accord	4=d'accord	5=Tout à fait d'accord
----------------------------	-----------------	-------------------------------	------------	------------------------

Mesures à prendre	Score médian	% accord et fortement accord	Proposez votre nouveau score (1 à 5)
Renforcement du conseil agricole : Essais de démonstration et FFS	4	100%	
Proximité des points de vente des semences certifiées	4	83%	
Accessibilité des prix des semences certifiées	5	91%	
Subvention de la multiplication des semences certifiées par les producteurs	4	91%	

**Question n°4** : Les personnes ressources ont proposé trois nouvelles mesures pour augmenter le taux d'utilisation des semences certifiées des légumineuses au Maroc. Veuillez indiquer votre degré d'accord avec ces nouvelles mesures selon l'échelle de 1 à 5 suivantes :

<b>1=Pas tout à fait d'accord</b>	<b>2= pas d'accord</b>	<b>3=ni d'accord ni pas d'accord</b>	<b>4=d'accord</b>	<b>5=Tout à fait d'accord</b>
-----------------------------------	------------------------	--------------------------------------	-------------------	-------------------------------

Mesures	Mentionnez Votre degré d'accord (1 à 5)
Appui de la recherche nationale pour développer des nouvelles variétés adaptées et productives ;	
Garantie par l'Etat d'un prix de vente susceptible de tirer vers le haut et encourager les agriculteurs à cultiver les LA	

**Question n°5** : Comment réduire les coûts de production des légumineuses alimentaires jugées importants par l'IMILA (Initiative Maroc-Indienne de développement des légumineuses alimentaires) ? Ci-après les résultats tirés des réponses des personnes ressources à cette question lors du 1<sup>er</sup> tour. Veuillez inscrire votre nouveau score à la lumière de ces résultats :

<b>1=Pas tout à fait d'accord</b>	<b>2= pas d'accord</b>	<b>3=ni d'accord ni pas d'accord</b>	<b>4=d'accord</b>	<b>5=Tout à fait d'accord</b>
-----------------------------------	------------------------	--------------------------------------	-------------------	-------------------------------

Mesures à prendre	Score médian	% accord et fortement accord	Proposez votre nouveau score (1 à 5)
Sensibilisation et encouragement des agriculteurs à s'organiser collectivement dans le cadre de coopératives pour réduire les coûts de production (achat collectif d'intrants )	4	91%	
Recours des agriculteurs aux bonnes pratiques agricoles durables de conduite des légumineuses alimentaires (semis direct, rotation culturale longue, conservation des eaux et des sols, choix variétal,...)	5	100%	
Mécanisation des opérations de conduite des légumineuses	5	91%	

**Question n°6** : Les personnes ressources ont proposé trois nouvelles mesures pour réduire les coûts de production. Veuillez indiquer votre degré d'accord avec ces nouvelles mesures selon l'échelle de 1 à 5 suivantes :

<b>1=Pas tout à fait d'accord</b>	<b>2= pas d'accord</b>	<b>3=ni d'accord ni pas d'accord</b>	<b>4=d'accord</b>	<b>5=Tout à fait d'accord</b>
-----------------------------------	------------------------	--------------------------------------	-------------------	-------------------------------

Mesures	Mentionnez Votre degré d'accord (1 à 5)
Installation au niveau des GIEs ou Coopératives des VBSE pour la production de semences de qualité déclarée ;	
Introduction de variétés de légumineuses alimentaires adaptées à la récolte mécanique notamment pour la lentille	

## 1.2 Approvisionnement

**Question n°7 :** Comment peut-on réduire la fragmentation de l'approvisionnement local des légumineuses alimentaires en amont de la filière et renforcer ainsi la visibilité entre acteurs de chaîne de valeur (fournisseurs, producteurs, industriels, commerçants) ? Ci-après les résultats tirés des réponses des personnes ressources à cette question lors du 1<sup>er</sup> tour. Veuillez inscrire votre nouveau score à la lumière de ces résultats :

1=Pas tout à fait d'accord	2= pas d'accord	3=ni d'accord ni pas d'accord	4=d'accord	5=Tout à fait d'accord
----------------------------	-----------------	-------------------------------	------------	------------------------

Mesures à prendre	Score médian	% accord et fortement accord	Proposez votre nouveau score (1 à 5)
Sensibilisation de création des associations de producteurs autour d'une fédération nationale afin de palier à la fragmentation de l'approvisionnement local	5	91%	
Renforcement des organisations de producteurs autour de sujets d'intérêts communs (gestion, commercialisation, labellisation,..) susceptibles d'être traités collectivement	5	87%	
Renforcement de la circulation et le partage de l'information entre acteurs de chaîne de valeur (origine du produit)	5	96%	
Développement du partenariat entre les acteurs de l'amont et l'aval de la filière pour le bien être du consommateur (qualité et accessibilité)	5	96%	

**Question n°8 :** comment peut-on amener les agriculteurs à mieux se positionner dans la chaîne d'approvisionnement des Légumineuses alimentaires ? Ci-après les résultats tirés des réponses des personnes ressources à cette question lors du 1<sup>er</sup> tour. Veuillez inscrire votre nouveau score à la lumière de ces résultats :

1=Pas tout à fait d'accord	2= pas d'accord	3=ni d'accord ni pas d'accord	4=d'accord	5=Tout à fait d'accord
----------------------------	-----------------	-------------------------------	------------	------------------------

Mesures à prendre	Score médian	% accord et fortement accord	Proposez votre nouveau score (1 à 5)
Regroupement des producteurs et industriels autour de GIE agro-alimentaires pour constituer une force de négociation	4	91%	
Amélioration de la gouvernance interne et démocratique des organisations professionnelles (Coopératives, GIE, FI)	5	87%	
Renforcement des capacités des agriculteurs et organisations professionnelles en gestion et négociation pour faire valoir leurs droits	4	100%	
Professionnalisation du processus de négociation entre acteurs de la chaîne de valeur	4	91%	

## 1.3 Production

**Question n°9 :** Quelles sont les mesures qui pourraient avoir un effet positif et stimulateur sur l'amélioration du rendement des légumineuses alimentaires ? Ci-après les résultats tirés des

réponses des personnes ressources à cette question lors du 1<sup>er</sup> tour. Veuillez inscrire votre nouveau score à la lumière de ces résultats :

1=Pas tout à fait d'accord	2= pas d'accord	3=ni d'accord ni pas d'accord	4=d'accord	5=Tout à fait d'accord
----------------------------	-----------------	-------------------------------	------------	------------------------

Mesures à prendre	Score médian	% accord et fortement accord	Proposez votre nouveau score (1 à 5)
Augmentation du taux d'utilisation des semences certifiés par les agriculteurs	5	91%	
Recours au choix variétal à haut potentiel de production	5	100%	
Encouragement et veille au transfert technologique des résultats de la recherche agronomique sur les LA vers les agriculteurs et les faire bénéficier des pratiques et des progrès internationaux dans cette filière	5	100%	
Utilisation des variétés résistantes aux maladies (anthracnose/orobanche)	5	100%	

**Question n°10 :** Les personnes ressources ont proposé deux nouvelles mesures pour l'amélioration du rendement des légumineuses. Veuillez indiquer votre degré d'accord avec ces nouvelles mesures selon l'échelle de 1 à 5 suivantes :

1=Pas tout à fait d'accord	2= pas d'accord	3=ni d'accord ni pas d'accord	4=d'accord	5=Tout à fait d'accord
----------------------------	-----------------	-------------------------------	------------	------------------------

Mesures	Mentionnez Votre degré d'accord (1 à 5)
Encouragement et sensibilisation des agriculteurs aux formes d'association autour des légumineuses ( agroforesterie)	

#### 1.4 Transformation/Valorisation

**Question n°11 :** Comment peut-on améliorer la transformation/valorisation des Légumineuses alimentaires ? Ci-après les résultats tirés des réponses des personnes ressources à cette question lors du 1<sup>er</sup> tour. Veuillez inscrire votre nouveau score à la lumière de ces résultats :

1=Pas tout à fait d'accord	2= pas d'accord	3=ni d'accord ni pas d'accord	4=d'accord	5=Tout à fait d'accord
----------------------------	-----------------	-------------------------------	------------	------------------------

Mesures à prendre	Score médian	% accord et fortement accord	Proposez votre nouveau score (1 à 5)
Diversification des produits agroalimentaires des légumineuses (farine, semoule, décortiqué, surgelé, conservé,...) via le développement de nouveaux procédés de transformation	5	100%	
Renforcement des opérations de nettoyage et de calibrage existants pour améliorer la qualité	5	100%	
Encouragement et incitation des producteurs à la certification et la labellisation	4	91%	
Encouragement de développement des systèmes de stockage afin de limiter la baisse des prix agricoles durant les années de forte production	5	96%	

**Question n°12 :** Les personnes ressources ont proposé trois nouvelles mesures pour l'amélioration de la transformation/valorisation des légumineuses. Veuillez indiquer votre degré d'accord avec ces nouvelles mesures selon l'échelle de 1 à 5 suivantes :

1=Pas tout à fait d'accord	2= pas d'accord	3=ni d'accord ni pas d'accord	4=d'accord	5=Tout à fait d'accord
----------------------------	-----------------	-------------------------------	------------	------------------------

Mesures	Mentionnez Votre degré d'accord (1 à 5)
Identification de produits gastronomiques traditionnels de terroir à base de légumineuses alimentaires aptes à la transformation technologique ;	
Encadrement des jeunes producteurs pour la création de startups au niveau rural pour la transformation des légumineuses alimentaires ;	
Accompagnement et supervision des organismes au niveau local (DPA, Chambres d'agriculture, ONCA, ONSSA, ...) des activités lancées à l'échelle des 5 plateformes d'innovation régionales créées dans le cadre de l'Initiative Maroco-Indienne pour les Légumineuses Alimentaires (IMILA) pour assurer un bon fonctionnement des unités de valorisation déjà identifiées	

### 1.5 Distribution

**Question n°13 :** Comment peut-on moderniser les circuits de distribution de chaîne de la valeur de la filière, dominés par le Vrac et l'emballage ? Ci-après les résultats tirés des réponses des personnes ressources à cette question lors du 1<sup>er</sup> tour. Veuillez inscrire votre nouveau score à la lumière de ces résultats :

1=Pas tout à fait d'accord	2= pas d'accord	3=ni d'accord ni pas d'accord	4=d'accord	5=Tout à fait d'accord
----------------------------	-----------------	-------------------------------	------------	------------------------

Mesures à prendre	Score médian	% accord et fortement accord	Proposez votre nouveau score (1 à 5)
Contractualisation des approvisionnements en faveur de la structuration de l'aval de la filière et encouragement de plus grands investissements tout au long de la chaîne de valeur	4	74%	
Développement des circuits courts et/ou de proximité de la part des consommateurs, des collectivités et de l'état	4	87%	
Encouragement des débouchés attractifs (restauration hors foyer) autour des labels des produits des légumineuses (AO/bio/ IG)	4	87%	
Promotion des labels des produits de légumineuses auprès des commerçants grossistes	4	91%	
Intégration des légumineuses alimentaires dans les circuits de distribution existants et qui sont performants	4	100%	

## 1.7 Consommation

**Question n°14 :** Comment peut-on sensibiliser les marocains à consommer davantage les légumineuses ? Ci-après les résultats tirés des réponses des personnes ressources à cette question lors du 1<sup>er</sup> tour. Veuillez inscrire votre nouveau score à la lumière de ces résultats :

1=Pas tout à fait d'accord	2= pas d'accord	3=ni d'accord ni pas d'accord	4=d'accord	5=Tout à fait d'accord
----------------------------	-----------------	-------------------------------	------------	------------------------

Mesures à prendre	Score médian	% accord et fortement accord	Proposez votre nouveau score (1 à 5)
Conduite d'une action conjointe entre les autorités de santé et le département de l'agriculture pour sensibiliser les consommateurs marocains aux bénéfices nutritionnels et de santé des légumineuses ;	4	91%	
Innovation sur les nouveaux produits plus convenable pour la consommation et l'utilisation par les catégories sociales à revenu élevé.	5	87%	
Sensibilisation du consommateur via la rééducation nutritionnelle dans les établissements scolaires	5	96%	
Renforcement du contrôle des légumineuses importées contre les OGM	4	78%	

## 2 Gouvernance de la filière des légumineuses alimentaires

**Question n°20 :** Selon votre expérience par rapport à la filière des légumineuses, quelles actions de bonne de gouvernance recommanderiez-vous pour augmenter les disponibilités alimentaires en légumineuses alimentaires (Fève, lentille, petits pois, pois chiche) à l'échelon national ? Ci-après les propositions tirées des réponses des personnes ressources à cette question lors du 1<sup>er</sup> tour. Veuillez inscrire votre score à ces propositions :

*Veuillez indiquer votre degré d'accord selon l'échelle de 1 à 5 suivantes :*

1=Pas tout à fait d'accord	2= pas d'accord	3=ni d'accord ni pas d'accord	4=d'accord	5=Tout à fait d'accord
----------------------------	-----------------	-------------------------------	------------	------------------------

<b>Actions de bonne gouvernance</b>	<b>Mentionnez votre Degré d'accord (1 à 5)</b>
Améliorer l'efficacité et l'efficacité des actions en faveur de la filière (production de semences, recherche variétale, contrôle sanitaire, conseil agricole, projets pilier II et agrégation, régulation offre et demande,...)	
Renforcement de la coordination et synergies entre les acteurs publics concernés par les légumineuses pour une meilleure optimisation des actions et la réduction des coûts de facteurs de production	
Développement de la confiance et de la transparence vis-à-vis des différents partenaires et usagers concernés par la filière	
Amélioration de la qualité des services rendus ainsi que de la consolidation du climat de confiance entre acteurs concernés par la filière	

**Question n°21 :** Selon votre expérience par rapport à la filière des légumineuses, quelles actions de bonne de gouvernance recommanderiez-vous pour que le prix des légumineuses alimentaires soit plus accessible au consommateur marocain ? Ci-après les propositions tirées des réponses des personnes ressources à cette question lors du 1<sup>er</sup> tour. Veuillez inscrire votre score à ces propositions :

*Veuillez indiquer votre degré d'accord selon l'échelle de 1 à 5 suivantes :*

<b>1=Pas tout à fait d'accord</b>	<b>2= pas d'accord</b>	<b>3=ni d'accord ni pas d'accord</b>	<b>4=d'accord</b>	<b>5=Tout à fait d'accord</b>
-----------------------------------	------------------------	--------------------------------------	-------------------	-------------------------------

<b>Actions de bonne gouvernance</b>	<b>Mentionnez votre Degré d'accord (1 à 5)</b>
Renforcement du rôle de l'ONICL pour l'approvisionnement local en légumineuses alimentaires et la stabilisation des prix notamment en cas de faible production nationale (régulation de l'offre et la demande)	
Partage de l'information sur les prix entre acteurs concernés par la filière et Elaboration d'un observatoire des prix	
Développement des circuits courts et/ou de proximité de la part des consommateurs, des collectivités et de l'état pour réduire le renchérissement des prix par les intermédiaires	

**Question n°22 :** Selon votre expérience par rapport à la filière des légumineuses, quelles actions de bonne de gouvernance recommanderiez-vous pour l'amélioration de la qualité des légumineuses alimentaires ? Ci-après les propositions tirées des réponses des personnes ressources à cette question lors du 1<sup>er</sup> tour. Veuillez inscrire votre score à ces propositions :

*Veuillez indiquer votre degré d'accord selon l'échelle de 1 à 5 suivantes :*

<b>1=Pas tout à fait d'accord</b>	<b>2= pas d'accord</b>	<b>3=ni d'accord ni pas d'accord</b>	<b>4=d'accord</b>	<b>5=Tout à fait d'accord</b>
-----------------------------------	------------------------	--------------------------------------	-------------------	-------------------------------

<b>Bonnes pratiques</b>	<b>Mentionnez votre Degré d'accord (1 à 5)</b>
Renforcement de la coordination du contrôle des produits tout au long de la chaîne de valeur (intrants jusqu'au consommateur) dans le cadre des commissions provinciales (ONSSA, autorité locale, Province, ... ) ;	

## Annexe 8. Questionnaire et Guides d'Entretien (MACTOR)

Ce présent questionnaire entre le cadre des travaux de thèse doctorale portant sur l'étude de la gouvernance de la sécurité alimentaire au Maroc : Etude de cas de la filière des légumineuses alimentaires. Il a deux principaux objectifs :

- Faire une analyse de la cartographie des acteurs de la filière des légumineuses ;
- Analyser les indicateurs de gouvernance qui contribuent à la sécurité alimentaire.

Prière de prendre le soin de répondre à toutes les questions en fonction de votre profil et expérience. Une fois le questionnaire est rempli, un entretien téléphonique ou après confinement est prévu.

Encore une fois, je vous remercie de votre précieux appui.

### 1. Analyse des acteurs concernés par les légumineuses alimentaires (Diagramme des parties prenantes selon la Méthode MACTOR)

#### 1.1 Relations et contribution entre acteurs de la filière

- Quels sont les acteurs avec qui entretenez des relations professionnelles et contribuent dans vos activités/projets en faveur de la filière des légumineuses alimentaires ?

#### Tableau à compléter en tant qu'acteur institutionnel de la filière

Acteur	nature de la contribution				
	Pas de contribution	de formulation	planification	Mise en œuvre	Suivi-Evaluation
Ministère (DDFP/DSS)					
ONICL					
INRA					
SONACOS					
ADA					
ONSSA					
LOARC					
EACCE					
ONCA					
DRA à préciser					
COMADER					
Fédération Nationale des négociants des céréales et légumineuses					
Fédération Nationale des Chambres d'Agriculture					
Association Nationale des Consommateurs					
Fédération Interprofessionnelle des semences et Plantes					
MAMDA					
CAM					
GIE en légumineuses					
Coopératives/associations en légumineuses					
Importateurs Leg.					
Agrégateur Lég.					
Autres à préciser					

## 1.2 Matrice des influences et dépendances entre acteurs

Veillez indiquer le degré d'influence qu'exerce un acteur sur vos actions, projets, missions et existence en rapport avec la filière selon la grille de la méthode MACTOR. Les influences sont notées de 0 à 4 suivant l'importance de la remise en cause possible pour l'acteur :

**0** : lorsque l'acteur i a peu d'influence sur l'acteur j.

**1** : lorsque l'acteur i peut remettre en cause ou favoriser de façon limitée les processus de gestion des projets de j.

**2** : lorsque i peut remettre en cause ou favoriser la réussite des projets de j.

**3** : lorsque i peut remettre en cause ou favoriser l'accomplissement des missions de j. **4** : lorsque i peut remettre en cause l'acteur j dans son existence (i est alors indispensable à l'existence de j).

**Tableau à compléter en tant qu'acteur de la filière**

Acteurs	Degré d'influence qu'exerce les acteurs partenaires sur les missions de votre structure en rapport avec les légumineuses				
	Score 0	Score 1	Score 2	Score 3	Score 4
Ministère de l'Agriculture (DDFP/DSS)					
ONICL					
INRA					
SONACOS					
ADA					
ONSSA					
LOARC					
EACCE					
ONCA					
DRA à préciser					
COMADER					
Fédération Nationale des négociants des céréales et légumineuses					
Fédération Nationale des Chambres d'Agriculture					
Association nationale des consommateurs					
MAMDA					
GIE					
CAM					
Fédération Interprofessionnelle des semences et Plants					
Associations/coopératives					
Importateurs en légumineuses					
Agrégateurs Lég					
Autres à préciser					

### **1.3 Positionnement des acteurs par rapport aux objectifs stratégiques de développement de la filière**

Sur la base des travaux de l'analyse de la gouvernance de la filière des légumineuses en ayant recours à la méthode DELPHI, les principaux objectifs stratégiques de développement à laquelle doit honorer la filière des légumineuses alimentaires au Maroc sont :

OS1.Organiser la filière en amont et en aval et assurer sa bonne gouvernance ;

OS2.Amener les petits producteurs à mieux se positionner dans la chaîne d'approvisionnement

OS3.Contractualiser les approvisionnements en faveur de la structuration de la filière et encouragement de plus grands investissements tout au long de la chaîne de valeur ;

OS4. Renforcer la visibilité entre acteurs de la chaîne de valeur de la filière (amont et aval) ;

OS5. Assurer la production nationale en quantité et qualité

OS6.Développer des processus de transformation et de valorisation spécifiques aux légumineuses ;

OS7. Moderniser les circuits de distribution de la chaîne de valeur de la filière ;

OS8.Développer davantage l'importance nutritionnelle des légumineuses alimentaires dans la consommation des marocains.

Il s'agit selon une grille MACTOR ci-après de voir :

- L'attitude de l'acteur est favorable ou non à l'objectif ? et comment il voit son rôle et sa contribution pour atteindre ces objectifs ?

(+) lorsque l'acteur **i** est favorable à l'objectif **j**

(-) lorsque l'acteur **i** est opposé à l'objectif **j**

(0) lorsque l'acteur **i** est neutre vis-à-vis de l'objectif **j**

- L'intensité de l'accord ou du désaccord qui caractérise la priorité de l'objectif pour l'acteur selon 4 niveaux :

4 : l'objectif **j** remet en cause l'acteur **i** dans son existence/ est indispensable à son existence

3 : l'objectif **j** remet en cause l'accomplissement des missions de l'acteur **i**/ est indispensable à ses missions

2 : l'objectif **j** remet en cause la réussite des projets de l'acteur **i**/ est indispensable à ses projets

1 : l'objectif **j** remet en cause de façon limitée dans les processus opératoires de gestion de l'acteur **i**/ est indispensable aux processus opératoires

## Tableau à compléter en tant qu'acteur de la filière

Obj Stratégiques	Positionnement par rapport aux objectifs			Score 4
	Score 1	Score 2	Score 3	
OS1				
OS 2				
OS3				
OS4				
OS5				
OS 6				
OS 7				
OS 8				

## 2. Grille d'analyse de la Gouvernance de la filière des légumineuses et relation avec la sécurité alimentaire

### 2.1 Proximité des fonctions entre acteurs

Selon vous, est ce qu'il existe une proximité des fonctions entre acteurs de la filière en termes de séquence des activités ? si oui, pourquoi ? si non pourquoi ?

### 2.2 Proximité physique entre acteurs :

Selon vous, est ce qu'il existe une proximité physique entre acteurs de la filière en termes de nombre d'heures de transport parcourus entre acteurs ? si oui, pourquoi ? si non pourquoi ?

### 2.3 Proximité organisationnelle entre acteurs :

Selon vous, est ce qu'il existe une proximité organisationnelle entre acteurs de la filière en termes de relations personnalisés ou familiaux dans le choix des partenaires ? si oui, pourquoi ? si non pourquoi ?

### 2.4 Pilotage et contrôle de la filière ?

Selon votre expérience, qui pilote et domine la filière des légumineuses de l'amont à l'aval au Maroc ? veuillez indiquer votre choix pour la grille suivante : pas de pilote (prix du marché) :1 ; piloté par l'Etat :2 ; piloté par les producteurs :3 ; piloté par les industriels :4 ; piloté par les acheteurs :5

Acteurs	Pilotage et contrôle de la filière				
	Pas de pilote	Pilotage par l'Etat	Pilotage par les producteurs	Pilotage par les industriels	Pilotage par les acheteurs

## 2.5 Coordination entre acteurs

- Quels sont les formes et modalités de coordination existantes avec les autres acteurs concernés par la filière ?
- Quels sont les objectifs recherchés par cette coordination vis-à-vis de vos parties prenantes ?
- Quels sont les lacunes de coordinations constatées ? avec quel acteur ? comment sont-elles réglées ?
- Comment vous qualifiez le degré de coordination de vos parties prenantes ?

Acteur	Degré de coordination				
	Très faible (1)	faible (2)	Moyen (3)	fort (4)	Très fort (5)
Ministère DDFP/DSS					
ONICL					
INRA					
SONACOS					
ADA					
ONSSA					
EACCE					
ONCA					
DRA à préciser					
COMADER					
Fédération Nationale des négociants des céréales et légumineuses					
Fédération Nationale des Chambres d'Agriculture					
Association nationale des consommateurs					
MAMDA					
Fédération Interprofessionnelle des semences et Plants					
Associations/coopératives					
Importateurs					
Agrégateurs					
CAM					
Autres à préciser					

## 2.6 Partage de l'information sur les légumineuses entre acteurs

- Est-ce l'information sur la filière en termes de standards de qualité, d'intrants de production, de prix...., est partagée avec les autres acteurs concernés par la filière des légumineuses alimentaires ?

- Si oui pour quel objectif ?
- Si non Pourquoi ?
- Comment qualifiez-vous le partage par nature /objet de l'information entre acteurs de la filière ?

**Pour les Intrants :**

Acteur	Degré de partage de l'information sur les intrants utilisés				
	Très faible (1)	faible (2)	Moyen (3)	fort (4)	Très fort (5)
Ministère (DDFP/DSS)					
ONICL					
INRA					
SONACOS					
ADA					
ONSSA					
EACCE					
ONCA					
DRA à préciser					
COMADER					
Fédération Nationale des négociants des céréales et légumineuses					
Fédération Nationale des Chambres d'Agriculture					
Association nationale des consommateurs					
MAMDA					
Fédération Interprofessionnelle des semences et Plants					
Associations/coopératives					
Importateurs					
Agrégateurs					
CAM					
Autres à préciser					

**Pour la technologie de production :**

Acteur	Degré de partage de l'information sur la Technologie de Production				
	Très faible (1)	faible (2)	Moyen (3)	fort (4)	Très fort (5)
Ministère (DDFP /DSS)					
ONICL					
INRA					
SONACOS					
ADA					
ONSSA					
EACCE					
ONCA					
DRA à préciser					

COMADER					
Fédération Nationale des négociants des céréales et légumineuses					
Fédération Nationale des Chambres d'Agriculture					
Association nationale des consommateurs					
MAMDA					
Fédération Interprofessionnelle des semences et Plants					
Associations/coopératives					
Importateurs					
Agrégateurs					
CAM					
Autres à préciser					

**Pour les standards de la qualité de la production :**

Acteur	Degré de partage de l'information sur les Standards de qualité de production					
	Très faible (1)	faible (2)	Moyen (3)	fort (4)	Très fort (5)	fort
Ministère (DDFP/DSS)						
ONICL						
INRA						
SONACOS						
ADA						
ONSSA						
EACCE						
ONCA						
DRAs à préciser						
COMADER						
Fédération Nationale des négociants des céréales et légumineuses						
Fédération Nationale des Chambres d'Agriculture						
Association nationale des consommateurs						
MAMDA						
Fédération Interprofessionnelle des semences et Plants						
Associations/coopératives						
Importateurs						
Agrégateurs						
CAM						
Autres à préciser						

**Pour l'offre :**

Acteur	Degré de partage de l'information sur l'offre					
	Très faible (1)	faible (2)	Moyen (3)	fort (4)	Très fort (5)	fort
Ministère (DDFP /DSS)						
ONICL						
INRA						
SONACOS						
ADA						
ONSSA						
EACCE						
ONCA						
DRAs à préciser						
COMADER						
Fédération Nationale des négociants des céréales et légumineuses						
Fédération Nationale des Chambres d'Agriculture						
Association nationale des consommateurs						
MAMDA						
Fédération Interprofessionnelle des semences et Plants						
Associations/coopératives						
Importateurs						
Agrégateurs						
CAM						
Autres à préciser						

**Pour les prix :**

Acteur	Degré de partage de l'information sur le Prix					
	Très faible (1)	faible (2)	Moyen (3)	fort (4)	Très fort (5)	fort
Ministère (DDFP/DSS)						
ONICL						
INRA						
SONACOS						
ADA						
ONSSA						
EACCE						
ONCA						
DRA à préciser						
COMADER						
Fédération Nationale des négociants des céréales et légumineuses						
Fédération Nationale des Chambres d'Agriculture						
Association nationale des consommateurs						
MAMDA						

Fédération Interprofessionnelle des semences et Plants					
Associations/coopératives					
Importateurs					
Agrégateurs					
CAM					
Autres à préciser					

**Pour le Supply Chain (distribution) :**

Acteur	Degré de partage de l'information sur le Supply Chain (distribution Grossistes/détaillants)					
	Très faible (1)	faible (2)	Moyen (3)	fort (4)	Très fort (5)	
Ministère (DDFP/DSS)						
ONICL						
INRA						
SONACOS						
ADA						
ONSSA						
EACCE						
ONCA						
DRA à préciser						
COMADER						
Fédération Nationale des négociants des céréales et légumineuses						
Fédération Nationale des Chambres d'Agriculture						
Association nationale des consommateurs						
MAMDA						
Fédération Interprofessionnelle des semences et Plants						
Associations/coopératives						
Importateurs						
Agrégateurs						
CAM						
Autres à préciser						

- Est-ce qu'il y a des conflits qui surgissent dans ces partages d'information ? si oui de quelle nature ? et comment sont-ils réglés ?

**2.7 Confiance et Engagement entre acteurs**

- Est-ce que vous considérez que la compétence technique de votre partie prenante est un antécédent nécessaire et de base pour construire la confiance ?
- Est-ce que vous êtes confiant que vos parties prenantes vont jouer le rôle que vous attendez d'eux pour contribuer à la réussite de votre plan d'action ?

- Que représente la question de l'engagement des parties prenantes dans vos plans d'action/projets ?
- Pour vous l'engagement de vos parties prenantes est un sujet de préoccupation dans vos actions ? pourquoi ?
- Chercheriez-vous à maintenir l'engagement de vos parties prenantes ? si oui de quelle façon ? comment organisez-vous pour favoriser l'engagement de vos parties prenantes ?
- Quels sont les freins et obstacles que vous rencontrez avec vos partenaires pour respecter leurs engagements ? comment les surmonter ?
- Est-ce que vous croyez dans la capacité de vos partenaires à réaliser ses engagements sérieusement et efficacement ?
- Comment vous qualifiez le degré d'engagement de vos parties prenantes ?

Acteur	Degré d'engagement				
	Très faible (1)	faible (2)	Moyen (3)	fort (4)	Très fort (5)
Ministère (DDFP/DSS)					
ONICL					
INRA					
SONACOS					
ADA					
ONSSA					
EACCE					
ONCA					
DRA à préciser					
COMADER					
Fédération Nationale des négociants des céréales et légumineuses					
Fédération Nationale des Chambres d'Agriculture					
Association nationale des consommateurs					
MAMDA					

Fédération Interprofessionnelle des semences et Plants					
Associations/coopératives					
Importateurs					
Agrégateurs					
CAM					
Autres à préciser					

- Comment vous qualifiez le degré de confiance de vos parties prenantes ?

Acteur	Degré de confiance				
	Très faible (1)	faible (2)	Moyen (3)	fort (4)	Très fort (5)
Ministère (DDFP/DSS)					
ONICL					
INRA					
SONACOS					
ADA					
ONSSA					
EACCE					
ONCA					
DRA à préciser					
COMADER					
Fédération Nationale des négociants des céréales et légumineuses					
Fédération Nationale des Chambres d'Agriculture					
Association nationale des consommateurs					
MAMDA					
Fédération Interprofessionnelle des semences et Plants					
Associations/coopératives					
Importateurs					
Agrégateurs					
CAM					
Autres à préciser					

## 2.8 Transparence entre acteurs

- Comment vous qualifiez le degré de transparence de vos parties prenantes ?

Acteur	Degré de transparence				
	Très faible (1)	faible (2)	Moyen (3)	fort (4)	Très fort (5)
Ministère (DDFP/DSS)					
ONICL					
INRA					
SONACOS					
ADA					
ONSSA					
EACCE					

ONCA					
DRA à préciser					
COMADER					
Fédération Nationale des négociants des céréales et légumineuses					
Fédération Nationale des Chambres d'Agriculture					
Association nationale des consommateurs					
MAMDA					
Fédération Interprofessionnelle des semences et Plants					
Associations/coopératives					
Importateurs					
Agrégateurs					
CAM					
Autres à préciser					

## 2.9 Effet de la gouvernance sur la sécurité alimentaire des légumineuses en termes de disponibilités alimentaires, d'accessibilité sur le prix et de qualité

Selon votre expérience dans le domaine des légumineuses alimentaires, quel rôle peut jouer la gouvernance de la filière sur la sécurité alimentaire des légumineuses au Maroc ? Veuillez indiquer votre choix quant à l'effet de la gouvernance sur la sécurité alimentaire des légumineuses selon la grille suivante : Pas d'impact positif : 1 ; impact faible à moyen : 2 ; impact fort : 3

### Dimension Sécurité alimentaire : Disponibilités alimentaires

Acteurs	Effet de la gouvernance sur la sécurité alimentaire en termes de disponibilités alimentaires des légumineuses ( production+ importation – exportations)		
	Pas d'impact	Impact faible à moyen	Impact fort

### Dimension Sécurité alimentaire : Accessibilité (prix)

Acteurs	Effet de la gouvernance sur la sécurité alimentaire en termes d'accessibilité sur le prix		
	Pas d'impact	Impact faible à moyen	Impact fort

### Dimension Sécurité alimentaire : Utilisation (Qualité)

Acteurs	Effet de la gouvernance sur la sécurité alimentaire en termes d'utilisation ( qualité)		
	Pas d'impact	Impact faible à moyen	Impact fort

## Dimension Sécurité alimentaire : Stabilité (offre et prix)

Acteurs	Effet de la gouvernance sur la sécurité alimentaire en termes de stabilité (offre et prix)		
	Pas d'impact	Impact faible à moyen	Impact fort

### 3. Perspectives de mise en place et de développement de la bonne gouvernance de la filière des légumineuses :

- Que proposeriez- vous pour améliorer la gouvernance de la filière des légumineuses au Maroc ?
  - Nouvelles orientations et directives stratégiques par rapport aux indicateurs de gouvernance suivants :
- Proximité entre acteurs (physique, fonctionnelle, organisationnelle) :
- Pilotage et contrôle de la filière :
- Coordination entre acteurs :
- Partage de l'information entre acteurs :
- Engagement et confiance entre acteurs :
- Transparence ente acteurs :
  - Modèle de gouvernance à recommander :
- Modèle de gouvernance Etatique (renforcer le rôle de l'ONICL en matière de régulation du Marché) : si oui /non ? pourquoi ?
- Modèle de gouvernance marchande : pas d'asymétrie de pouvoir entre acteurs de l'amont et l'aval, le mécanisme central de coordination entre acteurs c'est le prix) : si oui/non, pourquoi ?
- Modèle de gouvernance partenariale entre acteurs de l'amont et l'aval de la filière : si oui/non pourquoi ?
- Modèle de gouvernance hiérarchique : intégration verticale (une seule entreprise pilote l'amont et l'aval) : si oui/non pourquoi ?
- Autres modèles à préciser ?